

211

1873

**Le MARIAGE et la FAMILLE**  
**EN GASCOGNE**

## DU MÊME AUTEUR

---

### Œuvres Gasconnes

SENTE QUITEYRE, tragédie avec traduction .....	1.00
FLOUS DE LANE, poésies .....	2.50
UE CAMADE EN ITALIE, impressions de voyage.....	2.50
SOUNETS DE MALAU, avec traduction.....	1.00
GRAMMAIRE GASCONNE (dialecte d'Aire), couronnée par l'Académie de Bordeaux.....	5.00
LA TOUR DE POUYALÉ, traduction en regard et illustrations..	0.60
MOUNTAGNES PUNTAGUDES, musique de Puig y Alsubide, pour piano et orgue.....	1.00
LOU CASTET DE MAUBESIN, poème illustré, avec traduction française, in-8°.....	2.00
A PERUCADES, poésies, Bordeaux, 1915 .....	2.00

### Œuvres Françaises

HABAS, son Histoire, avec Préface de M. Fr. Abbadie, Président de la Société de Borda. Grand in-8° de 300 p.	2.50
L'HOSPICE D'AIRE.....	0.40
MONOGRAPHIE DE TARON (B <sup>sses</sup> -P.), illustrations. In-8° de 150 p.....	1.50
NOTRE-DAME DE GOUDOSSE .....	0.60
LES VINS DU BÉARN EN HOLLANDE AU XVIII <sup>e</sup> SIÈCLE.....	0.60
BUANES ET CLASSUN PENDANT LA RÉVOLUTION .....	0.30
MONTGAILLARD PENDANT LA RÉVOLUTION, in-12 de 175 p...	1.50
BRISES DE GASCOGNE, poésies .....	2.50
ON DIT GEMMIER .....	0.30
RION-DES-LANDES, son Histoire, in-8° de 460 p.....	3.50

---

Pour tous ces Ouvrages

S'adresser à l'Auteur, à Duhort-Bachen, par Aire-sur-l'Adour (Landes)

C. DAUGÉ

ESCOLE GASTOU FÉBUS

et

SOCIÉTÉ de BORDA



***Le Mariage*** ════════════

et

═══════════ ***La Famille***

**EN GASCOGNE**

d'après les Proverbes et les Chansons



PARIS

AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR

82, Rue Bonaparte

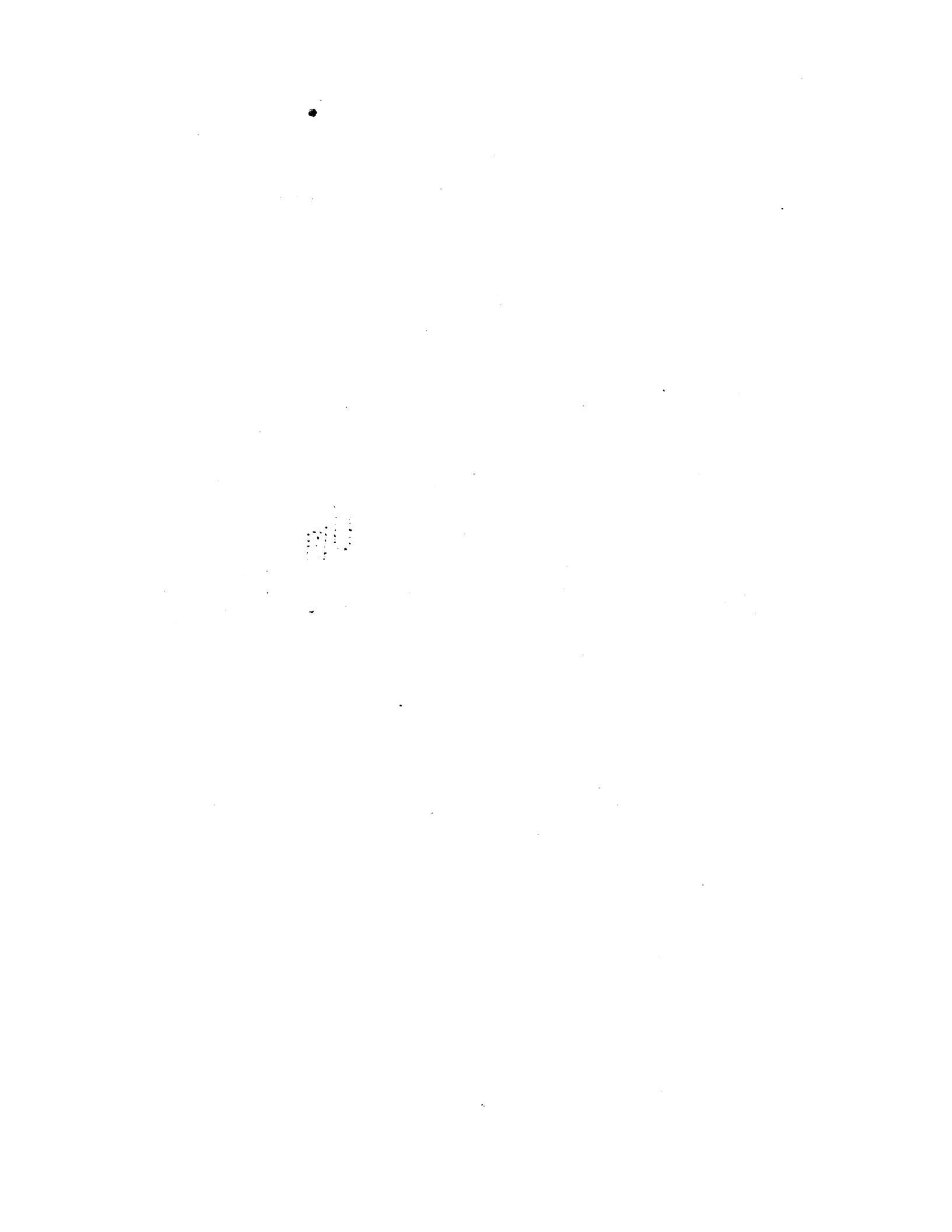


1916

BORDEAUX

FÉRET & FILS, ÉDITEURS

9, Rue de Grassi



# PRÉFACE

---

Nos vieilles coutumes provinciales disparaissent un peu partout avec la langue elle-même. Le cri d'alarme a vainement retenti. Tout semble conspirer contre elles depuis un demi siècle. Beaucoup s'en réjouissent bien à tort. Le parisianisme, l'exode vers la Grande Ville priment tout.

Sur certaines lèvres narquoises, l'épithète de *Provincial* prend des allures satiriques presque méprisantes. Le *Provincial* est le retardataire, le simple d'esprit, le naïf à courte vue qui n'a jamais quitté le foyer, qui ignore les coulisses du théâtre, qui jargonne comme les terriens ses aïeux, qui ouvre de grands yeux étonnés devant les progrès de la civilisation moderne.

Chose amusante ! Certains Bordelais, Toulousains et Marseillais — pour ne parler que des Parisiens du Midi, — se moquent volontiers des ruraux de leurs contrées, comme si Bordeaux, Toulouse et Marseille n'étaient pas la Province. Il est vrai que si Paris avait la Cannebière, il serait un petit Marseille, trou de l'air ! et que la Garonne n'a pas voulu !... dit une chanson fameuse. A leur tour, ces Bordelais, Toulousains ou Marseillais, subissent le même sort, et se voient dédaigneusement traités de provinciaux, lorsqu'ils se mêlent d'affronter Paris et de lui offrir leur curiosité, leur industrie ou leur talent.

De plus en plus on paraît se persuader que Paris a seul droit d'existence et de préséance. Seul, il consacre le talent et distribue la gloire. Cependant que serait Paris sans la Province ? Une ville qui s'étiolerait d'elle-même et mourrait de sa belle mort. Car Paris, le débilitant par excellence, n'existe et ne se maintient que grâce à l'apport incessant des provinciaux, surtout depuis que l'on a voulu en faire le cerveau de la France et de l'Humanité. La Province est la réserve dans laquelle la Capitale, qui absorbe tout, puise une jeunesse toujours nouvelle en lui empruntant ses écrivains, ses penseurs, ses artistes et ses hommes d'Etat.

D'ailleurs Paris, seul moule d'où doit sortir toute pensée, toute idée, toute vie, toute gloire, quelle monotonie désespérante, quelle fastidieuse perspective ! Rien n'est triste comme l'uniformité. Boileau l'a proclamé pour le genre littéraire ; cela est vrai de tous les genres.

La Province dédaignée, méprisée, systématiquement annihilée dans ses

mœurs, son langage, ses traditions ancestrales, mais c'est un crime contre nature. On renonce à la liberté pour se jeter dans la tyrannie.

La France peut être considérée comme un vaste et riche verger, où se développent des arbres de toute essence et de toute variété. La sève n'est pas la même pour chaque essence d'arbres, qui demande un sol approprié et des conditions climatiques favorables. Telle espèce, qui prospère et produit des fruits délicieux en livrant aux baisers d'un soleil ardent sa chevelure luxuriante, végètera et ne produira aucun fruit savoureux sous les froides brumes des régions septentrionales. Ainsi en est-il des diverses Provinces. La sève Gasconne n'est pas la sève Bourguignonne, Normande ou Bretonne. La sève Provençale n'a rien de commun avec la froideur légèrement compassée des esprits du Nord.

Que l'on n'achève pas de détruire ce qui reste de nos vieilles Provinces. Qu'on les rétablisse plutôt en quelque manière, sans méconnaître les exigences des temps modernes, et qu'on permette à la sève de se manifester, de fleurir et de donner des fruits, suivant la race et le sol sur lequel cette race s'est victorieusement affirmée pendant des siècles. Que l'on permette à un Gascon d'être quelqu'un et quelque chose en Gascogne, à un Provençal d'être quelqu'un et quelque chose en Provence, sans recourir à la consécration de Paris. Que l'on facilite l'essor de la race, en limitant de nouveau sa sphère d'action régionale sans limiter l'esprit français, depuis longtemps commun à toutes les Provinces, et l'on ne verra plus les diverses régions dépérir, s'étioler, se dépeupler par l'afflux incessant et égoïste de chaque individualité vers Paris, la Grande Ville, où l'on ne saura pas fonder un foyer, où l'on sera souvent un découragé, toujours un déraciné. C'est là un des côtés qui nous paraissent devoir être envisagés par ceux qui ont à cœur de combattre la dépopulation de la France.

Il nous a semblé qu'une étude sur *Le Mariage et la Famille en Gascogne, d'après les Proverbes et les Chansons*, mettrait en lumière la personnalité originale de notre Province. Nous avons peu insisté sur les *Chansons*, qui relèvent généralement du fonds de Littérature populaire commun à tous les peuples. Nous avons surtout utilisé les *Proverbes*, qui nous sont familiers depuis notre enfance, ou que nous avons recueillis sur les lèvres du peuple. Les Proverbes sont à la fois la sagesse et la psychologie d'une race ou d'une nation. Moins la langue est écrite, c'est-à-dire moins elle est cultivée, travaillée, épurée et mise à point par les littérateurs, les savants, les philosophes, plus elle se condense en formules brèves, formant comme les articles non numérotés d'un code qui

régit cette race par tradition et lui imprime son empreinte. Ces formules proverbiales deviennent comme un moule social auquel personne n'échappe. Une race qui pense ainsi est une race qui vit fortement.

Jusqu'à l'heure, le Folk-lore gascon s'était contenté de publier, çà et là, plutôt timidement, certains chants du jour des noces, ou d'ébaucher certaines coutumes se rattachant à ce grand jour (1). Nous avons cru que la question du Mariage et de la Famille méritait une étude plus sérieuse, plus approfondie, et que les Proverbes, si nombreux dans toute la région gasconne, méthodiquement classés et présentés, pourraient nous révéler une psychologie presque insoupçonnée. La *Société de Borda* n'a pas hésité à accepter notre travail dans son *Bulletin*. Plusieurs lecteurs, des plus qualifiés, ne nous ont pas caché leur satisfaction : l'étude était piquante et nouvelle. Nous les remercions vivement de leur bienveillant accueil et nous livrons au public ce qui tout d'abord n'était destiné qu'à une élite, comme le sont généralement les membres d'une Société savante.

Notre travail aidera-t-il à la restauration provinciale que tant d'esprits, amis du passé et soucieux de l'avenir, appellent de tout cœur ? Nous le désirons. En tout cas, il plaidera la cause du régionalisme dans la grande Patrie. Il démontrera, par des preuves évidentes, que la vieille Gascogne a possédé une vitalité qui lui était propre. Ses mœurs, ses usages, sa mentalité, se sont figés dans des Proverbes qui sont encore sur toutes les lèvres et dont la formule n'a pas changé depuis des siècles, formant comme une littérature parlée, qui se transmet de génération en génération et fixe le génie particulier de la race.

---

(1) Bladé, *Chansons populaires*. T. I *Poesies noubiatus*.

Cénac-Moncaut, *passim*.

Cuzacq. *La Naissance, le Mariage, le Décès, dans le Sud-Ouest de la France*. Paris, Champion, 199 p. 1902.

De Laporterie (Joseph). *Une noce de paysans*.

Paul Duffard. *L'Armagnac Noir*.

Foix. *Poésie populaire landaise*. 2<sup>me</sup> édition. Aire, Labrousse imprimeur, 1902, in-4° de 78 pages.

Trébuçq. *La chanson populaire et la vie rurale des Pyrénées à la Vendée*. Férét, Bordeaux, 2 vol. in-4°, 1912.

J.-B. Laborde. *Coutumes et chansons de noces dans la vallée d'Ossau*.

Lhept. *Reclams de Biarn e Gascogne*, Yenè 1911.

Dufourcet. *L'Aquitaine historique et monumentale*.

X. de Cardaillac. *Propos Gascons*. Troisième série. *Noces de village*. Librairie Félix Juven, Paris, 1909.

Beaucoup de ces Proverbes sont piquants, pittoresques, originaux, particuliers à la langue gasconne soit par l'image évoquée, soit par l'expression qui sent le terroir. Notre seul mérite aura été de les grouper par ordre d'idées, et, pour ainsi dire, de les codifier. Quelques-uns d'entre eux exhalent une saveur à laquelle d'autres langues plus policées se seraient peut-être refusées : cela prouve simplement qu'il ne faut pas mépriser les dialectes provinciaux, qui ne sont pas tous des *patois*, et auxquels il n'a souvent manqué qu'une occasion pour devenir une langue belle, large de souffle, élégante, imagée, harmonieuse.

Le lecteur nous pardonnera certaines expressions... très expressives : nous en avons limité le nombre. Mais le Gascon n'aime pas les voies détournées pour exprimer la vérité proverbiale. Il va droit au but, frappant d'estoc et de taille, faisant flèche de tout bois. Sa finesse vit d'images réelles et non d'abstractions plus ou moins savantes ou délicates. Ne pas lui conserver son allure eut été trahir le génie même de la langue. Tout ce que pourront dire les délicats et les raffinés, c'est que nos ancêtres avaient un rude bon sens et un bon sens un peu rude.

Nous aurions pu donner plus d'étendue à notre travail : la matière est loin de faire défaut et les variantes existent à l'indéfini. Pour les divers travaux de la terre, les saisons, les récoltes, le temps, le jeu, la chasse, etc., nos ancêtres avaient condensé en formules lapidaires et heureuses les sagaces observations d'une longue et fructueuse expérience. Mais il faut savoir se borner. Nos Gascons décocheraient peut-être à notre livre le trait mordant de *Cante de l'Anuyè* ou *Chanson de l'ennui* ; car le Gascon, vif et pétulant, ne redoute rien tant que l'ennui. Assurément le lecteur Gascon nous saura gré de n'avoir pas épuisé le sujet, et de lui avoir ainsi évité la fatigue d'une trop longue lecture qu'il se fera un plaisir de compléter lui-même, grâce aux souvenirs ancestraux qui chantent encore dans la mémoire de tous les terriens des Pyrénées à la Garonne. Il se réjouira en même temps de voir que sa langue, aujourd'hui si négligée, si dédaignée, démontre combien ses ancêtres avaient d'esprit d'observation, de finesse native, de gaité satirique, en un mot de Génie Gascon.







# LE MARIAGE ET LA FAMILLE EN GASCOGNE

D'APRÈS LES PROVERBES ET LES CHANSONS

---

PREMIÈRE PARTIE

---

## AVANT LE MARIAGE

---

CHAPITRE PREMIER

---

**Le Mariage - N'avoir que des filles - Toilette et danse - Dois-je  
me marier - Ma filhe, bos un pa d'esclops ? - On trouve  
toujours un parti.**

---

**L**E Mariage est l'institution la plus répandue dans le monde. Source et force des familles et de l'humanité, il a traversé les temps et les siècles, survivant aux ruines des nationalités, et tout peuple introduit en lui-même une cause morbide, qui l'affaiblira fatalement, en introduisant dans ses lois le divorce, vrai dissolvant de la famille, et, par là même, de la tradition, de la nationalité et de la société.

Source de la famille et de la société, le mariage présente encore la meilleure digue contre la foule des passions. *Melius est nubere quam uri*, disait Saint Paul.

L'expérience gasconne, moins cultivée, mais non moins observatrice que celle de Saint Paul, dit avec une image qui sent le terroir :

*Maride l'Adou, que s'estera.*

Mariez l'Adour et l'Adour cessera ses débordements.

Pour ne pas rester en retard, le Béarn en dit autant de ses Gaves impétueux et bruyants.

*Maride lou Gabe e que s'estera.*

Mariez le Gave et il arrêtera ses débordements.

Tant il est vrai que le mariage est une digue plus puissante que les passions qu'elle régleme, qu'elle endigue, qu'elle canalise et qu'elle tourne au bien des individus et de la société.

*L'omi qu'èy de hoc, la hemne d'estoupe e lou diable que bouhe.*

L'homme est de feu, la femme d'étope et le diable souffle.

*Nou déchis l'estoupe près dous tisons*

*Ne las gouyates près dous garçons.*

Ne laisse ni l'étope près du feu, ni les jeunes filles près des jeunes gens.

*Ni les étoupes proches aux tisons,*

*Ni moins les filles près des barons.*

disait Gabriel Meurier au XVI<sup>e</sup> siècle.

\* \* \*

En Gascogne, le droit d'aînesse faisait des victimes, comme dans la France entière, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'aîné devait faire souche et continuer le nom : les cadets et cadettes s'effaçaient devant lui, et, volontiers, sacrifiaient leur goût pour le mariage afin de lui assurer le patrimoine.

Ces mœurs ont en grande partie persisté pendant le XIX<sup>e</sup> siècle. Que d'oncles et de tantes à petit ou grand héritage, anges gardiens matériels de la famille gasconne, se contentant d'être parrains ou marraines et renonçant aux joies d'une union légitime ! Ces oncles ou tantes restaient dans la maison, mi-partie de la famille, mi-partie de la domesticité : de la domesticité ils accomplissaient presque la tâche sans en avoir les onéreuses obligations sociales. On en trouvait

dans la bourgeoisie, chez le propriétaire, chez l'ouvrier et jusque chez le métayer, qui avait ses traditions familiales, terriennes et séculaires aussi bien que le propriétaire et le seigneur.

Dans les familles seigneuriales et bourgeoises, un fils pour le moins devait entrer dans l'état ecclésiastique ou militaire, une ou plusieurs filles dans la vie religieuse. Les moulins assuraient un bon revenu : en tous cas, ils assuraient un revenu en grains et farine qui mettaient du pain sur la planche.

De là, le proverbe :

*Lou qui a moulin e caperan,  
Jamé ne manquera de pan.*

Celui qui a moulin et curé ne manquera jamais de pain.

Les pays de montagne, Bigorre ou Béarn, peu fertiles en céréales, fournissaient des instituteurs à la Gascogne toute entière.

*A la mountagne, lou qui a dues crabes, que hè un caperan ou un reyen.*

Dans les pays montagnaux, celui qui possède deux chèvres est assez riche pour faire un curé ou un instituteur.

Voilà pour les garçons.

Il arrivait parfois qu'une jeune fille, après avoir manifesté l'intention d'entrer en religion, ne restait pas sourde aux charmes d'une voix qui promettait le bonheur en légitime mariage. Les parents et amis tranchaient aussitôt la question en lui disant :

*Que seras mounjesse de Sen Bernat  
Dab un mounje au coustat.*

Tu seras moinesse de St Benoit avec un moine à ton côté.

Ou encore :

*Que seras mounjesse de Sent Augustin :  
Dus caps s'ou medich couchin.*

Tu seras moinesse de Saint Augustin : deux têtes sur le même oreiller.

On ne saurait mieux dire que cette jeune fille doit se marier. Or, sachez que, en Gascogne, on marie plus facilement son garçon que sa fille.

*Maride lou bilh coan boulhis e la hilhe coan pousquis.*

Marie ton garçon quand tu le voudras et ta fille quand tu le pourras.

Qui dira les transes d'un père qui n'a que des filles et toujours des filles ?  
N'avoir que des filles qu'il faudra doter pour les marier,\* mais c'est la ruine  
d'une maison.

*Souneque pan frés à minja  
E goyates à marida,  
L'oustau nou pot que bacha.*

N'avoir que du pain frais à manger et des filles à marier, la maison ne peut que baisser.

Le pauvre homme qui n'a que des filles à marier perd son sommeil, son  
appétit et son goût pour le travail.

*Lou qui a goyates à marida  
Nou a reyle que de ha:*

Celui qui a des filles à marier est découragé de faire quelque chose.

Nogaro est proverbial sous ce rapport.

*Hilhos de Nougaro  
N'a pas qui-n bo,  
E lou qui-n a  
Sab pas que-n ha.*

Filles de Nogaro n'en a pas qui veut, et celui qui en a ne sait qu'en faire.

*A Nougaro,  
Lou de qui a coate goyates qu'é ho.*

A Nogaro, celui qui a quatre filles en devient fou.

Par dérision, car la dérision s'en mêle, on dit de celui qui n'a que des filles :

*Qu'a trabalbat à cop de destrau, de picasse.*

Il a travaillé à coups de hâche, de mauvaise hâche.

Cependant, un espoir reste à ce malheureux père qui n'a que des filles pour  
soutien de sa maison.

*S'abets coate gouyates à cade maysou,  
Estacat-les à cade cantou :  
Atau que hèn la maysous hortles !*

Si vous avez quatre filles par maison, attachez-les aux quatre coins ou cantons : ainsi fait-on les maisons prospères !

Pour bien comprendre ce proverbe, il est bon de savoir que le bois jouait le rôle de principal agent de construction dans les maisons de la vieille Gascogne dont les murs étaient un simple remplissage en torchis ou *paret*.

Si, par hasard, la cadette se marie avant l'aînée, on dit :

*En quère maysoun, que biren lou toupin de coude au hoec.*

Dans cette famille, on tourne la queue du pot au feu vers les tisons.

\* \* \*

La jeune fille qui devient nubile, et que l'on désire établir, doit être parée : de là, ces accès subits de toilette que la mère favorise en secret, et qui, aujourd'hui, déparent trop souvent les jeunes filles au lieu de les orner. La plupart du temps, la toilette dépasse la fortune, disproportion que nos ancêtres ignoraient.

*Hilhe lèse, plan parade.*

Fille laide, bien parée.

*Hilhe lèse, toelète hort.*

Fille laide, beaucoup de toilette.

Une autre raison qui pousse à la toilette pour faire valoir l'article, c'est-à-dire la jeune fille, est l'absence de dot :

*Petite bousse, grand chapèu.*

Bourse petite, grand chapeau.

Ce proverbe trompe rarement, même pour la situation de fortune des familles en général.

La toilette, même criarde, ne suffit pas ; la jeune fille doit fréquenter quelque peu le bal public, malgré les dangers qu'il peut offrir à l'aller, et surtout au retour qui se fait à l'heure de l'Angelus, et qui a pour complices les ombres naissantes, ou fortement accentuées, de la nuit.

*Gouyate qui ne danse pas  
Ne-s maride pas.*

Jeune fille qui ne danse pas ne trouve pas parti de mariage.

Généralement c'est le contraire. Les jeunes filles de Gascogne qui vivent en famille, comme des violettes modestes, ont un parfum plus apprécié que celui des jeunes filles qui dissipent le parfum de leur jeunesse à travers les amusements bruyants et dangereux, ce qui faisait dire, à un vieux et sagace curé du Gers, cette parole profondément discrète, quoique des plus révélatrices, à propos des jeunes filles uniquement préoccupées de courir les bals de fêtes, de marchés ou de carnaval :

*Que parten agnières e que se-n tournen aoulhes.*

Elles partent agnelles et elles reviennent brebis.

Le proverbe plus brutal dit, sans vergogne :

*Parti sentourete  
Tourna se-n putete.*

Partir en petite sainte et revenir en fille de mœurs légères.

N'importe ! L'usage tyrannique est en vigueur, et beaucoup de parents, surtout dans certaines contrées de la Grande Lande, se croient obligés de porter le dîner à leurs filles qui dansent au village, ce qui est un abus criant et une déchéance maternelle.

D'ailleurs le résultat n'est pas en faveur des danseuses :

*Gouyate qui megne la danse  
Un cop maridade qu'a la coudre danse.*

Jeune fille qui se plait à danser, une fois mariée, a la contredanse.

Ou, suivant une autre expression :

*Lou biuloun que-s pague.  
On paye le violon.*

Les jeunes gens perdent leur temps à danser, s'il faut en croire la sagesse gasconne :

*Gouyat qui danse  
D'arrè n'abanse ;  
Que s'use lous souliès,  
Pratique ent'ous courdouniès.*

Jeune homme qui danse n'avance à rien : il use ses souliers pour le profit du cordonnier.

\* \* \*

Dois-je me marier ? Quelle est l'âme sensible qui ne s'est posé cette question en pleine floraison de ses jeunes ans ? Tout le monde a la vocation du mariage, à moins qu'une vocation spéciale — plus fréquente autrefois qu'aujourd'hui, il faut l'avouer, parce que la vie familiale et religieuse était plus intense et plus appréciée, — n'appelle les jeunes cœurs à la vie religieuse, dans laquelle une âme savoure à longs traits les suaves délicatesses de l'amour divin.

Le proverbe gascon dit :

*Ne j'a pas disapte chens sou, (1)  
Ne gouyalote chens amou.*

Il n'y a ni samedi sans soleil, ni jeune fille sans amour.

Le Marensin confirme ce pronostic de Béarn et de Chalosse.

*Quen le baste es chets flou  
Les gouyates soun chets amou.*

Lorsque la bruyère sera sans fleur, les jeunes filles seront sans amour.

La chanson s'en mêle, naïve et vraie parce qu'elle est l'émanation naturelle des sentiments du cœur humain. Les seize ou dix-huit ans sonnent : la mère voit sa jeune fille soucieuse, rêveuse. Que désire-t-elle ? Vers quelles aspirations


---

(1) Tartas donne comme explication de cette fidélité d'un rayon de soleil à chaque samedi que, ce jour-là, « la Sente Bierye que ba coununia », la Sainte Vierge communie. On sait que le samedi est jour consacré à la Sainte-Vierge.

l'emporte son jeune cœur ? Est-ce vers la toilette ! Non, dit la chanson, c'est vers le mariage. Ecoutez ces paroles un peu frustes, mêlées de français, qui servaient de prétexte à la danse pour nos arrière-grand'mères.



## MA FILHE, BOS UN PA D'ESCLOPS ?



Ma filhe, bos un pa d'esclops ? Ma filhe bos un pa d'esclops  
- clops Nou, nou, ma mayre, nou, es-clops jou be-n ey bien  
prou. Counechets pas, lou tire lan-lire, lou tric-trac de la joene  
filhe. Cessez, mon berger ! N'es pas a-co so qu'à joum ca-lé.

Ma filhe, bos un pa d'esclops ? (bis)  
Nou, nou, ma mayre, nou,  
Esclops jou be-n ey bien prou.  
Counechets pas, lou tire-lanlire !  
Lou tric-trac de la joene filhe.  
Cessez, mon berger,  
N'és pas aco so qu'à jou-m calé.

Ma filhe, bos un *coutilloun* ? (bis).  
Nou, nou, ma mayre, nou,  
*Coutilhouns* jou be-n ey bien prou, etc. (1)

(1) Ma fille veux-tu une paire de *sabots* ? (bis) - Non, non, petite mère, non - des *sabots* j'en ai bien assez. - Vous ne connaissez pas, *tire-lanlire*, - le *tric-trac* de la jeune fille. - Cessez, mon berger - Ce n'est pas là ce qu'il me fallait.  
Ma fille, veux-tu un *cotillon* ? etc.



Ma filhe, bos un *debantau* ? (bis) etc.

—

Ma filhe, bos un pa de *brassières* ? (bis) etc.

—

Ma filhe, bos un *sarre-cap* ? (bis) etc.

—

Ma filhe bos un bèt *gouyat* ? (bis)

Oui, oui, ma mayre, oui,

Qu'es bien aco so que jou bouli.

Counechets plan, lou tire-lanlire !

Lou tric-trac de la joene filhe.

Venez, mon berger,

Qu'és bien aco so qu'àjou-m calé. (1)

On retrouve cette *bourrée* jusqu'en Auvergne, où le style change d'harmonie ainsi qu'on le comprend. Voici la constatation auvergnate, telle qu'on nous l'a transmise de troisième ou quatrième main.

Ma filhe, bos u *moucadou* ?

Mamayre, nou.

Ma sante mayre que jou éc

Compren pas lou trique-troque-traque,

Compren pas lou mal de la gouyate,

Compren pas lou rebiroulec, (bis)

Compren pas lou mal que jou éc. (2)

L'énumération ne nous paraît pas aussi complète que dans la version gasconne, pour les objets de toilette destinés à ramener le calme et la joie dans

---

(1) Ma fille, veux-tu un *tablier* ? etc.

Ma fille, veux-tu des *brassières* ? etc.

Ma fille, veux-tu un *serre tête* ? etc.

Ma fille, veux-tu un beau *gars* ? - Oui, oui, petite mère, oui, - C'est bien là ce que je voulais. - Vous connaissez bien *tire-lanlire*, le *tric-trac* de la jeune fille. - Venez mon berger, - c'est bien là ce qu'il me fallait.

(2) Ma fille veux-tu un mouchoir ? - Ma mère, non. - Ma sainte mère que j'ai - ne comprend pas le *trique-troque-traque*, - Ne comprends pas le mal de la jeune fille, - Ne comprend pas le *rebiroulec*, (bis) - Ne comprend pas le mal que j'ai.

le cœur de la jeune fille. Il y a cependant lou *coutilhou*, le cotillon, et presque aussitôt après le couplet final :

Ma filhe, bos u gouyatou ? (1)

L'acceptation est aussi enthousiaste que dans la version gasconne. C'est la nature prise sur le fait, et toujours la même sous toutes les latitudes et longitudes.

\* \* \*

Le proverbe dit :

*D'oun ne j'a pas amou  
Ne j'a pas sou.*

Où il n'y a pas d'amour, le soleil manque.

En vertu de ce proverbe, pour ensoleiller sa vie, on déclare que l'on veut se marier. Le mot est lâché, mais la chose semble plutôt difficile.

*Marida-s, qu'é lèu dit, n'éy pas ta lèu heyt.*

Se marier, c'est vite dit, mais non aussi vite fait.

Si vous insistez, on vous explique ainsi la pensée :

*Enta-s marida, cau esta dus.*

Pour se marier, il faut être deux.

Et le second manque souvent. Souvent, le second c'est le porte-monnaie. Aussi, dit-on d'une jeune fille qui a la *maridère au cap*, c'est-à-dire qui n'a plus qu'une frénésie, celle de trouver un parti sortable ou non :

*Que sab qui bo, ne sap pas qui la bo.*

Elle sait qui elle veut, mais elle ne sait pas qui la veut.

---

(1) Ma fille, veux-tu un garçonnet ?

Si la jeune fille pousse la frénésie jusqu'au ridicule, on ajoute :

*Que s'amasséré dap un manche d'escoube arrebestit.*

Elle épouserait un manche à balai costumé.

Il est vrai que :

*Arrebestits un bastoun,*

*Que-b semblera un baroun.*

Attiffez un bâton, il aura l'apparence d'un baron.

En Béarn, on dit encore :

*Que-s marideré dap lou cagot de Gamachies.*

Elle épouserait le cagot de Gamachies.

Les cagots ont vécu longtemps en marge de la société, habitant des quartiers spéciaux, ayant porte et bénitier particuliers à l'église, voire même cimetière spécial, payant impôt particulier, et payés, pour leurs journées, à des tarifs spéciaux, ne se mariant qu'entre eux parce qu'une alliance avec eux était considérée comme un déshonneur. Mais le désir passionné fait trop souvent oublier la décence elle même.

\* \* \*

Toute vieille fille qui a coiffé Sainte Catherine, volontairement ou non, se fait un point d'honneur de rappeler, de temps à autre, qu'elle a trouvé plusieurs partis qu'elle n'a pas acceptés. Cette prétention, que la coquetterie féminine excuse, paraît justifiée par les proverbes suivants :

*Tout pè que trobe lou soun esclop.*

Chaque pied trouve son sabot.

*Cade esclop qu'a sa cansole.*

Chaque sabot à son empeigne.

Ou, d'une manière plus énergique :

*Nou y a peditchas*

*Qui ne trobi escloupitchas.*

Il n'y a point de pied contrefait qui ne trouve un sabot à sa convenance.

Ou encore, avec une image rustique :

*Chaque manchoulas  
Que trobe lou soun sarcoulas.*

Un vilain manche trouve toujours un vilain râteau.



## CHAPITRE II

---

**C'est le jeune homme qui doit chercher une épouse - Où ira la jeune fille ? - Sur qui doit-elle porter son choix ? - Sur qui le jeune homme doit-il porter son choix ?**

---

Il n'est pas rare que les souvenirs ou les liaisons d'enfance amènent l'idée de mariage. D'autres fois, c'est le coup de foudre à la suite d'une rencontre imprévue, souvent calculée, et le feu est déjà intense dans les deux cœurs lorsque les parents s'aperçoivent de l'inclination qui va unir deux âmes dans la vie. Enfin, des amis ou des parents provoquent la rencontre et donnent l'idée d'une union possible, à l'occasion de quelque fête ou de quelque mariage.

Dès que l'inclination se dessine, on commence par se fréquenter. D'ordinaire c'est le jeune homme qui ouvre les hostilités, et, naturellement, on se dit des fadaïses, on se soumet à des corvées ridicules, on perd du temps à des riens.

*Lou qui amourouseje  
Que pegueje.*

Celui qui fait l'amour agit en sot.

Mais, on aime ces riens, on les recommence, on les multiplie. Le jeune homme est appelé *lou galan* et doit se présenter en une certaine tenue spécialement avec une cravate rouge. La jeune fille courtisée est la *mestresse*.

D'après la sagesse gasconne, l'initiative doit venir du jeune homme pour que l'affection dans l'union conjugale soit vraie et de longue durée.

*L'amou, enta que sie fino,  
Cau pas que bengo de la garino.*

Pour qu'il soit fin (bon), l'amour ne doit pas venir de la poule.

C'est le jeune homme qui doit se déplacer, chercher, faire toutes démarches pour se créer un foyer.

*Qui bo moulhè  
Hasco trouta lou pè.*

Qui veut prendre femme doit faire trotter son pied.

Est-il défendu à la jeune fille d'aspirer à de justes noces ? Loin de là ; mais son rôle est d'attirer son attention par son adresse et sa vaillance à soigner le linge et l'intérieur d'une maison. Qu'elle soit laborieuse.

*Qui bo marit  
Hasco trouta lou dit.*

Qui veut prendre un mari doit faire trotter son doigt.

\* \* \*

Supposons que tout va bien, ce qui est un cas assez fréquent, et que le projet auquel on sourit aboutisse. Où ira la jeune fille ? Mystère ! Le plus souvent, elle quitte le toit paternel, laissant au foyer tout un essaim de caresses familiales dont le bourdonnement lointain sera un doux souvenir pour son cœur d'épouse ou de mère. A la vesprée du jour des noces, on l'accompagnera, avec force larmes et sanglots, jusqu'à la maison fleurie de l'époux en disant à ce dernier, dans un chant traditionnel :

*Aqui que l'as, tan la boulès !  
Ne-n hesis pas estroulhe-pès.*

La voilà, celle que tu désirais tant ! Ne la fais pas servir d'essuie-pieds.

Quitter la maison paternelle déchire sans doute le cœur. Mais lorsque une affection sincère assure au loin une vie heureuse, le proverbe conseille de se résigner et de partir plutôt que de s'exposer à des regrets tardifs :

*Que bau mey canta louy que ploura près.*

Mieux vaut chanter loin que pleurer près.

La jeune fille à la recherche d'un parti est comme le prêtre à la recherche des âmes.

*La gouyate et lou caperan  
Ne saben pas oun minjeran lou pan.*

La jeune fille et le curé ne savent pas où ils mangeront leur pain.

Une comparaison champêtre, et bien gasconne, dit aussi :

*Las gouyates e las sibades  
Coun Diu at bo se-n ban semiades.*

Les jeunes filles et l'avoine se sèment à la volonté de Dieu.

De son côté, le Marensin constate :

*Maridadye e batiou  
Que ban oun lou boum Diu at bou.*

On se marie et on nait où le bon Dieu le veut.

\* \* \*

Sur qui la jeune fille doit-elle porter son choix ? Certainement sur un jeune homme qui lui plait, mais qui appartienne à une maison où il y aura : *Pan e bin e carn*, du pain, du vin et de la viande, c'est-à-dire abondance ou bien-être.

Le proverbe est formel :

*Pan e bin e carn  
Bère bite de Béarn.*

Pain, vin et viande, bonne vie de Béarn.

Aussi, les parents de la jeune fille vont-ils un beau jour rendre visite aux parents de l'aspirant. Voient-ils trois ou quatre meules de paille, appelées *Palhès* ou *Burguès*, imitant des ruches d'abeilles gigantesques, sur le devant ou sur le côté de la maison visitée ? On est édifié sur la valeur matérielle, et même morale, de la famille.

*Qu'an arrats au soulè.*

Ils ont des rats au grenier,

dit-on avec satisfaction. S'il y a des rats, c'est qu'il y a force grains ; donc on est laborieux et le pain ne manque pas sur la planche. La plus grande injure

que l'on puisse faire à un prétentieux, qui veut donner son avis sur tout, et en tout, sans en avoir le droit, c'est de dire de lui :

*N'a pas nat arrat au soulè e que bo ha la ley aus auts.*

Il n'a pas des rats dans son grenier et il veut faire la loi aux autres,  
c'est-à-dire il n'a ni sou ni maille, et il prétend en remontrer aux autres.  
Pauvreté est un trousseau plutôt maigre dans un apport de mariage.

*Lou pan que-s torre au hourn dou praube.*

Le pain gèle dans le four du pauvre.

Quel triste avenir pour entrer en ménage !

En revanche :

*D'oun j'a boun grè*

*Que j'a boun larè.*

Bon grenier, bon foyer.

*Lou qui a carn e pan*

*Pot atende lou lendouman.*

Qui a viande et pain peut attendre le lendemain.

Ce qui aiment le jeu, la pêche, les procès ne sont pas un bon parti pour une jeune fille sérieuse et de bonne maison.

Oyez plutôt :

*Jougayre,*

*Pescayre,*

*Cassayre,*

*Pleytejayre,*

*Tout aco nou bau oayre.*

Joueur, pêcheur, chasseur, plaideur, tout cela n'a guère de valeur.

*Cassayre de cardis e pescayre de ligno, quand les auts soupon, éres que diinon.*

Chasseur de chardonnerets et pêcheur à la ligne dinent lorsque les autres soupent.

*N'ats jamé bis pescayre ou cassayre croumpa-s ue bigne.*

On n'a jamais vu pêcheur ou chasseur acheter un vignoble.

*Pescayre, jougayre, cassayre, très fénians.*

Pêcheur, joueur, chasseur, trois fénéants.



*Cassayre ou pescayre de ligne  
Ne s'an jamé croumpat ne cam, ne bigne.*

Chasseur ou pêcheur n'ont jamais acheté ni champ, ni vigne.

*Las cartes et lou tambourin  
Ne hèn pas bouri lou toupin.*

Les cartes et le tambourin ne font pas bouillir le pot au feu.

L'ivrogne vient compléter cette collection de gens ruinant une maison plutôt qu'ils ne la font.

*Cassayre,  
Pescayre,  
Bebedou,  
Jougedou,  
N'an jamé heyt boune maysou.*

Chasseur, pêcheur, joueur et buveur n'ont jamais fait une bonne maison.

*Dap un briac  
Sounque patac.*

Avec un ivrogne on ne reçoit que des coups.

*De trop bebe n'an pas de que minja.*

De trop boire, on finit par n'avoir pas même plus de quoi manger.

Ces proverbes lumineux n'éclairent pas toujours la mentalité des jeunes filles éprises du désir du mariage. Les qualités morales sont malheureusement moins recherchées que les avantages matériels : sur ce point, comme sur bien d'autres, l'amour est aveugle. Le prétendu est-il un ivrogne ? La jeune fille elle-même répondra trop souvent : « Cela n'est rien ; il n'aura qu'à dormir et cuver son vin. » On aura beau lui dire :

*Gouyat truque taulè  
Que tire lou pan dou soulè.*

Jeune homme pilier de cabaret enlève le pain au grenier.

*Omi gaspè  
Que-s minje lou blat s'ou pè.*

Homme qui s'adonne au vin mange son blé sur pied.

Rien n'y fait. Elle portera l'illusion jusqu'à dire qu'elle le convertira et le ramènera à de meilleurs sentiments : ce qui est rare, hélas ! même d'après le proverbe français : « Qui a bu boira ». Chose remarquable :

*Un briac que-s maride mey lèu que nou pas lous auts.*

Un ivrogne trouve à se marier plus vite qu'un autre.

ce qui justifie pleinement le proverbe.

*L'amou e la goutte*

*Ne saben pas oun se boutè.*

On ne sait où nichent l'amour et la goutte.

\* \* \*

On fait aussi malheureusement peu d'attention aux tares physiologiques : mal caduc, encore assez fréquent ; pélagre très fréquente autrefois ; maladies de poitrine souvent héréditaires ; maladies nerveuses portant à la folie, tout cela n'est rien. Marier sa fille est tout, et les heureux parents de s'écrier avec un épanouissement superbe :

*Adare que l'am tirade dous camins e dou dise dou mounde.*

Maintenant, la voilà casée et enlevée à toute critique.

Car, ne l'oubliez pas, en Gascogne :

*Betèt e gouyate à magna*

*Que soun de mechan bestia.*

Veaux et jeune fille à conduire sont de mauvaises bêtes.

Ou encore, en augmentant la collection :

*Gouyates, auques, porcs e betets a magna*

*Mechan bestia.*

Jeunes filles, oies, cochons et veaux à conduire, vilaines bêtes !

Il y a une autre raison morale :

*Que bau mey esta mau maridade*

*Que nou pas bielhe ceticade.*

Il vaut mieux être mal mariée que vieille critiquée.

Et les malins d'ajouter :

*Y encoère lou mielhe dous dus ne bau pas arré.*

Et la meilleure de ces deux situations ne vaut rien.

\* \* \*

La jeune fille de Gascogne voudrait certainement toujours épouser un bel homme. Il n'est pas rare de la voir refuser la main du prétendant sous ce prétexte :

*N'ou bouy pas, qu'éy trop lè.*

Je ne le veux pas, il est trop vilain.

A cela, la sagesse gasconne répond doucement et victorieusement :

*Que j'a de beroys lès.*

Il y a de jolis vilains.

*Se tous èren beroys, nou j'aberé nat lè.*

Si tous étaient jolis, il n'y aurait aucun vilain.

*Lous lès que hèn lous beroys,*

Les vilains font les jolis.

*Que-n cau de tous enta ha un mounde.*

Il en faut de tous pour faire un monde.

Sans doute, ces raisons de haute philosophie sociale sont de nature à calmer les appréhensions matrimoniales des jeunes filles dont le prétendant n'est pas un Adonis ; cela est d'autant plus possible que chaque femme semble avoir une façon personnelle d'apprécier la beauté masculine. Et puis, un autre proverbe ne dit-il pas :

*Un arbre, per ta lè qui sie, que tire eslous au printemps,*

Un arbre, quelque vilain soit-il, fleurit au printemps,

ce qui ouvre des horizons merveilleux et infinis sur la sentimentalité de la jeune fille dont l'esprit et le cœur ne rêvent que fleurs et printemps éternel ?

Ajouterai-je qu'un jour j'ai entendu une vieille fille de soixante-six ans, — qui avait trouvé plusieurs partis dont elle n'avait pas voulu, — déclarer qu'il n'y avait pas d'homme réellement vilain ?

Mais l'argument décisif, péremptoire, auquel aucune aspirante à l'hyménée ne résiste, si elle a une once de bon sens, est le suivant :

*Que bau mey canta dap un lè que nou pas ploura dab un béroy,*

Il vaut mieux chanter avec un laid que pleurer avec un joli,

axiome rafraichissant comme une douce rosée sur les aspirations ardentes de la jeune fille, à qui l'on dit en dernier ressort :

*Que cau prene so qui troben,*

Il faut prendre qui l'on trouve,

ce qui arrive plus souvent qu'on ne pense.

\* \* \*

De son côté, le jeune homme rêve d'une épouse idéale. Quelles qualités aura sa Dulcinée ? La beauté ? Qu'il y prenne garde.

*Bère hemne e flou de may,*

*Ay ! ay !*

Belle femme et fleur de mai, hélas ! hélas !

*Lou beroy ne dure pas.*

Le joli n'a qu'un temps.

*Lou beroy qu'é coum lou trot de l'asou, que dure tan qui pot.*

La beauté est comme le trot de l'âne qui dure ce qu'il peut durer.

*Lou beroy ne hè pas bibe.*

On ne vit pas de la beauté.

*Lou beroy n'a pas jamé heyt bibe digun,*

La beauté n'a jamais servi de mets à personne.

*La beutat ne ne se-n minje, ne ne se-n béut.*

La beauté, on n'en mange ni on n'en boit.

*So qui disen bëutat qu'ayme mey la luts de la candèle que la dou soui.*

Ce que l'on appelle beauté aime plus la lumière de la chandelle que celle du soleil.

Ce qui est le proverbe français : *Au flambeau tout est beau*, ou encore en gascon :

*A luts de candèle,  
Lou capit que parech sède.*

A la lumière du flambeau, l'étoupe paraît être de la soie.

*A luts de candèle  
La crabe que parech damisèle.*

Au flambeau, la chèvre semble être une demoiselle.

Un proverbe du Gers dit avec bon sens :

*Henno e telo  
At croumpés pas à la candélo.*

Femme et drap, ne les achetez pas à la chandelle.

*Gouyate beroye  
N'ayme pas la broye.*

La fille trop jolie n'aime pas la soupe de pain de maïs.

Pour le paysan de Gascogne, plus laboureur que rentier,

*La gouyate beroje qu'é la qui se-n bo gagna, la qui bo trabalha.*

La fille jolie est celle qui veut gagner son pain, celle qui aime le travail.

Il laisse au bourgeois celle qui répond au proverbe suivant :

*Man blanque e dit loun  
Hilhe de boune maysoun.*

Main blanche et doigt long, fille de grande maison.

Beauté et bon vin causent des soucis, dit le proverbe gascon. On n'en dort pas et l'on est sur pied de bon matin.

*Beutat de henno e de boun bin  
Bous hèn leua matin.*

Beauté de femme et bon vin vous font lever matin.

Plus expressif encore le proverbe suivant, qui dit à merveille les inconvénients de la beauté sans qualités morales :

*Esclop lusen n'èy pas tousten lou qui mielhe cause.*

Sabot qui brille n'est pas toujours celui qui chausse le mieux.

Qu'il dédaigne aussi la jeune fille freluquette, genre libellule, uniquement occupée à sa toilette, qui passe son temps à s'atiffer comme cette précieuse française dont on a dit : « la femme est un être qui s'habille, babille et se déshabille. »

*Gouyate poumpouse,  
Hemme brasouse.*

Jeune fille atiffée, femme du coin du feu.

Ses enfants ne seront ni forts, ni aptes au travail :

*A baque poumpouse, betet merdous.*

A vache superbe, veau foireux.

Plus expressif encore le dicton de Bigorre :

*A baco poumpouso betet cagarrous.*

A vache opulente, veau foireux.

L'Armagnac ne le cède pas à sa voisine la Bigorre :

*A baco poumpouso betet escagarrat.*

A vache opulente, veau foireux.

Le mot est crû, mais combien vrai !

Qu'il délaisse la cancanière, qui va de porte en porte faire parade de son caquetage vain et inutile, sinon médisant.

*Henno courrièro  
Brigo menadjèro.*

Femme qui court çà et là n'est pas du tout une ménagère.

*Curiouso e courrièro  
Nado espèce de menadjèro.*

Femme curieuse et courrière n'est en rien une bonne ménagère.

Qu'il ne s'amourache pas non plus d'une jeune fille oisive, curieuse, qui passe tout son temps à regarder les allants et venants.

*Gouyate frinestère,  
Ne boy ne estère.*

Jeune fille toujours à la croisée n'est ni bois ni copeau.

*La qui boute toustem lou cap à la frineste  
Ne sera pas bet tems auneste.*

Celle qui regarde toujours par la fenêtre ne restera pas longtemps honnête.

*Henno au frinestoun,  
Terro au ras dou poun,  
Bigno s'ou camin,  
An pas boune fin.*

Femme à la fenêtre, terre près d'un pont, vigne sur le chemin, n'ont pas bonne fin.

*Gouyate frinestère  
Ne hera pas ue bonne menadjère.*

Jeune fille trop occupée à regarder par la fenêtre ne sera pas bonne ménagère.

La jeune fille, qui sera bonne femme de ménage, saura coudre et entretenir le linge de la maison.

*L'agulhe e lou ditau  
Qu'apedassen l'oustau.*

L'aiguille et le dé rapiècent la maison.

*Yan tire-lire lou pè de l'ausèt,  
Toute fumèle qui porte coutèt,  
Coutèt, cisèu, agulhe e didau,  
Qu'ès ue fumèle munide coum cau.*

Jean tire-lire le pied de l'oiseau, - toute femme qui apporte couteau, - couteau, ciseau, aiguille et dé - est une femme munie d'un appareil suffisant.

Elle sera experte en l'art du jardinage :

*Que saben au casau  
La daune so que bau.*

On connaît au jardin ce que vaut la maîtresse de maison.

Elle y joindra l'art culinaire : plus elle cumulera sur ce point, plus elle sera bonne maîtresse de maison.

*Ou cout dou boec e ou casau  
Que counnechen la daune de l'oustau.*

C'est au coin du feu et au jardin que l'on connaît la maîtresse de maison.

Un bon avis donné par l'Armagnac viticole :

*De boun plan planto la bigno,  
De bouno may tiro la hilho.*

De bon plant plante la vigne. De bonne mère tire la fille.

Tout jeune homme sérieux, qui désire se choisir une épouse, jette les yeux sur une maison où la mère brille de toutes les vertus chrétiennes et domestiques : la fille, qui aura sucé les bons principes avec le lait maternel, ne pourra que rendre heureux l'homme auquel elle aura joyeusement associé sa destinée. Ainsi, pour planter une vigne nouvelle fait-on la sélection des plants.





### CHAPITRE III

---

#### **Pourparlers et fréquentations - Se marier dans le voisinage - Quand faut-il se marier ?**

---

Nous avons dit que, comme préliminaires, on doit se fréquenter. Les mariages par téléphone, dont l'Amérique est si fière, sont totalement inconnus ✓ en Gascogne. Nous avons cependant connu des époux, qui, par suite d'un insuccès dont on craignait le retentissement, ont baclé un second mariage en une seule conversation et l'ont réalisé incontinent. Le peuple dit de ces époux si vite conquérants :

*Qu'é partil troussa e liga.*

Faire la gerbe et la lier, c'est tout un pour lui.

Lorsqu'un époux court et abandonne successivement plusieurs projets de mariage, on dit de lui :

*Ne bride pas tout cop qui sère.*

Il ne met pas la bride chaque fois qu'il met la selle.

Projeter n'est pas exécuter, pour le mariage moins encore que pour toute autre affaire.

Généralement, les projets de mariage traînent en longueur. Il faut que les jeunes gens se disent discrètement l'un à l'autre les sentiments intimes de leurs âmes et leurs secrets désirs. Qui saura dire le nombre de mariages assortis et heureux qu'une trop grande discrétion n'a jamais fait exister ?

*A bouque barrade mousque nou y entre.*

A bouche fermée mouche n'entre pas.

*Manque de parla  
Que mourechen abescops chens se counfessa.*

Ne pas parler expose les gens à mourir sans se confesser.

Une manière à tournure orientale, mais exactement gasconne, veut que les jeunes gens épris l'un de l'autre se lancent des tisons enflammés lorsque, les soirs d'hiver, on cause auprès du feu. Naturellement, c'est le jeune homme qui commence. Ce langage symbolique est souvent compris. La jeune fille visée y répond, et les parents constatent le commencement des hostilités faites à leur bourse, pour le prochain établissement de leur fille.

*Lou qui tisouqueje  
Qu'amourouseje.*

Celui qui remue les tisons est amoureux.

*Hoec e amou  
Que-s counbienen prou.*

Coin du feu et amour marchent facilement de front.

Cette manière de procéder n'a rien que de gracieux et les parents sont dûment avertis à l'avance. Un langage symbolique et imagé est préférable aux paroles plus ou moins inconsidérées que pourraient prononcer le jeune homme ou la jeune fille. On a vu des mariages abandonnés à cause de propos tenus par l'un ou par l'autre des deux prétendants.

*Qu'escots de trop grata,  
Qu'escots de trop parla.*

Trop gratter cuit, trop parler nuit.

Un prétendant ne doit pas se vanter outre mesure. La jeune fille et ses parents, qui s'estiment pour le moins autant que lui, le congédieraient en disant poétiquement :

*Nou y a qu'èt e lous ausèts enta bebe sus la hoelhe.*

Il n'y a que lui et les oiseaux pour boire la rosée sur les feuilles.

Ou plus humoristiquement :

*A soue case, lous betets qu'ou betèren.*

Chez lui les veaux vèlent.

C'est le jeune homme qui se déplace pour parler la jeune fille, *parla la gouyate*, dès que les pourparlers sont autorisés. Courtiser sa prétendue s'appelle *ha l'amou*, faire l'amour, et aussi : *ha brase*, faire de la cendre.

Voici un dialogue proverbial dans le genre de ceux qui sont parfois tenus sur la matière, en pays de Gascogne :

*Adichat Graciane ! — Adichat, Miqueli !*  
— *Souy bienut dinc'assi*  
*Per bede se-b boulet marida dap you*  
*Et you dap bous.*  
— *Escusats, Miqueli,*  
*Ne-b pouch pas respoune de die.*  
*Que bouy ha-n part aus mens parens*  
*Que-b at direy en loc e tems.*  
— *Escoutats, Graciane, ne bouy pas esta amusat*  
*Ne trufandeyat.*  
*Que bouy sabé à l'ue part ou à l'aute :*  
*Se n'èt pas bous que sera gn'aute. (1)*

Bonjour Graciane ! - Bonjour Michelin ! - Je suis venu pour voir si vous voulez vous marier avec moi et moi avec vous. - Excusez, Michelin, je ne puis vous répondre aujourd'hui. Je veux en parler à mes parents et vous ferai réponse en temps et lieu. - Ecoutez, Graciane, je ne veux ni qu'on traîne en longueur ni qu'on se moque de moi. D'une manière ou d'une autre, je veux le savoir : si ce n'est vous qui consentez, ce sera une autre.

On voit que, pour la circonstance, la galanterie gasconne n'a rien emprunté à la galanterie française. Tous ne procèdent pas d'aussi brutale façon. On y met volontiers des formes, de la politique. Le projet se noue, se dénoue, se renoue ; c'est sur un chemin d'épines que l'on marche vers la réalisation tant espérée. Que cela n'étonne pas :

*Yessin lous brocs prumè que las eslous.*

L'épine pousse avant la fleur.

\* \* \*

Où choisir la préférée de son cœur ? Autant que possible dans le voisinage.

---

(1) V. Foix, *La Poésie Populaire Landaise*.

*Las hemnes e lous melouns ne-s counechen pas de louy aban.*

Les femmes et les melons, on ne les connaît pas de loin.

*N'è pas coumode de counèche las hemnes e lous melouns.*

Il n'est pas facile de connaître les bonnes femmes et les bons melons.

*Uo bouno henno e un boun meloun*

*Ne-n y a pas à foison.*

Bonne femme et bon melon

On n'en trouve pas à foison.

Les denrées de bonne qualité sont plutôt rares dans le genre des cucurbitacées et dans le genre féminin, au dire des proverbes gascons, tous d'accord sur ce point.

*Femme et melon*

*A peine les coignoist-on,*

disait un poète du XVI<sup>e</sup> siècle. Ces proverbes se corsent du suivant :

*Cau counèche prumè d'ayma.*

Il faut connaître avant d'aimer.

Alors on s'apprécie, on s'estime, on a toute chance de savoir ce que l'on fait, on a de sérieuses garanties pour un bon avenir et on évite les chances hasardeuses d'un tirage au sort, système définitif du Bernadon d'Isidore Salles, et du proverbe souvent répété :

*Lou qui-s maride que tire au sort.*

Se marier, c'est tirer au sort.

Ce tirage au sort semble être surtout celui de l'époux, puisque la sagesse gasconne affirme que la femme est un mystère aussi profond que les abîmes de la mer.

*Hemne ou ma*

*Saben pas so qu'a.*

On ne sait ce que tiennent ni la femme, ni la mer.

*La hemne qu'è coum la castagne,*

*Bère dehore e debens la magagne.*

La femme est comme la châtaigne, brillante en dehors, mais en dedans le défaut.

*Il n'est femme, cheval ne vache  
Qui n'ait toujours quelque tâche.*

dit le même poète observateur du XVI<sup>e</sup> siècle.

Les Gersois affirment :

*Henno, chibau e mounstro  
Plan urous qui s'y rencountro.*

Pour femme, cheval et montre, très heureux qui rencontre bien.

Se marier loin prouve qu'on n'est pas apprécié dans le rayon de son voisinage, rayon plus ou moins étendu suivant la classe sociale à laquelle on appartient. On s'expose à des déboires, si soi-même on n'apporte pas de déboires là où l'on est agréé.

*Lou qui louy ba maridat  
Ou que troumpe ou qu'ey troumpat.*

Celui qui se marie au loin trompe ou est trompé.

*Lou qui loeg-n e-s ba casa  
Troumpe hara  
Ou troumpat que sera.*

Celui qui va se caser au loin trompera ou sera trompé.

*Lou qui lugn e-s ba marida  
Ou troumpa que ba  
Ou troumpat que sera.*

Celui qui se marie au loin ou va se tromper, ou sera trompé.

Chaque dialecte gascon affirme cette vérité indiscutable en termes à peu près identiques. Savez-vous ce que l'on dit d'un jeune homme qui va frapper au loin pour trouver une fiancée ?

*Se j'a de bouns cans, que j'a de bouns os.*

S'il y a de bons chiens, il a de bons os.

L'aspirant est comme ces mauvais chiens à qui l'on ne donne pas les bons reliefs.

*Lou qui-s ba marida louy  
Qu'at hè de besouy.*

Celui qui va se marier au loin le fait par nécessité.

Aste et Béon, en Béarn, donnent l'exemple de la fidélité au terroir.

*Aste e Bèou  
Que-s mariden à lou.*

Aste et BÉON se marient chez eux.

De l'époux qui reste à la maison, on dit :

*Qu'ou mariden dehens, ou à case.*  
On le marie dedans ou à la maison.

De celui qui se marie hors de la maison paternelle, on dit :

*Qu'ou mariden debore.*  
On le marie dehors.

Une bonne précaution est de s'assurer un gîte avant d'épouser, parce que le mariage ne met pas à l'abri des intempéries des saisons, ni même des intempéries familiales.

*'Prumè d'espousa  
Ayis oustau oun damoura.*

Avant d'épouser aie une maison où loger.

Que l'on ne puisse dire de vous :

*N'a pas soumque lous camins enta courre e lous oelhs enta ploura.*

Il n'a que les chemins pour courir et les yeux pour pleurer.

Ne pas s'assurer un gîte suffisant serait le comble de l'imprévoyance et l'augure d'une vie malheureuse.

\* \* \*

Quand faut-il se marier ? Quand on en trouve l'occasion. Si on la laisse échapper, on risque de ne pas la retrouver de longtemps.

*Lou qui refuse  
Que muse.*

Celui qui refuse finit par faire la moue.

*Lou qui ne-s maride pas coan pot ne-s maride pas coan bo.*

Celui qui ne se marie pas lorsqu'il le peut ne se marie pas lorsqu'il le veut.

On est d'ailleurs libre de convoler en justes noces ou de rester célibataire. En cela le Frèche, commune du canton de Villeneuve-de-Marsan, dans les Landes, donne un exemple proverbial.

*Au Rèche,  
Lou qui ne bo pas marida-s qu'at dèche.*

Au Frèche, celui qui ne veut pas se marier le laisse.

A Bostens, canton de Mont-de-Marsan, la joie préside au jour des noces.

*A Boustens,  
Coan se mariden que soun countens.*

A Bostens, lorsqu'on se marie on est dans la joie.

Joie qui ne dure pas toujours longtemps, même dans cette heureuse localité.

*A Boustens,  
Que gn'a mey de maridats que de countens.*

A Bostens, il y a plus de gens mariés que de gens contents de l'être.

En Gascogne, on se marie beaucoup pendant l'époque du Carnaval.

*Carnabal qu'ès arribat :  
Lou joen omi maridat,*

Carnaval est arrivé et le jeune homme est marié.

Beaucoup de mariages se solennisent aussi vers Sainte Catherine, c'est-à-dire en Octobre-Novembre.

Coudures, canton de Saint-Sever, sert de proverbe pour cette date, témoin la chanson connue :

*Las glans se-n ban madures,  
Que las cau amassa.  
Goyates de Coudures  
Que las cau marida.*

Les glands sont mûrs, il faut les cueillir. Les jeunes filles de Coudures, il faut les marier

L'Eglise catholique a sagement réservé les temps de l'Avent et du Carême, qui sont des temps de mortification et de pénitence religieuse. Aussi, Mars tombant invariablement en carême, dit-on de ceux qui épousent à cette époque :

*Per Sen Jausep  
La pègue qu'espouse lou pec.*

A Saint Joseph, la sottte épouse le sot.

Il est vrai que l'on dit aussi :

*A Sente Cataline,  
Lou pec qu'espouse la peguine.*

A Sainte Catherine, le sot épouse la petite sottte.

Ou encore, ce qui revient au même :

*Per Sen Jausep,  
Qu'espouse lou ho e lou pec ;  
Per Sente Cataline,  
Qu'espouse lou pec et la peguine.*

A Saint Joseph, le fou et le sot épousent ; à Sainte Catherine, on voit le sot et la petite sottte se marier.

Tant il est vrai que les vieilles filles et les célibataires endurcis cherchent à se consoler, par la critique, de leurs insuccès matrimoniaux, à moins que l'expérience gasconne ne se ressente de celle de St Paul qui dit : « Celui qui marie sa fille, de crainte qu'elle ne tombe dans le scandale ou l'inconduite, fait bien. Celui qui ne la marie pas, parce qu'elle gardera une sainte virginité, fait mieux ».

La Gascogne et la Catalogne prônent une hygiène spéciale, celle de ne pas se marier et de ne pas user du mariage en mai et en juillet.

*En may e Julhet,  
Ne hemne ne caulet.*

En mai et juillet, ni femme, ni chou.

dit le Gascon.

*En Julhol,  
Ne hemo ne carcol.*

En juillet, ni femme, ni escargot.

dit le Catalan.

Nous n'apprécions pas la valeur morale ou hygiénique de ce proverbe : nous nous contentons de le signaler.





## CHAPITRE IV

### Mariages entre parents et de jeune à vieux - La Bielhe d'Aulourou, de Mourlaàs - La Vieille de Paris.

Eviter les mariages entre parents.

*Maridadje enter parens  
Courte bite et louns turmens.*

Mariage entre parents, vic courte et longs tourments.

Ces mariages, interdits par les canons de l'Eglise catholique, et aussi à un moindre degré, par la loi civile française, sont également condamnés par la science médicale. Ils sont le plus souvent inféconds ou ne produisent que des générations débiles ou rachitiques.

Evitez aussi le mariage entre vieux ou de vieux à jeune. Voici comment les apprécie la sagesse gasconne :

*Maridadye de yoens, maridadye de yoyes.  
Maridadye de bielh dab yoen, maridadye de coesnes.  
Maridadye de bielh dab bielh, maridadye de pecs.*

Mariage de jeunes, mariage de joies ; mariage de vieux avec jeune, mariage de pouilleux ; mariage de vieux avec vieux, mariage de sots.

Ou encore, d'après le Béarn :

*Maridadye de yoens qu'èy de Diu.  
Maridadye de bielh à bielhe qu'èy d'arrè.  
Maridadye de bielhe dab yoen qu'èy dou diable.*

Mariage de jeunes gens est de Dieu. Mariage entre vieux est de rien. Mariage de vieille avec jeune est du diable.

Comme preuve de ce dernier dicton, nous possédons plusieurs rondeaux significatifs à dénouement tragique et amusant.

## LA BIELHE D'AULOUREOU

The musical score is written on four staves in a single system. The key signature has one sharp (F#) and the time signature is 2/4. The melody is written in a treble clef. The lyrics are written in a cursive hand below the notes. The lyrics are: "A ou lou-rouya u-e bi-elhe Qui n'a qu'ue den da-ban e lou trin trin trin tran-la bielhe Qui n'a qu'ue den da-ban e lou trin trin trin tran".

Aulourou y a ue bielhe, (*bis*)  
Qui n'a qu'ue den daban,  
E lou trin-trin trin-tran  
La Bielhe,  
Qui n'a qu'ue den daban,  
E lou trin-trin trin-tran.

Lou dimenye, ba t'a la danse, (*bis*)  
L'an rencountre un yoen galan,  
Et lou trin-trin, etc.

Tout dous què-u dits à l'aurelhe : (*bis*)  
Garçou, e-t bos marida ? etc. (1)

(1) A Oloron, il v a une vieille - Qui n'a qu'une dent devant - Et le trin-trin trin-tran, - La vieille, - Qui n'a qu'une dent devant - Et le trin-trin trin-tran !  
Le dimanche, elle va à la danse - Elle y rencontre un jeune galant - Et le trin-trin, etc.  
Doucement elle lui dit à l'oreille - Garçon, veux-tu te marier ? etc.

Lou dilhus, que la fiance, (*bis*)  
Lou dimars, que l'espousa, etc.

—

Lou dimers, que la tuabe, (*bis*)  
Lou didyaus, que l'enterra, etc.

—

Lou dibès, purmère messe, (*bis*)<sup>1</sup>  
Lou dissapte, lou bout d'an, etc.

—

Lou dimenye, lou bedou dansabe, (*bis*)  
Dab un beth bouquet daban, etc.

—

Dab lous escuts de la bielhasse, (*bis*)  
Que-n abou ue de bint ans,  
E lou trin-trin, etc. (1)

---

---

(1) Le lundi, il fit les fiançailles, - Le mardi, il l'épousa, etc.

Le mercredi, il la tuait, - Le jeudi, il l'enterrait, etc.

Le vendredi, première messe, - Le samedi, le bout de l'an, etc.

Le dimanche, le veuf dansait - avec un beau bouquet sur la poitrine, etc.

Avec les écus de la pauvre vieille - Il en eût une de vingt ans, etc.

Dans sa *Poésie Populaire Landaise*, (2<sup>e</sup> édition, Aire, Labrouche, imprimeur, 1902, in-4<sup>o</sup> de 78 pages), M. l'abbé Foix publie *La Bielhe de Lugloun*, p. 33, qui semble n'être qu'une appropriation moderne de *La Bielhe d'Aulourou*, au dialecte landais marensinois. L'air est exactement le même.

## LA BIELHE DE MOURLAAS

Per Mour-laas y a une bielhe qui n'a qu'une den-dan-ban. Que court tou-tes las belha-des en-tas trouba u galan. Oh! la hole, la hole de bielhe, qui cred n'abe que bint ans!

Per Mourlaàs y a ue bielhe  
Qui n'a qu'ue den daban.  
Que court toutes las belhades  
Enta-s trouba u galan.

### ARRETOC

Ho ! la hole, la hole de bielhe  
Qui cred n'abé que bint ans.

Que la bedoun per la heste,  
Au bèt miy deus balandrans,  
Prene-s t'à la countredanse  
U gouyat deus mey clincans.

Ho ! etc. (1)

(1) A Morlaas, il y a une vieille - Qui n'a qu'une dent devant. - Elle court toutes les veillées - A la recherche d'un galant.

Refrain : Ho ! la folle, la folle de vieille - Qui croit n'avoir que vingt ans.

On la vit pour la fête, - Au milieu des vauriens - Prendre pour la contre danse - Un ieune homme des plus délurés. - Ho ! etc.

Tout dous qu'ou dits à l'aurelle :  
« Mie-moè tout doussèmen !  
Que te-n pagui ue boutelhe  
Si bos marida-t augan...  
Ho ! etc.

— Pas au men dab tu, la bielhe,  
Coan det miles aberés.  
— Hens mas potches n'èy cen miles,  
Hens moun crofe autan de més.  
Ho ! etc.

— Si tan n'as hens ta boussote,  
T'à l'aut an que bederam.  
— T'à l'aut an ? se dits la bielhe ;  
Nou, doumàà que-s maridam ».  
Ho ! etc

De tire au noutàri manden  
De pourta u papè blan.  
Lou dilhus ets que fiancen  
E lou dimars qu'espousan.  
Ho ! etc.

Lou dimers, que la trucabe ;  
Lou didyaus, que-s separan,  
Lou dibès, ére e-s mouribe,  
Lou dissapte, l'enterran.  
Ho ! etc. (1)

---

(1) Elle lui dit doucement à l'oreille : - « Mène-moi tout doucement, - Je te payerai une bouteille - Si tu veux te marier cette année... Ho ! etc.

Pas certes avec toi, la vieille, - Eusses-tu dix mille francs. - Dans mes poches j'en ai cent mille, - Dans mon coffre j'en ai autant... Ho ! etc.

Si tu en a tant que cela dans ta bourse - Nous verrons l'année prochaine. - L'année prochaine ? dit la vieille. - Non, demain nous épouserons. - Ho ! etc.

Aussitôt, ils font dire au notaire - De porter un papier blanc. - Le lundi ils se fiancèrent - Et le mardi ils épousèrent. - Ho ! etc.

Le mercredi, il la battait. - Le jeudi, ils se séparèrent. - Le vendredi, elle mourrait - Le samedi on l'enterrait. - Ho ! etc.

Lou dimenche, la nubée  
E lou dilhus lou bout d'an.  
Més, coan ourbin la quessote  
Bèt cap d'asou que-y trouban.  
Ho ! etc. (1)

---

## LA VIEILLE

---

The musical score is written on four staves in G major (one sharp) and 6/8 time. The melody is simple and rhythmic, with lyrics written in cursive below the notes. The lyrics are: 'A Pa-ris, dans une ron-de Com-po-sée de jeunes gens, Il se trouva une vieille qui a-vait quatre-vingts ans. Oh! la vieille, la vieille, la vieille, qui croyait avoir quinze ans !' The score ends with a double bar line and a fermata over the final note.

A Paris, dans une ronde  
Composée de jeunes gens,  
Il se trouva une vieille  
Qui avait quatre-vingts ans.  
Oh ! la vieille ! la vieille ! la vieille !  
Qui croyait avoir quinze ans !

---

(1) Le dimanche, on fit la neuvaine - Et le lundi le bout de l'an. - Mais, lorsqu'on ouvrit le petit coffre-fort - Belle tête d'âne on y trouva. - Ho ! etc.

Il se trouva une vieille  
Qui avait quatre-vingts ans.  
Elle choisit le plus jeune  
Qui était le plus galant.  
Oh ! la vieille, etc.

---

Elle choisit le plus jeune  
Qui était le plus galant.  
— Va-t'en, va-t'en, bonne vieille,  
Tu n'a pas assez d'argent.  
Oh ! la vieille, etc.

Va t'en, va t'en, bonne vieille,  
Tu n'as pas assez d'argent.  
— Si vous saviez ce qu'a la vieille,  
Vous n'en diriez pas autant.  
Oh ! la vieille, etc.

---

Si vous saviez ce qu'a la vieille,  
Vous n'en diriez pas autant.  
— Dis-nous donc ce qu'a la vieille.  
— Elle a dix tonneaux d'argent.  
Oh ! la vieille, etc.

---

— Dis-nous donc ce qu'a la vieille.  
— Elle a dix tonneaux d'argent.  
— Reviens, reviens, bonne vieille,  
Marions-nous promptement.  
Oh ! la vieille, etc.

---

Reviens, reviens, bonne vieille,  
Marions-nous promptement.  
On la conduit au notaire :  
— Mariez-moi cet enfant !  
Oh ! la vieille, etc.

---

On la conduit au notaire :  
— Mariez-moi cette enfant !  
— Cette enfant, dit le notaire,  
Elle a bien quatre-vingts ans !  
Oh ! la vieille, etc.

—  
Cette enfant, dit le notaire,  
Elle a bien quatre-vingts ans !  
Aujourd'hui le mariage  
Et demain l'enterrement.  
Oh ! la vieille, etc.

—  
Aujourd'hui le mariage  
Et demain l'enterrement.  
On fit tant sauter la vieille  
Qu'elle est morte en sautillant.  
Oh ! la vieille, etc.

—  
On fit tant sauter la vieille  
Qu'elle est morte en sautillant.  
On regarda dans sa bouche :  
Elle n'avait que trois dents.  
Oh ! la vieille, etc.

—  
On regarda dans sa bouche,  
Elle n'avait que trois dents.  
Un' qui tremble, une qui hoche,  
L'autre qui s'envole au vent.  
Ho ! la vieille, etc.

—  
Un' qui branle, une qui hoche,  
L'autre qui s'envole au vent,  
On regarde dans sa poche :  
Ell' n'avait qu' trois liards d'argent.  
Oh ! la vieille, etc.



On regarda dans sa poche :  
Ell'n'avait qu'trois liards d'argent.  
Oh ! la vieill', la vieill', la vieille,  
Avait trompé son galant.  
Oh ! la vieill', la vieill' la vieille,  
Qui croyait avoir vingt ans.

On le voit, la Gascogne n'est pas en retard sur le fonds littéraire commun à toutes les littératures. Elle est même en avance sur Paris, parce qu'elle possède une variété de versions dialectales que le Français ne possède certainement pas, soit sur les rondeaux de mariage, soit sur les chansons de 13, 9, 7 à 1, des jours de la semaine, des énumérations, etc.

En l'espèce, les mariages de jeune à vieille ont toujours et partout été tournés en ridicule et méritent de l'être.

\* \* \*

Ces mariages de jeune avec vieille ou de vieux avec jeune, dans l'espérance d'une bonne dot, ne sont pas extrêmement rares en Gascogne. Les vieillards, hantés, par l'idée du mariage, sont plus acharnés que les jeunes, s'il faut en croire le malheureux Lacountre.

*Coan d'amou lou bielh e-s cap-bire,  
Que-n damoure empeguit : arré mey ne-n lou bire.*

Lorsqu'un vieux s'amourache, il en devient ridicule : rien ne peut l'en détourner.

*Ne j'a pas coum las bielhes maysouns enta busla.*

Il n'y a pas comme les vieilles mesures pour flamber.

*Ne hè pas boun amourti lou hoec d'ue bielhe borde.*

Il n'est pas facile d'éteindre le feu d'une vieille grange,

ajoute le proverbe gascon.

Aussi Lespy cite-t-il, dans son dictionnaire, ce refrain populaire qui flagelle les vieilles assez peu raisonnables pour songer à se remarier.

*Que-y abè ue bielhe  
Qui droumibe dap lou can  
Zoun, Zoun, Zoun.  
Maridem la bielhe,  
Zoun, Zoun, Zoun,  
Maridam-le doun.*

Il était une vieille qui dormait avec le chien, zon, zon, zon.  
Marions la vieille, zon, zon, zon, marions-la donc.



## CHAPITRE V

---

### La dot - Les belles-mères

---

A propos des écus de la vieille de Luglon, d'Oloron ou de Morlaàs, parlez-nous de la dot, nous dira le lecteur aussi curieux qu'impatient. La dot ? Elle ne compte pas en Gascogne. Ecoutez plutôt :

*En jè, l'aynat  
Qu'èy maridat  
Dab ue ertère :  
Coate linssos  
E cauques sos  
E gran hartère.*

En janvier, l'aîné est marié avec une héritière : quatre draps de lits, quelques sous et grand festin.

Voilà généralement la dot de Gascogne, du moins jusqu'à ces derniers temps.

Et les gascons d'ajouter gaiement :

*Dam en aban que beyram bordes.*

Avançons et nous rencontrerons des maisons.

Aussi, la veille d'un mariage, entendait-on souvent résonner ce couplet révélateur :

*Jeanne Laudete e Jean Pinsan  
Qu'espousen douman  
Chens mique ne pan.*

Jeanne l'Alouette et Jean Pinson épousent demain sans miche ni pain.

On dit des ménages pauvres ce que l'on dit des ménages paresseux :

*La bane e lou toupi  
Que hèn au mey bouri.*

La crûche et le pot au feu rivalisent d'entrain pour bouillir.

On les compare aux malheureux qui ont recours au grabat de l'hôpital.

*Le praubo de l'espitau  
Quand a l'oéu le manque la sau.*

Lorsque le pauvre de l'hôpital a l'œuf, il lui manque le sel.

Un proverbe, cité par Lespy, affirme que les mariages pauvres ne se laissent pas, s'il y a seulement une bouchée de pain pour le repas de noces.

*Marie Chourre e Yan Pinsa  
Que boulèn ha nouces douma.  
Mès n'abèn nat bouci de pa :  
Tabé qu'at aboun à decha.*

Le troglodite et Jean Pinson voulaient épouser demain. Mais ils n'avaient pas la moindre bouchée de pain : aussi, durent-ils renoncer à ce projet.

Vous plaît-il de savoir comment l'esprit gascon qualifie l'opération d'un père qui marie sa fille sans dot ?

*Balha uo camiso plée de carn.*

Donner une chemise remplie de chair.

L'affection vraie est la plus belle de toutes dots.

*L'amou, s'éy bertadè, n'espie pas se soun praubes.*

L'amour vrai ne regarde pas si l'on est pauvre.

Jusqu'à ces derniers temps, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'on a cessé de cultiver le lin et le chanvre, les servantes pauvres, accompagnées d'une matrone, allaient de porte en porte quêter du lin et du chanvre. Le butin servait à filer la toile nécessaire pour le trousseau. Cette tournée de fiancée pauvre, dans la contrée d'Aire, s'appelait *La Quiste*. Les quémanteuses se servaient volontiers de formules traditionnelles ou de couplets chantés de porte en porte.

On accueillait toujours bien ces jeunes filles besogneuses, mais laborieuses, qui désiraient bien légitimement s'assurer un peu de linge dans le ménage et mettre un peu de duvet dans leur petit nid.

D'ailleurs, celui qui regarde plus à la dot qu'aux qualités morales de son conjoint risque de voir tout son bien dissipé en peu de temps, et la misère ou la gêne s'asseoir à son foyer.

*Que bau mey yen  
Qu'aryen.*

Gent vaut mieux qu'argent.

*Que bau mey cos que begn.*

Le corps vaut plus que la dot.

*Que bau mey persoune que rente.*

La personne vaut plus que la rente.

Une bonne et forte santé, des bras robustes pour le travail, un cœur dévoué pour aimer, voilà la dot de Gascogne.

*Lou qui a santat qu'a fourtune.*

Celui qui possède la santé possède la fortune.

*Lou de qui a dues mans que se-n pot ayda.*

Celui qui a deux mains peut s'en servir.

*Que haran coum nous, que tribalheran.*

Ils feront comme nous, ils travailleront.

*Que haran coum lous auts, que se-n gagneran.*

Ils feront comme les autres, ils gagneront leur pain.

C'est pourquoi, en Gascogne,

*Lou praube que-s maride mey adayse nou pas lou riche... e besouy.*

Les pauvres se marient plus vite et plus facilement que les riches, et c'est très heureux.

La richesse du terrien de Gascogne est une nombreuse famille.

*Lou prumè erteradye d'un omi maridat qu'èy lou maynadye.*

Le premier héritage d'un homme marié c'est l'enfant.

Cependant une bonne dot ne gâte rien.

*Lous escuts ne hèn pas lous menadjes urous :  
Toutun que y balhen un boun pous.*

Les écus ne font pas les ménages heureux : cependant ils y aident puissamment.

Une fille bien dotée est assurée de trouver des partis en abondance, quelles que soient ses qualités physiques ou morales.

*Gouyate lèse, lous escuts que la hèn beroje.  
Les écus rendent jolie une jeune fille laide.*

*Gouyate qui porte escuts qu'é toustem beroje.  
Jeune fille qui apporte des écus est toujours jolie.*

Comme explication à la fois fantaisiste et vraie, le proverbe ajoute :

*Lou galan que se l'espie à l'escurade,  
Le prétendu la regarde dans l'obscurité,*

ou encore :

*Qu'ou hiquera lou cap hen un sac.  
Il lui mettra la tête dans un sac.*

Les proverbes sont multiples sur cette question capitale.

*Per lèse qui sie, s'a escuts, la gouyate que trobe a-s marida.*

Quelque laide qu'elle soit, si elle a des écus, une jeune fille trouve à se marier.

*Lous escuts n'an pas jamé heyt dou tort en nade gouyate.  
Les écus n'ont jamais nui à une jeune fille.*

Cette réflexion s'étend à tous les heureux de la fortune.

*Lou qui porte escuts qu'ey toustem plan espial.  
Celui qui apporte des écus est toujours bien vu.*

Si les proverbes abondent, n'oublions pas que

*Escuts ne se-n trobe pas à toute porte,  
Des écus, on n'en trouve pas dans chaque maison,*

Ce qui donne une force étrange au proverbe :

*Que bau mey cos que begn.*  
Mieux vaut corps que bien.

Ajouterons-nous que, au commencement du XX<sup>e</sup> siècle, le confortable et le luxe ayant pénétré jusque dans les moindres campagnes, beaucoup de jeunes gens hésitent à épouser une jeune fille dont la toilette menace d'absorber le meilleur et le plus clair des revenus non seulement de la dot, mais du bien familial.

Lorsque dot il y a, on n'échelonne pas les termes, dit le proverbe, mais on doit verser tout la dot au contrat de mariage.

*L'aryen tout en un cop, e la hemne à pagues.*

L'argent tout à la fois, et la femme par à comptes,

cela pour les mariages où la dot joue le rôle principal.

La dot ne doit être qu'une minime partie des biens possédés par les parents : il est imprudent de se déposséder en comptant sur la reconnaissance plus que problématique des enfants.

*Ne-s cau pas despulha*  
*Prumè de-s coucha,*

Ne vous devétez pas avant de vous mettre au lit.

*Lou qui-s desbestech aban de se-n ana au lheynt que-s merite de-n anu tout nut.*

Celui qui se déshabille avant de se mettre au lit mérite d'aller tout nu.

*Lou qui-s deshè de so de soun aban de mourir*  
*Que-s prepare à pla souffri.*

Celui qui se dépossède de ses biens avant de mourir se prépare à bien souffrir.

*Le qui balho soun begn auan de mourir*  
*S'apresto à pati.*

Celui qui donne son bien avant de mourir s'apprête à souffrir.

Certaines familles bourgeoises font une rente à leurs enfants, afin de garder aux yeux du public le prestige et le rang social auxquels donnent droit les possessions territoriale ou l'abondance des biens au soleil. On se rend ainsi les humbles serviteurs de ses enfants, qui ont des rentes toutes faites tandis que les parents ont à les disputer aux intempéries des saisons.

A ceux qui voudraient la dot et non la femme, telle la vieille de Luglon, Oloron et Morlaàs, le proverbe prête cette intention vorace :

*Oey espousa,  
Douman enterra.*

Aujourd'hui épouser, demain enterrer.

Si l'apport en mariage est assez considérable, on dit :

*Aquels qu'alenteran adayse.  
Ceux-là respireront à leur aise.  
Qu'an boune lèn, hou, aquels.  
Ceux-là ont bonne respiration.*

Si l'apport est nul, on affirme sans crainte de se tromper :

*Aquels qu'alenten à malayse.  
Ceux-là respirent difficilement.*

On appelle encore un mariage sans dot :

*Marida la hami dap la sèt.  
Marier la faim avec la soif.*

L'apport d'une dot peut amener une complication dangeureuse, celle d'avoir à supporter une belle-mère. Mais que ne ferait-on pas pour quelques écus, si c'est la belle-mère qui tient le magot ? Savourez ce petit dialogue proverbial :

— « *Que doun ha-y ?  
— Prene la hilhe et decha la may.  
— E se la may a lous escuts ?  
— Prene-les à toutes dues. »*

Que faire ? - Prendre la fille et laisser la mère. - Mais si c'est la mère qui a les écus ? - Prenez les deux.

C'est dans le même sens que l'on dit :

*Lou qui se-n pren ue que se-n pren dues.  
Celui qui en prend une en prend deux.*

Lorsque le couple est physiquement bien assorti, on dit :

*Qu'am un bèt pa de nobis.  
Nous avons une belle paire d'époux.*



Si le couple est assorti en mauvais caractères ou de mœurs douteuses, on dit :

*Qu'é moussu per madame.*

C'est monsieur pour madame.

*N'an pas goastat arré.*

Ils n'ont rien gâté.

*Lous dus que bèn lou pa.*

Le deux font la paire.

*La trouje que bau lou porc.*

La truie vaut le cochon.

Epouser une fille mère n'est pas un honneur. Les quolibets ne manquent pas envers l'époux qui fait une opération de ce genre.

*Que se l'a prese clouque.*

Il l'a épousée glousse.

*Gaspè, b'ès tu de boune bouque !*

*Qu'at prenes tout e pioc e clouque.*

Gourmand, quel appétit facile ! Tu prends tout, poulet et glousse.

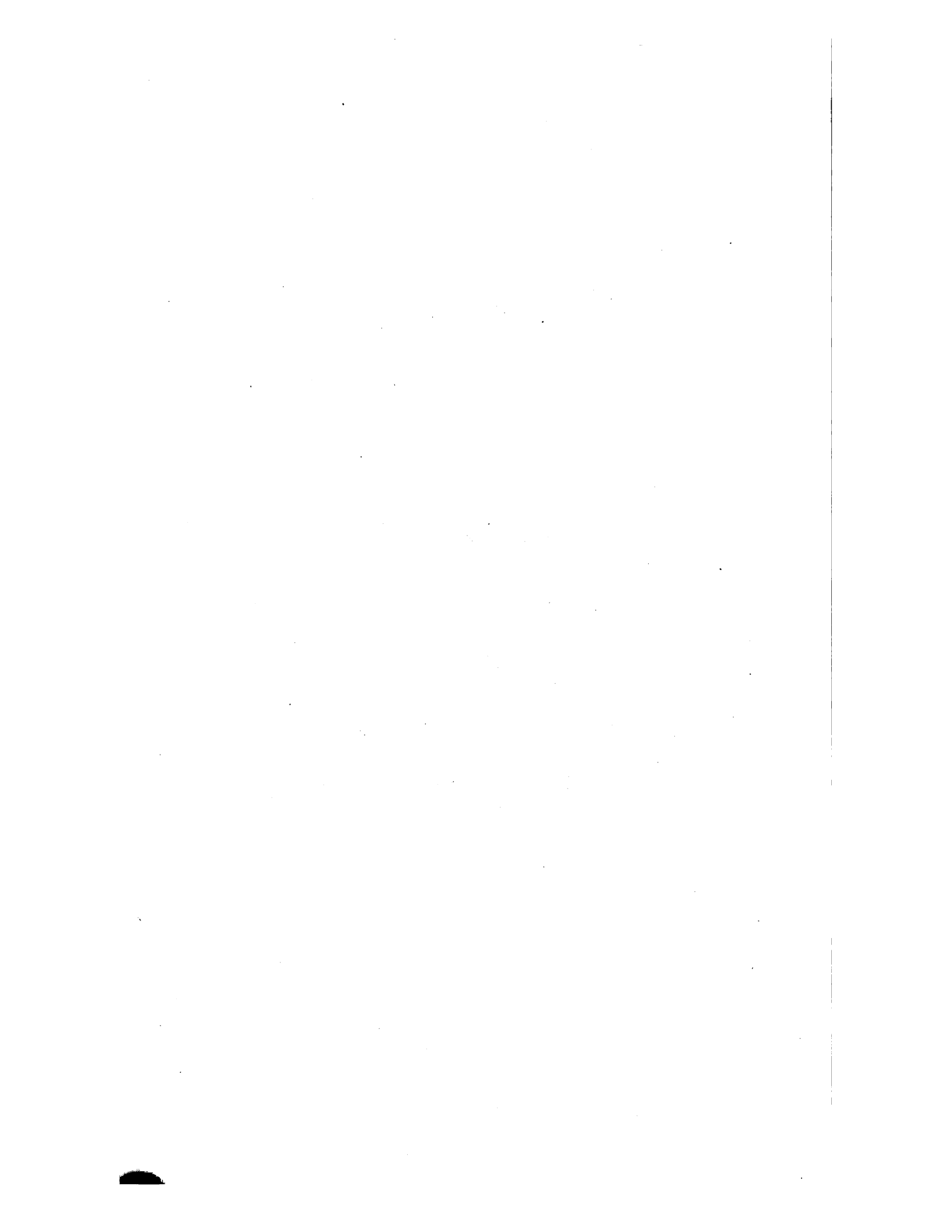
Un dernier trait des plus typiques, lancé au malheureux fiancé, dit avec humour :

*Ne-l a pas calut ourlîga, bou, ent'ou prene.*

Il n'a pas fallu te froter avec des orties pour prendre l'enfant.

Cette piquante allusion nous paraît être spéciale à la Gascogne où l'élevage de la dinde se fait en grand sur certains points. Le dindon est la meilleure des couveuses. Pour décider un dindon à couver, on le grise avec deux ou trois gorgées de vin, on lui frotte le ventre avec une poignée d'orties et on le place sur une large surface couverte d'œufs. La douleur oblige le naïf volatile à rester couché : la vocation se dessine peu à peu, et l'éclosion des œufs fait du dindon la plus vigilante, la plus empressée, la plus maternelle des couveuses. Mais *que l'a calut ourlîga*, (on l'a frotté aux orties) pour lui donner le goût et lui faire accepter la progéniture.





## DEUXIÈME PARTIE

---

# LES NOCES

---

### CHAPITRE VI

---

#### **Demande en mariage - Invitations - Porte lit - Les neuf pommes - Remise des cadeaux de l'époux à l'épouse.**

---

Le choix est fait et la demande en mariage introduite, généralement par les parents du jeune homme, quelquefois par le jeune homme lui-même, auprès des parents de la jeune fille, qui se montrent plus ou moins flattés et demandent à réfléchir. La diplomatie, sérieuse ou cousue de fil blanc, préside à tous les mariages de la vieille Gascogne. Certains coins de Chalosse ont encore une façon très pittoresque de donner la réponse. On prie à diner le jeune homme et sa famille. On se montre poli, aimable, souriant, plein de prévenances qui sont largement rendues. On trinque *en masse*, suivant une expression consacrée, et, jusqu'au dessert, tout marche à souhait. Le dessert constitue le moment critique et psychologique. Si, après le fromage, on sert des noix sur la table, la terreur se peint sur le visage des invités : la demande est rejetée. Sans une parole désagréable, mais non sans un coup d'œil de regret, on quitte la maison désormais inhospitalière. Si les malencontreuses noix ne font pas apparition sur la table, on se félicite, on trinque, on s'embrasse. Par le fait, le jeune homme est autorisé à se rencontrer avec la jeune fille et à lui faire sa cour : *parla la gouyate*, (parler la jeune fille) est l'expression usitée.

Il y a fiançailles, que l'on consacre par l'achat des habits nuptiaux et du trousseau. On va au marché voisin, à moins qu'un commis-voyageur en nouveautés ne soit officiellement mandé par la famille.

A tous les échos circule le mot traditionnel :

*Qu'an croumpal,*

Ils ont acheté.

et la paroisse possède

*Un pa de nobis, (1)*

Un couple de futurs époux

ou plutôt un couple de fiancés.

Une partie de la Grande Lande, aux déserts immenses et marécageux, usait d'une coutume qu'il nous semble bon de signaler. Le jeune homme, qui avait jeté son dévolu sur une jeune fille à sa convenance, se présentait un soir, à l'improviste, vers l'entrée de la nuit, au seuil de la maison vers laquelle son cœur l'appelait. Accompagné d'un ami, qui portait comme lui une dame-jeanne de vin blanc, il frappait à la porte, s'invitait à souper, et, sans mot dire de ses intentions matrimoniales, s'asseyait à table. L'accueil ne laissait rien à désirer. Au dessert, un plat recouvert d'une assiette faisait son apparition sur la table. Les intentions du jeune homme avaient été comprises et le plat mystérieux apportait la réponse. Si le plat contenait des noix, plus de doute, la demande était rejetée. Si le plat contenait des friandises autres que des noix, le jeune homme était autorisé à faire sa cour. Une grosse difficulté surgissait si plusieurs jeunes filles vivaient sous le même toit : de là des hésitations, des surprises parfois amusantes.

Chaque soir, le jeune homme accepté se présentait. Les bûches brûlaient-elles parallèlement à la plaque du foyer ? On causait, on riait, on faisait plus ample connaissance et l'espoir grandissait. Pour signifier que la conversation devait prendre fin, on plaçait les bûches perpendiculairement à la plaque : alors le jeune homme se retirait. Les bûches, obstinément placées perpendiculairement à la plaque du foyer, démontraient que la demande était rejetée : le jeune homme allait porter ailleurs ses aspirations désormais dédaignées.

\* \* \*

Dès que la demande en mariage est agréée, on fait de part et d'autre diligence pour les apprêts, on fixe le grand jour, on s'entend avec son curé pour la publication des bans et la solennité du mariage. Poules, poulets, canards, dindons, lapins, moutons, veaux sont mis à l'engrais. Les premiers

---

(1) Nobi vient, sans contredit, du latin *nubere*.

voisins ou les plus proches parents, portant bâton enrubané et bouquet fleuri à la boutonnière, vont en tout sens transmettre les invitations aux voisins, parents et amis, après avoir commencé par M. le Curé pour bien s'assurer du jour et de l'heure. Ces porteurs de la bonne nouvelle, qui voyagent deux par deux, sont appelés, suivant les contrées, *embitedous* (1), *casse-cans* (2) ou *dounzelouns* (3).

Les *embitedous* ou *casse-cans* remplissent les fonctions d'ambassadeurs, officiellement délégués auprès des parents et amis par le chef de famille, et reçoivent leur mission avec une solennité qui fait du maître de tinel un véritable chef de tribu. L'invitation est communiquée au moins huit jours pleins avant la noce.

La politesse gasconne se montre très exigeante sur ce point :

*Lou qui embite lou brespe  
Ne bo pas l'embitat à la beste.*

Celui qui invite la veille au soir ne veut pas s'en invité à la fête.

*Embita la belbe qu'és un embit  
dou : Chibit !*

Inviter la veille est une invitation du : Psitt !

Tout en prononçant le mot *chibit* ! on passe l'index sous le nez, ce qui est le comble de la dérision.

*Embit de douman,  
Embit de can.  
Embit de oey,  
Embit d'arrey.*

Invitation pour demain, invitation de chien. Invitation pour aujourd'hui, invitation de rien du tout.

Au jour et à l'heure fixés, la famille de l'époux ou de l'épouse — chacun invité de son côté — est réunie à la cuisine. Tout-à-coup le *casse-can*, ou *embitedou*, entre, portant à la main son bâton enrubané. Il se découvre et se tient debout, comme au port d'armes. En vertu de son autorité familiale, le père, roi du foyer, entouré de tous les siens comme un monarque de sa cour,

---

(1) *Embitedou*, inviteur, qui est chargé d'inviter.

(2) *Casse-can*, qui chasse les chiens. Le bâton enrubané sert à tenir en respect le chien qui garde la maison où se fait l'invitation.

(3) *Dounzeloun*, garçon d'honneur. Par antiphrase, on appelle *dounzelouns* les gendarmes qui circulent pour faire la police : lorsqu'ils invitent quelqu'un à les suivre, soit les mains libres, soit les menottes aux mains, ces invités ne sont pas à la noce.

s'adresse au messenger à peu près en ces termes : « Je te confie la mission délicate d'inviter mes parents et amis aux noces de mon fils (ou de ma fille) ; tu iras chez tel et tel (ici, le père énumère avec soin les familles) et tu leur diras poliment de ma part : « Le maître et la maîtresse de telle maison (ici, il nomme sa maison), célèbre le mariage de son fils (ou de sa fille) à tel jour et à telle heure. Il vous invite à venir accompagner l'époux (ou l'épouse) de sa demeure jusqu'à l'église et de l'église jusqu'à sa demeure. Il partagera avec vous les vivres que Dieu lui a donnés et vous serez comme de la famille. Sois poli en tes paroles, et si, par hasard, ta langue fourche, tu recommenceras poliment. Tu n'as pas à causer et à t'asseoir avant d'avoir transmis mon invitation. Me promets-tu de remplir fidèlement ta mission ? » Après serment solennel, le maître de la maison épingle un bouquet artificiel et des rubans à la boutonnière du messenger, qui part directement en mission sans retourner à son domicile. Arrivé devant la maison où doit s'exercer son ministère, l'*embitedou* s'arrête (1) et chante à la façon des anciens ménestrels :

Sourtits dehore, sourtits au bén,  
Qu'abets l'embitedou presen.

—  
Sourtits dehore yens d'aunou  
Qu'abets aciu l'embitedou.

—  
E s'ets embite, embitats-lou. (*bis*)

—  
S'abets saucisses au soulè  
Debarats-les, que-n minyerè.

—  
Se tienets bin de dus brouquets,  
Tirats lou mielhe se sabets. (2)

---

(1) En Armagnac, les *douzelous* ou *embitedous*, voyageant deux par deux, tirent des salves de pistolet en arrivant devant la maison à laquelle ils portent l'invitation.

(2) Sortez dehors, sortez à l'air, - Vous avez l'inviteur ici présent.

Sortez dehors, gens d'honneur, - Vous avez ici l'inviteur.

S'il vous invite, invitez-le à votre tour - (*bis*)

Si vous avez des saucisses suspendues au plancher, - Descendez-les, ils les mangerait volontiers.

Si vous avez du vin de deux chevilles (robinets) - Tirez le meilleur, si vous savez le connaître.

Joseph de Laporterie, *Une Noce de paysans*, p. 7.

Ces chants que le respect humain, imposé par le soi-disant progrès moderne, a supprimé aujourd'hui en beaucoup de bourgades de la Gascogne, sont encore en honneur dans la majeure partie de la Chalosse.

La porte s'ouvre. L'*embitedou* entre portant avec orgueil sa hallebarde enrubannée : il demande à parler aux personnes de la maison et en particulier au maître. Dès que celui-ci s'est présenté, l'*embitedou* s'exprime en ces termes :

« Adichats, meste (ou daune) e toute la compagnie. Que souy assi de las parts dou pay e de la may de..... qui hèn espousa lou hilh (ou la hilhe) (ici le jour, la date et l'heure). Que-bs e hèn embita à bous e à toute la familhe s'ous boulets ha l'aunou e lou plasé de bien de dejuna dap ére e l'ana accoumpagna dinc'à las portes de la gleyze, un tchic mey en aban dinc'au balustre ; qu'és aqui qui entenerats la sente messe, qui pregueram lou boun Diu per ére e lou soun marit (ou per ét e la soue hemne) 'enta qu'ous balhi ue boune unioun hens lou maridadje. Arroun aco, que l'anneran accoumpagna à l'endret ou se-n déut ana. Après, que se-n tourneran e qu'anneran prene part de las 'biures que lou boun Diu e las brabes yens e bouteran deban. Ne-y aura pas gran cause pr'ou boste meriti, mes so que-y sie que sera de boun co.

Qu'eb demandi perdoun se-m souy troumpat e que-bs e prégui de-m y decha tourna. »

Dans les maisons où il doit y avoir des contre époux ou contre épouses, le messager désigne nommément ceux qui sont invités à ce titre.

Il y a des formules plus courtes comme la suivante, assez usitée. Après le préambule, le messager dit : « Que-b embite à ana de la maysoun à la gleyze e de la gleyze à la maysoun : aqui que-b hara part de las biures que lou boun Diu l'a dat. (2) » Et, tirant la révérence : « Escusats-me s'èy mau parlat. » (3)

Alors seulement, on se serre les mains, on s'assied, on trinque, on cause. Chaque maison invitée offre un petit repas à l'*embitedou* ou aux *embitedous* qui voyagent séparément dans la Lande, deux par deux dans la Chalosse, Tursan,

---

(1) Bonjour, maître, (ou maîtresse) ainsi qu'à toute la compagnie. Je suis ici de la part du père et de la mère de... qui marie son fils (ou sa fille) (ici le jour, la date et l'heure). Ils vous invitent, vous et votre famille, à leur faire l'honneur et le plaisir de venir déjeuner avec elle et l'accompagner jusqu'à la porte de l'église, même un peu plus en avant, jusqu'à la sainte Table. Là, vous entendrez la Sainte Messe. Vous priez Dieu pour elle et son mari, afin qu'il leur donne une bonne union dans le mariage. Ensuite, on ira l'accompagner à la maison où elle doit demeurer. Puis on reviendra et on prendra part aux vivres que Dieu et les braves gens placeront devant les convives. Il y aura peu de chose en comparaison de votre mérite ; mais ce qui s'y trouvera vous sera donné de bon cœur.

Je vous demande pardon si je me suis trompé et vous prie de me laisser recommencer.

(2) Il vous invite à aller de la maison à l'église et de l'église à la maison. Là, il vous fera part des vivres que Dieu lui a donnés. Excusez-moi, si je me suis mal exprimé.

(3) Cette expression populaire, employée par toute personne qui parlait à son supérieur, se retrouve dans le Noël si connu du curé d'Andichon : *Deche-m droumi*.

Marsan et Armagnac. Ordinairement l'*embitedou* voit un ruban, un bouquet de fleurs artificielles ou une fleur, grossir le stock épinglé à sa boutonnière. Cette décoration, ajoutée aux autres, indique qu'il a fidèlement rempli sa mission et que l'invitation a été acceptée par ceux auprès desquels la confiance de la famille l'a délégué. A son retour, il rend compte de chaque insigne en disant : « Voici la fleur, le ruban, le bouquet de telle maison ». Le visage du père ou de la mère s'attriste lorsqu'une famille invitée n'a pas épinglé sa fleur à la boutonnière de l'*embitedou* : c'est l'indice certain d'un refus et l'affront est vivement ressenti.

Le maire et le benoît, souvent aussi l'instituteur, le forgeron et le meunier, ceux qui prennent un abonnement à un titre quelconque, sont invités, comme membres de droit, aux noces de campagne, et reçoivent, à ce titre, la visite de l'*embitedou* ou *casse-can*.

\* \* \*

A moins d'indication contraire transmise par les messagers, toute maison invitée envoie à la noce tous les membres qu'il lui plaît de déléguer. Comme, la plupart du temps, la noce dure deux jours pleins, le second jour voit arriver les membres qui n'ont pas eu le loisir de répondre à l'appel le jour même du mariage. Rarement, on invite un nombre limité de personnes par maison.

Un proverbe de la Lande dit :

*Lous omis à la nouce e las hemmes aus enterremens.*

Les hommes à la noce et les femmes au funérailles.

Les hommes ont plus de capacité pour manger et boire : donc ils sont tout désignés pour être délégués à la noce, où l'on exhibe force victuailles qui nécessitent de rudes estomacs. Les femmes, témoignant plus d'aptitude pour la prière et les larmes, on les délègue aux funérailles.

Dans certains endroits, les invités apportent qui une paire de poules ou de poulets, qui un pain de sucre, qui d'autres provisions, de sorte que la famille des époux se trouve parfois posséder un excédent de basse cour ou de provisions de ménage.

Le plus ordinairement, on jette son dévolu sur le mardi ou le mercredi pour le jour des noces. Plus rarement on choisit le samedi : dans ce cas, on se conforme volontiers au précepte de l'abstinence qui oblige le vendredi, veille des noces, jour des grands préparatifs. Pendant longtemps, en Chalosse et en Béarn, les mariages étaient célébrés de préférence le vendredi. Un dîner maigre,



mais abondant, où dominaient les œufs, la morue et les pommes de terre, réjouissait les invités qui s'estimaient heureux de faire, pour une fois, un repas maigre, succulent et copieux. Depuis près d'un demi siècle, le gascon, suivant en cela la pression du confortable moderne, est devenu franchement carnassier, et l'on se croirait déshonoré si des viandes de tout genre ne figuraient sur une table de noces.

\* \* \*

C'est la veille de la noce que l'on porte à la maison de l'époux le trousseau de l'épouse qui consiste en un lit complet, table de nuit, linge de corps, quelques images murales, et neuf pommes odorantes qui figurent fièrement sur le chambranle de la cheminée, ou, plus souvent, sur une planchette intérieure de l'armoire.

Pourquoi ces pommes, au nombre de neuf, traditionnellement arborées dans la chambre nuptiale ou l'armoire de noces de nos époux de Gascogne ? Dans la vallée d'Ossau, ces neuf pommes sont encore solennellement portées sur une branche d'arbre, le soir du jour de la bénédiction nuptiale, lors de la remise de l'épouse à son époux. Dès l'arrivée, on chante à table :

Au nouste poumè  
Que j'abè nau poumes, etc. (1)

A notre pommier étaient neuf pommes, etc.

Après chaque reprise des couplets de 9 à 1, on détache une pomme et on remet la première aux époux, la seconde aux parents, la troisième au garçon et à la demoiselle d'honneur, qui les partagent et les mangent sur le champ.

Dans ses *Coutumes et Chansons de Nocés de la Vallée d'Ossau*, M. J.-B. Laborde s'exprime ainsi : « Quant aux pommes, on les a toujours associées aux choses du mariage. Qu'on étudie la littérature et la sculpture des Grecs, les vieilles légendes moyennageuses de l'Irlande, ou le folk-lore des îles tahitiennes, on

---

(1) Dans ses *Chants populaires de la Grande Lande*, tom. I, p. 92-94, M. Félix Arnaud, de Labouheyre, cite trois chansons du pommier à neuf pommes. Ce sont des chansons d'amour qui servaient de motif aux rondeaux ou danses, exécutés autrefois dans toute la Lande, sans instrument de musique, au simple chant du danseur ou danseuse qui menait la ronde. Cela s'appelait : *dansa au truc de le gauté* : danser au coup du gosier.

La première de ces chansons est ainsi conçue : *Au nos poumè qu'i à nau poumes (bis), Con-lou ben les hey trembler, qu'auloureyen (bis) etc.* Celle d'Ossau dit : *Au nouste poumè que j'abè nau poumes (bis) Oy ! si le vent la fait trembler, la poumete. (bis) etc.*

voit que partout, à des époques et sous des cieux bien différents, la pomme a été considérée comme un signe et un message d'amour. (1) Chez nous, la pomme se retrouve souvent dans les contes populaires et elle joue parfois un rôle terrible dans les pratiques de sorcellerie. (2) »

Ne dit-on pas : pomme d'amour ? pomme de discorde ? Ne refuse-t-on pas, dans toute la Gascogne, des pommes données par certaines personnes que l'on accuse de sorcellerie et n'attribue-t-on pas toujours certaines indispositions à l'offre de quelque pomme faite par une personne que l'on suppose malveillante ? Pierre de Lancre raconte que la fille du suisse de Saint-Esprit de Labour ou d'Arribelabour, (de Bayonne), ayant goûté une des pommes que vendaient deux sorcières, nommées Galante et Mendibouro, « se trouva incontinent atteinte du haut mal, de si forte trempé et si bien assaisonné » qu'elle l'eût toujours depuis. C'était en 1605 (3). C'est probablement pour conjurer de mauvais sorts que la coutume maintient cet apport de pommes dans la corbeille de noces de nos fiancées gasconnes.

\* \* \*

Le char qui porte le trousseau est enguirlandé, ainsi que les bœufs, ou mules, et l'aiguillon. Cela s'appelle : *lou porte lhey*.

*Coan an l'aguhade floucade,  
Qu'an la gouyate maridade.*

Lorsqu'on a l'aiguillon bouqueté, on a sa fille mariée.

Une quenouille neuve, peinte et enrubannée de bleu, était arborée autrefois sur le devant du char, et servait, pour ainsi dire, d'étendard nuptial. Aujourd'hui, nos jeunes filles ne filent plus ; elles brodent, et la quenouille ne trône plus ni sur le trousseau des reines, ni sur le trousseau des jeunes mariées de Gascogne. Sur le char, pittoresquement situées à travers les meubles, des femmes chantent à tue-tête les qualités de l'épouse, de la maison ou des apports nuptiaux.

---

(1) H. Gaidoz. *Le symbolisme de la pomme*. (Annuaire de l'École pratique des Hautes Etudes. Année 1902).

(2) J.-B. Laborde. *Coutumes etc.*, p. 48-49.

(3) Pierre de Lancre. *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*, etc. Paris, Nicolas Buon, 1612.

Peyrehorade et le pays d'Orthe possèdent une curieuse coutume. Intentionnellement, le bouvier qui fait le *Porte-Linye*, expression du pays d'Orthe, ou le *Porte-Lbeyt*, expression ordinaire de Gascogne, c'est-à-dire le bouvier qui porte solennellement le trousseau de l'épouse, dépasse le seuil de la maison de l'époux et fait mine d'aller plus loin sans s'être aperçu du but de son voyage. Aussitôt un essaim de jeunes gens et de jeunes filles sort de la maison de l'époux, arrête les bœufs et les oblige à rebrousser chemin. Le bouvier résiste. Vaincu par cet essaim de contre-époux et de contre-épouses, il obéit, et conduit son attelage à l'adresse voulue.

On débarque les meubles, et une nouvelle scène amusante commence. L'époux doit présider au placement de chaque objet dans la chambre nuptiale. Dès qu'il a saisi un objet, on le lui enlève des doigts et il doit le chercher jusqu'à ce qu'il l'ait retrouvé. On peut juger des surprises de l'époux, de l'hilarité des assistants et du temps agréablement perdu. Tout cela ne se fait pas sans que maintes rasades de piquepoult aient été absorbées.

\* \* \*

Dans le Bas-Armagnac — et aussi dans une bonne partie de la Gascogne, — au moment du *Porte-Lit*, on invite l'épouse à n'emporter de chez elle que ce qui lui appartient, mais à emporter toutes ses nippes ; c'est lui dire que, le lendemain, elle fera les adieux à la maison paternelle.

Espie, nobie, p'ous cantous  
T'y déchis pas lous coutilhous.  
Espie, nobie, per coustat,  
T'y déchis p'arré de pihat.

Plegue, nobie, lou paquet,  
De oey en là j'as pas mey dret.  
Plegue paquet e paquetou,  
Pleguis pas sounque so de tou. (1)

---

(1) Regarde, fiancée, dans les coins, - n'y laisse pas tes cotillons. - Regarde, fiancée, dans les côtés, — n'y laisse rien de suspendu.

Plie, épouse, ton paquet, - dès aujourd'hui tu n'as aucun droit dans la maison. - Plie le grand et le petit paquet, - n'emporte que ce qui t'appartient.

(*L'Armagnac Noir*. Paul Duffart, p. 113).

Dans le Marsan, en Chalosse, etc., ces couplets se chantent le matin du mariage avant le départ pour la cérémonie religieuse.

Alom, Nobie, plegue-t paquet,  
Ne-t pleguis pas que lou toun dret.  
Plegue-t paquet e paquetoun,  
Ne-t pleguis pas que so de toun.

(Saint-Martin-d'Oney).

Tandis que la sœur, la voisine préférée ou la première donzèle de la fiancée, assise en évidence parmi les autres femmes, tient la quenouille et file, le char qui porte le lit et le trousseau s'ébranle au chant traditionnel suivant :

Lou leyt de la nobie que ba, que ba,  
Lou ben de mountagne qu'ou.hé ana.

Lou ben de moutagne e aute bén,  
Lou leyt de la nobie que ba bien.

Lou leyt de la nobie bien cousturat,  
Lou hiu, la sede j'an pas mancat.

Lou leyt de la nobie blanc coum papè  
Croumpat à la hère sus un taulè.

Lou leyt de la nobie que hè : tin, tin !  
Courrets j'y, besins, pourtats j'y lin.

Lou leyt de la nobie que hè : tin, tan !  
Courrets j'y, besies, pourtats j'y lan.

- 
- (1) Le lit de l'épouse va bien, va bien, - le vent de montagne le pousse.  
Le vent de montagne et autre vent, - le lit de l'épouse va bien.  
Le lit de l'épouse bien cousu, - le fil et la soie n'y ont pas manqué.  
Le lit de l'épouse blanc comme du papier, - acheté sur foire à l'étalage du marchand.  
Le lit de l'épouse fait : tin, tin ! - Courez, voisins, portez-y du lin.  
Le lit de l'épouse fait : tin, tan ! - Courez, voisines, portez-y de la laine.

On s'excite, on se poursuit de lazzis, on s'enthousiasme jusqu'à chanter :

Hoelhes d'auga, deuets trembla,  
Tan bères jens besets passa ;  
Deuets trembla, deuets treni,  
Tan bères jens passen pr'assi. (1)

L'enthousiasme devient lyrique et touche à la haute poésie dans l'éloge de la fiancée, fièrement jeté à tous les vents.

La nouste Nobie que marche leujè,  
Que semble l'iranje à l'iranjè.

—  
Que marche léujè, que marche mignoun,  
Que semble l'arrose s'ou boutoun.

—  
Que marche mignoun, que marche beroy,  
Que semble lou rouchinoun dou boy. (2)

Nous ne parlerons pas de la *passade*, ou coup à boire offert par les habitants devant la demeure desquels on passait ainsi triomphalement. On n'attendait pas l'offre, on la provoquait par des couplets, qui devenaient insolents en cas de refus.

Inutile de dire avec quelle fierté on se présentait devant la maison de l'époux. Les donzèles chantaient :

Jite, Nobi, lou leyt pouyrit,  
La Nobie te-n porte un bien poulit. (3)

Les donzelons relevaient aussitôt l'injure et répondaient :

Lou leyt de la Nobie qu'és arribat,  
De peu de gat que l'an pléat. (4)

---

(1) Feuilles de saule vous devez trembler - à voir tant belles gens passer, - Vous devez trembler, vous devez frémir, - tant belles gens passent ici.

(2) Notre fiancée marche légère, - on dirait l'orange sur l'oranger ; - Elle marche légère, elle marche mignonne - on dirait la rose en bourgeon, - Elle marche mignonne, elle marche jolie, - on dirait le rossignol du bois.

(3) Jette Fiancé le lit pourri, - la Fiancée t'en apporte un bien joli.

(4) Le lit de la Fiancée est arrivé, - de poil de chat, on l'a rempli.

De péu de gat et de bouhoun,  
Lou leyt de la Nobie n'è pas boun.

A quoi les donzèles offensées répondaient :

De péu de gat nou l'an pléat,  
Mès de boune plume d'aucat.

Ah ! tire, Nobie, lou leyt fanit  
La Nobie te-n porte un mey poulit. (1)

Et les demoiselles d'honneur, prenant à témoin la mère du fiancé elle-même, l'invitent à venir constater la véracité de leur dire sous peine de réparer largement s'il y a eu, dans leur affirmation, l'ombre d'un mensonge.

La may dou Nobie sourtits de deguen,  
Benguets bese se au léyt de la Nobie y manque arrén.  
Se-y manque arré l'y bouteram  
Coan cousteré dus mile frans. (2)

Aussitôt, les donzelons disputent aux donzèles les objets apportés, et c'est après un chassé-croisé d'expressions plus qu'expressives qu'a lieu le repas, dont la gaité n'est pas un des moindres attraits.

\* \* \*

La région de Gaillères, Saint-Cricq-Maureillan et Villeneuve-de-Marsan invitait l'épouse à se placer sur le seuil de la porte lorsque le cortège du portelut s'ébranlait.

Bouta-pe, nobie, s'ou soula,  
Espiat lou lheynt ent'oun se-n ba.

Boutat-bous, nobie, s'ou soustrè,  
Espiat lou lheynt que camin hè. (3)

---

(1) De poil de chat et de taupé, - le lit de la Fiancée n'est pas bon.

De poil de chat on ne l'a pas rempli, - mais de bonne plume d'oie.

Ah ! enlève, Fiancé, le lit fané, - la Fiancée t'en apporte un bien plus joli.

(2) Mère de l'époux, sortez du logis - et venez voir si quelque chose manque au lit de la fiancée. - Si quelque chose manque, nous l'y mettrons - dùt la chose coûter deux mille francs.

(3) Epouse, placez-vous sur le seuil de la porte, - Voyez où le lit s'en va.

Epouse, placez-vous sur la litière devant la porte, - Voyez quel chemin suit le lit.

Lou lheyte de la nobie plan cousturat,  
Lou hieu de sede j'a pas mancat.

Lou hieu de sede e de coutoun,  
Lou lheyte de la nobie qu'é bien mignoun. (1)

Passant à travers bois et forêts, le cortège chante :

Branquette de casse debrés trembla  
Ta bêt lheyte de la nobie coum beyts passa,  
Debrés trembla, debrés tréni,  
Ta bêt lheyte coum beyts pass'assi. (2)

Deux vers permettent de répéter sept fois ce refrain : ils n'ont pour toute poésie que l'énumération des jours de la semaine.

Nous que partim oéy lou dilhus  
Nous que partim dap lou lheyte. (3)

On énumère ainsi le mardi, le mercredi, etc., ce qui est une pauvreté notoire ; mais, en revanche, quelle poésie dans le refrain qui invite les chênes de la forêt à frissonner d'admiration, et dans le gosier des chanteuses qui font preuve d'une bonne volonté inlassable.

Il est de rigueur de vanter le pays de l'épouse : c'est pourquoi on fait résonner les échos de cette constatation toute gasconne :

Nous que bienem de louy, de près,  
N'am jamé bis tan d'ahourés.

Pr'assi que soun lous ahourés,  
Per nouste soun lous iranjès. (4)

---

(1) Le lit de l'épouse est bien cousu - le fil de soie n'y a pas manqué.  
Le fil de soie et de coton ; - le lit de l'épouse est bien mignoun.

(2) Petite branche de chêne tu devrais trembler - en voyant passer un si beau lit d'épouse ; - tu devrais trembler, tu devrais frissonner, - en voyant si beau lit passer ici.

(3) Nous partons aujourd'hui lundi, - nos partons avec le lit.

(4) Nous venons de loin, de près ; - jamais nous n'avons vu de tels fourrés.  
Ici sont les fourrés, - Chez nous sont les orangers.

Et, sur cette affirmation chantée à pleins poumons, on arrive à la maison de l'époux, non sans avoir trompé les ennuis de la route en répétant de neuf à un la cantilène :

Nous n'èrem nau douzeles,  
Anem, anem,  
Lous dounzelouns dab ères,  
Anem, anem,  
Y au rey de las esteles  
Tournam nous èr. (1)

\* \* \*

Quelques contrées de la Gascogne chantaient des couplets à l'occasion du contrat de mariage passé par devant notaire, auquel la fiancée offrait un bouquet payé d'un baiser. Naturellement, la poésie en était terne. S'il faut en croire Bladé, dans le pays de Lomagne, on sommait le notaire d'inscrire soigneusement sur le contrat que le mari ne battrait pas sa femme.

Bouto, noutari, s'ou papé blu  
Que nou la bate pas, segu. (2)

Dès que les meubles et bibelots sont en place, c'est-à-dire généralement la veille des noces, le prêtre vient bénir la chambre nuptiale. On lui offre une friandise et des rafraîchissements. Comme honoraire de cette bénédiction, on lui porte ordinairement, le jour du mariage après la sortie de l'église, un gâteau appelé *pastis bourit*, quelquefois une lèche de veau.

Autrefois, les curés allaient volontiers prendre part au repas de noce soit le jour même, soit le lendemain. Les règlements diocésains ont interdit cette coutume qui avait son bon et son mauvais côté. Dans certaines paroisses du Marsan, comme à Gaillères où je l'ai constaté par moi-même pendant huit ans, on porte encore, le jour des noces, un diner complet au presbytère. Ce diner comprend du bouillon au vermicelle, une poule farcie, une entrée de veau, un poulet rôti, un gâteau, une salade, un pain et un litre de vin. Lorsqu'il veut honorer plus spécialement la famille, le curé va prendre le café à la maison avec les époux et les plus proches parents.

(1) Nous étions neuf donzelles - allons, allons, - les donzelons avec elles, - allons allons, - et au roi des étoiles - retirons-nous.

(2) Mettez, notaire, sur le papier bleu - qu'il ne la battra pas sûrement.  
(Bladé, *Chansons populaires*. T. I. *Poésies noubiauos*, p. 234.)



A Saint-Martin-d'Oney, près Mont-de-Marsan, et dans la contrée, l'époux, accompagné de deux ou trois donzelons allait porter à l'épouse, l'avant-veille des noces, les cadeaux qu'il était d'usage de lui faire, soit une robe, la ceinture, un couteau, des ciseaux, des épingles, des souliers ou des sabots, etc. Les sabots, ou *escloupètes*, arboraient des clous jaunes qui simulaient l'or. Arrivé devant la porte soigneusement fermée au verrou, l'époux chantait son aubade et un dialogue des plus amusants s'engageait avec les gens de l'intérieur.

Aubrits me la porte, poutiè, Aubrits me la por-te ;  
Que portes, que portes, que portes à la no-bie ? Que  
por-ti, que porti lous esclops à la no-bie.  
Pre nets ec e sarrats ec Et barrats lous la por-te -

Aubrits me la porte, poutiè,  
Aubrits me la porte. (*bis*)

De l'intérieur on répondait :

Que portes (*ter*) à la nobie ?

On répondait sur le même ton :

Que porti (*bis*) lous esclops à la nobie.

La porte s'entrouvrait et se refermait aussitôt au chant de ces paroles :

Prenets-ec e sarrats-ec  
E barrats lous la porte. (1)

---

(1) Ouvrez la porte, portier. - ouvrez-moi la porte.  
Qu'apportes-tu (*ter*) à l'épouse ?  
J'apporte (*bis*) les sabots de l'épouse.  
Prenez cela et rangez-le - et fermez-lui la porte.

Chaque objet était ainsi présenté séparément. Après la présentation du dernier cadeau, le refrain de l'intérieur se modifiait ainsi :

Prenets-ec e sarrat-ec  
E aubrits lous la porte. (1)

La nobie, entourée de ses demoiselles d'honneur, recevait les visiteurs ; on la revêtait des objets apportés et l'époux lui mettait la ceinture. Après cela, on servait un joyeux festin suivi de quelques danses. Cette cérémonie s'appelait *Siscla* (2), c'est-à-dire *mettre l'empeigne au sabot*. On l'appelait aussi *lou porte souliè* ou le porte soulier. Ce pittoresque usage n'est plus en aussi grand honneur qu'autrefois.

Les sabots, seule chaussure usitée en Gascogne dans les temps anciens parmi les gens du peuple et même la bourgeoisie, jouaient un rôle prépondérant jusque dans les contrats de mariage. Nous regrettons de ne pouvoir donner un rondeau très populaire, dont la musique entraînant soulève l'enthousiasme dans les fêtes locales de Rion, Beylongue, Saint-Martin-d'Oney, etc., mais dont les paroles laissent plus qu'à désirer.

Le Béarn adoptait un usage différent. Le jour du mariage, après la cérémonie religieuse, l'époux rentrait seul à la maison avec les invités qui arrêtaient l'épouse et lui fermaient la porte au nez. Alors, le cortège de l'épouse engageait un dialogue chanté avec celui de l'époux et annonçait l'apport détaillé de la couronne, du corsage, de la robe, etc. Après le dernier couplet

Bères amous bous porte, pourtiès  
Bères amous bous porte, (3)

on introduisait l'épouse dans le logis.



---

(1) Prenez cela et rangez-le - et ouvrez-leur la porte.

(2) Il correspondait au *Cintadje*, dont nous parlons plus bas.

(3) Belles amours elle vous apporte, portiers - belles amours elle vous apporte.

## CHAPITRE VII

---

### **Le matin des noces - Véture de l'épouse - Couronne, bénédiction ou cintadje - Noces de Cana.**

---

Cependant, à la maison des époux, les fleurs et la verdure s'accumulent. On enguirlande la porte d'entrée, les bros, les voitures. On chante, on se taquine, on travaille joyeusement. Le four est chauffé à blanc pour cuire les gâteaux dès la veille ; le lendemain, il le sera pour cuire les victuailles, et Dieu sait s'il y en a. Les noces de Gamache sont toujours de mise en Gascogne.

Les donzèles, c'est-à-dire les contre-épouses ou demoiselles d'honneur, procèdent à l'ornementation, tandis que les voisins vacquent aux travaux pénibles, comme l'aménagement de la salle du festin, le transport des bancs et des tables, le pourfendage du bois pour la cuisine. L'animation est grande dans la maison, les granges et l'ayrial : elle est le prélude de celle du lendemain qui sera le grand jour.

Mais l'aurore du grand jour illumine le ciel. On est sur pied de bonne heure. Déjà, la gigantesque marmite trône sur le feu et la cuisine bat son plein. On interroge le ciel. L'azur est-il pur et sans nuages ? Une gaité folle rayonne. Des nuages malencontreux glissent-ils dans les airs, distillant une pluie fine et pénétrante, ou menaçant de déclancher quelque forte ondée ? Les fronts se rembrunissent ; des soupçons, inutilement réprimés, s'élèvent dans tous les esprits. Quand il pleut le jour de la noce, le ciel lui-même proclame que

*La nobie n'é pas mey pucelle.*

La fiancée n'est plus pucelle.

Ainsi s'exprime le Gers. Ce que le Gers dit ouvertement, le reste de la Gascogne le pense. Le tyrannique préjugé, souvent menteur sur ce point, vient ajouter à la tristesse d'un jour de pluie.

Attirés par une immense odeur de cuisine, qui embeaume les environs, et flairant quelque bonne aventure, les chiens accourent d'une lieue à la ronde. Les *casse-cans*, (chasse-chiens) bien nommés pour la circonstance, ont de la peine à mettre en fuite ces rôdeurs, passés en proverbe pour qualifier les parasites de Gascogne :

*Qu'é coum lou can dou Ducournau,  
Qui ba à la noce chens embita-u.*

Il est comme le chien de Ducournau - qui se rend à la noce sans être invité.

De leur côté, les invités, aimablement reçus, arrivent, complimentent et s'apprentent à un déjeuner sommaire, mais confortable, dont le menu varie suivant les pays.

Dans la région d'Aire, c'est la daube ; ailleurs, un civet de lapin domestique. Dans la Grande Lande, le Marensin, la région de Tartas, ce déjeuner consiste souvent en *tripe d'oulhe*, et quelques côtelettes de brebis décorées du nom de mouton.

\* \* \*

Dès les six à sept heures, un essaim de donzèles envahit la chambre de l'épouse et un essaim de donzelons celle de l'époux : on procède à la toilette de nocés, pour laquelle existe un véritable protocole comme dans la cour d'un prince ou d'une princesse.

Dans les temps anciens, les épouses étaient vêtues de bleu, de marron, de rouge, suivant leur goût personnel, avec ceinture blanche, bouquet et couronne de fleur d'oranger. Ce costume servait ensuite pour les dimanches de l'année, durait souvent pendant la vie toute entière, et, d'après le testament de dernière volonté, servait d'habit sur le lit de mort. Cette simplicité a disparu. Les fiancées ne passent plus au bleu ou au cramoisi de cette manière ; elles revêtent une toilette blanche, coûteuse et devenue inutile dès le soir des nocés. Toute différence a disparu, sauf pour la richesse des étoffes et la distinction des personnes formant le cortège, entre la fille du maître et celle du métayer, du monsieur et du paysan.

Les usages varient légèrement de région à région, quelquefois de village à village, pour la cérémonie de vêtue de l'épouse le matin des nocés. Dans l'impossibilité où nous sommes de citer chaque particularité qui se présente des Pyrénées à la Garonne, nous bornerons nos remarques à quelques traits particuliers du Béarn, du Gers et des Landes.

Dans le Gers, les donzèles commencent par inviter la fiancée à se demander ce qu'est devenu l'heureux temps de la jeunesse.

Boute, nobie, la man s'ou cap  
E dit : Boun tems, an ès tu dat ? (1)

Elles invitent ensuite la mère à poser la couronne sur la tête de sa fille et la fille à se prêter gracieusement à cette honorable opération. Lorsque la fiancée pleure, gagnée par l'émotion, elles chantent :

La Nobie que ploure, qu'a mau de co :  
L'estat de gouyate qu'ou hé do.

—  
Que pot ploura, que pot regreta,  
L'estat de gouyate tournera pas.

—  
Que ploure e que-n a resoun,  
L'estat de gouyate qu'és fort boun.

—  
L'estat de gouyate qu'és fort bet,  
L'estat de hemne qu'és fort pec. (2)

Après cette cérémonie, touchante à sa manière, sur l'invitation chantée par les donzèles, l'épouse parée se met à genoux sur un peu de paille et demande pardon. Cette cérémonie s'appelle le *Pardon* ou la *Bénédiction*. (3)

Dans certaines régions, on chante tous les objets dont on revêt l'épouse au matin de ses noces. Voici un spécimen de cette poésie populaire cueilli à Gaillères. La marraine fournit la chemise du jour du mariage : de là ce chant :

Cauhats la camise, mayrie, mayrie,  
Cauhats la camise toute de brie.

—  
Cauhats la camise, meyrie, meyriau,  
Cauhats la camise s'ou carau. (4)

---

(1) Mets, fiancée, la main sur la tête - et dis : Pon temps, où es-tu parti ?

(2) L'épouse pleure, elle a mal au cœur : - elle regrette l'état de jeune fille.  
Elle a beau pleurer et le regretter, - l'état de jeune fille ne reviendra pas.  
Elle pleure, elle a bien raison, - l'état de jeune fille est fort bon.  
L'état de jeune fille est fort beau - l'état de femme est fort sot.

3) *L'Armagnac Noir*, Paul Duffard, p. 122-124.

(4) Chauffez la chemise, marraine, marraine - chauffez la chemise toute en fin lin.  
Chauffez la chemise, marraine, marrainau, - chauffez la chemise au foyer.

En Béarn, la mère pose la couronne sur la tête de sa fille, (1) après quoi les jeunes gens, messagers du fiancé, viennent en chantant apporter la ceinture blanche, que le premier garçon d'honneur noue à la taille de la Nobie. Dans la chevauchée qui conduit de la maison du fiancé à celle de la fiancée, on chante des refrains poétiques dans le genre de celui-ci :

Aquestes carrères soun d'aryen :  
Coan serén d'or que-y passerén. (2)

Ces vers sont certainement traditionnels : il est fâcheux que des rimailles françaises viennent aujourd'hui s'intercaler avec les couplets savoureux du vieux béarnais, et que celui que l'on appelle si poétiquement *lou Cintadou*, c'est-à-dire celui qui a l'honneur de mettre officiellement l'écharpe d'honneur à la fiancée, n'ait plus sur les lèvres que des alexandrins en jargon qui singe le français. (3)

Après ces préludes mouvementés, on se met à table pour le repas du matin et l'on fait assaut de politesses qui sentent le vieux terroir. Les parents chantent :

Minyat, bebiat, lous estranyès,  
Nou s'anem pas maudise après.  
Qu'èm anats dap nau mules au mouli :  
Minyat, bebiat dinc'au mati. (4)

Flattés de cette invitation si gracieuse, les invités répondent du tact au tact :

Aqueste taule ba fort plaa  
Per esta taule de paysaa.

—  
Espiat-le plaa debat, dessus,  
Semble esta taule de moussus ;

—  
Espiat-le de loung, de trubès,  
Semble esta taule de curés. (5)

---

(1) Lhept *Reclams de Biarn e Gascogne*, Yené 1911. p. 21.

(2) Ces chemins sont d'argent : - Seraient-ils d'or que nous y passerions.

(3) Lhept, *Reclams de Biarn e Gascogne*, Heuré, 1911, p. 43.

(4) Etrangers, mangez et buvez - et n'allez pas ensuite médire de nous. - Nous sommes allés au moulin avec neuf mules : - mangez et buvez jusqu'à demain matin.

(5) Cette table est fort bien servie - pour une table de paysan. - Regardez-la en dessous et en dessus, - on dirait une table de messieurs. - Examinez-la en long et en travers, - on dirait un table de curé.

Ce repas du matin est suivi de la *Bénédiction*. L'épouse, à genoux sur une chaise, reçoit des principaux invités une étrenne : les invités font le signe de la croix sur le front de l'épouse avec une pièce de monnaie, qu'ils déposent ensuite dans une assiette et qui constituera le premier avoir de la nouvelle mariée. Le parrain, la marraine, le père et la mère clôturent cette cérémonie familiale.

Au pays de Chalosse, le *Couronnement* et le *Cintage* font l'objet de chants et de discours traditionnels, mais en savoureuse langue gasconne. (1) A l'encontre du Gers et Béarn, c'est le père qui dépose la couronne sur le front de sa fille.

Plusieurs paroisses font le *Cintadje* devant l'église avant l'entrée des époux pour la bénédiction nuptiale. Le cortège invite ainsi le premier donzelon :

Cintats la nobie, cintedou,  
Après la cinte qu'aurats l'aunou. (2)

Le premier garçon d'honneur s'avance, met l'écharpe blanche à l'épouse qu'il embrasse et qu'il gratifie d'une étrenne, et le chœur tout entier applaudit par ces paroles :

Nobie ta plan cintade  
Coum la Bierge Marie sies courounade.  
A jour de oey  
Au reng de las gouyates seras pas mey. (3)

Combien touchants, dans leur simplicité rustique, les apprêts du matin des noces dans les pauvres mesures de la vieille Lande au pays de Marsan, de Brassens et même dans le Lannegrans ! Dès les huit heures, la fiancée, soigneusement pomponnée par les demoiselles d'honneur, avait revêtu ses habits nuptiaux, c'est-à-dire ses brassières bleues, rouges ou vertes, son cotillon de cotonnette et ses sabots aux clous dorés. Dans la cuisine, qui est le grand salon de la Gascogne, on étendait un drap de lit bien blanc, sur le milieu duquel la fiancée émue s'agenouillait. Devant elle le père, debout, tenant à la main la couronne. A droite les garçons d'honneur, à gauche les demoiselles d'honneur, invitant le père à couronner sa fille et la fille ceindre la couronne, qu'elle avait si bien méritée par sa bonne tenue.

---

(1) J. de Laporterie, *Une Noce de Paysans*, p. 14-18.

(2) Ceins l'épouse, o toi qui dois ceindre, - Après la ceinture, tu auras l'honneur.

(3) Epouse si bien ceinte, - Sois couronnée comme la Vierge Marie. - Aujourd'hui, - Tu ne seras plus au rang des jeunes filles.

Pay de la Nobie aprochat-bous,  
La Nobie qu'a besouy de bous.

Nobie, hica-pe la couroune  
Lou boste pay que pe la doune.

Hica-pe le hardidemen,  
Que l'ats gagnade sayemen.

Mon Diu, la grane aunou qui dan  
A las gouyates qui hèn plan.

Las qui hèn plan qu'an lou boutoun ;  
Las autes qu'an lou capuchoun.

Las qui hèn plan que hèn canta,  
Las qui hèn mau que hèn ploura. (1)

Cette cérémonie achevée, la fiancée se met à genoux sur une croix de paille, placée au seuil de la porte d'entrée, et demande humblement pardon à ses parents, voisins et amis, tandis que le chœur classique des garçons et demoiselles d'honneur fait retentir la maison de ces couplets :

Hicats las palhes s'ou soula,  
Perdoun à la nobi ha-u demanda.

Hicats les y de crouts en crouts  
Ha-u demanda perdoun à tous. (2)

---

(1) Père de la fiancée, approchez : la fiancée a besoin de vous.  
Fiancée, placez sur la tête votre couronne, - votre père vous la donne.  
Mettez-la hardiment : - vous l'avez sagement gagnée.  
Mon Dieu, qu'il est donc grand l'honneur, - que l'on fait à une fille vertueuse.  
Les jeunes filles vertueuses ont la fleur d'oranger, - les autres ont le capuchon.  
Celles qui font le bien provoquent des chants, - celles qui font le mal provoquent des pleurs.

Cfr *ibid*, p. 16.

(2) Mettez la paille sur le seuil de la porte - pour que l'épouse demande pardon.  
Mettez-la de croix en croix - pour qu'elle demande pardon à tous.

Cfr *ibid*, p. 19.



On le devine, une scène de larmes accompagne ces deux cérémonies du couronnement et de l'amende honorable. Cette scène de larmes fait partie de la tradition et s'appelle à Saint-Martin-d'Oney : *Canta enta ha ploura la nobie*, (chanter pour obliger la fiancée à pleurer). Cet usage est commun à toute la Gascogne, des Pyrénées à la Garonne. Dans le Béarn, si l'épouse demeure insensible et ne verse pas quelques pleurs, on la plaisante en ces termes pittoresques :

Oun a la nobie lou chagri ?  
Au cor dou hoec hens u toupi.

—  
Mes lou toupi que s'ey coupat :  
Tout lou chagri se-n ey anat. (1)

Et l'on invite poules, coqs, gens de basse-cour à témoigner une émotion que le cœur insensible de la fiancée se refuse à manifester.

Plourat, garies, cantat, hasaas.  
Oey se pe-n ba qui-b dab graas. (2)

D'autres, aussi moqueurs, ripostent d'emblée :

Cau pas ploura, cau pas ploura.  
Que-n damoure qui pe-n dara. (3)

Et l'on s'apprête à partir pour l'église, où doit se conférer le sacrement de mariage.

\* \* \*

Ici se place, dans plusieurs paroisses des Landes, une épisode d'un charme et d'une mélancolie tout particuliers. Sur les côteaux de l'Armagnac, de la Chalosse et d'une bonne partie du Béarn, le raisin mûrit chaque année. Ses pampres dorés donnent un jus qui verse la joie au cœur dans chaque foyer, tous les jours de l'année, ou, du moins, aux jours de grand travail et de grande fête.

---

(1) Fiancée, où est ton chagrin ? - Au coin du feu dans un pot.  
Mais le pot s'est brisé. - Tout le chagrin a pris la fuite.

(2) Poules, pleurez, coqs, chantez ! - Aujourd'hui vous quitte qui vous donnait du grain.

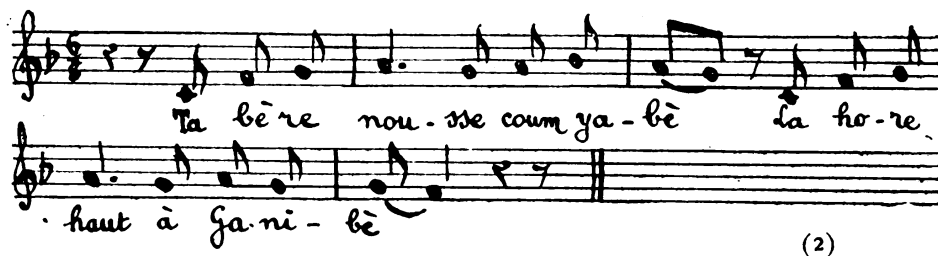
(3) Ne pleurez pas, ne pleurez pas, - Quelqu'un reste qui vous en donnera.  
Lhept. *Reclams*. Heurè 1911. p. 46.

Aussi entend-on, les jours de noce, retentir avec un enthousiasme grandissant, ce couplet endiablé :

Au barricot dou Nobi  
J'a nau pitchès de bin.  
Truque-m-lou, boeyte-m-lou,  
Lou barricot dou Nobi,  
E mey lou truqueram  
E mey lou boeyteram. (1)

Quel contraste, hélas ! avec la Lande d'autrefois, aux plaines sans fin, monotones et improductives, à l'eau saumâtre et fiévreuse, à la terre sablonneuse ou noirâtre où le soleil fécondant ne semblait pas porter la vie ? Un jour de noce était un jour de paradis sur cette terre déshéritée. Il apportait un peu de vin, ce qui était presque un miracle dans le genre de celui des noces de Cana, en Galilée, lorsque Notre-Seigneur avait changé l'eau en vin. Pour remercier Dieu de cette bonne fortune, et prévenir les invités au cas où le vin viendrait à manquer avant la fin de la journée heureuse, on chantait en chœur les *Noces de Cana*, sur le seuil même de la maison, avant de prendre le chemin de l'église.

Tout d'abord on nommait la maison, en l'acoutrant d'une rime qui réussissait une assomance, riche ou pauvre, avec un des temps du verbe *avoir*.



Et la complainte religieuse se déroulait avec foi et respect.

N'ère la nouce de Cana,  
Lou boun Jesus que s'y trouba ; (3)

(1) Dans le baril de l'époux - Il y a neuf litres de vin. - Fraillons-le, vidons-le - le baril de l'époux. - Plus nous le frapperons, - Plus nous le viderons.  
Recueilli à St-Agnet. Cfr. Paul Duffard, *l'Armagnac Noir*, p. 129.

(2) Ce motif musical, à peu près uniforme dans toute la Gascogne, sert pour tous les chants de noce qui sont un dialogue entre invités et dont les vers procèdent deux par deux.

(3) Là haut, à Ganibé - il y avait une si belle noce.  
C'était la noce de Cana ; - le bon Jésus s'y trouva.

Lou boun Jesus, bierye Marie,  
Per santifia la coumpanie.

So qu'au boun Diu là presentèa  
Nade goutte de bin n'abèn.

Mes lou boun Diu qu'ous respounou :  
« E de bin e manqueram nous ? »

Prenet las banes, anat-boun,  
Ana pe-les plegn'à la houn.

Coan l'aygue estou tournade assi  
Lou boun Diu qu'ous y benedi.

Qu'ous y benedi dap la sou' lén,  
Que-n lous rendou bin etselen.

Que-n lous disou : « Goustat ! goustat !  
Beyrat quin gous y trouberat. »

Que-n lous disou : « Goustat lou bien,  
Que|semble|esta bin de chermen. »

Quin un miracle a heyt Jesus  
De cambia l'aygue ent'au boun yus ! (1)

---

(1) Le bon Jésus, Vierge Marie, - Pour sanctifier la compagnie.  
En ce que l'on présenta au bon Dieu - on n'avait pas une goutte de vin.  
Mais le bon Dieu répondit : - Eh ! manquerons-nous de vin ?  
Prenez les cruches, allez-vous en, - allez les remplir à la fontaine. »  
Lorsque l'eau revint ici (à la maison), - le bon Dieu la leur bénit.  
Il la leur bénit avec son haleine, - et leur en fit un vin excellent.  
Il leur dit : « Goûtez, goûtez, - Vous verrez quel goût vous y trouverez. »  
Il leur dit : « Goûtez le bien - On dirait du vin de sarment. »  
Quel miracle fit Jésus - En changeant l'eau en bon jus !

Quin un miracle a heyt tabegn  
D'un maridadye un sacremen !

Moun Diu, quin un Diu perbesit !  
Lou céu, la terre qu'a naurit,

Lou céu, la terre, mey la ma,  
Tout lou mounde heyt atrapa. (1)

Ce récit, plein de foi naïve et de souvenir évangélique, chanté au moment du départ pour l'église, où le sacrement de mariage est administré aux époux fondateurs d'une famille nouvelle, justifiait la liesse dont s'agrémentait et dont s'agrémentait encore, un jour de noces dans les vastes solitudes de la Gascogne sablonneuse et autrefois déshéritée.

En Chalosse, la Noce de Cana est évoquée et chantée pendant le repas par esprit religieux et parce que Dieu doit être à la première place. (2)

\* \* \*

A Gaillères, le départ pour l'église prenait une physionomie plus joyeuse. On chantait à tue-tête dès que l'on entendait la sonnerie des cloches :

Las cloches à branle an lou dilhus  
Las cloches à branle.  
Lou nobi à pé ;  
Per bous nobie que mounte lou campanè. (3)

Et l'on reprend le refrain, qui constitue toute la chanson, en énumérant tour à tour dans le premier vers tous les jours de la semaine.

---

(1) Quel miracle il a fait aussi - En faisant d'un mariage un sacrement !  
Mon Dieu, quel Dieu prévoyant il est ! - Il a nourri le ciel, la terre,  
Le ciel, la terre, et plus encore la mer. - Il a pourvu à toutes les créatures.  
(J'ai recueilli ce chant de noce à Saint-Martin-d'Oney).

(2) Cf J. de Laporterie, op. cit. p. 33.

(3) On a mis les cloches à branle le lundi, - les choches à branle. - L'époux est à pied. - Pour vous, épouse, le sonneur monte au clocher.

Si le mariage s'était longtemps fait désirer, on égrenait les couplets suivants sur le parcours de la maison à l'église :

Tsat disèy, nobie, tout d'arunan,  
Que serets nobie un còp engoan.

Bous que-m disèts : que nou ! que nou !  
Qu'at sabèts, nobie, mielhe que jou.

Jou que-b disèy : segu, segu  
Coum é la julhe autour dou ju.

Jou que-b disèy : segu que-s pot  
Coum é la trousse sus l'esclop. (1)



---

(1) Je vous le disais, épouse, tout l'an dernier - que vous seriez épouse une fois dans le cours de cette année.

Vous me disiez que non, que non. - Vous le saviez, épouse, mieux que moi.

Je vous disais : aussi sûr - Que le lien de cuir est autour du joug.

Je vous disais : cela se peut aussi sûrement - Que l'empeigne est sur le sabot.



## CHAPITRE VIII

---

### Départ pour l'église - Chants - Entrée dans l'église - Bénédiction nuptiale - Sortie de l'Eglise - Retour.

---

Une curieuse page de Belleforest (1) nous initie aux mœurs du XVI<sup>e</sup> siècle concernant la marche des cortèges nuptiaux en nos régions gasconnes.

« Or, dit-il, ay ie observé en Cumminge ce qui se fait presque par toute la Gascoigne, qu'une fille estant mariée, le iour des nopces on assemble une troupe de filles les mieux chantant, qu'ils appellent *Donzelles*, lesquelles comme on conduis l'espousée à l'église vont loing devant elle, en cheveux et avec des guirlandes sur la teste, deux à deux ou trois à trois, chantant un long epithalame à la louange du Saint-Mariage et sur l'institution d'iceluy, et le refrain duquel est tel en la langue du païs :

Qui la nobie benasis  
Benasis à Iesus-Christ,

qui veut dire que qui bénit l'épousée donne louange à Iesus-Christ et en cest equipage la meinent et rameinent au sacre. Et estantz de retour, avant que l'espousée entre en la maison, ces Donzelles chantent ces deux vers :

Gestats haues et fourment  
Que la nobie avez dedens,

qui signifie : iettez febves et fourment, car l'espousée avez dedens, ce qui est fait par ceux qui sont demeurez exprès pour ceste cérémonie que ie n'ay voulu omettre comme chose remarquable et que i'ay veu faire cent fois en ma vie, et croy que ceste institution est de longtempz et non sans grand mistère,

---

(1) François de Belleforest, né à Sarzan en Guyenne, (1530-1583); fut un des beaux esprits du XVI<sup>e</sup> siècle avec Ronsard, Baïf, etc. Il écrivit, paraît-il, avec une abondance déplorable. Dans son *Histoire Universelle du Monde*, il raconte ce qu'il a vu en Gascogne pendant l'année 1570. Cfr. *Revue de Gascogne*, Tom XIII. Nouvelle série. Avril 1913.

portant signification d'abondance et richesse par l'espanchement du bled et de fertilité en lignée par les febves auxquelles les sages grecs avaient attribué ceste signifiante en tant que Pythagore, pour ce respect, deffendoit l'usage d'icelle à ses disciples ; mais de cecy nous en laisserons à parler à d'autres, nous suffisant de vous montrer les façons de vivre de nostre Gascoigne, laquelle n'a défaut de chose que l'homme puisse souhaiter pour sustenter sa vie, y ayant bled et vin en abondance, force bestail, boys et rivières, estangs et praeries, le sol minéral et puisé des fontaines, le cristal et le marbre, les bains, eaux chaudes pour la santé de l'homme et l'air pur et serain, les herbes médicinales et telles que les simples païsanz cognoissent mieux que plusieurs apothicaires qui s'en voudraient dire les maistres, et si ie vouloy dire les choses merveilleuses qui sont ez monts Pirenées, il en faudroit dresser un gros volume. et les choses seroient telles qu'à peine les voudroit-on croire, et pour ce i'en surcroy le récit. »

Quoiqu'un peu longue, cette citation ne déplaira pas à nos lecteurs. La théorie des chanteuses du XVI<sup>e</sup> siècle, couronnant de verdure leur chevelure abondante, ne précède plus les époux de Gascogne au jour de leurs noces ; mais le départ pour l'église est toujours celui d'un cortège triomphal.

En Béarn, Bigorre, Armagnac et Chalosse, le parcours est souvent de peu d'importance. Lorsqu'il y a une certaine longueur, il est parsemé de maisons plus ou moins amies, qui manifestent leur sympathie en offrant aux gens de la noce des rafraichissements variés, ou, du moins, un coup à boire. C'est la *Coulassiou*, la *Passade*. De petites jonchées, faites par des enfants ou des gens pauvres, sollicitent quelques sous.

Cet état des lieux explique la poésie enflammée qui préside aux couplets que le cortège jette à tous les vents. Jamais gens plus honorables que ceux de la noce ne foulèrent le chemin parcouru. Jamais plus belle épouse ne fut pour ainsi dire portée sur le pavois.

Aquestes carrères soun d'aryen.

Coan serén d'or que-y passerén, (1)

chantaient les messagers du fiancé portant les bijoux à la fiancée. Aujourd'hui la foule des invités ajoute :

Coan serén d'or ou d'aryentou

Que-y passeré la yen d'aunou. (2)

---

(1) Ces chemins sont d'argent : - seraient-ils d'or que nous y passerions.

(2) Seraient-ile d'or ou d'argent fin - Les gens d'honneur que nous sommes y passeraient. Lhept *Rechims*. 1911 p. 46.



Jasmin n'a eu qu'à cueillir ce gracieux bourgeon de poésie populaire gasconne pour embellir et immortaliser son chef-d'œuvre : *L' Abuglo de Castelculhè*.

Las carrèros diouyon flouri,  
Tan bèlo nobio bay sourti,  
Diouyon flouri, diouyon grana,  
Tan bèlo nobio bay passa. (1)

L'exubérance est telle que l'on va jusqu'à provoquer et insulter les curieux en habit de travail, ou les habitants des maisons devant lesquelles défile le cortège.

Sourtits dehore lous ahumats,  
Bienet espia lous plan hicats. (2)

ou, comme dit le Béarn, qui paraît étonné de ce brin de toilette qu'une noce impose :

Sourtit, sourtit lous ahumats  
Bède passa lou plàà pientats,  
Lous plàà pientats, lous plàà lusens,  
Sourtit, sourtit lous de dehens. (3)

La riposte ne se fait pas attendre et les lazzis rimés sur le même air fusent de toutes parts à l'adresse des invités de la noce.

On s'adresse au vent, aux ronces, aux oiseaux. Si l'Armagnac invite les feuilles à frissonner sur le passage des meubles, le Béarn, qui est *lou pays de las cantes*, invite les oiseaux à se taire et à s'extasier devant la fiancée qui passe.

Auset deu boy debet trembla  
Ta bère nobie bedet passa,  
Debet trembla, debet fremit,  
Ta bère nobie bedet lusi. (4)

---

(1) Les chemins devraient fleurir, - tant la fiancée qui va sortir est belle,  
Devraient fleurir, devraient épier, - tant la fiancée qui va passer est belle.  
*Las Papillotos*, T. II, p. 6, édition de 1842.

(2) Sortez dehors, les enfumés ! - Venez voir passer ceux qui sont bien mis.

(3) Sortez, sortez, les enfumés ! - Regardez passer les bien peignés,  
Les bien peignés, les bien brillants - Sortez, sortez vous tous qui êtes dedans.

(4) Oiseaux des bois, vous devez trembler - Tant est belle l'épouse que vous voyez passer.  
Vous devez trembler, vous devez frissonner - Tant est belle l'épouse que vous voyez briller.

L'idée est partout la même. Tout se poétisait dans l'imagination et sur les lèvres de ces braves travailleurs des champs, si peu cultivés autrefois, mais si fins et si polis par tradition. Citons la fin d'un chant de route vers l'église recueilli par M. de Laporterie, parmi les vieilles coutumes de Chalosse. (1)

Anem, Nobie, cau pas ploura,  
Oey qu'és lou your oun cau canta.

Anem, Nobie, nou plourits, nou,  
Que-ns herets mouri de doulou.

Nou ploura, Nobie, nou, nou cau,  
Ne-n mou pas nade dou bos mau.

Se dou bos mau debèn mouri,  
Mourirén toutes en segui.

Sounats la messe, benedit,  
Lous nous espous que-ns at an dit.

Sounats la messe aus grans trangs,  
Lous nous espous que pagueran.

La Nobie en ba leuyé, leuyé,  
L'erbe qu'ou bayt debat lou pè.

Que-n ba leuyé, mignoun, mignoun,  
Coum hè l'arrose s'ou boutoun.

Espiats la nobie, espiats-lé,  
Mey e l'espits, mey broye qu'è. (2)

---

(1) *Une Noce de Paysans*, p. 21.

(2) Allons, fiancée, ne pleurez pas, - Aujourd'hui est le jour où l'on doit chanter.  
Allons, fiancée, ne pleurez plus, - Vous nous feriez mourir de chagrin.  
Pleurer, o fiancée, il ne le faut - Aucune ne meurt de votre mal.  
Si de votre mal on devait mourir - Toutes mourraient sans exception.  
Benoit, sonnez la messe - Nos époux nous l'ont commandé.  
Sonnez la messe à grande volée - Nos époux vous payeront.  
L'épouse va légère, légère - L'herbe pousse sous son pied.  
Elle marche légère, mignon, mignon - Comme fait la rose sur son bourgeon.  
Regardez l'épouse, regardez-la, - Plus vous la regarderez, plus elle vous paraîtra belle.

Dans l'ancien désert de la Lande désolée, rien de semblable. Le chant de joie n'est qu'un cri de douleur : on dirait le plaintif cri-cri du grillon, perdu dans la vaste et aride solitude. Ecoutez le seul chant qui se disait, du moins à St-Martin-d'Oney où nous l'avons recueilli, durant le trajet de la maison au bourg :

n'ÿ trabessat nau lanes, n'ÿ trabessat nau lanes.  
ya pas ne broc, ne branes, Soun-qu'un bra-noun.  
Moun Diu! de què-res la-nes, ta lounques soun!

N'ÿ trabessat nau lanes, (bis)  
Y a pas ne broc ne branes  
Sounqu'un branoun.  
Moun Diu, d'equeries lanes !  
Ta lounques soun ! (1)

A la vue du clocher, on s'écrie :

You bey la gleyze, bey pas l'auta  
D'oun la nobie ba espousa. (2)

\* \* \*

Dans les petites villes ou les bourgades un peu agglomérées, on forme cortège et on part à pied sur une jonchée de fleurs, joncs, feuilles de laurier ou verdure, qui s'étend de la maison nuptiale jusqu'à la place des époux, près de la balustrade du chœur de l'église. On se rend directement à la mairie pour la formalité du mariage civil, et, de là, on se dirige vers l'église. Dans les campagnes, le mariage civil se fait quelques jours à l'avance, sans solennité aucune. On raccole les témoins aux environs de la mairie. Il n'est pas rare de voir ces témoins signer sur le registre municipal en tenue de travail, tablier de

(1) J'ai traversé neuf landes (bis) - Il n'y a ni aubépine ni brande, - Excepté un pied de bruyère. - Mon Dieu, ces landes - Qu'elles sont interminables !

(2) Je vois l'église, je ne vois pas l'autel - Où la fiancée va épouser.

toile ou de cuir et manche de chemise : ce sont des laboureurs, des forgerons tisserands, charrons, menuisiers, arrachés inopinément à leur travail et rendant aux époux le service d'une signature. Le jour du mariage religieux, les habitants des campagnes arrivent en voiture ou chars enguirlandés.

\* \* \*

Le coup de dix ou onze heures est l'heure ordinaire du mariage religieux pour les jeunes filles qui portent la couronne. Celles dont la conduite aurait laissé à désirer se présentent à l'église vers l'aurore, au plus tard vers sept heures du matin. On dit de ces dernières :

*Qu'an heyt Pascous aban Rams.*

Elles ont célébré Pâques avant Rameaux.

*Qu'an boutat lou bros deban lous boeus.*

Elles ont mis le char devant les bœufs.

*Que soun estades clouques prumè d'esta poulardes.*

Elles ont été couveuses avant d'avoir été poulettes.

*Qu'an petat à brespes.*

Elles ont peté à vêpres.

*Qu'an travalh heyt d'abance.*

Elles ont fait le travail avant la commande.

Un couple qui vit en concubinage est ainsi apprécié :

*Que-s soun maridats darrè las sègues, darrè lous bruchocs, darrè lou hourn.*

Ils se sont mariés derrière les haies, derrière les broussailles, derrière le four.

L'honneur du plein soleil est donc acquis à la seule jeune fille qui n'a pas prêté à la critique. A Aire, on exprime ainsi l'honneur de ce plein soleil de onze heures.

*Enter onze ores e mijour*

*T'ous an beroy jougat lou tour.*

Entre onze heures et midi, on leur a joliment joué le tour.

Généralement les domestiques *sortent époux*, c'est le mot consacré, de la maison de leurs maîtres, qui leur offrent le déjeuner avant le départ pour l'église. Généralement aussi le propriétaire, appelé *meste* ou *maître*, fait blanchir et carreler une chambre dans la métairie, lorsque le fils ou la fille du métayer

convolent en mariage. Les noces du fils ou de la fille d'un propriétaire nécessitent le blanchissage de toute la maison, et sont l'occasion de remettre la demeure en état.

Les bouchonniers de Soustons et des environs épousent à l'église vers les 5 heures du matin et partent par le premier train pour Bayonne et Biarritz, où ils passent la journée. Ils évitent ainsi des frais considérables, qu'ils ne pourraient supporter, et passent une journée agréable sur les bords de la mer.

\* \* \*

L'époux entre le premier dans l'église : son parrain et sa marraine le conduisent en le tenant vivement par les bras. A son tour, l'épouse fait son entrée dans le même cérémonial. Deux chaises accostées de deux cierges attendent les fiancés qui s'agenouillent et prient. La foule des invités pénètre dans le lieu saint, soit en cortège, soit individuellement. Aussitôt, le prêtre se présente pour recevoir la promesse des fiancés et bénir leur union : car, l'union vraie n'existe que par l'engagement contracté devant le prêtre qui bénit.

*Moussu curè que bè un omi e ue hemne.*

Monsieur le curé fait un homme et une femme.

Ainsi s'exprime, de la façon la plus claire et la plus typique, l'opinion populaire en Gascogne. Une famille et un foyer ne se créent que devant Dieu, maître de la vie et de la mort, devant Dieu, qui après avoir créé l'humanité en un homme et une femme, ordonna à ce premier homme et à cette première femme de croître et de multiplier.

Généralement, le prêtre se contente de lire aux époux l'exhortation contenue dans le Rituel du diocèse d'Auch : la province ecclésiastique d'Auch comprend tous les évêchés de l'ancienne Gascogne. Parfois le célébrant prononce une allocution en gascon ou en français, suivant les localités et la qualité des époux. Si l'épouse est congréganiste, ou de famille notable, il y a discours : en ce cas, les compagnes de l'épouse congréganiste, groupées au grand complet près de l'harmonium, exécutent des chants pour honorer celle qui les quitte. La messe suit généralement la bénédiction nuptiale. A l'offrande, le prêtre donne la paix à baiser : les époux présentent le cierge, et, incontinent, la première demoiselle d'honneur, accompagnée de son garçon d'honneur, quelquefois simplement accompagnée d'une autre demoiselle d'honneur, procède à une quête soit pour les pauvres, soit pour l'église paroissiale qui mérite, aujourd'hui, d'être inscrite en tête des pauvres de la paroisse.

Le recueillement pendant l'office est généralement observé, surtout, dans les campagnes gasconnes. Les citadins plus ou moins libres-penseurs, ou à allures anti-cléricales, s'il s'en trouve dans le cortège, se répandent volontiers dans les auberges et cafés du voisinage pendant l'office divin, non seulement à l'occasion des mariages, mais aussi et surtout à l'occasion des cérémonies mortuaires, ce qui donne une haute idée de leur culture intellectuelle et philosophique, ainsi que de leur sens des convenances.

Nous ne parlerons pas du défilé à la sacristie, qui consiste dans la présence des époux et des témoins strictement nécessaires pour la confection et la signature de l'acte de mariage. La bourgeoisie seule fait un défilé de parade pour féliciter les époux et la parenté : cet usage est récent.

L'usage des arrhes ou *tresain*, prévu dans les Rituels diocésains anciens, persiste encore en certaines localités. L'époux fait bénir, après l'anneau nuptial, treize pièces de monnaie, de 5, 10, 50 centimes, un franc, ou d'avantage — es familles riches présentent des pièces de 40, 50 ou 100 francs — qu'il remet entre les mains de l'épouse, non sans avoir laissé la treizième entre les mains du prêtre à titre d'honoraire.

\* \* \*

Il arrive, en certaines contrées sablonneuses de Gascogne, que l'épouse se traîne, plutôt qu'elle ne marche, de l'entrée de l'église jusqu'à sa place devant l'autel. Est-ce émotion, appréhension, fatigue ? Rassurez-vous, la cause est toute autre. En Gascogne — je parle de la vieille Gascogne qui ne connaissait ni les voitures, ni les bicyclettes, ni les automobiles, — le jour du mariage était un jour de sortilège par excellence. Que de jaloux ! Que de médisants ! Par conséquent que de mauvais sorts jetés sur le nouveau ménage !

Avec quelle joie fait-on retentir à la sortie de l'église des couplets dans le genre de ceux-ci :

Lous nous espous qu'an espousat,  
Au despieyt dous qui an mau parlat.

—  
S'abèn crebat touts lous yelous,  
Qu'auren crebat touts sounque nous. (1)

---

(1) Nos époux ont épousé - En dépit de ceux qui les ont diffamés.  
Si tous les jaloux avaient crevé - Tous auraient crevé excepté nous.

S'abèn crebat aques matin,  
Que-n auré crebat binte cinq. (1)

Il paraît que dans ces contrées sablonneuses de Gascogne, le jour d'un mariage, sorciers et sorcières s'en donnent à cœur joie. Mais ces braves habitants, qui ne sont pas Gascons pour rien, jouent un tour de Gascon de première force à ces esprits malfaisants, répandus à profusion et déchainés par les jalousies ou les haines souvent probables, toujours possibles. Ils dotent l'épouse de bas énormes, et démesurément longs, que l'on bourre de millet. Les sorciers sont condamnés à compter un à un ces grains minuscules, toujours disposés à s'effondrer comme le rocher de Sisyphe. Si les grains sont en nombre suffisant pour occuper les esprits pendant la journée des noces, point de sortilèges : les sorciers n'ont pas eu le temps de les lancer.

De là, cette ample provision de millet dans les bas de l'épouse, qui semble traîner un boulet, et qui esquisse une démarche semi-majestueuse. Tel est le protocole, peu banal, inventé et décrété par l'imagination populaire contre les maléfices des sorcières dans ces régions landaises, parmi lesquelles je place Gaillères où j'ai vu fleurir cette institution pendant neuf années de ministère paroissial (2).

Partout ailleurs, on se contente de donner aux époux des objets bénits, chapelets, médailles, scapulaires ; cette coutume est louable.

\* \* \*

Arrêtons-nous un instant sous le porche de l'église dans les régions proprement landaises ; nous verrons deux choses curieuses. Tout d'abord les donzèles bouquettent leurs donzelons qu'elles ne quittent plus jusqu'au soir. Les donzèles achètent le bouquet destiné au donzelon et le lui épinglent elles-mêmes : le soir, le donzelon paye son bouquet à la donzèle trois, quatre ou cinq francs, suivant sa bourse ou sa générosité. Mais voici une autre opération : les *casse-cans*, commençant à remplir leur rôle du jour des noces qui est de servir d'échansons,

(1) S'ils avaient crevé ce matin - Il en serait crevé vingt-cinq.  
J. de Laporterie, *op. cit.* p. 24.

(2) Faudrait-il voir une connexion entre cette coutume de remplir de millet les bas de l'épouse et celle de jeter des poignées de maïs sur le cortège, usitée dans les vallées d'Ossau et de Barétous (J.-B. Laborde, *Coutumes et chansons de nocces dans la vallée d'Ossau*, p. 46). Dans les Basses-Alpes et la Meurthe, l'épouse répandait des grains de froment sur les assistants, etc. (Sébillot, *Folk-lore de France*, t. III, p. 245-246).

circulent avec une dame-jeanne de vin rouge, surmontée d'une fleur ou d'une branche de buis en guise de bouchon. Ils offrent des rasades aux invités, aux passants sympathiques : le même verre sert pour tous, et tous acceptent gaiement de boire à la santé des nouveaux mariés.

En certaines paroisses de la Chalosse et du Tursan, la benoite et le benoit offrent du vin sur une table placée à côté de la porte de l'église, et munie d'une serviette blanche. On leur laisse quelque menue monnaie ; il sont ainsi payés de la sonnerie.

L'Armagnac étrenne la *nobie* sous le porche à la sortie de l'église. A genoux sur une chaise, la *nobie* offre un morceau de gâteau et son visage à quiconque veut l'embrasser en l'étrennant. (1) Le Béarn, la Chalosse, la Lande, se répandent dans les auberges ou cafés de la localité et esquissent même des entrechats. Généralement on reste peu et l'on repart après une demi-heure de station dans le bourg. Dans la contrée de Saint-Sever, cœur de la Chalosse, on rentre à la maison en sortant de l'église. Un peu partout, on salue le curé par des chants traditionnels en recommandant à l'épouse de tenir compte des avis reçus :

Bouta pe, nobie, dens l'esprit  
So que moussu curé p'a dit.

—  
N'at boutits pas debat lous pès,  
Que-ps en pouyrets soubiene après.

—  
Moussu curé, lou plan poulit.  
Ue bère messe que-ns a dit.

—  
Moussu curé, lou diliyen,  
Qu'a dit la messe coum lou ben.

—  
Qu'am dejunat e nou pas bous :  
Bienets, que bats disna dab nous. (2)

---

(1) Paul Duffard, *op. cit.* p. 129-130.

(2) Epouse, mettez bien dans votre esprit - Ce que M. le Curé vous a dit.  
Ne le foulez pas aux pieds - Vous pourriez vous en repentir.  
M. le Curé, toujours aimable - Nous a célébré une belle messe.  
M. le Curé, toujours expéditif - Nous a dit la messe avec la rapidité du vent.  
Nous avons déjeuné, et non vous ; - Venez, vous dinerez avec nous.



Qu'abém perlits e ortolans,  
De so qu'aymen lous caperans.

—  
Qu'abén perlits e mey mourès,  
De so que miyen lous curès. (1)

Et l'on continuera à dire et répéter qu'autrefois le peuple était malheureux et ne mangeait que de l'herbe... même un jour de noces !

Constatant les progrès modernes, nos troubadours improvisés des joyeuses noces gasconnes ont ajouté, à ce menu succulent, le couplet désormais obligatoire :

Que-b serbiram de boun café,  
T'au coum l'ayme moussu curé. (2)

Ainsi le XX<sup>e</sup> siècle donne la main au Moyen-Age dans nos campagnes gasconnes, où la malice inoffensive coudoie le respect toujours profond.

Une partie de l'Armagnac s'exprime ainsi :

Qu'arremerciam moussu curé  
De l'aunou que beng de hè.

—  
Que-n arremerciam Jesu-Christ  
Lou maridadje que sie fenit.

—  
Qu'arremerciam, bien arremercia,  
Jamé pr'aquets n'y calhi pas tourna. (3)

Saint-Martin-d'Oney et la Lande chantent au sortir de l'église :

Moussu curé p's arremercie  
De l'aunou qu-ins at heyt assi. (4)

---

(1) Nous avons perdrix et ortolans - Ce qu'aiment bien les curés.  
Nous avons perdrix et quantité de mûriers - Plat ordinaire des curés.  
*Cfr. J. de Laporterie, op. cit. p. 24.*

(2) Nous vous servirons du bon café - Ainsi que l'aime M. le curé.

(3) Nous remercions Monsieur le Curé - De l'honneur qu'il vient de nous faire.  
Nous remercions Jésus-Christ - De ce que le mariage est terminé.  
Nous remercions, et de bon cœur il faut remercier - afin que jamais, il ne faille recommencer pour ces époux.

(4) M. le Curé, je vous remercie, - De l'honneur que vous nous avez fait à l'église.

Moussu curé p'bouley prega  
Se dab nous e bouléts disna. (1)

Si, comme à Saint-Sever, on n'énumère pas complaisamment le menu composé de perdrix, mûriers et ortolans devant la galerie réunie sur la place de l'église, on vante ferme les époux et on conspue les curieux.

Coan j'abéré oey dus cens espous  
Lous mey bets que serén lous nous. (2)

Le public riposte :

Bos te cara, bos te cara,  
Qu'é lou bin blan que-t hè parla. (3).

Et le cortège de fermer le bec à ces imposteurs :

Que sii dou blan ou dou claret,  
L'èy pas tirat au toun brouquet. (4)

\* \* \*

Naturellement la sortie de l'église et le départ pour la maison sont l'objet de la curiosité générale. Hommes, femmes, enfants se montrent en habits de travail, ce qui donne une légitime fierté aux invités dont la verve s'exerce encore une fois contre ces curieux non endimanchés. C'est souvent un chassé-croisé de couplets narquois, provocateurs et spirituels.

La particularité de ces chants, c'est qu'ils sont exécutés en deux chœurs : on se répond de l'un à l'autre. Les hommes commencent, les femmes ripostent. De plus, en dehors des paroles traditionnelles et officielles, des couplets sont improvisés suivant les personnes et les circonstances, sur un motif musical très ancien et sensiblement uniforme des Pyrénées à la Garonne. Certains chanteurs et certaines chanteuses improvisent de façon merveilleuse et pourraient en remontrer à plus d'un professionnel coësu de diplômes.

---

(1) Monsieur le Curé, je voulais vous demander - Si vous ne consentiriez pas à dîner avec nous.

(2) Y eût-il aujourd'hui deux cents époux - Les plus beaux seraient les nôtres.

(3) Veux-tu te taire, veux-tu te taire - C'est le vin blanc qui te fait parler.

(4) Qu'il soit blanc ou claret - Je ne l'ai pas tiré à ton baril.

Citons un trait connu de toute la Chalosse. A Saint-Sever, le juge d'instruction d'il y a plus d'un demi siècle se permit de critiquer l'honorabilité d'une épouse, qui passait devant sa porte, au retour de l'église. Sur l'air traditionnel, il chanta en se dissimulant derrière une persienne :

La nobie que passe, tan li, tan la,  
Coum ue auque qui bien de coa. (1)

Sur le champ, une voix goailleuse lui répondit du tac au tac :

La nobie n'a pas ne coat ne heyt nat œu  
Sounque de m.... minje te-u ! (2)

L'interrupteur si stylé s'effondra sous la risée générale ; onques plus il n'eût l'idée d'improviser derrière ses persiennes :

Dans une autre ville de Gascogne, une métayère qui mariait sa fille, fit part du projet de mariage à sa maîtresse, dame très respectable, mais ne se doutant pas des progrès que faisaient les idées de toilette dans le peuple. Elle lui demanda une robe d'épouse pour sa fille. La dame lui répondit : « Un cotillon d'étoupe suffira ». C'était l'usage ancien, et des mœurs nouvelles germaient sur le sol de la vieille Gascogne.

Comme on revenait de l'église, le jour de la noce, et que l'on passait devant la demeure de la dame, des voix chantèrent :

Sourtit de hore, madame Annau,  
Espiat la nobie s'a coutilhoun nau,  
Pelhe d'estoupe ou de capit :  
Espiat se l'a, coum abets dit. (3)

Et l'épouse, vêtue à la dernière mode, relevait un peu sa robe pour laisser voir un cotillon aux couleurs fines et voyantes.

\* \* \*

Tout le long du chemin, on chante ; certains couplets s'exercent à consoler les demoiselles d'honneur et à leur promettre un triomphe semblable pour plus tard.

---

(1) L'épouse passe cahin caha - Comme une oie qui vient de couvrir.

(2) L'épouse n'a ni couvé, ni pondu des œufs - Excepté de m.... Mange-les.

(3) Venez dehors, madame Annau - Voyez si l'épouse porte un cotillon neuf, - Robe d'étoupe et de fil plus grossier - Voyez si elle l'a comme vous l'avez dit.

La nobie n'a un bet bouquet :  
Coan n'aurey jou un coum aquet.

Nou pas de œy, ne de douman,  
Mes que l'aurey enta gn'aut an. (1)

Nous ne parlerons que pour mémoire d'un chant réaliste dit en quelques endroits. Il commence ainsi :

La nobie qu'a, la nobie qu'è,  
La nobie qu'a un beroy pè.

La nobie qu'è, la nobie qu'a  
La nobie qu'a un bet calhiba, etc. (2)

Avec ces rimes à coulisse, tout y passe avec plus ou moins de délicatesse, de bonheur et de convenance.



---

(1) L'épouse a un beau bouquet - Quand en aurais-je un pareil ?  
Pas d'aujourd'hui ni de demain, - Mais je l'aurai l'année prochaine.

(2) L'épouse a, l'épouse é - L'épouse a un joli pied.  
L'épousé é, l'épouse a - L'épouse a une belle cheville du pied.

## CHAPITRE IX

### Introduction des époux dans la maison - Le repas de nocés.

Dans certaines contrées, chaque époux rentre chez lui pour le dîner de nocés : vers l'entrée de la nuit, celui qui doit quitter la maison paternelle est conduit solennellement dans la maison de son conjoint. Plus ordinairement, les nouveaux mariés partent ensemble, suivis de tous les invités, et président au repas de nocés dans la maison où ils doivent établir leur résidence.

L'entrée des époux à la maison comporte deux phases absolument dignes de remarque, du moins dans presque tout le département des Landes. Avant de franchir le seuil de la maison, escortés de leurs parrains et marraines qui tiennent à la main une assiette ou un plat, ils se mettent à genoux sur deux chaises. Tournés vers le public qui les écoute religieusement, ils prononcent ces paroles traditionnelles :

*Que demandi perdoun à papa, à mama, à pipin, à mimie,  
à payrin, à mayrie e à toute la coumpanie.*

Je demande pardon à papa, à maman, à grand'père, à grand'mère,  
à parrain, à marraine, et à toute la compagnie.

Alors, tous les invités « étrennent » les époux. Pour donner le branle, le parrain et la marraine versent dans le plat une pièce d'argent, sauf à la retirer plus tard et à la remplacer par une monnaie de cuivre : en Gascogne, ces générosités simulées étaient de mise... autrefois. Les invités se placent à la queue leu leu, font le signe de la croix avec la pièce de monnaie sur le front de l'épouse et de l'époux, versent l'offrande dans le plat et embrassent les jeunes mariés, en leur donnant souvent des baisers de nourrice. (1) On peut lire, dans

---

(1) Dans l'*Armagnac Noir*, on « étrenne » les époux à la sortie de la messe, sous le porche. (P. Duffard, p. 129-130). Dans le Béarn, on les « étrenne » après le repas du matin et avant le départ pour l'église.

l'intéressant travail de M. de Laporterie, un chant de Barde qui ne comprend pas moins de 78 couplets, que l'on dit pendant ce rite de l'étreillage des époux. Ce chant est de rigueur ; il ressemble à un sermon sur les devoirs du chrétien et le souvenir des fins dernières. (1)

Dès que chacun a versé son offrande, les époux s'appêtent à franchir le seuil de la maison, mais ils n'ont pas le droit d'y entrer d'eux-mêmes ; ils doivent y être introduits protocolairement.

Si les époux sont propriétaires, le père donne le bras à chacun des époux et les introduit solennellement dans la chambre nuptiale. Souvent, il les installe au foyer en leur offrant deux chaises pour s'y asseoir. Il leur fait ensuite les honneurs de toute la maison.

En Chalosse, un barde chante pendant cette installation ; ses chants sont plutôt religieux. Si les époux sont métayers, c'est le propriétaire ou le maître d'affaires délégué, qui fait l'introduction en étrennant les époux d'une pièce de cinq francs. Cet usage est tellement respecté que l'on a vu des métayers attendre deux ou trois heures, devant le seuil de la porte, leurs maîtres qui tardaient à venir.

\* \* \*

Par une singularité charmante, en *Armagnac Noir*, l'honneur d'introduire l'épouse dans la maison revient à la belle-mère, qui chante six couplets instructifs. Après lui avoir dit qu'elle l'installe maîtresse et se dépouille de tout, elle ajoute malicieusement :

Lous anciens que-t cau respetta  
S'at mériten ou s'at mériten pas. (2)

Mais c'est devant le foyer que la belle-mère se paye la tête de sa nouvelle belle-fille et qu'elle se plaît à lui montrer le rôle secondaire d'une belle-fille dans la maison. Elle lui chante de tout son cœur :

Espie, nobie, lou carmal :  
Que-t serbira de miral. (3)

---

(1) *Une Noce de Paysans*, p. 26-30.

(2) Il te faudra respecter les vieux - Qu'ils le méritent ou non.

(3) Épouse, regarde la cremaillère, - Elle te servira de miroir.

Espie, nobie, lou's landrès :  
Que-t serbiran de candelès.

—  
Espie, nobie, p'ous cantous :  
T'y balheran cots de bastous. (1)

Comme les belles-mères d'Armagnac sont aimables ! Serait-ce la perspective de telles aménités qui amène la crise de dépopulation si accentuée dans cette partie de la Gascogne ?

\* \* \*

Plus gracieux, les Ossalois font de la remise de la *nobie* une fête et un régal. L'épouse dîne chez elle, après la cérémonie religieuse et n'entre que le soir dans la maison de l'époux.

« La nuit noire est venue. On se lève de table, on fait solennellement une prière; des paroles d'adieu, qui entraînent quelques larmes, sont adressées à la jeune fille et on s'organise en cortège. En tête, devant la *nobie*, on place le *présent*. Sur une corbeille, recouverte d'un drap blanc, s'entassent un gigot, deux poules, deux fromages, quatre bouteilles de vin, quatre ou sept miches de pain, et sur l'une des miches est fixé un arbuste à neuf branches : au bout de chaque branche on attache une pomme. Cette sorte de pyramide est richement enguirlandée de rubans de soie, et un nœud, (*floc*), aux vives couleurs, couronne la cime de ce pommier artificiel, qui est confié à la plus proche parente de la *nobie*. Quelques hommes escortent de près la jeune fille qui porte le *présent*. La mariée marche immédiatement après, encadrée par son père et sa mère, » (2) et les invités suivent en chantant une cantilène.

Devant la porte de l'époux, on feint de s'être égaré. Un dialogue chanté fait ouvrir la porte pour laisser entrer une cuisinière dont on a besoin, et on tâche de saisir l'une des donzèles, que l'on passe plus ou moins à tabac jusqu'à la reléguer dans la cour des bestiaux. L'épouse est traitée en reine. Devant les époux, assis à table, on place le *présent*. On distribue aux parents le pain et le fromage que l'on vient d'apporter et on entonne une chanson moitié gasconne,

---

(1) Epouse, regarde les chenets, - Ils te serviront de chandeliers.

Epouse, regarde dans les coins, - On t'y donnera des coups de bâton.  
P. Duffard, p. 131-133,

(2) J.-B. Laborde, Coutumes et chansons de Noces dans la vallée d'Ossau, p. 36-37.

moitié française : *Au nouste pounè que j'abè nau poumes*. A chaque reprise du chant, on détache une pomme : la première est donnée aux époux, la seconde aux parents, la troisième au garçon et à la demoiselle d'honneur. On les mange sur le champ. Nous avons parlé de ce dernier usage au chapitre VI, en note.

Dans le Béarn et dans une bonne partie de la Gascogne, on fait toucher ou même baiser la crémaillère à l'épouse, lors de son entrée dans la maison. Les fors et coutumes de Béarn voulaient que lou *cremalhè* fut le maître de la maison. On peut l'appeler l'âme du foyer autour duquel se groupe et vit la famille gasconne.

Dans la Lande sablonneuse, l'épouse, dès son retour à la maison, prenait un balai et balayait la cuisine, prenant part aux travaux d'intérieur.

\* \* \*

Il est deux heures. Tandis qu'en Béarn le grand repas de mariage ne se fait que vers cinq heures, en Armagnac et dans tout le pays des Landes, il se fait vers les deux heures, dès que le cortège est entré à la maison nuptiale et que l'introduction officielle des époux est chose terminée.

En Chalosse et dans les Landes, on chante l'invitation à se mettre à table. (1) Tartas et ses environs s'expriment ainsi :

Mete-b à taule, alignat-bous  
Abisa-pe qu'y càbin touts. (2)

Aussitôt que les plats commencent à réjouir les yeux et les estomacs des convives tandis que le vin commence à réjouir les cœurs, on fait l'éloge de la table et de son menu :

Aqueste taule qu'esta plan  
Dens la maysoun d'un bouin paysan.

E coan séré la dou segnou  
N'ou haré pas trop desanou. (3)

---

(1) Cfr. J. de Laporterie, *op. cit.* p. 32.

(2) Mettez-vous à table, prenez vos rangs - Et tâchez de trouver place pour tous.

(3) Cette table est confortable - Dans la maison d'un paysan.  
Serait-ce la table du seigneur - Qu'elle ne lui ferait pas déshonneur.



Més s'ère taule dou segnou  
Ne-y serém pas ne tu ne you.

E s'ère taule d'un moussu  
Ne-y serém pas ne you ne tu.

Minyats, bebets lous estranyès,  
Ne-ns anits pas maudise après.

Minyats, bebets, n'ayit pas pòu,  
Grassis à Diu ne-ns hè pas dòu.

Minyats, bebets à l'allegrè,  
A la santat dou boutelhè.

La cousinère s'a buslat lou debantau ;  
Que-n lou crouperam un tout nau. (1)

\* \* \*

Si les Landais de la Lande ne jettent pas orgueilleusement à tous les échos le menu du banquet, au moment de la sortie de la messe, comme les Chalossais qui invitent le curé bénisseur, ils se dédommagent pendant le repas et chantent discrètement à tue-tête :

Lou pay de la nobie qu'a heyt cassa,  
Qu'a heyt cassa per delà la ma.

Lou pay de la nobie qu'a heyt cassa,  
Perlits e becades qu'a heyt gaha. (2)

- 
- (1) Mais si c'était la table du seigneur - Nous n'y serions ni toi ni moi.  
Et si c'était la table d'un monsieur, - Nous n'y serions ni moi ni toi.  
Etrangers, mangez, buvez - Et n'allez pas ensuite médire de nous.  
Mangez, buvez, ne craignez point - Grâce à Dieu, nous ne regrettons rien.  
Mangez, buvez, à la réjouissance - A la santé de l'échanson.  
La cuisinière a brûlé son tablier - Nous lui en achèterons un tout neuf.
- (2) Le père de l'épouse a envoyé à la chasse - Il a fait chasser par delà la mer.  
Le père de l'épouse a commandé une chasse - Il a fait prendre des perdrix et des bécasses.

Perlits e becades e becadouns :  
Capouns à la broche que soun bien bouns.

Lou pay de la nobie qu'és en gué :  
N'ou hé pas do so que se-n hé. (1)

Admirons cette gasconnade qui annonce une chasse fructueuse par delà les mers et qui produit des chapons de Gascogne, juteux et succulents, ce qui prouve encore une fois qu'on ne vivait pas d'herbe sous le ciel de Gascogne, même au sein de la Lande aride et besogneuse.

\* \* \*

Au printemps et en été, lorsque le ciel promet d'être doux et clément, on dresse la table en plein air sous les grands chênes de l'ayrial : lorsque l'ombrage fait défaut, on met une tente appelée *bèle* ou *balin*. En hiver, et en automne, le temps, *plus fin que les hommes*, ainsi que l'affirme le proverbe gascon, pouvant jouer un mauvais tour et déchaîner la pluie, on dresse la tente dans une grange, sous un hangar, dans les étables que l'on approprie tant bien que mal. Les époux sont à la place d'honneur. Avant de s'asseoir, ils font la tournée des convives. Dans une partie du département des Landes, l'épouse épingle un petit bouquet artificiel à la poitrine d'un certain nombre de convives. Cela signifie que ces convives sont invités à revenir le lendemain ; tous les autres se retirent le soir du premier jour.

Nous ne décrivons pas le repas qui dure indéfiniment. Dans certaines contrées, en Béarn, Armagnac, Chalosse, Tursan, Bigorre, il y a abondance sans exagération. Cependant, certaines familles trouvent le moyen de s'endetter pour de longues années à l'occasion d'un repas de noces. Dans la région Landaise aujourd'hui très opulente, ce sont de véritables noces de Gamache, et cela dure deux grands jours ou même trois. Dans cette région landaise, on a vu plus d'une fois des noces bourgeoises de huit jours entiers, avec un menu gigantesque renouvelé chaque jour et défense expresse aux invités de désertir le combat.

---

(1) Des perdrix, des bécasses et des bécassines : - Chapons à la broche sont excellents.  
Le père de l'épouse est en gaité : - Il ne regrette pas sa dépense.

Nous avons recueilli ces couplets à Saint-Martin-d'Oney, canton de Mont-de-Marsan

Aussi, les convives d'une noce disent-ils couramment pour témoigner leur satisfaction :

*S'asso ère la guerre, demanderem pas jamé la paix.*

Si ceci était la guerre, nous ne demanderions jamais la paix.

Aux repas de nocés d'autrefois, tout le service se faisait en chantant. Jusqu'à la Révolution, un cuisinier, payé trente sols, présidait à la confection du repas. Aujourd'hui, les femmes confectionnent les plats sous la conduite d'une cuisinière attirée. Elles s'avancent et portent, en chantant des rimes appropriées, le bouillon, le bouilli, l'entrée, le rôti. En certaines contrées, après chaque service, les cuisinières s'asseoient sur une table séparée pour n'être pas en retard sur les convives. Ceux-ci, pour tuer le temps, chantent des mélodies traditionnelles, en frappant du pied sur le sol et des deux poings sur la table : les cuisinières attablées reprennent le refrain. Rien n'est curieux comme d'entendre de loin ces deux chœurs, l'un bruyant et animé, l'autre perçant et fluët. A Gaillères, on chante une chanson de 9 à 1 dont voici le commencement :

En queste taule que j'a nau plats (*bis*)  
Diu e la Bierje qu'ous y an boutats,  
Diu e la Bierje e nous tabé, etc.

Ces chants permettent à la gaité de s'épanouir, aux cuisinières de se tenir à la hauteur du dîner et à la digestion de se faire. Depuis quelques années, le café fait partie obligatoire de tout dîner de nocés, excepté dans quelques régions des Pyrénées où cette dépense n'a pas encore imposé sa tyrannie.

Particulièrement délicat est le rôle des *embitedous* ou *casse-cans*, qui deviennent les introducteurs officiels et les échansons toujours en éveil des convives. Servir le vin et veiller à ce que les invités n'en manquent pas, telle est la charge principale qu'ils ont assumée en acceptant l'invitation. C'est la rougeur au front et la colère dans l'âme qu'ils voient quelque bouteille vide couchée sur la table. A une noce gasconne, on ne demande pas du vin ; on se contente de coucher sur la table la bouteille vide. Le *casse-can*, pris en défaut de vigilance, reçoit ainsi le plus grand affront qui puisse être fait à un gentilhomme.

\* \* \*

Au dessert, curieuse mise en scène. En certains endroits, les cuisinières, chantant en bande, en d'autres endroits, les jeunes gens, accompagnés des musiciens, promènent un gâteau et demandent l'étrenne. Tous les yeux sont

fixés sur le gâteau et sur le plateau où sont déposés les fonds. A qui le gâteau ? A celui qui déposera la plus forte étrenne. Beaucoup lésinent et mettent à peine un ou deux sous. D'autres sont tellement distraits qu'ils laissent passer inaperçu le gâteau si bien escorté : une des chanteuses de la bande le rappelle à l'ordre en lui saupoudrant la tête ou le nez d'une poignée de farine, ce qui amuse énormément tout le monde excepté le patient.

Mais voici des pièces blanches : le succès se dessine. Finalement le vainqueur est proclamé : cela lui coûte d'ordinaire trois francs, rarement cinq francs. Joie et triomphe du vainqueur qui sourit malicieusement ; dépit de ceux qui avaient glissé quelques pièces blanches, dans l'espoir de n'être pas vaincus.

En Béarn, le gâteau est remplacé par une brosse et un peigne neufs. Les cuisinières passent le peigne et la brosse sur la tête des invités en chantant :

Las cousinères ahoégades s'an buslat lous debantaus ;  
Que se-n bolen croumpa de naus. (1)

On rit, on chante, on commence à circuler lorsqu'un cortège solennel débouche de la cuisine vers les convives : c'est le café. On le porte avec une solennité qui prêterait à rire en toute autre circonstance.

La soirée et la nuit se passent en danses, autrefois au son de la vielle, de la bouhe (cornemuse) ou de la flûte, aujourd'hui au son de l'accordéon, rarement du violon ou de deux instruments à cuivre.

Dans les maisons riches, on se procure un pianiste ou un violoniste que l'on paye très cher. Il y a cinquante ans, dans la Lande, la cornemuse et la flûte étaient les deux instruments précédant le cortège nuptial : elles se payaient de 10 à 12 francs l'une, tandis que le cachet du violon était de 40 francs.

\* \* \*

Nous avons dit que si l'époux et l'épouse dinent chacun chez soi — cette coutume tend à disparaître pour grouper tous les convives dans la maison où les époux doivent s'établir, — on va accompagner l'épouse chez son conjoint vers le coucher du soleil.

---

(1) Les cuisinières enflammées ont brûlé leurs tabliers, - Elles veulent en acheter de neufs.

Une scène déchirante se produit alors. On a de la peine à s'arracher aux embrassements ; tout le monde pleure et la présentation se fait en chantant.

Voici les couplets de Saint-Martin-d'Oney. Devant la maison des époux, on chante :

Aubrit la porte de deban :  
Assi que megnem un bet gagne pan. (1)

On répond de l'intérieur tout en ouvrant la porte :

Dechat le biene, dechat l'ana,  
Beyram après so que barra. (2)

Dès que l'épouse est entrée, la belle-mère et les demoiselles d'honneur lui font la leçon :

Espia-pe, nobie, ent'au larè :  
Serats la daune per darrè.

—  
Daunes y abut, daunes y aura,  
Pren-te lou dalh, be-y te-n talha. (3)

Et l'épouse pleure à chaudes larmes. Ces larmes sont d'autant plus sincères qu'elle aliène sa liberté pour toujours. Désormais, elle est sous la dépendance de son mari. Les chœurs lui chantent aussitôt en lui montrant l'époux :

Espia-pe, nobie, aquet capet  
Coum lou carra pourta respec.

—  
Coan bous boulhits ana saulà,  
L'orde au marit cau demanda.

—  
Que-b gahera pr'ou debantau :  
— Marche-m tu, hemne, au men oustau ! (4)

---

(1) Ouvrez la porte de devant, - Nous vous amenons ici un beau gagne-pain.

(2) Laissez-la venir, laissez-la entrer - Nous verrons ensuite ce qu'elle vaut.

(3) Regardez, épouse, au coin du feu, - Vous serez maîtresse en dernier lieu.  
Des maîtresses de maison il y en a eu, il y en aura, - Prends la faux et va couper la tuie.

(4) Epouse, regardez ce bêret - Et le respect que vous devrez lui porter.  
Lorsque vous voudrez sortir - Il faudra demander la permission à votre mari.  
Votre mari vous prendra par le tablier - « Femme, rentre à la maison ! »

Ainsi la tradition rappelle à la réalité l'épouse choyée et fêtée, comme la liturgie rappelle au Pape, le jour de son intronisation, la vanité des choses humaines, lorsqu'elle fait brûler des étoupes tandis qu'un cérémoniaire chante : *Sic transit gloria mundi* : ainsi passe la gloire de ce monde.

\* \* \*

Un peu partout, l'épouse est avertie qu'elle n'occupera que le dernier rang, en attendant de régner lorsque son tour sera venu. Le Béarn se montre poétique pour l'épouse, comparée à un rosier fleuri, et fier envers l'époux dont le pain ne vaut pas celui de l'épouse :

Lou pàa de la nobie qu'èy fort bou,  
Lou pàa deu nobi n'at sèy you.

—  
Lou pàa de la nobie qu'èy de roumen,  
Et lou deu nobi qu'èy de bren. (1)

Nous avons vu la réception plutôt fraîche faite, en Armagnac, par la belle-mère qui introduit sa brue. L'époux ne perd rien pour attendre. Vers la fin du repas, il s'entend ainsi interpeller par le public des invités :

Adare l'as, cap de courbas,  
Prumè d'un an la truqueras.

—  
Adare l'as, cap de toupin,  
Jamé ne te-n besis la fin.

—  
Adare l'as, cap de hourouhou,  
J'a tan de tems qu'ou hasès l'amou. (2)

Gaillères et d'autres contrées ajoutent :

Aqui que l'as, tan la boulès :  
Ne-n hessis pas estroulhe-pès. (3)

---

(1) Le pain de l'épouse est fort bon - Le pain de l'époux, je l'ignore.  
Le pain de l'épouse est de froment - Et celui de l'époux est de son.  
*Reclams*, 1911, p. 66.

(2) Tu l'as maintenant, tête de corbeau - Avant un an tu la frapperas.  
Tu l'as maintenant, tête de pot au feu - Puisse-tu n'en jamais voir la fin.  
Tu l'as maintenant, tête de grand duc ; - Il y a si longtemps que tu la courtais.  
Duffard, *op. cit.* p. 136.

(3) Tu l'as ici, celle que tu voulais tant - N'en fais pas ton essuie-pieds.

Un peu partout, on vante l'épouse au détriment de l'époux. Bien rares sont les localités où l'on n'entend raisonner ce couplet le jour des noces :

La nobie qu'a lou co malau,  
Pramou que-s pren arré qui bau. (1)

La nouste nobie bère qu'é  
Mey que lou nobi, o per ma fé ! (2)

Pour bien apprécier toute la délicatesse de ces procédés, n'oublions pas que les chanteurs de ces couplets sont les mêmes loustics qui saluaient ainsi les habitants le long du chemin :

Sourtits dehore, brasouquès,  
Beyrats passa lous bèts noucès. (3)

Il est vrai que les habitants ripostaient avec propos :

De brasouquès se cau parla,  
Que sonn aqui, s'ou boste ca. (4)



---

(1) L'épouse a le cœur malade - Parce qu'elle prend un homme de rien.

(2) Notre épouse est belle - Plus que l'époux, ma foi oui !

(3) Sortez dehors, les manipulateurs de cendres, - Vous verrez passer les beaux invités de la noce.

(4) Si de manipulateurs de cendres il faut parler, - Ils sont là, sur votre char.





## CHAPITRE X

---

### **Départ des invités - Le lendemain des noces : La Cruche en Armagnac -- En Chalosse, on veut rendre l'épouse aux parents.**

---

Le départ, après le repas de noces, est signalé par des chants où l'on se confond en remerciements, du moins en Chalosse, ainsi que le prouve une longue mélodie citée par M. J. de Laporterie. (1) L'Armagnac semble ignorer cette partie du protocole nuptial. Toujours courtois, le Béarnais, s'exprime ainsi :

Adichat, nobie, nous que se-n bam,  
De fort bou còò p'arremerciam.

---

Adichat, nobie, nous que se-n bam,  
Brabe e balente que-b decham.

---

Siat d'are en là coum dinc'assi :  
Nou-n se hasset pas menti. (2).

Les invités de l'époux répondent ironiquement :

Tourna pe-n, tourna pe-n praubes perduts,  
Qu'abet perdu la nobie et lous escuts. (3)

---

(1) *Une Noce de Faysans*, p. 38.

(2) Adieu, épouse, nous partons ; - De très bon cœur nous vous remercions.  
Adieu, épouse, nous partons ; - Bonne et laborieuse nous vous laissons.  
Soyez, désormais, comme vous avez été jusqu'ici ; - Ne nous faites pas mentir.

(3) Retirez-vous, retirez-vous, pauvres perdants, - Vous avez perdu l'épouse et les écus.  
Lhept. *Reclams*, 1911, p. 67.

Du tac au tac, les invités répondent :

Deus escuts que-ns e counsolam :  
Mes la nobie que regretam.

Fausse mounede p'aben balhat :  
Lous escuts que-ns abem goardat. (1)

Et la conversation rythmée continue sur ce ton de franche plaisanterie.

Chez les auteurs qui ont écrit sur les chansons du jour des noces en Armagnac et en Chalosse, les invités se retirent d'eux mêmes, comprenant que la journée est finie et que la politesse commande une retraite prudente et honorable. La Lande imite le Béarn qui signale le moment du départ. Courte, mais bien sentie, la cantilène qui se termine par un avis pratique, à Saint-Martin-d'Oney :

Chant des invités de l'époux :

Pse-n cau tourna, praubes perdens,  
N'ats pas la nobie ne lous mouyens. (2)

Les parents de l'épouse et leurs invités répondent :

N'é pas la nobie qui-ns hè do ;  
Qu'é lou mouyen qui-ns toque au co.

Bonsoir, nobie, que-ns e-n bam,  
Saye e balente que-b decham.

Saye e balente dab l'espous :  
Se-b bo truca tourna pe bous. (3)

Une coutume, qui tend heureusement à disparaître, est celle de la *roste* et de la *cameligue*. Les *Reclams de Biarn e Gascougne*, organe de l'*Escole Gastou-Febus*,

---

(1) Des écus nous nous consolerons, - Mais l'épouse nous la regrettons.

Nous vous avons donné de la fausse monnaie - Et nous avons gardé les écus.  
Lhept, *Reclams*, 1911, p. 67.

(2) Il est temps de vous retirer, pauvres perdants, - Vous n'avez ni l'épouse ni l'argent.

(3) Ce n'est pas l'épouse que nous regrettons - C'est l'argent qui nous blesse au cœur.  
Bonsoir, épouse, nous nous retirons, - Sage et laborieuse nous vous laissons.  
Sage et laborieuse avec votre époux, - S'il veut vous frapper, défendez-vous.

On remarque le mot *perdens*, qui signifie *jamille en deuil* après la mort d'un de ses membres ; la fin de la journée nuptiale est donc considérée comme un enterrement.

nous donnent un récit de la *roste* qui ne peut que faire souhaiter cette disparition. (1) C'est une ridicule parodie de scènes de moulin et de boulangerie, de la visite du malade par le médecin, du testament rédigé par notaire, de la confession et même de la communion. L'imagination populaire a créé un usage à la fois burlesque et de mauvais goût.

\* \* \*

*Ne j'a pas heyre  
Chens arreheyre.*

Il n'y a pas de foire sans refoire.

*Il n'y a pas de noces sans lendemain*, affirme le proverbe français. Ce lendemain de noces, qu'il était plutôt gai et pittoresque un peu partout dans la vieille Gascogne ! L'*Armagnac noir* voulait que d'assez bonne heure on conduisit la mariée à la fontaine. La fontaine évoque des souvenirs et des paysages bibliques. En Armagnac, pays des côteaux où les puits étaient rares et les fontaines à distance respectueuse, la question de l'eau pour le ménage nécessitait la mobilisation d'une personne, spécialement chargée d'abreuver la maison ou le ménage. Le départ avec la cruche vide se faisait au chant de ce couplet :

Pren-te, nobie, lou toun banoun,  
Que-t ban megna-t à la houn.

—  
Se la bane podes pourta,  
Abise te la copin pas. (2)

Au retour, le même refrain surgissait, et, à moitié chemin de la maison, un coup, fortuitement calculé, brisait la cruche sur la tête de l'épouse qui prenait un bain rafraichissant : c'était d'une gaité folle pour les invités.

En Chalosse, la scène est plus gaie et plus dramatique. Laissons la parole à M. Joseph de Laporterie, le sagace observateur des mœurs de la Chalosse actuelle. « L'imagination féconde de nos paysans leur a donné l'idée d'une distraction fort originale. Elle consiste à ramener la *nobie* à ses parents sous prétexte qu'elle est incapable de coudre, de filer, de taire le ménage. Cette scène est la contre-partie du Porte-Lit.

---

(1) Lhept. *Reclams*, 1911, p. 87-72.

(2) Epouse, prends la cruche - Nous te conduisons à la fontaine.  
Si tu peux porter la cruche - Veille à ce qu'on ne te la brise pas.

« Dans la matinée, tous les invités, donzèles et donzelons se rendent chez les nouveaux époux. Après un déjeuner frugal, le cortège se forme dans le même ordre que la veillé et se rend chez les parents de l'épouse. Un donzelon prend une quenouille garnie d'étope et file une corde des plus grossières ; un autre s'étudie, sans efforts, à coudre le plus mal qu'il peut un lambeau de toile, etc. Durant tout le trajet, la gaieté la plus franche règne parmi les gens de la noce, qui font entendre un chant approprié à la circonstance :

Nobie, you bey lou bos castèt ;  
N'é pas ta bèt coum bous disèt.

Qu'ou béy lusi d'essiu aban,  
Semble esta un pouré de hasan.

D'aciu aban qu'ou bey lusi,  
Semblé esta un pouré de garie.

Bous que disèts y abè pourtaus,  
Are you béy clede e paus.

Bous que disèts que y abè piyouns :  
Are you béy soun pouricouns.

Que-ts demandi, au noum de Diu,  
S'à boste ère bien aciu. (1)

« On arrive ainsi jusqu'à la maison et on appelle le père de la *nobie*.

Lou pay de la nobie ount'é, ount'é ?  
You qu'èy besouy d'ou bedé.

Dou bedé e mey dou parla :  
You qu'èy u' coumissioun a-u ha. (2)

- 
- (1) Epouse, je vois votre château - Il n'est pas aussi beau que vous le disiez.  
D'ici, je le vois briller, - On dirait un poulailler pour coq.  
D'ici, je le vois briller, - On dirait un poulailler pour poules.  
Vous disiez qu'il y avait un portail : - Je ne vois qu'une claie avec des pieux.  
Vous disiez qu'il y avait des pigeons : - Je ne vois que des poulets.  
Je vous demande au nom de Dieu - Si c'est bien chez vous, ici.
- (2) Le père de l'épouse où est-il, où est-il ? - J'ai besoin de le voir.  
De le voir et aussi de lui parler : - J'ai une commission à lui faire.

« Le père de la *nobie* parait. Les donzelons s'avancent, et, se faisant les interprètes du *nobi*, (époux), lui disent que sa fille est absolument incapable de de se rendre utile dans le ménage de son mari et qu'ils viennent la lui ramener : à l'appui de leur accusation, ils présentent la filasse et les coutures les plus grossières qu'ils viennent de faire et qu'ils attribuent à la *nobie*.

La *nobie* que-ps e bienem tourna,  
Ne sab pas cose ne hiéla.

Que l'am pensat balha lou coegn :  
E que se l'aplantat per l'œgn.

Que l'am pensat balha lou hus ;  
Se l'a pensat planta p'ou mus.

Que l'am pensat balha la hielère :  
Se l'a plantade à la machère.

L'am pensat ha ha l'escautoun :  
L'a heyt tout plegn de bourrutchouns.

Que saberats au nouste oustau  
Ne cau pas u' fuméle atau.

Se ne sabè pas travailha,  
Ne la calè pas marida.

Assi que la poudets goarda :  
You à nouste ne la bouy pas.

Se-m permetets que ba trahalha,  
Que me la tournerey megna.

---

(1) Nous vous retournons l'épouse : - Elle ne sait ni coudre, ni filer.  
Nous lui avons donné une quenouille : - Elle l'a plantée dans son œil.  
Nous lui avons donné un fuseau : - Elle a failli le planter dans son museau.  
Nous lui avons donné une thie : - Elle l'a plantée dans sa joue.  
Nous avons eu la pensée de lui faire cuire de l'escauton - Elle l'a fait tout plein de nœuds  
Vous saurez que chez nous - Il ne faut pas une femme de cet acabit.  
Puisqu'elle ne sait pas travailler - Il ne fallait pas la marier.  
Vous pouvez la garder chez vous, - Chez moi je ne la veux pas.  
Si vous me promettez qu'elle travaillera - Je la ramènerai chez moi.

Belhèu que l'ats heyte enseгна ;  
Mes sulemen n'at bo pas ha.

Douman que me la megnerey ;  
Se Diu plats la coumbertirey. (1)

« La *nobie* écoute toutes ces invectives et ne prend même pas la peine de s'excuser. Son mari ne semble pas plus honteux qu'elle. Ils ont du reste bien raison ; car, comme par enchantement, la comédie cesse. La coutume, perpétuée par une tradition plusieurs fois séculaire, a reçu satisfaction : *La coutume qu'at boulèbe atau*. Tous les invités, parents et amis, prennent place autour d'une table bien garnie, improvisent en l'honneur des époux les couplets les plus flatteurs et leur adressent les vœux les plus sincères de bonheur. Le repas terminé, on accompagne les époux jusqu'à leur demeure, et, s'il y a dans la maison d'autres jeunes gens en âge de se marier, on chante :

Ne copits pas lous pès aus bans,  
Que serbiran enta gn'aut an. » (2)

Cette scène moyennageuse, toujours vivante en Chalosse, n'est-elle pas débordante de gaieté pittoresque et naïve ? C'est le théâtre populaire en action, avec une tournure comique inséparable du caractère expressif des populations dont la poitrine respire, à pleins poumons, les souffles capricieux du Golfe de Gascogne.

« Toute une liturgie de coutumes ancestrales, dit M. Léopold Médan dans la *Bonne Chanson*, (3) enveloppe les principaux épisodes de la vie, le baptême, le mariage, l'enterrement. Cette liturgie comporte des chants spéciaux dont les plus curieux sont ceux du mariage, surtout en Armagnac et en Lomagne, depuis l'instant où les amoureux échangent leurs premières confidences jusqu'à leur lendemain de noces. Le rythme en est très simple en ton suraigu, sur des notes de tête, avec des paroles de bon conseil, de malice ou des énumérations interminables. »

---

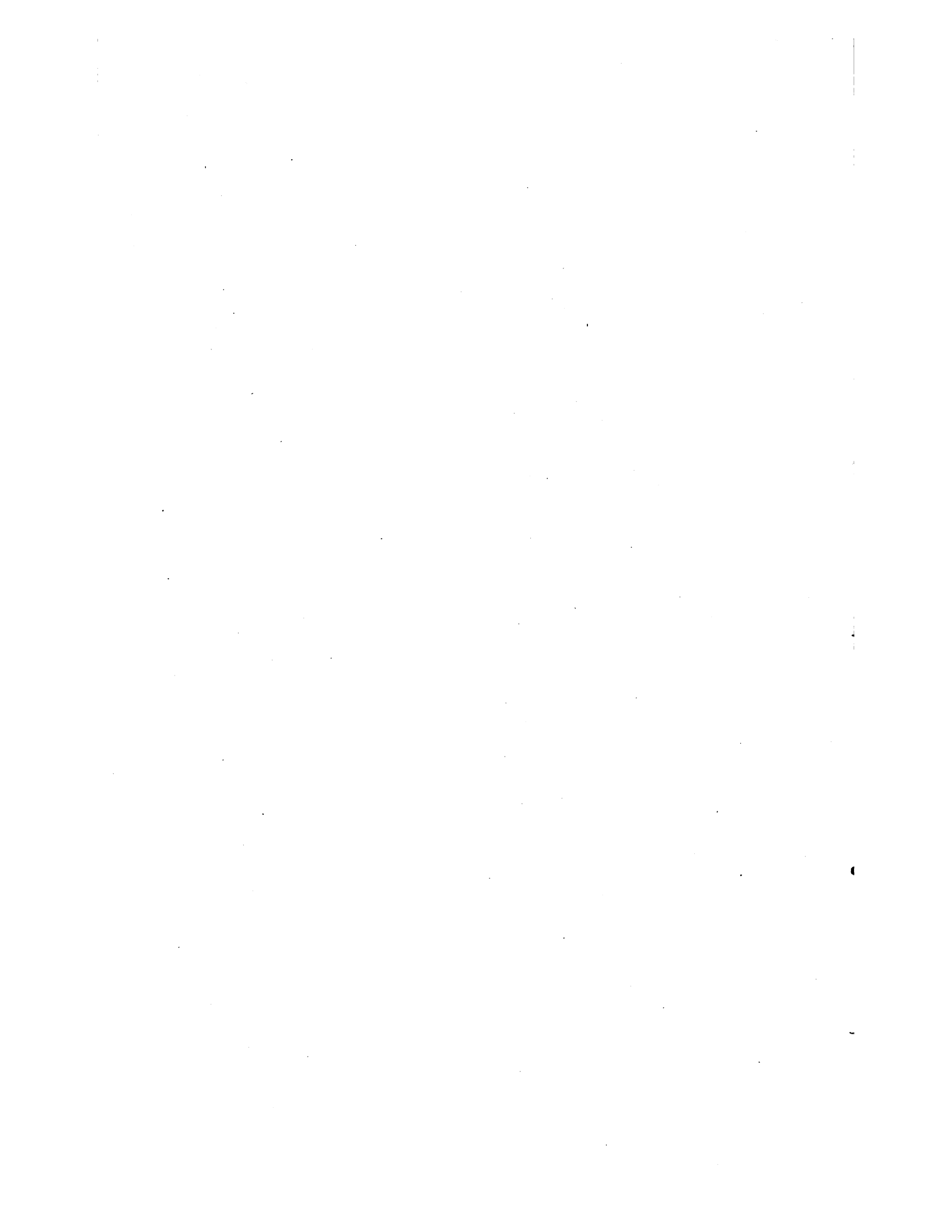
(1) Peut-être l'avez-vous dressée : - Seulement elle se refuse à le faire.  
Demain je la ramènerai chez moi : - S'il plait à Dieu, je la convertirai.

(2) Ne brisez pas les pieds des bancs - Ils serviront l'année prochaine.  
*Une Noce de Paysans*. J. de Laporterie, p. 38-40.

(3) N° 35, *La Bonne Chanson*, p. 261.

Nous bornons là nos citations de refrains autrefois chantés, ou improvisés, des Pyrénées à la Garonne. La francisation par l'école amène trop souvent aujourd'hui le respect humain pour ces coutumes ancestrales et plusieurs fois séculaires. La Gascogne se sent peu à peu mourir dans ses chants de noces, comme elle s'est senti mourir dans ses vignobles phyloxérés que l'on reconstitue un peu partout, et qui nous donnent encore, grâce à cette reconstitution, un rayon de soleil pétillant à plein verre dans les repas de noces, dans les fêtes locales, et dans la noble et écrasante fatigue des grands travaux des champs. Pourquoi n'aiderait-on pas sincèrement à un retour vers le passé et ses traditions si naïves, si pittoresques, si dramatiquement intéressantes lorsque nos arrière-grand'mères avaient convolé en justes et joyeuses noces ?







TROISIÈME PARTIE

---

**APRÈS LES NOCES**

---

CHAPITRE XI

---

**La vie réelle. — L'épouse était convoitée. — Antipathie des caractères. — La dot était un mirage. — L'Asoade. — Plus de mariés que d'heureux.**

---

C'est le soir du second jour. Musiciens, parents et amis sont partis. Le rêve disparaît et la réalité commence. La maison reprend son train ordinaire : travaux des champs, soins de la basse-cour et des animaux de ferme. Tout d'abord que se passe-t-il ? Le voyage de noces, si usité aujourd'hui dans les familles bourgeoises, n'existe pas pour le paysan. On achève de manger les reliefs, s'il en reste, et on reprend modestement la tenue et les travaux de tous les jours. Ce que l'on chantait au dîner de noces, et durant la journée triomphale, se réalise :

*La nobi be-n és oey damisèle,  
E douman laue bachère,  
Laue-bachère, escoube-sôu,  
'De oey en un an yumpe barsôu. (1)*

Si l'épouse a quitté sa maison pour habiter celle de l'époux, la belle-mère et la parenté nouvelle l'accompagnent à l'église le Dimanche suivant. La belle-mère porte la chaise de la nouvelle mariée qui s'installe officiellement à la place qu'elle occupera désormais avec ses beaux parents.

Dans certaines contrées, cependant, les époux de janvier et février iront au marché de Carnaval, ou du mercredi des Cendres, comme à Villeneuve, Peyrehorade, Montfort, etc. Les épouses seront en habit bleu et on se les montrera du doigt en disant si les couples sont assortis ou non.

Désormais le mari ne parlera de sa femme qu'en ces termes : *La megne daune*, ou *la nouste daune*, (ma maîtresse de maison ou notre maîtresse de maison). De son côté, la femme dira en parlant de son mari : *Lou men meste* ou *lou nouste meste*, (mon maître ou notre maître). Mari et femme appellent aussi leur conjoint : *la coumpanie*.

Un des premiers effets du mariage sera de délier les langues. On apprendra que l'épouse était plus convoitée qu'on ne pensait. Il y a eu tirage pour la caset : c'était bien la peine. Cent partis se révèlent plus jaloux et plus confus les uns que les autres.

*A nabère maridade cen partis que s'ou presenten.*

A nouvelle mariée cent partis viennent s'offrir.

*Coan la gouyate éy maridade ne manquen pas de jendres.*

Lorsque la jeune fille est mariée, on ne manque pas de gendres.

\* \* \*

Un autre effet sera l'antipathie des caractères. Tandis qu'on se courtisait, on dissimulait. L'amabilité, le désir de plaire cachaient les défauts. On était comme sous un chêne verdoyant et superbe, plein de chansons et de nids joyeux,

---

(1) La fiancée est-elle aujourd'hui demoiselle ? — Mais demain elle sera laveuse de vaisselle. — Elle lavera la vaisselle, balaiera la maison : — d'aujourd'hui en un an elle bercera un enfant.

répandant une ombre épaisse et fraîche : assis à cette ombre, le prétendant dominait un vaste et riant paysage de rêves dorés. Au premier vent d'hiver, les feuilles se flétrissent, tombent et ne laissent plus voir que des nids désertés.

*Broustes cadudes, lous nits que parechen.*

Lorsque la feuille jonche le sol, les nids paraissent.

Le mariage est ce premier souffle de l'hiver. Dans l'intimité de la vie journalière, les défauts se dévoilent. Madame est capricieuse, légère, fantasque, mondaine, dépensière, amie des œuvres faites. Sa santé se ressent de son caractère à moins que le caractère ne se ressente de sa santé. Le mari sera autoritaire, jaloux, joueur, débauché, brutal, que sais-je ?

Un peu partout, en Gascogne, on cite à ce propos une histoire bien typique. Un époux — c'est l'époux qui fait à l'épouse la gracieuseté de payer les frais de la solennité religieuse — avait déjà contracté mariage depuis près d'un an et oublié de décorder la bourse. Par un beau soir, M. le curé, qui rentrait d'une visite à un malade, le rencontre et lui dit à brûle pourpoint : — « Mon ami, il serait temps de régler notre compte. — Combien vous dois-je, Monsieur le curé, pour avoir fait notre mariage ? — Vous le savez bien, c'est cinq francs. — Ah ! monsieur le curé, je vous en donnerais bien dix pour le défaire ! » Le mariage n'a pas de noviciat comme la vie religieuse. De là, tant de *mal mariés*, comme on dit en Gascogne.

Le tort ne vient pas toujours de la femme :

*Lou tort n'èy pas tout d'un.*

Les torts ne viennent pas tous d'un seul côté.

Il peut venir aussi de l'homme et trop souvent peut-être vient-il de lui. Nous avons entendu, à cette occasion, une réponse sublime de la part d'une femme du peuple bonne chrétienne, et résignée parce que chrétienne. Comme on la plaignait, en énumérant les mauvais traitements, publiquement connus, que lui faisait subir son mari, elle répondit simplement : — « Si l'homme ne mérite pas le respect, on doit toujours respecter le sacrement. » La mort la surprit jeune dans l'exercice fidèle de ses devoirs maternels et conjugaux.

\* \* \*

Souvent un troisième effet viendra noircir la vie. On constate que la dot promise n'était qu'un mirage, une sophistication, une dette payable sur les brouillards du Gave ou de l'Adour, peut-être même sur ceux de la Garonne.

*Coan se mariden, tout qu'èy bachère d'or e blat au soulé : un cop maridats, tout*

*que se-n tourne bachère de Cagnotte e blat au counde dou mouliè.* (Lorsqu'on se marie, tout est vaisselle d'or et grenier regorgeant de grains; lorsqu'on est marié, tout n'est plus que vaisselle de Cagnotte et froment en compte chez le meunier).

Ainsi s'exprime le pays d'Orthe, jardin de Gascogne. En Chalosse, on parle de vaisselle de Castandet; en Béarn, de vaisselle de Garros: toutes ces vaisselles sont communes et grossières.

En Tursan, la poésie s'est mêlée de sculpter le proverbe pour les générations à venir.

*Coan maridèn payrin e mayrie,  
Tout qu'ère blat ou harie.  
Un cop payrin maridat,  
Ne harie ne blat.*

Lorsqu'on maria parrain et marraine, tout était froment ou farine. Dès que parrain fut marié, ni farine, ni grain.

L'épouse était comme les villes si renommées de Bayonne ou de Carcassonne :

*A Bayoune (A Carcassoune)  
Tout que s'y doune :  
Coan j'arribat  
Tout qu'ey dat. (1)*

A Bayonne (Carcassonne) tout s'y donne. Quand vous arrivez, tout est donné.

Une vieille chanson landaise, — c'est la région landaise qui la conserve

---

(1) « L'avoir des futurs époux se réduit souvent à leurs bras. Lorsqu'une fille de la campagne apporte dans le ménage douze fourchettes de fer, douze cuillers d'étain, douze assiettes de faïence blanche, enjolivées de très vilains dessins bleus, c'est le signe d'une opulence grandiose... Quelque peu surchargés des biens terrestres que soient les deux conjoints, on commence toujours par passer un contrat; les frais de l'acte, y compris le droit de timbre et d'enregistrement, dépassent toujours la valeur des objets inventoriés. Pourquoi ce contrat? Parce qu'à moins de stipulation contraire, le Code prescrit le régime de la communauté, régime que nos paysans ont en horreur; il leur faut le régime dotal; il leur faut ses sévérités et ses rigueurs. On y soumet les biens présents que l'épouse n'a pas, les biens à venir qu'elle n'aura jamais. Rien n'est oublié pour lier les mains au mari; de la sorte, il ne pourra dissiper une dot que d'ailleurs il n'a pas reçue. » (*Journal des Villes et des Campagnes* : Supplément du 18 Septembre 1845).

Ces lignes sont pleines de vérité pour les mariages de la Gascogne tout entière, du moins jusqu'à ces derniers temps. L'auteur ne visait que les arrondissements de Bazas et la Réole en particulier.

encore — dépeint à merveille cette dot mirobolante, qui commence à 13 et 14 vaches pour se terminer à zéro.

## LA MAU MARIDADE (1)

---

Lou men pay m'a maridade (*bis*) (2)  
Que-m a dat per maridadje,  
    Qui-n pot mey ?  
Se jou souy mau maridade  
    Gn'aura mey.

---

Que-m a dat per maridadje (*bis*)  
Tredze boéus, quatourdze baques,  
    Qui-n pot mey ? *etc.*

---

Tredze boéus, quatourdze baques, (*bis*)  
Y ue crabe escourniflade, *etc.*

---

Y ue crabe escourniflade ; (*bis*)  
Ent'ou branoun l'èy embiade, *etc.*

---

Ent'ou branoun l'èy embiade (*bis*)  
Lou loup se me l'a minjade, *etc.*

---

(1) Les matières pour clichés musicaux manquant en ce temps de guerre, force nous est de ne donner que les paroles sans la musique.

(2) Mon père m'a mariée. — Il m'a donné pour mon mariage, 'pour dot)  
Qui en peut mais ? — Si moi je suis mal mariée, — il y en aura d'autres.  
Il m'a donné en dot — Treize bœufs, quatorze vaches, — Qui en peut mais ? *etc.*  
Treize bœufs, quatorze vaches, — et une chèvre écornée, *etc.*

Lou loup se me l'a minjade (*bis*)  
Toute à mens ue caroadé, *etc.* (1)

On reprend de 12 bœufs à treize vaches en diminuant à chaque fois d'une unité jusqu'à extinction des chiffres. La mirobolante dot de Gascogne ressemble à cette chanson qui finit comme le fameux combat, faute de combattants : plus on va, plus la dot se subtilise.

\* \* \*

Ajoutez à ces divers motifs celui des belles-mères, *Lou crum* (le nuage !), et vous comprendrez la profondeur de la philosophie de Gascogne, qui résume les trois phases du mariage en ces trois mots lapidaires, commençant par la même lettre de l'alphabet :

*Poutics, Pignics, Patacs. Aco lous tres tems dous maridats.*

Baisers, Taquineries, Coups, voilà les trois saisons des gens mariés.

Pendant la lune de miel et avant que la diversité des caractères ne se précise : *Poutics*. Mais la lune de miel n'est pas de longue durée :

*Pan de nouce ne dure pas.*

Le pain de noce ne dure pas.

Ensuite, commencent les taquineries tournant à l'aigre, les disputes d'abord

---

(1) Et une chèvre écornée ; — Je l'ai envoyée à travers lande, *etc.*  
Je l'ai envoyée à travers lande. — Le loup l'a dévorée, *etc.*  
Le loup l'a dévorée — Toute, excepté une tranche, *etc.*

Dans ses *Chants populaires de la Grande Lande*, T. I, p. 322, M. Félix Arnaud, le scrupuleux et intègre collectionneur de Labouheyre, donne une version : *Lou moun pay que m'i maride*, qui est une satire de la confession. Il donne aussi cinq variantes du refrain, ce qui prouve la multiplicité de versions, dont une satirique et plus particulière à la partie sablonneuse des Landes. La chanson que nous publions a été recueillie par nous à Gaillères, il y a vingt ans, de la bouche d'un brave homme, Cadiche Gourgues, adjoint au maire : elle ne comprenait que les couplets et le refrain dont nous faisons état. Nous retrouvons cette même chanson à Duhort avec les mots : *e lou martet, e l'agulhoun, e l'agulhade, e lou chiulet*, drôlement intercalés dans chaque couplet. Arrat Saraban, qui nous la chante, nous affirme qu'il n'est pas question du vol de la tranche par un animal quelconque, et que cette chanson n'avait, dans le pays, aucun sens satirique ou grossier... Elle n'était qu'un inoffensif prétexte à des amusements.

Dans ce même volume, page 399, M. Arnaud cite une chanson de la vieille de Luglon, qui est aussi de Tonneins et de Bordeaux, et, page 202, *Ma filhe bos un pu d'esclops*, qui nous étaient inconnues lorsque a été imprimée la première partie de ce travail. Nous les aurions volontiers citées au Chapitre IV.

passagères, puis plus accentuées, les bouderies prolongées, les sous-entendus offensants, les désaccords qui plus ou moins transpirent en vertu du proverbe :

*Ne j'a pas hoec ta pregoun que hum ne-n sorti.*

Il n'y a pas de feu si profond que fumée ne paraisse.

C'est la période des *Pignics*.

Bientôt l'orage éclate soit sur le dos de la femme, soit sur le dos du mari qui se résigne, ce qui le rend légèrement ridicule : *Patacs*.

Il y a des femmes qui aiment à être battues : la femme de Sganarelle était de ce nombre ; Molière, qui était venu en Gascogne, et avait surtout l'esprit gascon, a peut-être pris son modèle chez nous. Les proverbes ne sont ni galants, ni aimables pour la femme. Ecoutez plutôt :

*Las hemnes que bolen esta trucades.*

Les femmes veulent être battues. (1)

Paris, la ville polie par excellence, n'est guère plus poli lorsqu'il dit à la foule, accourue pour voir une femme tombée dans la Seine : « Ce n'est rien, c'est une femme qui se noie. »

\* \* \*

---

(1) VARIANTES. — *Truque la hemne, que-t escouterà*  
Frappe ta femme, elle t'écouterà.

*Hemne e oéus en moulete mey soun trucats, mey que balen.*  
Femme et œufs en omelette, plus on les frappe, plus ils valent.

*Hemne e oéus en moulette ne soun jamé prou batuts.*  
Femme et œufs en omelette ne sont jamais assez battus.

*Hemne ou bugade*  
*Qu'a besouy d'esta trucade.*  
Femme ou lessive ont besoin d'être frappées.

Une chanson, que nous avons recueillie à Aire, montre à merveille l'obstination de certaines femmes, dont l'esprit de contrariété attire les foudres maritales.

### COAN BIEN LOU DILHUS (1)

Coan bien lou dilhus, (*bis*) (2)  
Moun marit que-m dit prene lou hus,  
Que-m èy prés lou coegn, qu'èy déchat lou hus :  
Jamé de la bite n'èy bis tau dilhus.

Coan bien lou dimars, (*bis*)  
Moun marit que-m dit de planta 'spinars,  
Qu'èy plantat caulets e pas espinars :  
Jamé de la bite n'èy bis tau dimars.

Coan bien lou dimècres, (*bis*)  
Moun marit que-m dit d'ou bouta las guêtres,  
L'èy boutat las causses e nou pas las guêtres :  
Jamé de la bite n'èy bis tau dimècres.

Coan bien lou didjaus, (*bis*)  
Moun marit que-m dit de jugne lous braus.  
Qu'èy joègnut las baques, qu'èy dechat lous braus :  
Jamé de la bite n'èy bis tau didjaus.

---

(1) Il nous a été impossible de faire établir les clichés musicaux à cause de l'état de guerre.

(2) Lorsque vient le lundi, (*bis*) — Mon mari me dit de prendre le fuseau. — J'ai pris la quenouille, j'ai laissé le fuseau : — Jamais de ma vie je n'ai vu un tel lundi.

Lorsque vient le mardi, (*bis*) — Mon mari me dit de planter des épinards. — J'ai planté des choux, non des épinards : — Jamais de ma vie je n'ai vu un tel mardi.

Lorsque vient le mercredi, (*bis*) — Mon mari me dit de lui mettre les guêtres. — Je lui ai mis les bas et non les guêtres : — Jamais de ma vie je n'ai vu un tel mercredi.

Lorsque vient le jeudi, (*bis*) — Mon mari me dit de mettre au joug les jeunes veaux. — J'ai attelé les vaches, j'ai laissé les veaux : — Jamais de ma vie je n'ai vu un tel jeudi.



Coan bien lou dibès, (*bis*)  
Moun marit que-m dit d'ou laba lous pès.  
L'èy labat las comes, l'èy dechat lous pès :  
Jamé de la bite n'èy bis tau dibès.

Coan bien lou disatte, (*bis*)  
Moun marit que-m dit de pienta la gate.  
Qu'èy pientat lou gat, qu'èy dechat la gate :  
Jamé de la bite n'èy bis tau disatte.

La plaisanterie naïve et enfantine en dit plus, en une chanson, que tout un traité de philosophie sérieuse et méthodique en un gros volume.

\* \* \*

Lorsque c'est le mari qui reçoit les coups des mains de sa chère moitié, le pauvre homme devient la fable et la risée du pays : on lui fait l'*Asoade*. Cet usage, qui avait force loi, était enregistré par certaines coutumes écrites. (1)

L'*Asoade* formait un spectacle fort réjouissant auquel participait volontiers la jeunesse de trois ou quatre quartiers, voire même de trois ou quatre communes. Sur un âne vêtu d'oripeaux, avec museau et oreilles gigantesques en papier fort, et orné de deux ou trois douzaines de grelots ou clochettes, un homme masqué trônait à califourchon, tournant le dos à la tête de l'âne et tenant la queue en guise de bride : un comparse conduisait l'animal. Cet homme, chef de la bande, pérorait ou chantait : chacune de ses improvisations et chacun de ses couplets était salué par une nuée d'instruments de toute sorte, comme pour le charivari. Il se servait de certaines expressions classiques. L'entrée en

---

Lorsque vient le vendredi, (*bis*) — Mon mari me dit de lui laver les pieds. — J'ai lavé les jambes, j'ai laissé les pieds : — Jamais de ma vie je n'ai vu un tel vendredi.

Lorsque vient le samedi, (*bis*) — Mon mari me dit de peigner la chatte. — J'ai peigné le chat, j'ai laissé la chatte : — Jamais de ma vie je n'ai vu un tel samedi.

Dans ses *Chants populaires de la Grande Lande*, T. I, p. 176, M. Félix Arnaud cite une chanson énumérative des jours de la semaine.

(1) Voyez Cuzacq, *la Naissance, le Mariage et le Décès*. Paris Honoré Champion, 1902. L'*Asoade*, p. 114-119.

matière constatait le délit de la dispute et des coups reçus par le mari des mains de sa chère moitié. La preuve était que l'on avait vu et entendu par le trou de l'évier : *p'ou trauc dou bané*. (1)

Des coups de fusils, qui atteignaient rarement les délinquants, portaient souvent de la maison ainsi ridiculisée. Depuis une cinquantaine d'années, la police intervient et trouble la fête de ces manifestants improvisés juges et vengeurs de la morale conjugale. Aussi, ne nous a-t-il pas été possible de nous procurer une de ces satires gasconnes par lesquelles on flagellait la femme assez osée pour porter la main sur son mari bienveillant.

Voici cependant un boniment débité à l'occasion d'une de ces solennités populaires, il y a environ quarante ans, dans une commune des environs d'Aire. Le texte est français et révèle un de ces genres protéiformes comme la chanson de Magali, illustrée par notre Maître Frédéric Mistral. (2)

L'orateur, ayant le dos de l'âne pour tribune et tenant la queue du quadrupède, s'exprime ainsi :

Adieu mon Garçon !

— Ce n'est pas garçon que je suis, parce que je suis marié. — C'est très bien !

— Pas si bien que vous croyez, parce que j'ai ma femme qui ne vaut rien du tout. — C'est très mal !

— Pas si mal que vous croyez, parce qu'elle m'a apporté beaucoup d'argent. — C'est très bien !

— Pas si bien que vous croyez, parce que, en passant sur un pont, tout l'argent est tombé dans l'eau. — C'est très mal !

— Pas si mal que vous croyez, parce que, en repêchant mon argent, j'ai pris beaucoup de poisson. — C'est très bien !

— Pas si bien que vous croyez, parce que, en cuisant mon poisson, j'ai mis le feu à la maison. — C'est très mal !

— Pas si mal que vous croyez, parce qu'en ramassant cendre et charbon j'ai rebâti ma maison. — C'est très bien !

---

(1) *Lou trauc* ou *bourat dou bané* jouait un grand rôle dans la vie gasconne : c'est par là que s'exerçait la maligne curiosité des voisins, des malveillants. Par là aussi les confidences familiales subissaient des fuites souvent désagréables et même désastreuses. Généralement, l'évier donnait sur la voie publique et offrait une large issue permettant même à l'œil de pénétrer les secrets du foyer, malgré la direction oblique du conduit en pierre.

(2) M. l'Abbé J.-V. Foix a recueilli deux versions landaises de la chanson de Magali.

— Pas si bien que vous croyez, parce que le charpentier me l'a gâtée. '   
Musique!

Et l'orateur prêche d'exemple en embouchant une corne de bœuf qui servait aux appels lointains.

\* \* \*

Nous avons vu les trois phases de la philosophie matrimoniale résumée en trois mots lapidaires. Cette philosophie se révèle aussi sagace et aussi profonde dans les proverbes suivants :

*Que gn'a mey de maridats à Carnabal que de countens à Pascous.*  
Il y a plus de mariés à Carnaval que de contents à Pâques.

*Touts lous maridats qui soun countens que danscrén sus un cu de beyre.*  
Tous ceux qui sont mariés et contents danseraient sur le fonds d'un verre.

*Se touts lous mau maridats abèn ue esquire,*  
*b'entènerèn la bère esquiroulère en bèt sourti de messe.*

Si tous les mal mariés portaient une sonnette, on entendrait un beau concert à la sortie de la messe du dimanche. (1)

Les névrosés et les misanthropes, — il s'en trouve sous toutes les latitudes et longitudes, — vont jusqu'à dire :

*De-s pène e de-s marida*  
*Que soun causes à counselha.*

Se pendre et se marier sont deux choses à conseiller.

Ce qui fait dire à un autre proverbe qui semble particulier à la Gascogne, quoique la rime sente le français de mille lieues à la ronde :

*L'omi qu'a dus bouns journs sus terre :*  
*Coan pren la hemne e coan l'enterre.*

L'homme a deux bons jours sur terre : lorsqu'il prend une femme et lorsqu'il l'enterre.

---

(1) VAR. *Se lous mau maridats abèn ue esquire, mey de brut que harèn nou pas mile troumpes.*  
Si les mal mariés portaient une sonnette, ils feraient plus de bruit que mille trompes.

*Que bau mey esta negat*  
*Que nou pas mau maridat.*  
Mieux vaut être noyé que mal marié.

L'Armagnac dit :

*Lou qui se maride n'a un boun jour ;  
Lou qui tube lou porc n'a uo semana. (1)*

Celui qui se marie a un bon jour ; celui qui tue son cochon a une semaine.

Un cantonnier de la voie ferrée — le trait est relativement récent puisque les chemins de fer n'existent en Gascogne que depuis 1850, — perdit sa femme, et, le jour de l'enterrement, se rendit au chantier comme d'ordinaire. Son chef passe et lui dit : — « Comment, vous ici ? N'est-ce pas aujourd'hui que l'on enterre votre femme ? — Le devoir avant tout et le plaisir ensuite », riposta le cantonnier philosophe. A l'époque où se passait ce fait authentique — le Gers en a été le théâtre, — le vent n'était pas aux grèves parmi les cheminots de France et de Gascogne.

Le veuf du pays de France qui avait fait graver l'épithaphe suivante sur la tombe de sa femme :

Ci-git ma femme. Ah ! qu'elle est bien  
Pour son repos et pour le mien !

avait certainement la même mentalité que le cantonnier du Gers.

Evidemment ces moroses, névrosés et misanthropes, exagèrent de toute manière, et sont en dehors, non seulement de la vérité catholique, mais encore de la vérité humaine.

\* \* \*

Malheur à ceux qui ont la manie de faire des mariages, et il se trouve un

---

(1) Ce proverbe ne parle que du côté gastronomique. On connaît l'autre plus complet et absolument moral :

*Boulets esta urous :*  
*Un jour ? Boutat-bous caussos nauos.*  
*Ue semana ? Tuat lou porc.*  
*Un mês ? Gagnats u proucès.*  
*Un an ? Marida-b bous.*  
*Touto la bito ? Siets un omé oneste.*  
*Touto l'eternitat ? Siets un boun crestian.*

Voulez-vous être heureux :

Un jour ? Mettez des bas neufs.  
Une semaine ? Tuez votre cochon.  
Un mois ? Gagnez un procès.  
Un an ? Mariez-vous.  
Toute la vie ? Soyez honnête.  
Toute l'éternité ? Soyez bon chrétien.

peu partout de ces gens qui, n'ayant pas su se marier, ou du moins se bien marier eux-mêmes, sont piqués de la tarentule de marier tout le monde. Ils se voient rudement punis par les déceptions qu'ils causent et par les haines qu'ils déchainent.

*Lou qui hè maridadjes que-n éy maladit ;*

*Lou qui plante arbres que-n éy benedit.*

Celui qui fait des mariages en est maudit ; celui qui plante des arbres en est béni.

Laissez les gens se marier à leur guise ; n'intervenez ni dans leurs goûts, ni dans leurs sentiments.

*Lous maridadjes n'ous cau pas ne ha ne desha.*

Les mariages, il ne faut ni les faire, ni les défaire.

Les époux sont les premiers surpris de leur situation qui ne répond pas toujours à leurs désirs.

*Lou qui- s maride*

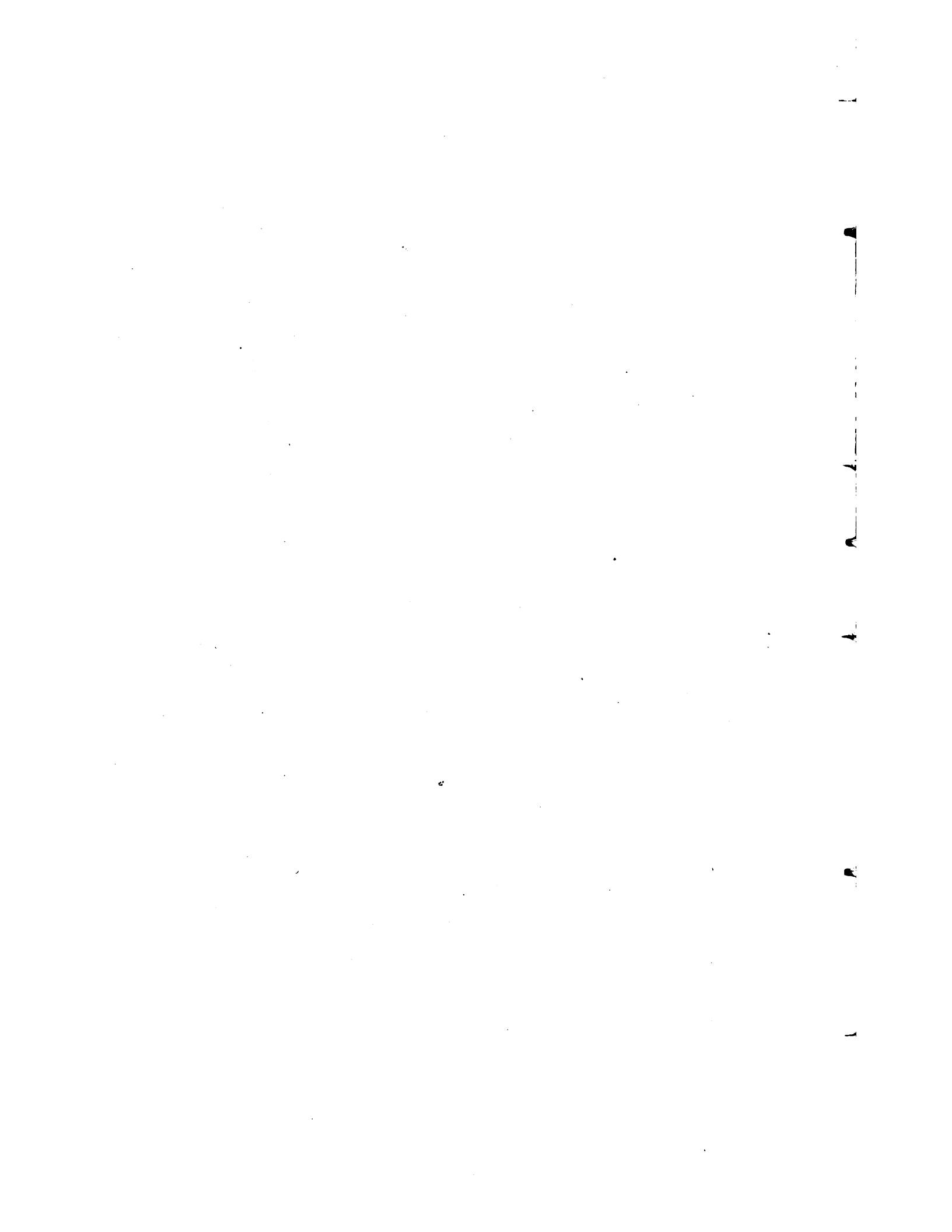
*Qu'a la care esbéride :*

*Un cop maridat*

*Qu'a l'ert bridat.*

Celui qui se marie a la face réjouie. Est-il marié ? Il a l'air penaud.





## CHAPITRE XII

---

**Divorce inconnu. — Douceur du foyer. — L'homme dirige les affaires. — La place de la femme est au foyer.**

---

En dépit des proverbes, il y a des mariages heureux, n'en doutez pas ; il y en a même plus qu'on ne pense. Seulement, l'homme est pour ainsi dire limité et la femme grandie par le mariage.

*Lou qui-s maride  
Que-s bride*

Celui qui se marie s'impose un frein. (1)

*D'un omi maridat  
Que-n cau tira la mitat.*

D'un homme marié sortez-en la moitié.

L'homme marié n'est donc plus le jeune homme qui s'appartenait, qui allait de ci, de là, sans règle, sans contrôle, ne relevant que de sa propre volonté. Désormais, il appartient à sa femme et à ses enfants ; car le premier, et souvent l'unique héritage du pauvre est l'enfant, qui deviendra sa richesse s'il lui donne une bonne formation. Bon gré, mal gré, il doit se résigner et se montrer heureux, surmontant les déboires ou contrariétés que peut lui réserver son nouvel état.

---

(1) VAR. —

*Lou qui-s maride un cop  
Que-s met la corde au col.*

Celui qui se marie une fois se met la corde au cou.

*Doun la crabe es estacade, broustes ou nou qu'ou cau brousta, (1)*

Où la chèvre est attachée, qu'il y ait des tiges ou non, il lui faut paître.

ce qui se traduit en bon français par ce proverbe connu : *Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce qu'on l'on a.*

*Que cau ha dap so qu'an*

On se tire d'affaire avec ce que l'on a.

\* \* \*

Se supporter mutuellement est une des conditions de la vie conjugale: les époux le comprennent. Point de divorce dans la tradition gasconne (2). Le mot et la chose étaient également inconnus.

*Lous qui-s mariden que s'amassen per la bite.*

Ceux qui se marient s'assemblent pour la vie.

*Un cop an dit qu'io à moussu curè. que-n an per la bite.*

Dès que l'on a dit *oui* à M. le Curé, on est lié pour la vie.

La raison dit justement :

*Ne-s cau pas prene se ne-s bolen pas.*

On ne se prend pas si on ne se veut pas.

*Lou qui-s maride qu'é desbesat, que sab so que hè.*

Celui qui se marie est sevré, il sait ce qu'il fait.

---

(1) VAR. —

*Oun la crabo éy estacado,  
Aquin cau que besque la broustado*

Où la chèvre est attachée, là elle doit faire sa broutée.

(2) La Révolution établit en 1792 le divorce qui eut force loi jusqu'en 1816. M. L. Batcave, aujourd'hui président de l'Escole Gastou-Fébus, a publié dans la *Revue historique et archéologique du Béarn et du Pays Basque* (Avril 1910), une curieuse étude sur des *Mariages Salésiens* contractés sous l'empire de cette loi. On y voit des jeunes gens de 17, 18 et 20 ans épouser des vieilles de 75 à 80 ans pour bénéficier du *Compte de Sauce* ou droit de part-prenant aux revenus de la source d'eau salée. Des maires poussent la complaisance jusqu'à procéder à des *mariages blancs* sur le vu de pièces d'Etat Civil simulées et hors de la présence des candidats. Le comble fut d'épouser *in extremis* des femmes en carton installées dans un lit: une commère, cachée dans la ruelle, donnait le consentement d'une voix faible et dolente. En ces circonstances, les habitants de Salies se montrèrent encore plus gascons que béarnais.



*Espousa ne soun pas peguesses.*

Epouser n'est pas une plaisanterie.

Le sentiment s'en mêle à son tour et ajoute :

*Sounque la mort ne dessepare lous maridats, e qu'èy toustem trop lèu.*

La mort seule sépare les gens mariés et c'est toujours trop tôt.

A celui qui se plaint de son conjoint, on répond invariablement :

*Que s'ou cau bouba coum l'an.*

Il faut le supporter tel qu'il est.

*Que l'as boulut, n'as pas arré à dise.*

Tu l'as voulu, tu n'as pas à te plaindre.

D'ailleurs, qui est sans défaut ?

*Per ta bèt qui sie lou drap, qu'a toustem un lembès.*

Quelque beau qu'il soit, le drap a toujours un envers.

Lutter sans perdre courage est une des conditions essentielles du bonheur en Gascogne.

*Que-s cau bate coum se troben.*

Il faut se battre comme l'on est.

*A la guerre coum à la guerre.*

A la guerre comme à la guerre.

La vie entière n'est qu'une longue tribulation. *Militia est vita hominis super terram.* (La vie de l'homme sur la terre n'est qu'une guerre perpétuelle), disait le saint homme Job. Le proverbe gascon s'exprime ainsi :

*Lous mourts à la terre,*

*Lous bius à la guerre.*

Les morts en terre, les vivants en guerre.

\* \* \*

Il en est de l'état du mariage comme de la cellule du moine : *cella indurata dulcescit* : (la cellule bien supportée devient une douceur). Le moine fidèle à sa cellule, où il n'a pour compagnes que la méditation, l'étude et la prière, finit

par trouver des douceurs infinies entre ses quatre murs pauvres et nus. L'homme fidèle à sa femme, à son foyer, à ses enfants, finit par trouver des douceurs qui font sa joie, sa force, son honneur. Lorsque, pour quelques instants, il va chez les autres, il se sent toujours un peu étranger en entrant, malgré le bon accueil qui lui est fait, et il devine qu'il fait un sensible plaisir, même à ses parents, lorsqu'il les quitte.

*Qu'an abut mey de plase de-t bese lous talouns que las puntas.*

On a eu plus de plaisir à voir tes talons que la pointe de tes souliers.

*Ue besite que hè plase dus cops, coan arriben e coan se-n ban,*

Une visite plaît deux fois, lorsqu'on arrive et que l'on se retire.

S'il se sent étranger chez les autres, chez lui il est désiré, bienvenu, choyé. Il devient le centre, la vie d'une foule d'existences qui s'éveillent ou qui se consomment amicalement avec la sienne. Il a ses coudées franches et ne se voit pas tenu à cette étiquette qui rend onéreuses les visites les plus aimables.

*Case, casele,*

*Esten-te camete.*

*Aus auts larès,*

*Que nou-m caubi lous pès.*

Maison, maisonnette, étends-toi ô ma petite jambe ! Aux autres foyers, je n'arrive pas à chauffer mes pieds.

*En loc ne bau sa case.*

On n'est nulle part mieux que chez soi.

*Case, casele,*

*Coan ne j'aberè pas sounque miquete.*

Maison ou maisonnette, n'y eût-il que de la miche.

Qui dira la douceur du foyer un soir d'hiver tandis que le vent souffle, que la neige tombe ou que les frimas glacent la terre ? De larges bûches pétillent

---

(1) VAR. —

*De la plouje e dous parens*

*Au cap de dus jours que-n soun plens.*

Pluie et parents, on en est rassasié après deux jours.

*Pechs è parens*

*Au cap de dus jours soun pudens.*

Poissons et parents après deux jours sentent mauvais.

au feu ; le père et les anciens se délassent en se chauffant ou en berçant le nouveau-né. La mère prépare le souper attendu de tous et les enfants s'ébattent bruyamment avec le chien et le chat, compagnons inséparables de toute maison gasconne. Sous la plaque du feu, dans les coins de la cheminée, une armée de grillons chante son cri monotone, qui se perd dans le silence de la veillée ou de la nuit.

Le grillon ! mais c'est un ami et un porte bonheur. On se réjouit de l'entendre et on se garderait bien de lui faire du mal en attisant le feu ou en déplaçant les objets autour du foyer.

*Oun j'a grils, Diu que j'abite.*

Où il y a des grillons, Dieu habite.

*Doun lon grit ne cante pas, que j'a sourcières.*

Où le grillon ne chante pas, il y a des sorcières.

Tout est joie, assurance et tranquille bonheur en tout foyer gascon que le grillon, considéré comme le bon génie de la maison, honore de sa présence discrète, de sa voix grêle, harmonieuse et bien aimée.

\* \* \*

Dans la famille, l'homme dirige les affaires : il est l'intelligence, ou, du moins, il devrait l'être. *Vir est caput mulieris*, l'homme est la tête de la femme, dit St-Paul. L'homme sera donc la tête, la femme sera le cœur. Trop impressionnable, prédestinée par Dieu à des fonctions très précises, la femme n'aurait généralement pas la force physique et morale de soutenir des affaires longues, lointaines, multiples, difficiles, ni même l'esprit de suite suffisant pour les mener à bonne fin. Elle se contentera du ménage et des soins de la maison : le champ sera encore assez vaste si, du moins, elle ne recule pas devant le devoir maternel, qui conseillait à nos arrière grand'mères d'avoir une nombreuse progéniture.

*La hemne qu'a prou de la maysoun e dous maynadjes.*

Le ménage et les enfants suffisent à la femme.

La femme doit être épouse et mère, laissant au mari le poids des affaires.

*La hemne n'èy pas enta pourta culote.*

La femme n'est pas faite pour porter culotte.

Un homme qui aurait la faiblesse de laisser sa femme prendre pied dans la direction des affaires pourrait renoncer à son autorité.

*Abise la moulhè ne-t àyi pas las causses.*

Prends garde que ta femme ne porte pas tes chausses.

*Se déchès aus abas entra la toue moulhè,  
Jamé ne-y tourneras bouta lou pé.*

Si tu laisses ta femme entrer dans tes affaires, jamais tu n'y remets les pieds.

Un vieux dicton béarnais, et les béarnais sont fins observateurs, dit expressément en rimes presque riches :

*Lou counselh d'u mechan meste,  
Cauque cop que pot balé.  
Pren-lou per so qui pot este ;  
Nou hè mau si nou hè bé :  
Marit pren garde à la cause ;  
Nou le l'aye la moulhè,  
Pramou s'u cop e-t descausse,  
Ounques ne-y tournes lou pé.*

Le conseil d'un mauvais professeur peut quelquefois être bon. Prends-le pour ce qu'il vaut ; s'il ne fait pas du bien, il ne fait pas du mal. Mari, prends garde à ton bas (de laine) ; que ta femme ne s'en empare pas, car si une seule fois elle te déchausse, jamais tu n'y remets le pied.

La langue française ne saurait rendre le spirituel jeu de mots de la langue béarnaise, qui n'est qu'une des multiples physionomies de la langue gasconne.

\* \* \*

La femme ne commence à se dessiner que dans le mariage. Jeune fille, elle ne peut donner sa valeur ; tout s'y oppose. Dès qu'elle est mariée, elle doit nécessairement se révéler, puisqu'elle a un rang et des devoirs sociaux. Nous avons dit qu'elle doit être bonne ménagère, sachant tenir le linge de la maison, cultiver son jardin. Elle doit aussi sortir peu ; sa place immuable est au foyer.

*En toute sesoun*

*La daune qu'esta plan à la maysoun.*

En toute saison, la maîtresse a sa place marquée au foyer.

Dans un autre sens qui indique à la fois la nourriture de Gascogne et le devoir conjugal, le proverbe affirme que

*Ne las hemnes, ne lou janboun,  
N'an jamé perdut d'esta de sesoun.*

Les femmes et le jambon n'ont jamais laissé d'être de saison.

L'homme obéissant racontera ses victoires, dit la Sainte Ecriture. Cette parole, appliquée à l'homme qui montre un noble caractère et sait subordonner sa volonté à celle du devoir, la sagesse gasconne l'applique à la femme :

*La hemne obeissante que coumande au soun omi.*

La femme obéissante commande à son mari.

Plus fait douceur que violence, a dit Lafontaine, le poète du bon sens. Cela est vrai surtout pour le rôle de la femme dans le mariage. Le mari possède la force physique ; la femme aurait mauvais jeu à vouloir se croire plus forte que lui. Sans doute, il y a des pays imaginaires où la femme a le dessus sur son mari :

*En estranges parsans, las baques que tumen lous boéus.*

En pays étranger, les vaches foncent sur les bœufs.

En Gascogne, cela n'a jamais existé.

*La qui a marit qu'a segnou.*

Avoir un mari c'est avoir un seigneur.

*Estaque l'ase oun lou meste lou bo.*

Attache l'âne où le maître veut.

C'est son union avec l'homme, par un mariage honorable, qui donne à la femme une position sociale.

*Chens l'omi, la hemne que seré arré.*

Sans l'homme la femme ne serait rien.

De là, une soumission de tous les instants, sous peine de conflit plutôt désagréable. L'homme qui laisse sa femme porter culotte, comme on dit, est qualifié du titre de *Yan Pec* ou *Yan Loye*, l'équivalent du mot français *Nicodème*.

---

1

## CHAPITRE XIII

---

**Triste condition de la femme. — Mauvaise tête. — Inconstante. —  
Bavarde. — Contrariante.**

---

A vrai ou à faux, on donne à la femme la réputation d'avoir mauvaise tête.

*Cap de femme cap de diable.*

Tête de femme, tête de diable.

La légende explique que Notre Seigneur et Saint Pierre, en promenade sous le beau ciel de Gascogne, virent un jour le diable aux prises avec une femme. Les coups pleuvaient drus de part et d'autre.

— « Va les séparer » dit Notre Seigneur à St Pierre.

St Pierre s'avance, saisit les deux combattants par un bras, les fait pirouetter en un vigoureux demi tour, leur intime l'ordre de partir chacun de son côté et revient en disant :

— « Maître, c'est fait !

— Regarde ! » dit Notre Seigneur. Les combattants s'étaient repris de plus belle. Furieux, le chef des apôtres revient vers les belligérants acharnés, tire le sabre qui lui avait servi pour détacher l'oreille de Malchus, tranche la tête des ennemis et s'écrie triomphalement :

— « Cette fois, c'est pour de bon. Ils ne recommenceront pas ».

Notre Seigneur regarde.

— « Malheureux qu'as-tu fait ? Il n'est pas permis de causer un mal pour produire un bien. Va reprendre chacune de ces têtes et les remettre sur les épaules. Pierre, il est défendu de tuer ».

Pierre ne se possédait pas d'indignation. Il prit les têtes l'une après l'autre

et les plaça au hasard sur les épaules des combattants. Dans sa précipitation, il avait placé la tête de la femme sur le cou du diable et la tête du diable sur le cou de la femme. Depuis lors, la plus belle moitié du genre humain est accusée d'avoir une tête diabolique.

L'Armagnac, qui n'y va pas par quatre chemins, ou pour employer une expression plus gasconne encore, *qui ne gnaspe pas lou boucin*, (qui ne mâche pas la bouchée), comme font les nourrices à leurs nourrissons, affirme couramment :

*Coan y a blat, y a rat.*

*Coan y a rat, y a gat.*

*Coan y a gats, y a henno.*

*Coan y a henno, y a lou diablo,*

Lorsqu'il y a du froment, il y a des rats. — Lorsqu'il y a des rats, il y a des chats. — Lorsqu'il y a des chats, il y a une femme. — Lorsqu'il y a une femme, il y a le diable.

Qui ne connaît les magnifiques stalles de la cathédrale d'Auch, métropole de toute la Gascogne ? Une de ces stalles représente une enclume sur laquelle une femme pose sa tête. Le diable frappe à tour de bras avec un marteau et c'est... le marteau qui vole en éclats. Il y a longtemps que la satire a armé le ciseau du sculpteur gascon.

Les belles femmes — presque toutes caressent le rêve de l'être, — sont accusées d'avoir des caprices, qui tournent aux nerfs ou vapeurs, et aussi de l'entêtement.

*Bère hemne, mechan cap.*

Belle femme, mauvaise tête.

\* \* \*

L'inconstance et la versatilité sont les apanages naturels et innés de la femme. On connaît le mot de François 1<sup>er</sup>.

*Souvent femme varie,*

*Bien fol est qui s'y fie.*

En Gascogne, le paysan observateur et réaliste constate que :

*Cap de hemne que tourne lèu.*

Tête de femme revient vite.



*Ue hemne, un ase e ue crabe, tres males besties à megya.*

Une femme, un âne et une chèvre sont trois bêtes difficiles à conduire. (1)

*Las hemnes e las dalhes nou-n y a qui las escàdi.*

Personne ne réussit les femmes et les faulx. (2)

*Hemne e bèn,  
Tout aco parèn.*

Femme et vent, tout cela est parent. (3)

*Lou qui tcbèn anjèle per la coude e hemne per la fé.*

*Que pot dise que tcbèn arré.*

Celui qui tient anguille par la queue et femme par la foi  
peut dire qu'il ne tient rien du tout. (4)

---

(1) VAR. — *Hemne, ase e crabe que balhen hin à torse.*

Femme, âne et chèvre donnent du fil à retordre.

*Uo bouno henno, uo bouno mulo, uo bouno crabo, tres machantos bestios'.*

Une bonne femme, une bonne mule, une bonne chèvre, trois mauvaises bêtes.

*Ase e hemne que saben qui ous megue.*

Âne et femme savent qui les mène.

(2) VAR. — *Uo brabo henno e uo bonno peyro ent'au dalh  
Pla urous qui las escayt.*

Une femme douce et une bonne pierre pour aiguiser la faulx, heureux qui les réussit.

(3) VAR. — *Hemne, fourtune, tems e bèn  
Que cambien soubèn.*

Femme, fortune, temps et vent changent souvent.

*Hemne, lue e bèn  
Que cambien soubèn.*

Femme, lune et vent changent souvent.

(4) VAR. — *Gaba anjèle per la coude e hemne per la fé  
Qu'èy gaba arré.*

Prendre anguille par la queue et femme par la foi, c'est ne rien prendre.

*Palaure de hemue, becbigue d'ase.  
Paraulis de hemne, bèn qui passe.*

Bavardage de femme, vent qui passe.

De là ce proverbe expressif : *Las palaures que soun himis e lous héyts que*

Les proverbes donnent un grand avantage à l'homme, même dégénéré ou sans valeur, du moins dans la région armagnacaise.

*Ome de palhe bau hemno d'or.*

Homme de paille vaut femme d'or.

En vain la femme multiplie-t-elle ses lamentations ou ses appels à la pitié:

*Las hemnes que-s plagnen e digun ne las plagn.*

Les femmes se plaignent et personne ne les plaint.

Serait-il donc vrai ce mot que nous avons entendu de la bouche d'une bonne vieille, aujourd'hui plus que monogénaire, qui, à aucun prix, ne voulait renoncer à ses idées et à ses plaintes imaginaires ?

*L'omi ne pot pas coumprene la hemne.*

Il est impossible à l'homme de comprendre la femme.

C'est la traduction en langage vulgaire du profond et poétique proverbe déjà cité.

*Hemne e ma*

*Saben pas so qu'a*

On ne sait ce que contiennent femme et mer.

\* \* \*

---

*soun mascles* ; les paroles sont femelles et les faits sont mâles.

*La hemne que ploure e qu'arrit tout en un cop.*

La femme pleure et rit tout à la fois.

*La hemne qu'arrit coan pot e que ploure coan bo.*

La femme rit quand elle peut et pleure quand elle veut.

*A tout bire coudet, lou can que piche e la hemne que ploure.*

A tout instant le chien lève la patte et la femme pleure.

*Plous de hemne e trot de l'ase ne duren pas.*

Pleurs de femme et trot de l'âne ne durent pas.

*Plous de hemne ne-b y hidits pas.*

Ne vous fiez pas aux larmes d'une femme.

*Plous de hemne, arrauquè de cans.*

Gémissements de femme, grognements de chiens.

Un autre défaut de la femme est le bavardage. Lafontaine l'a péremptoirement démontré dans les Femmes et le Secret. La femme gasconne n'échappe pas à la loi générale de ce sexe, enclin à la curiosité et au bavardage.

*A la hemne e à la pigue  
Dit so que bos que-s digue.*

A la femme et à la pie ne dites que ce que vous voulez voir répéter.

Ce besoin incessant de parler, souvent pour des riens, naturel à la femme, a donné naissance à ce proverbe typique, universellement connu en Gascogne :

*Dues hemnas e un aucat  
Que hèn lou marcat.*

Deux femmes et une oie font autant de bruit que tout un marché.

*Ne poden pas bira  
L'aygue de-n ana,  
Lou bèn de bouba,  
Lous asous de brama,  
La hemnes de parla.*

On ne peut empêcher l'eau de couler, le vent de souffler, les ânes de braire, les femmes de parler.

D'après l'Armagnac,

*Enta bè cara la benno  
Caléré le bè un punt à la lengo.*

Pour laire taire la femme, il faudrait lui coudre la langue.

Voulez-vous savoir d'où vient ce besoin incessant de bavarder à propos de tout et à propos de rien ?

*La hemne qu'a mey de lenque que de cap.*

La femme a plus de langue que de tête.

C'est pourquoi la femme est inhabile à servir la messe, dit un vieux dicton de Gascogne : le dernier Kyrie appartient au prêtre et jamais une femme ne consentirait à laisser à un autre le dernier mot, même au Kyrie.

\* \* \*

L'esprit de contradiction est aussi un défaut que possède la femme de Gascogne. On sait l'histoire du *pedoulh* et de la *pedoulhe*, (pou mâle et pou

femelle), humoristiquement raconté par Yan Palay et qui circule en Bigorre et en Béarn.

Pendant le repas de carnaval, auquel d'ordinaire la gaité préside, une dispute à propos d'un rien surgit entre époux. L'homme soutient que c'est un pou mâle qui est cause de certain dégât, la femme prétend que c'est un pou femelle. Ces deux époux s'improvisaient naturalistes et entomologistes distingués. La discussion s'envenime, mais finit par cesser d'assez mauvaise grâce ; ce n'était que partie renvoyée.

L'année suivante, le jour de carnaval, la femme imprudente reprit la discussion : « Te souvient-il de notre algarade de l'an passé, à pareil jour, lorsque nous nous lançâmes les beignets à la tête ? dit-elle à son mari. C'est moi qui avais raison ». Le mari soutint le contraire. Devant l'obstination de sa femme qui le nargue, l'homme s'exaspère, prend sa chère moitié à bras le corps et court la précipiter dans le Gave. Emportée par le flot, la femme, dans un dernier effort, lève les deux bras et fait le signe d'écraser la *pedoulhe* entre les deux pouces : jusque dans la mort, elle prétendait avoir raison en cette chose futile.

Peut-être est-ce la même femme qui alla se jeter à l'eau, après une vive discussion avec son mari. Celui-ci partit à sa recherche, mais en remontant la rivière. Comme quelqu'un lui faisait observer que, si la femme s'était jetée à l'eau, le courant l'aurait emportée en aval et non en amont, l'homme riposta : « Cela est vrai pour tout le monde, mais non pour ma femme. Elle faisait tout en sens contraire du commun des mortels ».

En Tursan, en Chalosse, dans la Lande et le Marensin, la dispute de Carnaval entre époux se produisit à l'occasion d'un chant d'oiseau. L'un prétendait que c'était *lou merlou* (le merle), l'autre que c'était *la tride* (le loriot), qui chantait. Mais la réputation s'affirme partout.

\* \* \*

Comme conséquence inévitable, le public est au courant des misères du ménage. La femme acariâtre s'en prend même aux voisins et aux passants :

*Hemne cridassère,*

*Brut cabbat la carrère.*

Femme criarde, tapage (dispute) dans la rue.

La femme ne crie ainsi que parce qu'elle est dans son tort : la raison est doucement victorieuse.

*Qui a tort  
Que cride hort.*

Qui a tort crie beaucoup.

D'où vient trop souvent la brouille entre voisins, sinon du caractère acariâtre, de l'esprit de bavardage et de la manie de contradiction que possèdent certaines femmes ?

*L'aygue que goaste lou bin,  
Le carrete lou camin  
E le hemne lou besin.*

L'eau gâte le vin, le char le chemin et la femme le voisin.

\* \* \*

Trop souvent la femme a le tort de riposter aux observations de son mari : de là, ces paroles aigres, acrimonieuses, qui tournent aux coups dans les ménages du peuple, et, parfois, dans les autres. Il est vrai que, le soir, rien n'y paraît ; le ciel est rasséné. C'est une de ces scènes que le peuple appelle : *Brut de macous* (dispute sans importance), littéralement (dispute entre gens de rien).

La Sainte Ecriture conseille de répondre avec douceur pour briser la colère : *Responsio mollis frangit iram*. La femme usera de paroles douces pour briser la colère maritale.

*Petite plouye que cope gran ben.*

Une légère pluie apaise un vent violent.

La Gascogne conseille encore plus ; elle conseille presque l'impossible, c'est-à-dire le silence le plus absolu,

*Hemne mude  
Jamé n'ey batude.*

Femme muette n'est jamais battue.

C'est le cas, ou jamais, de mettre en pratique le conseil :

*Prumè qui nou parleras  
Nau cops à la bouque lengue bireas.*

Avant de parler, fais tourner neuf fois la langue dans ta bouche.

Toutè femme doit se taire devant son mari.

*Doun j'a hasan, las garies ne canten pas.*

Où il y a un coq, les poules ne chantent pas.

Enfreindre ce précepte peut amener des résultats désastreux.

*Macham ahè quan le pout se care e la gario canto*

Mauvaise affaire lorsque le coq se tait et que la poule chante.

\* \* \*

Est-il vrai que les femmes donnent mille occasions de se faire battre ?  
Faut-il plutôt croire que celui qui bat sa femme n'est qu'un butor, qui n'a pas plus de raison que celui qui voulant tuer son chien le déclare enragé ?

*Lou qui bo tuba lou can que dit que l'a can bo.*

Celui qui veut tuer son chien le prétend enragé.

*Lou qui bo truca la soue hemne qu'ou trobe toustem prou de resouns.*

Celui qui veut frapper sa femme trouve toujours assez de prétextes.

Au lecteur de juger. Il est vrai que

*De hemnes e de chibaus*

*Ne gn'a pas oayre chens défauts.*

Il n'y a guère de femmes et de chevaux sans défauts.

Et, si la femme est méchante, elle mérite la bastonnade.

*A mechan chibau l'esperoun*

*A mechante hemne lou bastoun.*

A mauvais cheval l'éperon, à mauvaise femme le bâton.

L'Armagnac, commentant ce proverbe, ajoute :

*Nado resoun*

*Coum lou bastoun.*

Aucune raison ne vaut le bâton.

La sagesse gasconne continue cette comparaison peu poétique et affirme que

*Hemne e chibau ne-s prestèn pas.*

Femme et cheval ne se prêtent pas.

\* \* \*

Les femmes à barbe sont redoutables, et Dieu sait si une femme est confuse d'être dotée de cet appendice qui fait l'ornement de l'homme.

*Omi chens barbe e hemne dap barbe*

*Que soun dues causes ne balen pas oayre.*

Homme sans barbe et femme avec barbe sont deux choses sans grande valeur.

*Hemne barbude, omi chens barbe*

*Pren t'y garde.*

Femme barbue, homme sans barbe, prends y garde.

En Chalosse, on collectionne sous ces rimes les mauvais caractères :

*Hemne barbude,*

*Oulhe cournude.*

*Boéu mascuret,*

*Tres diables qu'êt.*

Femmè barbue, brebis avec cornes, bœuf de race gasconne gersoise, vous êtes trois diables.

Le Béarn s'exprime ainsi :

*Deu péu rous, hemne barbude et cà coudot*

*Saube qui pot.*

Des cheveux roux, de la femme barbue et du chien à queue coupée court, sauve qui peut.

D'après l'Armagnac :

*Se cau mofisa dou darrè d'uo mulo*

*E d'uo hemno moustachudo.*

Il faut se méfier du derrière d'une mule et d'une femme à barbe.

Gardez-vous aussi de la femme qui pince ses lèvres pour parler.

*Hemme qui parle trop prim  
Qu'èy toute benim.*

Femme qui parle trop mince (pincé) est toute venin.

Il faut plutôt prendre en pitié la femme que son sexe rend inférieure à l'homme.

*Las hemmes, lou bouu Dieu que las a cap ligades per cauque arré.*

Les femmes, Dieu leur a mis des menotes à la tête pour quelque bonne raison.

Ainsi, d'après ce proverbe, la femme ne serait pas responsable de tous ses actes. Soyons donc indulgents pour elle, d'autant que

*La hemne qu'a bèl que ha n'é pas jamé sounque hemne.  
La femme a beau faire, elle n'est jamais que femme.*

Un vieil axiome gascon ne dit-il pas ?

*Un cop ou aut, toute hemne que dit : « Ah ! s'èri omi ! »  
Jamé nat omi n'a dit : « Ah ! s'èri hemne ! »*

Une fois ou autre, toute femme dit : « Ah ! si j'étais homme ! »  
Jamais un homme n'a dit : « Ah ! si j'étais femme ! »

L'homme met la femme plus bas que terre, me disait un paysan landais.  
Cependant que ferait l'homme sans la femme ?





## CHAPITRE XIV

---

**Jalousie. — Pas trop de femmes. — Que la femme évite l'ivrognerie, l'inconduite. — Le Paysan regrette plus sa vache que... — La femme est l'architecte du foyer.**

---

Il y a des femmes qui épousent un homme à cause de sa belle barbe ou de sa fine moustache. Ne riez pas de cette affirmation dont on a plusieurs fois constaté la vérité. Lafontaine fait dire au renard, échappé du puits grâce aux obligeantes cornes du bouc : si tu avais autant de jugement que de barbe au menton ! Aux femmes déçues lorsqu'elles s'aperçoivent que ce n'est pas à l'amplitude ou à la finesse de sa barbe que l'homme doit ses qualités maitresses, le proverbe répond :

*N'ây pas la barbe que hê l'omi.*

Ce n'est pas la barbe qui fait l'homme.

Ou encore, par comparaison gracieuse :

*La coude ne hê pas l'auset.*

La queue ne fait pas l'oiseau.

Si le système pileux de l'homme, barbe ou moustache, cause des déceptions intellectuelles ou sentimentales à la femme, la beauté de la femme cause mille appréhensions à son mari.

*Lou qui a hemne bère,*

*Castet en frountière*

*E bigne en carrère*

*Nê manque pas de guerre.*

Celui qui a femme belle, château sur frontière et vigne sur le bord du chemin public, ne manque pas de tracas.

Il peut arriver que le mari vante sa femme : que de déboires il se prépare.

*Ne disis pas jamè qu'as hemne bère,  
Ne arjen estujat à la hournière.*

Ne dis jamais que tu as une belle femme ni de l'argent caché à la fournière.

Il y a des rustauds qui se font un plaisir malin d'attiser la jalousie dans l'esprit du mari, mais ce ne sont que des rustauds.

*Lou qui dit tout au marit  
Que porte chemise de capit.*

Celui qui dit tout au mari porte chemise grossière.

La jalousie peut entrer aussi bien dans le cœur de la femme que dans celui du mari : dès lors, adieu le bonheur.

*La jalousie qu'ès ue mechante chemise.*

La jalousie est une mauvaise chemise.

Du temps de Solon, Aristide ou Platon, peut-être même du temps d'Orphée, un homme riche n'était pas heureux : la jalousie déchirait son cœur. Il consulte un médecin, homme sage. Ce médecin lui dit : « Parcourez le monde, trouvez un homme heureux et endossez sa chemise ; le bonheur vous est acquis ». Le malade, avide d'endosser le bonheur, se met à parcourir le monde. Il fait la rencontre d'un médecin réputé qui se rendait auprès d'un malade : « Etes-vous heureux ? lui dit-il. — Heureux ? Non. Je suis toujours par voies et par chemins, quelque temps qu'il fasse ; je ne vois que des misères, n'entends que des plaintes ». L'homme riche se dit : « Allons plus loin ».

Un avocat interrogé répond que les clients ne payent pas, ne sont pas francs, qu'il doit plaider en faveur du mensonge plus souvent qu'en faveur de la vérité : « Allons plus loin », dit le chercheur de bonheur. Partout ce n'était que déception, jalousie, crainte. L'homme politique trouvait le peuple injuste ; pour le maçon le bâtiment n'allait pas.

L'homme riche entre dans une forêt où serpentait une route. Vers le milieu de la forêt, l'écho lui apporte des coups de hache et des bouffées de chant. Il s'arrête, écoute, réfléchit. « Celui qui chante ainsi doit être heureux », dit-il, et il se dirige vers la partie de la forêt épaisse d'où venait la voix. Un bûcheron alerte, joyeux, jouait de la hâche en lançant de gais refrains. L'homme riche l'aborde et lui dit : « Vous me paraissez heureux, mon brave homme. — Dan ! oui, répond le bûcheron. — Et qui est-ce qui vous rend heureux ? —

Ma femme et mes enfants se portent à merveille, le travail ne chôme pas, j'ai de la santé. — Et vous êtes heureux ? — Très heureux ! — Combien voulez-vous de votre chemise ? » et, ce disant, l'homme riche faisait miroiter des pièces d'or. — « Ma chemise ? mais je n'en porte pas ! » s'écria le bûcheron qui reprit sa hâche et ses refrains. L'homme heureux était trouvé : il ne portait pas de chemise. Jugez comme peut être dans la joie celui qui a pour chemise la jalousie.

\* \* \*

Il ne faut pas trop de femmes dans une maison. Ou bien la jalousie engendrerait toute sorte de discordes, ou bien la conversation absorberait tout le temps, Le ménage n'y gagnerait pas : la sagesse gasconne est formelle sur ce point.

*Doun soun tres hemnes, lou travailh de dues que se-n ba perdut.*

Là où il y a trois femmes, le travail de deux est nul.

C'est déjà trop que de perdre son temps et sa peine ; mais c'est bien pis de voir la peste envahir le foyer.

*Tres hemnes à l'oustau que soun la peste.*

Trois femmes sous le même toit sont la peste.

Le foyer devient une sorte d'enfer. Oyez, gens de Gascogne :

*Dues hemnes en u oustau*

*Que s'entenen atau atau*

*E coan n'y a tres*

*Lou diable que-y és.*

Deux femmes dans une maison s'entendent tant bien que mal : mais lorsqu'il y en a trois, le diable y est.

Evidemment tout en souffre, même et surtout le potage.

*Tres hemnes, brigue de soupe.*

Trois femmes, point de potage.

Une fois, cependant, le potage aboutit fumant sur la table, et trois femmes avaient veillé à sa confection : il était immangeable, tant le sel dominait avec excès. Voici ce qui s'était passé. La cuisinière en chet, appelée *Daune de la coutèle* (Maîtresse du coutelas), en pays d'Albret, assaisonna la soupe et y mit la poignée de sel que comportait le pot au feu : elle se trouvait seule en ce

moment. Quelques instants après, une vieille tante, seule à son tour dans la cuisine, prit une poignée de sel qu'elle jeta dans le potage bouillant : « Elle aura oublié d'en mettre, » dit-elle en parlant de la maîtresse de maison. A son tour, la brue, se trouvant seule à la cuisine, s'écria : « Midi sonne ; ce sera comme l'autre jour où chacun fut obligé de mettre du sel dans son assiette. Mais, aussi, ma belle-mère ne veut personne auprès d'elle et ne saurait supporter un avis ! » Elle ajouta une copieuse provision de sel à celle déjà enmagasinée par le pot au feu. Etonnez-vous, après cela, que la soupe fût comme les jours qui se suivent et ne se ressemblent pas, et que la sagesse gasconne ait blâmé la surabondance de femmes pour présider à un ménage.

\* \* \*

L'ivrognerie est un vice qui dépare totalement la femme et lui enlève toute dignité et toute pudeur. Cependant, en Gascogne, qui ne connaît *la roste de la Jeanne* ? Chaque soir, la Jeanne titubait. — « Tu as bu ? lui disait son mari. — Non, je n'ai pas bu. — Comment, tu chancelles et tu prétends n'avoir pas goûté le vin ? — J'ai fait la roste. Le pain a bu le vin, moi j'ai mangé le pain, voilà tout. Mais je n'ai pas bu ».

Rien n'est triste comme une maison où la femme s'adonne à l'ivrognerie.

*Omi briac triste qu'éy.*

*Hemne briague encoère mey.*

Homme ivre, triste chose ; femme ivre, chose plus triste encore.

Le proverbe ajoute :

*Ne poden pas abé la hemne briague e lou bin au barricot.*

On ne peut avoir sa femme ivre et le vin dans le tonneau.

Car, dit un autre proverbe, baril qui se vide trop rapidement indique de déplorables habitudes chez la femme.

*Barrique boeyte, coumay briague.*

Barrique vide, commère ivre.

C'est alors une débandade sans nom et la fin de tout dans la maison attristée.

*Oustau de briaguère,*

*Oustau de misère.*

Maison d'ivrognerie, maison de misère.

La femme honnête évite toute liaison coupable, scandaleuse, ou qui en revêt simplement les apparences, Le scandale serait d'autant plus grand, la peine du mari d'autant plus profonde, que la femme peut introduire au foyer des êtres n'appartenant pas à la maison, auxquels ne sont dus ni l'affection, ni l'héritage.

*Tout so qui bayt à la cour qu'èy dou marrou.*

Tout ce qui naît dans le bercail est du bélier.

C'est l'axiome juridique latin : *is est pater quem nuptiæ demonstrant* : le père est celui que désignent les noces.

Que la femme ne l'oublie pas : elle est aussi dangereuse pour perdre les hommes que l'est la trop facile passion pour le vin.

*Hemne e bin*

*Qu'embriaguen lou mey fin.*

Femme et vin enivrent le plus fin.

Elle est même aussi dangereuse que la maudite soif de l'or, si abhorrée dans tous les temps.

*Bin, hemnes e aryen que perden lous omis.*

Vin, femmes et argent perdent les hommes.

Un air de famille sur la physionomie des enfants est tout à la louange de la mère :

*Maynat qui-s semble au pay,*

*Aunou de la may.*

L'enfant qui ressemble au père est l'honneur de la mère.

L'adultère était honteusement puni en Gascogne, durant le moyen âge, par les coutumes de chaque région ou même de chaque localité. La loi française actuelle, qui régit toutes les anciennes provinces dont l'autonomie n'existe plus, semble montrer des velléités de le punir ; mais il lui donne un échappatoire scandaleux par le divorce, qui aggrave la situation et détruit la famille elle-même.

*Plasé d'amous*

*Que fenech en plous.*

Plaisir d'amours coupables finit en pleurs.

La femme doit veiller à sa réputation comme à la prunelle de son œil. Si sa

réputation est bien établie, la calomnie n'aura aucune prise sur elle. Les traits de la médisance elle-même s'émousseraient, s'il faut en croire le vieux dicton :

*Lou qui passe per se lbeba matin que pot droumi dinc' à mijour.*

Celui qui a la réputation de se lever de bon matin peut dormir jusqu'à midi.

✓ Qu'elle se surveille elle-même et ne s'expose pas à la tentation, parce que la séduction est facile.

*Hemne qui parlamente  
Qu'ès à mitat counsente.*

Femme qui consent à causer consent à moitié.

*Hemne qui pren  
Que-s ben.*

Femme qui prend se vend.

De sa bonne réputation dépend le plus souvent la bonne renommée de sa maison, et la bonne réputation ne siège pas dans tous les foyers.

*Hemne boune que hè boune maysoun.*

Une femme bonne fait la bonne maison.

*Boune hemne ne-s trobe pas à toute porte.*

Femme bonne ne se trouve pas à toute maison.

L'illusion rend la plupart des maris heureux, ce qui est une bonne fortune pour tous.

*Ne j'a pas sounque ue brabe hemne e tous que cresen de l'abé.*

Il n'y a qu'une seule bonne femme au monde et chacun croit la posséder.

\* \* \*

Souvent, le paysan gascon apprécie plus la perte de sa vache ou de sa mule que la perte de sa femme. Nadaud, dans sa chanson : *J'ai deux grands bœufs dans mon étable*, démontre que le paysan est le même partout.

*A l'omi riche la hemne que s'ou mourech e au praube omi qu'è la baque.*

L'homme riche perd sa femme et l'homme pauvre sa vache.

Le riche regrette la mort de sa femme parce qu'il lui faudra restituer la dot : chose facile. Le pauvre, l'homme du peuple pleure son bœuf, sa vache, sa

mule, son cochon parce qu'il sera obligé d'en acheter un autre : chose souvent difficile. Il trouvera toujours à se remarier.

*Lou qui-s perd la hemne e douze sos qu'és en grane reyle de la mounede.*

Celui qui perd sa femme et douze sous est en grand regret de son argent.

En Gascogne — du moins dans la vieille Gascogne, — un veuf, parmi les hommes du peuple, est souvent remarié trois mois après son veuvage.

*Do de hemne morte*

*Que ba dinc' à la porte.*

Deuil de femme défunte va jusqu'au seuil de la maison.

« J'y pensais ! » dit la femme du boucher de Lafontaine à son mari, qui lui désignait le garçon comme parti sortable pour continuer les affaires. L'idée est la même.

Un mari de Gascogne conduisait son épouse au cimetière. En ce temps-là, on portait sur une civière les morts simplement enveloppés d'un linceul. Le cercueil, — *croffe, tabuc ou tauc*, — est de date récente dans plusieurs parties de la Gascogne où, naguère encore, on se servait pour tous d'une espèce de cercueil appelé *Lans*. Chemin faisant, les porteurs heurtèrent des ronces. La défunte, piquée au vif, se réveilla sous la douleur et se dressa sur son séant : elle n'était qu'en léthargie. Grand émoi dans la foule : on la rapporta au domicile conjugal où elle recouvra la santé ! La femme remourut avant son mari, qui ne cessait de dire aux porteurs le long du même chemin suivi par le convoi : « *Abisa-pe à las sègues !* » (Attention aux ronces !) Le pauvre homme craignait une seconde résurrection de sa femme.

Après cet état d'esprit manifesté par les proverbes gascons, et aussi par les histoires proverbiales, ne soyons point surpris que l'on dise lorsque la pluie tombe avec trop de persistance :

*Que s'y a anégat cauque hemne.*

Certainement quelque femme s'est noyée.

\* \* \*

Est-ce à dire qu'il n'y ait pas de bonnes femmes, ou que la femme ne soit pas respectée en Gascogne ? Non, certes ; c'est même le contraire qui est vrai. Mais

*Ne poden pas arresta las lenques de parla.*

On ne peut empêcher les langues de parler.

La critique, si facile et souvent un peu vraie, a toujours délié les langues. Ce que les langues disaient s'est universellement figé en proverbes ou histoires typiques traditionnelles.

*La hemne que bè lou tinèu ou qu'ou desbè.*

La femme fait une maison ou la perd.

*La boune daune que bè la boune maysoun.*

La bonne maîtresse fait la bonne maison.

Et la Gascogne n'a pour ainsi dire que de bonnes maisons. La femme mariée, du moins dans la race terrienne solidement ancrée sur le sol paternel, jouit d'un privilège terrible, qui lui fait grand honneur lorsqu'elle s'en sert en épouse et mère intelligente : elle fait ou défait une maison.

*Las hemnes ne soun pas massouns :*

*Toutun que hèn ou deshèn las maysouns.*

L'architecture morale des familles honnêtes et renommées de la vieille Gascogne a noblement reposé, pendant des siècles, sur l'intelligence et le cœur des vieilles *Daunes*, si fidèles à leur foyer, si vaillantes dans le devoir de la maternité, si éclairées et si fermes dans la formation des enfants, si inébranlables dans leur traditionnelle foi chrétienne.

La femme est tellement architecte du foyer que les fredaines du mari se trouvent largement atténuées par la sage conduite de la femme, tandis que les fredaines ou la paresse de la femme conduisent inévitablement la famille à la ruine. On dit de certaines maisons :

*Se n'ère pas la hemne, qu'a bère pause ne y abéré pas mey nat téule à la maysoun.*  
N'était la femme, il y a longtemps qu'il n'y aurait plus une seule tuile à la toiture de cette maison.

*Ue maysoun que-s perd mey adayse pramou de la hemne que nou pas pramou de l'omi.*  
Une maison est perdue plus vite par la faute de la femme que par celle de l'homme.

*Ue hemne que-n tirera mey per la frineste que l'omi passan per la porte.*

Une femme tirera plus de choses de la maison en passant par la fenêtre que son mari en passant par la porte.

C'est à la femme à faire son nid.

*Qui bè mau soun leyt coutcho à la malauéro.*

Qui fait mal son lit ne dort pas à son aise.



## CHAPITRE XV

---

**Qualités de la Daune. — Laborieuse, hospitalière, elle a une belle basse-cour. — Economie sociale et domestique.**

---

Une *Daune*, ou Maitresse de maison, ne doit jamais rester oisive.

*Hemme qui balenteje,  
L'oustau qu'arditeje.*

Lorsque la femme est laborieuse, la maison touche de l'argent.

Elle s'occupe sérieusement et ne se contente pas d'en avoir l'air.

*Cloucasseja n'éy pas ha l'œu*

Caqueter à la façon des glousses n'est pas pondre l'œuf.

Elle se lève aux aurores.

*Lou qui-s lhèbe matin que gabe la lèbe.*

Celui qui se lève de bon matin prend le lièvre.

*Lou qui drom toute la matiade  
Que s'ou hè courte la journade.*

Celui qui dort la grasse matinée a la journée bien courte.

Se lever matin ne suffit pas : il faut bien employer son temps et ne pas le perdre.

*N'é pas lou tout de-s lheba matin, que cau arriba à l'ore.*

Ce n'est pas tout de se lever de bon matin, il faut arriver à temps.

*Qui perd la matiado  
Perd la journado*

Qui perd la matinée perd sa journée.

Elle ne renvoie pas à demain ce qu'elle peut faire dans la journée parce que

*Saben pas so que haran douman.*

Personne ne sait ce qu'il fera demain.

*Digun ne sab douman so que sera.*

Personne ne sait ce que sera demain.

C'est d'ailleurs le prétexte invoqué par tous les oisifs :

*Douman qu'és un fénian.*

Demain est un paresseux.

Personne ne s'est jamais enrichi en renvoyant au lendemain les affaires  
quelles qu'elles soient.

*Jamé douman n'a beyt nat riche.*

Demain n'a jamais enrichi personne.

Et le laborieux n'a jamais emprunté au paresseux :

*Jamé douriu*

*N'a emprountat à tardiu.*

Jamais matinal n'a emprunté à qui se lève tard.

L'effort seul est récompensé.

*Dab arré qu'an arré.*

Avec rien on ne procure rien.

*Arré n'arribe tout pourgat.*

Rien n'arrive préparé à point.

*Enta ha arré, tout lou mounde que sab ha aco.*

Ne rien faire, tout le monde sait faire cela.

Si elle n'emploie pas utilement son temps, elle devient absolument inutile  
dans la maison.

*Enta ha arré, qu'an touts prou de monde.*

Pour ne rien faire, partout on a assez de bras.

Elle ne gémit pas sans cesse, ce serait peine et temps perdus.

*A toute behelade*

*L'aoulhe que perd la gautade.*

Chaque fois qu'elle bêle, la brebis perd sa bouchée.

*Cinquante : tan pis ! ne balen pas ue coèche d'auque.*

Cinquante : tant pis ! ne valent pas une cuisse d'oie.

Elle doit payer de sa personne.

*Lou pastou nou pot jase e soegna las aoulhes.*

Le berger ne peut s'étendre à terre et soigner les brebis.

\* \* \*

Sa maison sera hospitalière.

*Coan un amic'arribe à la maysoun,*

*Lou hoec qu'aumente d'un tisoun.*

Pour fêter l'arrivée d'un parent, d'un ami, on tire du pot de graisse *la coèche d'auque*, la légendaire *cuisse d'oie* dont la meilleure est l'*aile*, ou le *pourquet*, viande salée de cochon, appelé aussi *coustoun*, *mourroun* ou *filet*. La *Coeche d'auque à la garbure*, (cuisse d'oie à la soupe de choux verts), est le plat national de Gascogne et le régal d'honneur pour la réception improvisée d'un parent ou d'un ami.

*Lou qui a coeche d'auque e hourrup de bin*

*Que pot embita-s paren ou besin.*

Celui qui a cuisse d'oie et une goutte de vin peut inviter parent ou voisin.

\* \* \*

Elle aura une belle basse-cour qui comprendra force canards, dindons et oies destinés à être mis en confit, c'est-à-dire conservés dans la graisse. Les poules et poulets seront en quantité respectable.

*Lou qui-n a dou soun*

*Que-n a dou boun.*

Celui qui a du sien propre a une bonne chose.

*Lou qui se-n néurech  
Que se-n crouchech.*

Celui qui en élève en mange.

*Que bau mey bene que croumpa.*

Mieux vaut vendre qu'acheter.

Vivre de la basse-cour ou du pot de graisse, mais ne pas alimenter sa basse-cour et préparer le confit de l'année, est d'une imprévoyance qui conduit à la gêne et à la misère.

*Lou qui toustem tire e arré ne met  
Qu'éy biste au bouns dou soun saquet.*

Celui qui puise toujours et ne remet rien est vite au fonds du sac.

Elle vendra les œufs pour en employer le bénéfice à l'entretien du ménage. Elle saura que les œufs pondus en lune d'Août se conservent indéfiniment.

*Lous oéus dou mès d'Aous  
Toute l'anade que soun bous ;  
Lous dous auts mès  
Minyat ne se son frés.*

Les œufs du mois d'Août sont bons toute l'année ; ceux des autres mois, manges-les s'ils sont frais.

Elle saura même que

*Aus oéus de guite que j'a ue serp.*

Dans les œufs de canne il y a un serpent.

Ce préjugé, toujours vivace, permet à la ménagère de se réserver des œufs de canne pour procurer à la maison de belles couvées de canards, que l'on vend aujourd'hui très fructueusement au marché voisin. D'autre part, n'est-ce pas un fait constant que beaucoup d'empoisonnements sont signalés qui proviennent d'omelettes faites avec des œufs de canne ? La prévoyance gasconne puise sa source dans les faits du passé.

Il y a parfois des poules qui imitent maladroitement le chant du coq. Vite la ménagère doit leur tordre le cou et en garnir le pot au feu : quelque sortilège a passé par là. La basse-cour périliterait pour le moins, si un malheur considérable ne s'abattait sur la maison.

*Garie qui bo canta coum lou hasan*

*Passe-lé p'ou toupin oéy per' d'ouman.*

Poule qui veut chanter comme le coq, mets-la au pot au feu plutôt aujourd'hui que demain.

\* \* \*

Son triomphe sera le *Pele-Porc* ou *Pèle-Cochon*. Tuer le cochon pour la provision de l'année est la principale fête familiale dans toute la Gascogne. Un peu partout, on a les voisins attirés pour cette fête : *Besins de pè*, *Besins de came* (voisins de pied, voisins de jambe). Le terme générique est : *Besins de porc* (voisins de cochon). Malheur si on oublie l'un d'eux ou si on ne l'invite pas au titre qui lui est dû. Pendant l'opération, ces voisins accomplissent vaillamment leur devoir. Le *voisin de pied* tient solidement une jambe de devant, le *voisin de jambe* tient plus solidement encore la jambe de derrière, tandis que l'animal se débat contre la mort violente et non consentie.

Les enfants de la maison participent à la grande opération chirurgicale, en tenant la queue en vrille de l'animal habillé de soie. Il est amusant de voir ces petits bambins pleurer devant les cris aigus et désespérés de l'animal que l'on égorge. Mais, s'ils ne tiennent pas l'animal par la queue, ils n'en mangeront pas, leur a dit la maman, et sérieusement, quoique tremblants, ils sont à leur poste pour tenir l'appendice caudal, comme le pilote est à son poste pour tenir le gouvernail. Lorsque la bête est bien grasse, ce qui est assez l'ordinaire, on félicite la *Daune pourcatère*, (maîtresse du cochon), qui l'a si bien engraisée en lui donnant du maïs, en grain ou farine, depuis le mois de Novembre.

*A Sen Martin*

*Lou porc que bè sayin.*

A St-Martin (11 Novembre), le cochon fait son lard.

En Gascogne, on tue le cochon à partir de fin Décembre jusque vers Carnaval, suivant la maturité et siccité du maïs de l'année.

*A Sen Toumas*

*Tube lou porc magre ou gras.*

A St-Thomas, tue ton cochon maigre ou gras (1).

---

(1) VAR. —

*A Sen Toumas,*

*Lou qui a bet porc qu'ou da s'ou nas.*

A St-Thomas, qui a beau cochon lui donne sur le nez.

Si elle est de Chalosse, la Daune saura faire les *Abignades* avec les intestins et le sang des oies grasses. Si elle est de la région landaise ou mareninoise, elle saura faire la *Tripe d'oulbe*, quand on tue une brebis, ou le *Panturroun*, quand on tue un agneau.

\* \* \*

La *Daune* aura même des principes philosophiques, légués par les anciennes *Daunes*, comme les suivants :

*Ne dab lous oelhs ne dab la reliyioun nou cau badina.*

Avec les yeux et avec la religion on ne plaisante pas.

*Cadun que hè dab so qu'a.*

Chacun se suffit avec ce qu'il possède.

*Cadun que hè coum pot.*

Chacun se tire d'affaire comme il peut.

*Ne j'a pas sounque lou boun Diu qui hè coum bo.*

Il n'y a que Dieu qui puisse faire ce qui lui plaît.

*Lou qui ne-n a pas que se-n passe.*

Il faut savoir se passer de ce que l'on ne peut avoir.

*Lou qui ne-n a pas que se-n serque.*

Celui qui n'en a pas doit se donner la peine d'en chercher.

*Ne hè pas boun serbi-s de so que n'an pas.*

Il n'est guère possible de se servir d'une chose que l'on n'a pas.

*Sie n'emporte qué,*

*Touts ne-n poden pas abé.*

Que ce soit pour n'importe quelle chose, tout le monde ne peut en avoir.

*Doun j'a amou*

*Que j'a doulou.*

Là où il y a amour, il y a souffrance.

*Ayma e pati que hèn camin amasses.*

Aimer et souffrir cheminement de concert.

*Lounques amous  
Lounques doulous.*

Longs amours, longues douleurs.

*So que n'arribe pas en cent ans qu'arribe en ue ore.*

Ce qui n'arrive pas en cent ans arrive en une heure.

*L'an qui bien qu'és un brabe omi.*

L'an qui vient est un brave homme.

Les peines et les contrariétés de la vie sont si fréquentes que l'on est tenté de maudire le temps présent, et d'espérer en un meilleur avenir pour lequel on fait des projets de bonheur. L'avenir sera plus clément ! Hélas ! pour plusieurs, cette exclamation n'est qu'un délicieux pendant à l'enseigne du perruquier : *Aujourd'hui on rase en payant et demain pour rien.*

*Lou qui arré ne hè jamé ne-s troumpe.*

Celui qui ne fait rien jamais ne se trompe.

Cela la rend indulgente pour bien des maladresses qu'elle remarque, qu'elle excuse, qu'elle corrige doucement et tendrement, si c'est possible.

*Lou mey brabe que déul toustem ceda.*

Le plus raisonnable doit toujours céder.

C tons encore d'abondance :

*Cau benta coan boube lou ben.*

Il vaut vanner quand le vent souffle.

Car, saisir l'occasion est une science de premier ordre dans la vie.

*Lou qui drom dab cans que-s lhèbe dap pus.*

Celui qui dort avec les chiens se lève avec des puces.

*Ue arrose ne hè pas lou printemps.*

Une rose ne fait pas le printemps.

*Enta case mau cau pas prega Diu.*

Pour avoir des malheurs il ne faut pas prier Dieu.

*Lou qui dit lou lioun qu'és un ase que l'ani passa lou cabestre.*

Que celui qui dit que le lion est un âne aille lui mettre le licol.

*Que j'a mey de jens bestis que d'ases cournuts.*

Il y a plus de sots que d'ânes avec des cornes.

*De costo paret e detras sègo*

*Nou dignes palaure pègo.*

Derrière un mur ou une haie ne dis pas quelque parole sotté.

*Cau pas escoupi deguen lou puits per cas de calè bebe l'aygue.*

Ne crache pas dans le puits de peur qu'il ne faille en boire l'eau.

*Cau pas barra la porte coan l'ase s'èy escapat.*

C'est trop tard de fermer la porte lorsque l'âne s'est échappé.

*Cau pas parti enta la messe coan èy dite.*

Inutile de partir pour la messe quand elle est achevée.

*Mey l'ase a la coude lounque, mey que-s bire las mousques.*

Plus l'âne a la queue longue, plus il chasse les mouches.

Ce qui signifie qu'il est bon d'avoir plusieurs cordes à son arc et aussi de mettre chaque chose à sa place.

*D'un sac de carboun pot pas sourti harie blanche.*

D'un sac de charbon ne peut sortir farine blanche.

Terminons là nos citations que nous pourrions multiplier à l'indéfini:

\* \* \*

Les principes d'économie domestique abonderont sur ses lèvres et passeront dans ses actes.

*Cau pas serca pèus s'ous oèus.*

Ne cherchez pas des poils sur les œufs.

*Ne cau pas bica tous lous oèus debat ue clouque. (1)*

Il ne faut pas placer tous les œufs sous une seule poule.

---

(1) Ce proverbe s'applique admirablement aux rentiers qui doivent mettre dans leur portefeuille des titres de valeurs diverses de peur qu'un krack financier ne ruine d'un seul coup ce portefeuille.



*Lou qui s'at boute en un toupin,  
Que s'at pct perde en un matin.*

Celui qui met tout son avoir dans un pot peut tout perdre en une matinée.

*Oey qu'an besém : douman n'at sabém pas.*

Nous voyons aujourd'hui ; nous ne savons pas si nous verrons demain.

*Que bau mey l'oéu de oey que la garie de douman.  
L'œuf d'aujourd'hui vaut mieux que la poule de demain.*

*Que bau mey pinsan à la man que grue au cèu.  
Mieux vaut pinson dans la main que grue au ciel.*

*'Balén mey galabis espés que pessètes clares.  
Gros sous en masse valent plus que pièces claires.*

*Lous oéus, d'ous plan bate,  
Tres ne baléran jamé coate.  
'Batets lous tan qui boulets,  
Coate baléran mey que très.*

Battez les œufs à tour de bras : trois n'en vaudront jamais quatre. Battez-les à volonté, quatre vaudront plus que trois.

*Lou parisien qu'atén las alaudes qu'ou càdin toutes roustides dou cèu aban.*

Le parisien attend que les alouettes tombent rôties du haut des airs.

*Lou qui hè peri l'abelhe ne tourne pas abé méu.  
Celui qui tue l'abelhe ne doit plus espérer du miel.*

*A la flou ba toustem l'abelhe.  
D'instinct, l'abeille va à la fleur.*

*Arré per arré lou can ne lhèhe pas la coude.  
S'il n'a rien à espérer, le chien ne lève pas la queue.*

*Fetite agulhade que tchaque gran boéu.  
Petit aiguillon commande à un grand bœuf.*

*Doun se-n tourneje  
Que se-n barreje.  
De toute chose manipulée il s'en perd.*

*Poden pas ha moulete mens de coupa oëus.*

On ne peut faire une omelette sans casser des œufs.

*Que bau mey laboura dab las soues baques que dap lous boëus d'ugn'aut.*

Mieux vaut labourer avec ses propres vaches qu'avec les bœufs d'un autre.

Un principe d'économie domestique conseille au moins un chat dans chaque maison.

*Trente arrats*

*Que costen mey nou pas dus gats.*

Trente rats coûtent plus que deux chats.

Aussi les chats sont-ils populaires et choyés dans toutes les maisons de Gascogne. Mais les chats comme les gens doivent rester à leur place et ne pas sortir de leur rôle :

*Lou gat au grè,*

*Lou can au palhè.*

Le chat au grenier le chien à la paille.



## CHAPITRE XVI

---

**Les affaires. — Vestiaire. — Patience et discrétion chez la  
belle-fille. — La crémaillère. — Le tinel. — Les domestiques.**

---

La femme comprend que, si le soin et la prospérité de l'intérieur de la maison lui sont dévolus et constituent le champ ouvert à son activité d'épouse et de mère, le soin des affaires, même lointaines, appartient surtout à son mari.

*Lou qui damoure au soun desert  
Arré ne gagne, arré ne perd.*

Celui qui reste dans son isolement ne perd, ni ne gagne. (1)

Ne jamais sortir, ne tenter aucune affaire, c'est piétiner sur place. L'homme

---

(1) VAR. —

*L'arjen n'arribe pas en droumi.  
L'argent ne vient pas en dormant.*

*Arré n'arribe tout pourgat  
Rien n'arrive tout prêt.*

*Qu'é pertout coum en Espagne :  
Lou qui-n bo que se-n gagne.*

C'est partout comme en Espagne : qui en veut en gagne.

*Lou qui arré ne hè arré ne gagne.  
Celui qui ne fait rien ne gagne rien.*

*Lou qui arré ne hasarde  
Ne ne sère, ne n'aubarde.*

Celui qui ne hasarde rien ne met jamais ni selle, ni aubarde à sa monture.

*Lou loup n'a heyt nat boun repas sounque lou qui s'a anat coelhe.  
Le loup n'a fait de bon repas que celui qu'il a cherché.*

qui, à la sueur de son front, n'a pas gagné son pécule, ignore la valeur réelle de cet argent tant convoité.

*Lou qui ne se l'a pas gagnat ne sab pas arjen so que bau.*

Celui qui ne l'a pas gagné ne sait pas ce que vaut l'argent.

Il y a bien un moyen de se rendre compte de ce que vaut l'argent, c'est d'en emprunter.

*Bolets sabé l'aryén so que bau ? Anals-ne emprounta.*

Voulez-vous savoir ce que vaut l'argent ? Empruntez-en.

A ceux qui se plaignent que le carême est long, on tient à peu près les mêmes propos.

*Se troubats lou coarême loun, emprountats arjen ent'ou tourna à Pascous.*

Vous trouvez le carême long ? Empruntez de l'argent, remboursable à Pâques.

\* \* \*

Ne pas lésiner dans les affaires sous peine de ne rien réussir.

*Lou qui tout espie, tout qu'at perd.*

Celui qui considère tout perd tout.

Ne pas se décourager devant les succès.

*Lou gat n'a pas tout so qui gnaule.*

Le chat n'obtient pas tout ce qu'il demande par ses miaulements.

Dans la vie, la chance est aussi capricieuse qu'au jeu.

*La bite es un tripot :*

*Atrape lou qui pot.*

La vie est un tripot : attrape qui peut.

Le secret est et sera toujours l'âme des affaires.

*A gat qui gnaule petite casse.*

A chat qui miaule petit butin.

*Gat gnaulayre*  
*N'é pas boun cassayre,*  
*Ne omi saje gran parlayre.*

Chat qui miaule n'est pas bon chasseur, ni homme prudent grand parleur.

Pour les affaires surtout, le temps et l'expérience sont deux grands maîtres : sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, on est toujours écolier.

*Lou tems e l'usat*  
*Que bèn l'omi abisat.*

Le temps et la pratique font l'homme prudent.

*La bielhe que-s mouribe e qu'aprenè.*

La vieille mourait et s'instruisait encore.

La stricte justice, et non une faveur qui serait de la faiblesse, doit présider aux affaires.

*En abas, ne counechen pas ne paren, ne amic, sounque la bertat.*

En affaires, on ne connaît ni parent, ni ami, mais la seule vérité.

\* \* \*

Lorsque le maître sort pour ses affaires, qu'il n'emporte pas de trop fortes sommes sur lui. Autrefois, les chemins n'étaient pas très sûrs. Sans doute, ils le sont peut-être un peu plus aujourd'hui. Mais les attaques en chemin de fer et en automobile ne sont pas elles-mêmes très rares. Le progrès dans la civilisation n'a pas enlevé l'idée du crime : certains puisent dans cette civilisation des moyens nouveaux et raffinés, pour devenir des professionnels du vol par le crime.

*Lou qui dab aryen e-s proumene*  
*Que riscle de-s bede pene.*

Celui qui circule en portant sur lui de l'argent risque de se voir pendre.

*Lou qui arjen se-n porte qu'a la mort dessus.*

Celui qui porte avec soi de l'argent a la mort sur lui.

Si les désirs du mari le portaient à n'être plus honnête dans les affaires, la

maîtresse de maison gasconne le rappellerait aux lois de l'honneur, en lui disant :

*Aunou que bau arjen.*

L'honneur vaut de l'argent.

*Aunou que bau mey qu'arjen.*

L'honneur passe avant l'argent.

*Aunou que pot passa perlout.*

L'honneur peut passer partout.

Si, entraîné par l'insatiable soif de l'or, le mari répond :

*L'arjen ne-s counech pas,*

L'argent n'a pas de visage qui le fasse reconnaître,

*Lou qui n'a pas arjen ne ba pas louy,*

Sans argent on ne va pas loin,

*Ue clau d'arjen qu'aubre toutes les sarralhes,*

Une clef d'argent ouvre toutes les serrures,

*L'arjen ne put pas,*

L'argent ne sent pas mauvais,

la *Daune* gasconne, rappelant la fierté antique, ripostera du tact au tact :

*L'aunou que hè l'omi : l'arjen qu'ou perd.*

L'honneur fait l'homme et l'argent le perd.

A propos de cet argent maudit qui, trop souvent; a vendu ou faussé les consciences, la sagesse gasconne possède un mot profond :

*La pats que hè l'arjen, l'arjen que hè la guerre.*

La paix fait l'argent et c'est l'argent qui fait la guerre.

On a vu des maris incapables de gérer leurs affaires. La femme gasconne ne doit pas se décourager pour cela. Qu'elle se résigne, qu'elle souffre et qu'elle accomplisse tout son devoir, dit le vieux dicton béarnais.

*Lou qui a u asou enta segnou,*

*Per force qu'ou déut coelhe lou cardou.*

Celui qui a un âne pour seigneur et maître est obligé de lui cueillir des chardons.

Ou, comme dit le Gers :

*La qui a l'ase per segnou cau que per forço ango colhe cardouches.*

Celle qui a l'âne comme seigneur doit par force cueillir des chardons.

\* \* \*

Linge de corps et vestiaire ne disaient presque rien autrefois aux femmes de notre Gascogne, et, cependant, toutes filaient. Les femmes de France n'avaient-elles pas un jour filé pour la rançon de Duguesclin ? Chaque paroisse comptait plusieurs tisserands, mais le linge de corps était quasi nul, en comparaison de celui qui meuble aujourd'hui les armoires des simples métayers ou des ouvriers.

Les habits de travail paraissaient des lambeaux plutôt que des habits. Un costume faisait souvent une vie entière, pour les dimanches et fêtes, et passait à une ou deux générations : ainsi encore, à ce que l'on dit, les chapeaux et nippes en Bretagne bretonnante. Beaucoup se souviennent d'avoir porté les premiers souliers le jour de leur mariage : il tardait de voir la fin du jour pour rendre aux pieds une liberté toute gasconne. Le costume du dimanche pour les femmes était un cotillon rouge, une robe plutôt courte avec brassières et un simple mouchoir, plus tard somptueusement remplacé par un châle, jeté sur les épaules ; aux pieds une paire d'*escloupètes*, sabots légers. Pour les hommes, la culotte courte avec guêtres et un tricot marron, si c'était un bourgeois ; pantalons de bure ou rase bleue et tricot marron l'hiver, sans tricot l'été, le tout recouvert d'un tablier bleu en bure, si c'était un paysan. Ainsi allait-on à la messe, au marché, souvent nu pieds. Les marguilliers faisaient la quête en cette tenue. Ces tabliers n'ont pas encore totalement disparu de la Chalosse.

En certaines contrées du Béarn et de la Chalosse, les femmes ont gardé l'habitude, quand elles vont à la messe ou au marché, de ne mettre leurs bas et leurs chaussures qu'à l'entrée du bourg.

Le linge de corps et le vestiaire d'une famille du peuple dépasse aujourd'hui communément ceux des familles seigneuriales d'autrefois. On ne file plus. On ne cultive guère plus le lin et le chanvre, malgré les primes distribuées par l'Etat. Des armées de voyageurs de commerce, à bicyclette, en voiture, en auto, parcourent les bourgs et les campagnes, offrant du linge et des étoffes de peu de durée, mais bien présentés, agréables à l'œil. La paysanne et l'ouvrière parlent chiffons d'une façon aussi experte que la châtelaine la plus distinguée.

Sous ce rapport la Gascogne, comme la plupart des provinces de la vieille France, subit une déchéance de plus en plus accentuée : le cachet a quasi

disparu. Pour la coiffure des femmes, la cornette si pittoresque s'est envolée (1) et a fait place au mouchoir enveloppant tous les cheveux : le mouchoir lui-même est devenu une simple cuvette d'étoffe, à peine grande comme le creux de la main, qui s'épingle sur le nœud du chignon.

Les vieilles *Daunes* ont conservé l'usage superstitieux de procurer un objet neuf à chaque membre de la famille pour toute grande fête solennelle.

*A beste annau  
Cauque arré de nau,  
Lou qui mey nou pot  
Au mens un praube esclop.*

A grande fête annuelle — quelque chose de neuf. — Celui qui ne peut d'avantage, — se procure au moins un vulgaire sabot.

\* \* \*

Si la jeune mariée entre dans la maison de son époux en qualité de belle fille, elle devra soumission et respect absolu à la belle-mère et ne cherchera pas à la détrôner. Elle ne cherchera même pas à l'éclipser par sa toilette ; car, le contraste entre nos jeunes filles d'aujourd'hui et les belles-mères, ou les grand'mères, est frappant, sinon disparate. La belle-mère coudra souvent elle-même ses habits sur le modèle ancien, et la belle-fille aurait son costume, pimpant et à la dernière mode, sorti des mains de la tailleuse de la ville ou du village ? Cela n'est guère admissible. Prendre le ton de la maison où elle entre est un acte de tact et de prudence pour la jeune mariée. Peu à peu, lorsqu'elle aura gagné l'amitié et la confiance, elle pourra hausser d'un ton sa toilette, et même la tenue générale de la maison, si celle-ci laisse à désirer. Mais, qu'elle attende en toute patience son tour de prendre les rênes du gouvernement et de passer *Daune*.

*Toute boune nore,  
Dab lou tems que segnore.*  
Toute bonne belle-fille règne avec le temps.

Sans doute, le proverbe affirme avec raison :

*Que bau mey esta foet que can.*  
Mieux vaut être fouet que chien.

---

(1) Par contrat de mariage du 26 janvier 1623, Jeannette Dailhade, de Meillon, apporte à Pierre de Casso (Cassou) entre autres nippes ou habits « un crobecap de tulle de quoatte pams. » (Archives du Soulb, à Duhort).



Un autre proverbe conseille avec autant de raison :

*Boube te-c tan que sies enclumi : que cougneras coan sies martel.*

Patiente tant que tu seras enclume : tu frapperas dur lorsque tu seras marteau.

Mais cet axiome est corrigé par un autre bien capable de calmer les impatiences de la belle-fille moderne :

*Dap tems e palhe, la mesple que madure.*

Avec du temps et de la paille, la nêfle mûrit.

Une belle-fille avisée sera donc patiente, même si elle se trouve érigée en souffre douleurs. Elle n'a qu'à attendre prudemment de pouvoir *régner*, le gascon dit *cogner* à son tour.

Elle se souviendra que la maison où elle entre a ses habitudes et ses traditions :

*Cade biladye*

*Qu'a soun lengadye,*

*Cade maysoun*

*Qu'a sa fayssoun.*

Chaque village a son langage, chaque maison a sa façon.

\* \* \*

En Gascogne, rien n'est plus redouté que d'avoir à prendre un gendre ou une belle-fille.

*Lou qui n'a pas jè ou nore n'a pas guerre.*

Celui qui n'a ni gendre ni belle-fille n'a pas la guerre.

*Lou qui pren jendre ou nore*

*Que-s boute debore.*

Celui qui prend gendre ou belle-fille se met dehors.

La jalousie engendre vite des disputes de toute sorte.

*Lou qui nore a*

*Brut qu'a.*

Celui qui a belle-fille a dispute.

Pour excuser ses vivacités et ses bousculades, la belle-mère dira fréquemment :

*En tems de presse, tu que bo dise bous.*

En temps de presse, *toi* signifie *vous*.

Cependant, le beau-père et surtout la belle-mère {mettent certaines formes dans les reproches adressés à leur belle-fille. C'est la fille de la maison qui essuie les rebuffades lancées à la jeune mariée. La belle-mère a bien soin de les souligner par ces mots, qui servent d'ordinaire de péroraison au discours enflammé lancé à la fille de la maison :

*A tu qu'al dic, bilbe : escoute tu, nore !*

C'est à toi que je le dis, ma fille ; écoute bien, belle-fille !

Encore une fois, patience et longueur de temps assurent à la belle-fille la couronne qui l'établira reine du foyer où le mariage l'a introduite.

\* \* \*

Dans tout foyer gascon, la crémaillère joue le rôle principal : c'est autour d'elle que se déroule la vie familiale. Auprès d'elle se nouent ou se dénouent les projets d'avenir, se racontent de génération en génération les contes de la veillée, se développent les scènes de l'enfance insouciant, se confient et se discutent les secrets de famille. C'est elle qui connaît tous les arts de l'alimentation pour le paysan de Gascogne. Aujourd'hui, on commence à utiliser des fourneaux de toute sorte au bois, au gaz, au coke, au pétrole, surtout dans les villes ou bourgades un peu importantes. Presque partout encore, parmi le peuple des campagnes, on n'allume qu'un feu dans la maison, à la cuisine, et on suspend à la crémaillère tout ce qui doit cuire pour les gens de la maison et pour les animaux de basse-cour. De là le proverbe :

*Lou cremalhè qu'é meste de la maysoun.*

La crémaillère commande à la maison.

Ce proverbe était légalement reconnu. Lorsqu'un huissier portait une contrainte et que les habitants s'enfuyaient pour ne pas en entendre la lecture, l'huissier entrait, lisait la contrainte en face de la crémaillère, considérée comme remplaçant le maître, et la laissait suspendue à cet ustensile indispensable, noirci par la fumée. Dès lors, le maître de la maison était atteint et l'action en justice commençait.

Il est toujours d'usage de célébrer par un grand repas de parents et d'amis l'entrée en une maison neuve ou restaurée à neuf. On appelle ce repas : *Pene lou cremalhè* ou *lou carmalh*, suspendre la crémaillère. Avec la crémaillère, la vie de famille commence : cet ustensile présidera à l'art culinaire et groupera autour d'elle tous les membres de la famille, ainsi que les parents ou amis, les jours de fête, les jours de deuil, les jours de pluie et les longues soirées d'hiver.

La cuisine sert de salon et de salle à manger dans toute la Gascogne : les autres appartements ne sont habités que pendant le temps nécessaire au travail ou au sommeil.

\* \* \*

Si le foyer a le *carmalb*, la table de la cuisine, qui doit fournir au *cramalb* le détail de la nourriture et trancher le pain de tous, avait un couteau unique, à long manche et à grande lame : *la coutèle*, le coutelas.

*Omi chens cerbet,*  
*Menusè chens martet,*  
*Daune chens coutet,*  
*Nou hèn arrè de bèt.*

Homme sans cervelle, menuisier sans marteau, maîtresse de maison sans couteau,  
ne font rien de beau.

La *coutelle* est l'insigne de l'autorité pour la maîtresse de maison, car il n'y a qu'une seule cuisson d'aliments pour tous, y eut-il, comme autrefois, trois, quatre ou cinq ménages sous le même toit. Tous ces ménages ne forment qu'un *tinèu*, tinel, c'est-à-dire que tout y est commun pour la nourriture, l'habillement et le travail, sous la direction d'un seul qui est ordinairement l'ancêtre ou le père : la femme veuve devient chef de tinel.

Ce chef doit assurer à tous la nourriture, l'habillement et le logement. Il donne aux fils mariés et aux gendres une *séutade*, ou appointements fixes qui peuvent s'élever aujourd'hui de cinquante à quatre-vingt francs par an : il y a cent ans, ces appointements consistaient en deux hectolitres de grain et quatre ou cinq livres en argent. Chaque fois qu'un charroi ou une corvée lointaine sont commandés, le fils ou gendre doit rapporter intégralement au chef de tinel le prix de ce charroi, excepté les dix, quinze ou vingt sous qui lui sont alloués pour sa nourriture à l'auberge et ses frais de voyage : de même pour les ventes de grains, bestiaux et denrées de toute sorte. A la mort du père, la mère succède de plein droit dans toutes les prérogatives du commandement familial, à moins qu'elle ne se démette moyennant une pension qui lui est servie. Ainsi, la majeure partie du peuple de Gascogne vit en domesticité dans sa propre famille.

Chose remarquable ! Cet état de domesticité familiale faisait des familles puissantes et respectées, même parmi les métayers qui avaient leur honneur traditionnel aussi bien que le propriétaire. Avec l'instruction primaire, souvent insuffisante, qui est donnée au peuple de Gascogne depuis une trentaine d'années, avec le bien-être que prônent cette ébauche d'instruction et les

mœurs nouvelles, la famille s'effritte en Gascogne, les traditions familiales s'éteignent, les jeunes mariés désertent les campagnes pour s'enliser misérablement dans les villes, à moins qu'ils ne se séparent du grand tinel, pour vivre, petitement et misérablement, sur quelque petit bien de campagne, ou dans quelque propriété qui dépérit insensiblement et se perd faute de bras suffisants pour la travailler.

\* \* \*

Tout est prévu par les proverbes gascons pour l'enseignement des personnes mariées. Autant que possible, passez-vous de domestiques : on n'est jamais mieux servi que par soi-même.

*Lou qui bo un boun baylet que serque debens las soues causses.*

Celui qui veut un bon valet cherche dans ses bas.

*Qui bo un boun baylet*

*Cerco deguen soun gilet.*

Qui veut un bon valet cherche dans son propre gilet.

A plus forte raison ne prendra-t-on pas un maître d'affaires qui fait les siennes toujours et celles du maître rarement.

*Lou qui-s pren meste d'abas enta l'oustau*

*Se-n ba tout soul à l'espitau.*

Qui prend un maître d'affaires pour son intérieur s'en va de lui-même à l'hôpital.

Les domestiques sont de plus en plus difficiles, exigeants, plus attachés à leur solde qu'à leurs maîtres, et se plaignent souvent de la nourriture. Ne multipliez pas à l'excès votre domesticité.

*Mey an baylets, mey mau que soun serbits.*

Plus on a de valets, moins on est bien servi.

Ne regardez pas au nombre, regardez à la qualité. Gardez avec vos serviteurs les distances voulues, ne leur confiant pas vos secrets, ne les initiant pas outre mesure à vos affaires.

*Lou qui-s hide au baylet qu'a banlèu lou baylet enta meste.*

Celui qui met sa confiance en son valet a bientôt le valet pour maître.

*Qui se hiso au baylet*

*Tournara baylet.*

Qui se fie à son valet redeviendra valet.

Soyez sérieux, gérant vous-même vos affaires, ne courant pas outre mesure les fêtes et les marchés, ou bien votre domesticité prétendra vite aux mêmes privilèges et ne fournira plus le travail nécessaire.

*Coan lous mestes soun tambourinayres,  
Lous baylets que soun dansayres.*

Lorsque les maîtres sont tambourineurs, les valets sont danseurs.

Nourrissez bien vos domestiques. Pour quelques-uns, le bon domestique devrait être de la maison beaucoup pour le travail, peu pour la dépense.

*Lou boun baylet  
N'a pas ne hâmi, ne set.*

Le bon valet n'a ni faim, ni soif.

Allez donc trouver le personnage à gages qui réalise cet idéal ! J'ai entendu des maîtres et maîtresses de maison de la vieille Lande se plaindre que leurs domestiques restaient trop à table et mangeaient trop : le travail s'en ressentait.

*N'é pas lou qui mey minje lou qui mey trabalhe.*

Ce n'est pas celui qui mange le plus qui travaille le plus.

Si ces maîtres et maîtresses, égoïstes, féroces, avaient eu un peu de flair, ils auraient pu commencer par s'appliquer ce proverbe à eux-mêmes avant de l'appliquer à leur domesticité, qu'ils traitaient presque en paria.

*Lous auts que soun de carn et d'os, tabé coum nous.*

Les autres sont de chair et d'os aussi bien que nous.

L'économie pratiquée sur ceux qui travaillent sera toujours une fausse économie.

*Lou pan clabat que da hami.*

Le pain mis sous clef aiguise la faim.

*Bente aganit  
Bau pas u ardit.  
Bente plen  
Que bau arjen.*

Ventre affamé ne vaut pas un liard. Ventre plein vaut de l'argent.

*Lou loup que-s trufe de canta coan a hami.*

Le loup ne songe pas à chanter lorsqu'il a faim.

L'Armagnac concrétise ainsi les avantages ou inconvénients venant de la nourriture du domestique Georges.

*Pan d'ordi ?  
Coutche-té, Jordi.  
Bin birat ?  
Moun Jordi coutchat.*

Pain d'orge ? Couche-toi, Georges. Vin piqué ? Mon Georges est couché.

*Pan de blat,  
Trabalhe, gouyat.*

Le pain est-il de froment ? Travaille, mon garçon !

En Gascogne, le domestique a la réputation de ne pas rechercher trop de travail. De là ces proverbes significatifs dans lesquels le valet se réjouit de la pluie et de la grêle.

*La ploujo i grècho de baylet.  
La pluie est graisse de domestique.  
Grélo, lou baylet rits, lou mestré plouro.  
Avec la grêle, le valet rit, le maître pleure.*

Pas de confidences, disions-nous tout à l'heure. Demandez donc à vos domestiques cette discrétion et cette diligence qu'exige le proverbe.

*A boum baylet, aurelhes d'ase e cames de lèbe.  
A bon valet, oreilles d'âne et jambes de lièvre.*

Aussi le jeune couple se servira lui-même, autant que possible, sans le secours d'un domestique mâle. Si, cependant, il ne peut s'en passer, il sera bon, très bon pour lui. Car

*A boum meste boum baylet.  
A bon maître bon valet.  
Lou boum mests que hè lou boum baylet.  
Le bon maître fait le bon valet.*

Ce proverbe retourné est pour le moins aussi vrai :

*Lou boum baylet que hè lou boum meste.  
Le bon valet fait le bon maître.*

Les impatiences injustifiées et les paroles vives ou acrimonieuses du maître font prendre la mouche aux domestiques et aux ouvriers.

*Ne gaben pas las mousques dab binagre, ne las lèbes dab lou tambour.*

On ne prend pas les mouches avec du vinaigre ni les lièvres avec le tambour.

Impatentée, la domesticité abandonnerait la maison et chercherait une autre place, en s'autorisant de cette parole :

*Lou pan ne-s cots pas tout en un hour.*

On ne cuit pas tout le pain en un seul four.

Le propriétaire ne s'en rapportera sur personne, par même sur le dévouement du meilleur des serviteurs, pour la bonne tenue de ses étables et de sa propriété. Rien ne vaut l'œil du maître, a dit Lafontaine. La Gascogne s'exprime plus positivement encore :

*Se bous e droumits, lous auls qu'arrounquen.*

Si, vous, vous dormez, les autres ronflent.

*L'œlh dou meste qu'engrèche lou chibau.*

L'œil du maître engraisse le cheval.

Le contrôle des faits et gestes de la domesticité par l'œil du maître est à l'avantage de la maison.

*Coate œlhs que-y bésen mey que nou pas dus.*

Quatre yeux y voient plus clair que deux.

Encore une fois que le maître nourrisse bien ses domestiques et ses ouvriers : ceux-ci besogneront avec plus d'ardeur et rendront plus de travail.

*Lou bèt bebe e, lou bèt minja*

*Que hèn lou bèt trabalha.*

Bien boire et bien manger font bien travailler.

\* \* \*

Y a-t-il des servantes à la maison ? La surveillance en incombera plus spécialement à la maîtresse qui n'aura pas toujours des reproches amers sur ses lèvres.

*Se bos esta plan serbit, ne cau pas trop crida la gouje.*

Pour être bien servi, il ne faut pas trop réprimander la servante.

Mais la *Daune* doit avoir une surveillance incessante de peur que la domesticité féminine, surtout si elle est jeune, ne tombe en faute et ne cause du scandale.

*Que cau goayta la gouje coum la lèyt s'ou hoec.*

Il faut surveiller la servante comme on surveille le lait sur le feu.

Appréciez cette image, qui sent bien son terroir, pour dire que toute maîtresse de maison, digne de ce nom, veille sur l'honneur de sa servante comme sur la prunelle de son oeil.

La vieille Gascogne connaissait les vieilles servantes et même les vieux serviteurs qui *se donnaient* à la maison et que l'on considérait comme faisant partie intégrante de la famille. Qui ne se souvient de ces vieilles cuisinières et de ces vieux domestiques qui semblaient ne manger jamais ?

Un curé landais, homme d'esprit, avait pris à son service une vieille femme d'une discrétion rare. On ne la voyait jamais manger ni boire. Sa manière de vivre semblait un mystère et intriguait vivement le curé, qui lui dit un jour : « Vous ne touchez jamais aux mets de ma table, que mangez-vous donc ? — « Soyez sans inquiétude, lui répondit avec un fin sourire la bonne vieille,

*Las cousinères qu'an toustem cauque arré d'estuyat.*

Les cuisinières tiennent toujours quelque bon morceau en cachette.

Certaines cuisinières ont même, bien à tort certainement, la réputation de réserver pour elles les meilleurs morceaux, étant aux premières :

*Cousinière et marmitoum*

*Que-s minjen tout so de boun.*

Cuisinière et marmiton mangent le meilleur morceau.

\* \* \*

L'année pour les domestiques d'Armagnac va de St Jean à St Jean.

*Douman Sen Joan :*

*Pago, meste, que nous angueran.*

*Bien serbit ou mau serbit,*

*Balha-mous lou men ardit.*

Demain St Jean, payez maître, nous partirons. Que nous ayons bien ou mal servi, donnez-nous notre paye.

St Michel de septembre est la date traditionnelle de la Lande pour l'entrée en service des domestiques de tout genre. Suzan, aujourd'hui annexe d'Ousse,



possédait une foire remarquable le jour de St Michel, fête de dévotion où l'on accourait de plusieurs lieux à la ronde. Sous des chênes séculaires, on tendait des cordes. Le long de ces cordes, se rangeaient d'un côté les garçons, de l'autre les filles qui désiraient entrer en condition. Les allants et venants, en quête d'un domestique, les examinaient, traitaient avec eux et les emmenaient le soir même.

Cette fête de St Michel de septembre portait le nom original de *Sen Miquèu lou riche*, St Michel le riche, parce que les domestiques qui s'y rendaient portaient leurs appointements de l'année dans la poche. St Michel de Mai, en revanche, s'appelait *Sen Miquèu lou praube*, St Michel le pauvre, parce que les appointements couraient encore et restaient jusqu'à la fin septembre dans la bourse du propriétaire, l'échéance ne se faisant qu'une fois par an.

De nos jours, les domestiques sont inconstants et ne se louent guère plus qu'au mois, ce qui cause des embarras souvent considérables, dans les fermes de Gascogne.





## CHAPITRE XVII

---

### **Les Enfants. — Le Baptême. — Education et correction des enfants. — Union en famille**

---

Entrons maintenant dans le cœur même de la vie familiale, car le mariage a pour but principal la propagation et la conservation de l'espèce humaine, et, conséquemment, une nombreuse progéniture. Dans les vieux testaments de Gascogne, les testateurs disaient que Dieu avait béni leur mariage en leur donnant cinq, six, huit, dix, douze enfants, dont ils énuméraient les noms et la situation sociale au moment où ils dictaient ou rédigeaient leur testament.

Nous avons insinué que toute *Daune* de Gascogne doit éviter, avec un soin jaloux, de prêter à la critique : l'ombre d'un soupçon ne doit pas l'effleurer. Sa tenue d'épouse sera irréprochable afin que l'on puisse dire de ses enfants :

*Hilh de la may,*

*Parent dou pay.*

Fils de la mère, parent du père.

Elle serait à jamais deshonorée et découronnée si l'on pouvait jeter sur elle le soupçon de ce proverbe :

*Pay, s'èy hide...*

*May, soulide !*

Le père, je le croirais... La mère, j'en suis sûr !

\* \* \*

Le père désire que son premier enfant soit un fils. En secret, la mère le désire aussi, quoique son rêve soit de posséder une fille, qui lui sera plus

utile qu'un garçon, pour la comprendre et l'aider dans les soins de la maison. Mais si Dieu envoie une fille comme première bénédiction du mariage, le proverbe console ainsi le père et la mère.

*La boune menadjère  
Que hè la bilbe la prumère.*

La bonne ménagère fait la fille la première.

Si les filles s'obstinent à élargir le cercle de la famille, au lieu d'un ou plusieurs garçons tant désirés, on se résigne chrétiennement en disant :

*Cau. prene so que lou boun Din embie.*  
Il faut prendre ce que Dieu envoie.

Les parents se consolent aussi parfois en disant simplement ce que certains voisins ne cessent de leur répéter :

*Las bilbes que soun de mey boun megna que lous gouyats.*  
Les filles sont plus dociles que les garçons.

*Cau prene so qu'arribè.*  
Il faut accepter ce qui arrive.

Ces deux derniers proverbes indiquent plus de dépit que de résignation. N'avoir que des filles serait un vrai fléau.

*Lou qui trop de bilbes a  
Coentes qu'a.*

Celui qui a beaucoup de filles a beaucoup d'affaires.

*Dues bilbes e la may  
Que soun lou diable ent'ou pay.*

Deux filles et la mère sont le diable pour le père.

L'Armagnac, toujours en éveil des pensées à exprimer, burine de la sorte ce désagrément de n'avoir que des filles.

*Uo bilbo, brabo bilbo.  
Duos bilbos, prou de bilbos.  
Tres bilbos, trop de bilbos.  
Coaté bilbos e la may  
Cinq diablòs countro lou pay.*

Une fille, bonne fille. Deux filles, assez de filles. Trois filles, trop de filles. Quatre filles et la mère, cinq diables pour le père.

Il sera difficile de les marier quand elles seront en âge. Peut-être même resteront-elles pour compte à la maison. Le rôle des parents devient alors par trop pénible : c'est le rôle du Garde-Chiourme.

*Lou qui hilbes a e n'a pas jè  
Qu'èy toustem aulhè.*

Celui qui a des filles et point de gendres reste toujours berger.

\* \* \*

Si le mariage est la tige, les enfants en sont les fleurs. Un seul enfant au foyer serait le malheur de tous, enfant et parents.

*Maynadje soulet,  
Maynadje boulet.  
Maynadjes noumbrous,  
Maynadje urous.*

Enfant seul, enfant évaporé. Enfants nombreux, enfants heureux.

En justice, un seul témoin est un témoin nul. En famille, n'avoir qu'un enfant, c'est n'en avoir aucun.

*Lou qui n'a pas sounque un meynat  
Ne-n a pas nat.*

Celui qui n'a qu'un enfant n'en a aucun.

Avec des enfants nombreux, la maison se remplit de bruit, de chants, de mouvement ; la joie rayonne sur tous les visages.

*Doun mey soun mey qu'arrisen.  
Plus on est, plus on rit.*

La Providence n'abandonne jamais les parents qui font vaillamment leur devoir. A brebis tondue Dieu ménage le vent.

*Lou boum Diu que da lou ret sibàn la pelhe.  
Dieu donne le froid suivant l'habit.*

*A qui da nechense  
Diu que da pachense.*

A qui donne naissance Dieu donne nourriture.

Malheur à la femme égoïste qui recule devant le devoir de la maternité !

*Que bau mey maynadeja  
Que nou pas beuseja.*

Il faut mieux enfanter que mener l'existence de veuve.

*Hemne qui nou maynadeye  
Que s'abeye.*

Femme qui n'a pas d'enfants s'ennuie.

Le mari, qui voit son nom éteint et sa maison sans avenir, souffre plus encore de ce vide que la femme elle-même.

Pourquoi certaines maisons attendent-elles trois, quatre, cinq, dix ans, avant de voir le fruit de leur mariage ? Mystère angoissant connu de Dieu et aussi des parents quelquefois coupables.

Notez cette observation philosophique d'une portée sociale :

*Dus maynadjes à néuri ne costen pas tan coum un bici.*

Deux enfants à nourrir ne coûtent pas autant qu'un vice.

*Un bici à néuri que coste mey que nou pas ue troupe de maynadjes.*

Un vice à nourrir coûte plus qu'une foule d'enfants.

Ne pas fréquenter l'auberge, le café, le jeu, le théâtre, ne pas s'épanouir en toilette perpétuelle et coûteuse avec chapeau-parterre, ne pas entretenir double ou triple ménage que le public désigne du doigt malgré les ruses déployées, permettrait à un homme et une femme de se voir survivre honorablement en de nombreux enfants.

Une plume de Gascogne flétrit ainsi l'égoïsme qui amène aujourd'hui la dépopulation de notre Gascogne aimée.

Ouvriers et bourgeois sont heureux, triomphants  
Lorsqu'ils peuvent montrer leur foyer sans enfants.  
Le mot *Paternité* devient une chimère  
Et la femme, aujourd'hui, craint le doux nom de mère.  
A nourrir un enfant on borne son désir :  
Lâches, dont le devoir passe après le plaisir !  
Et quel secours en eux trouvera la Patrie  
Lorsque, foulée aux pieds et la tace meurtrie,  
Et poussant jusqu'au ciel des cris épouvantés,  
Elle tendra vers eux ses bras ensanglantés ?  
Honte à ces jouisseurs dont l'étroit égoïsme  
Ignore jusqu'au nom du sublime héroïsme.  
Dans l'œuvre créatrice ils comptent avec Dieu :  
Mais Dieu punit le crime en tout temps, en tout lieu.  
Si, trop souvent, la mort de sa main vengeresse  
Vient à briser soudain ce bâton de vieillesse,  
Les coupables époux, déplorant leur dessein,  
Pour remplacer un fils interrogent leur sein,

Et la nature, alors, usant de représailles,  
Refusera la vie à leurs fausses entrailles.  
Le rire de l'enfant déserte la maison  
De celui dont le cœur déflore la raison.

N'en voit-on pas aussi qui, frustrant la nature,  
Arrachent de leurs flancs la douce créature  
Et transforment leur sein en un infect tombeau,  
Oubliant que toujours le seul honneur fut beau ?  
Ou, si l'enfant survit malgré leurs artifices,  
Lui choisir pour berceau quelque tas d'immondices,  
Suprême expédient du désordre aux abois ?  
Monstres plus odieux que les fauves des bois !  
Car le fauve cruel, malgré la faim qui presse,  
Aura pour ses petits au moins quelque caresse.

\* \* \*

Baptiser l'enfant est le premier souci des parents gascons. Jusque dans ces derniers temps, l'enfant était présenté au baptême le jour même de sa naissance ou le lendemain. Personne ne l'embrassait, même sa mère, avant qu'il eût été régénéré dans l'onde baptismale. Vite, un exprès allait prévenir le parrain et la marraine choisis par les heureux parents : refuser le parrainage constituait l'affront le plus sanglant qui put être fait à une famille, et, aussi, à l'âme de l'enfant.

Après le baptême, parrain et marraine lavent leurs mains à la suite du prêtre sur les fonts baptismaux, et, tandis qu'ils vont signer à la Sacristie l'acte religieux, une parente ou amie tient l'enfant le plus près possible du clocher où l'on carillonne gaiement. En certaines contrées, le parrain lui-même sonne. Plus la cloche fait entendre sa voix, moins l'enfant risque de rester sourd et muet : le gazouillement des cloches passe à la langue du nouveau-né. La sortie de l'église nécessite une visite à l'auberge. On sait la coutume béarnaise suivie par la reine Jeanne, qui fit frotter d'ail les lèvres d'Henri IV après qu'on lui eut ingurgité quelques gouttes de vin de Jurançon. En plusieurs localités, la Gascogne présente encore à boire quelques gorgées de vin aux nouveaux-nés après leur baptême, ce qui semblerait indiquer un reste de la coutume de la primitive église qui communiait, sous les deux espèces, les nouveaux baptisés.

Citons cet usage qui tend à disparaître, mais qui s'imposait naguère encore dans toute une contrée.

« Il y a grande réjouissance le jour du baptême. Le parrain et la marraine font les frais du repas. Tout à l'extrémité de la table, on dressait autrefois une ruche d'abeilles vide, proprement entourée d'une serviette blanche. C'est sur cette ruche que le père devait s'asseoir pendant tout le temps du repas. Cette scène symbolique est encore en usage dans certains quartiers. » (1)

Le parrainage entraîne des obligations matérielles. Dans beaucoup de contrées gasconnes, tous les ans on reconnaît le filleul ou la filleule par un petit cadeau. A Rion-des-Landes, le Jeudi saint, parrains et marraines achetaient, devant la porte de l'église, un petit pain que les filleuls et filleules mangeaient le matin de Pâques. Lorsque filleuls et filleules voient sonner leurs sept ans, le parrain et la marraine les habillent de pied en cap. Lorsqu'ils sont époux, le parrain et la marraine leur offrent des cadeaux déterminés : dans le pays de Brassenx, le parrain offrait à l'époux un veau ou un mouton gras, ou la valeur en argent. (2) Introduire les époux dans l'église en les tenant par les bras constitue le privilège spécial du parrain et de la marraine.

\* \* \*

En général, les mères gasconnes nourrissent elles-mêmes leurs enfants. La vieille coutume voulait qu'un chenet du foyer fut terminé par un creux, qui permettait aux nourrices de placer à proximité du feu la *calotte*, le *salé*, la *salère*, ou récipient qui servait à contenir la pitance de la mère et de l'enfant.

Dès l'âge de 6 mois, l'enfant est assis sur le sol de la cuisine tandis que la mère vaque aux soins du ménage.

*A miéy an*

*De cu à terre e pan à la man.*

A cet âge, l'enfant se tient assis, et, pour calmer ses appréhensions, on lui donne une croûte de pain à grignoter. Cette croûte de pain, de ce bon pain de ménage fait à la maison, aide en outre à la dentition de l'enfant. Inutile d'ajouter que l'enfant de Gascogne a, pour premiers compagnons de ses ébats, le chien et le chat, heureux des quelques miettes qu'ils peuvent lui dérober.

---

(1) *Rion-des-Landes, Son Histoire*, par C. Daugé, p. 437.

On peut lire dans P. Cuzacq, *La Naissance, le Mariage et le Décès*, de curieuses pages sur d'anciens usages à propos de la naissance, du baptême, etc., p. 4-34. Plusieurs de ces usages ou croyances populaires existent encore.

(2) *Rion-des-Landes*, p. 437.



*Maynadyes e cans que ban amasse.*  
Enfants et chiens vont de concert.

Si l'enfant tarde à marcher, on cherche un remède ; ce remède est quelque coutume religieuse, ou même superstitieuse. Le Mas d'Aire voyait arriver, le 22 Mai, jour de Ste Quitterie, quantité d'enfants que l'on promenait dans le tombeau de St Désiré, en face du tombeau de Ste Quitterie ; on laissait les habits de l'enfant en témoignage de satisfaction. Ailleurs, on porte les enfants à l'église et on leur fait ébaucher une marche sur les degrés de l'autel. De préférence, on porte ces enfants dans les églises où fleurit la dévotion à Ste Quitterie.

« Si l'enfant tarde à parler ou s'il a une tendance à rester bègue, on prévient le parrain ou la marraine qui s'empresent d'acheter une écuelle — un *salè* — ou un bol dont l'enfant se servira exclusivement pour sa boisson. Cela ne réussit pas toujours. Alors on porte l'enfant à l'église et on lui fait boire du vin ou de l'eau dans la clochette que le servant sonne à la messe. On lui met au cou un sachet contenant des débris du cierge pascal et des cinq grains d'encens. » (1) Ces usages sont encore en pleine vigueur dans une grande partie des Landes.

« Des croûtes laiteuses se déclarent parfois ; elles portent dans le pays le nom de *mau de rousès*. A Rion, on guérit ce mal en faisant porter à l'enfant, sur sa poitrine, un bouquet de *brucs blancs*, ou bruyère blanche. Si ce système ne produit aucun effet, on porte l'enfant à la fontaine d'Agès, en Ousse-Suzan. » (2)

Dans toute la contrée landaise a cours ce proverbe touchant la guérison des croûtes laiteuses, ou abcès, auxquels l'enfance paye un pénible tribut :

*Lou mau blanc  
Qu'es d'Aureilhan.  
Lou mau rose  
Que de Buglose.*

Le mal blanc se guérit à Aureilhan ; le mal rose à Buglose.

Aureilhan, près de Mimizan, possède deux fontaines renommées de Ste Rufine et de St Babylas. Buglose est un célèbre lieu de pèlerinage près de Dax.

---

(1) *Rion-des-Landes* ; Son histoire, par C. Daugé, p. 437.

(2) *Ibid.*

La dentition joue un grand rôle dans la prévision de l'avenir des enfants :

*Lou qui joen desdente  
Joen que desparente.*

Celui qui, jeune, perd ses dents, jeune perd ses parents.

Les dents qui tombent ou que l'on arrache par nécessité jusqu'à l'âge de vingt ans sont jetées sous le lit, ce qui favorise une dentition nouvelle.

\* \* \*

Chaque enfant en nourrice a son berceau. Le rôle de berceuse revient de droit à la mère, mais aussi à la grand'mère et aux sœurs de l'enfant. Endormir un enfant, en le berçant sur ses genoux, se dit :

*Gagna-s un oéu.  
Gagner un œuf.*

Pleurer pour un rien semble le lot de beaucoup d'enfants. La mère console le sien en lui chantant par dérision :

*Plouremiqu dou castet  
Truque, truque lou martel  
Et douman que hara bèt.*

Petit pleureur de château, frappe, frappe du marteau et demain il fera beau.

Tomber et pleurer à chaudes larmes, si l'on est poussé par quelqu'un ou si la chute est remarquée par quelqu'un, est une des habitudes des enfants de Gascogne. La mère arrête les larmes, en criant aussitôt que l'enfant se relève sans mal :

*Arré p'ou pèu :  
L'ase que bèu.*

Le poil n'est rien : l'âne boit.

Enfin, les piqûres, par lesquelles s'écoule un peu de sang, effrayent les enfants qui se lamentent de belle façon. La mère arrête net ces larmes en examinant la plaie, et en prononçant ces paroles terribles et magiques.

*Las tripes que-t ban sourti pr'aquiu !  
Les boyaux vont sortir par là !*

\* \* \*

Former l'enfant, tel était, au temps jadis, le lot aimé et jalousement

revendiqué de la mère gasconne. Beaucoup se montrent encore fidèles à ce devoir qui prépare des générations fortes et honnêtes.

*Petit de oey, gran de douman.*

Le petit d'aujourd'hui sera le grand de demain.

De bonne heure, la mère exerce son enfant à bien faire le signe de la croix, à prier le bon Dieu et la sainte bonne Vierge. Lorsque l'orage gronde, elle forme l'enfant à se munir du signe de la croix pour chaque éclair, à allumer le cierge de la Chandeleur, et à dire, si le roulement du tonnerre devient trop menaçant :

*Sente Barbe, Sente Hélène,  
Sente Marie Madeleine,  
Per l'auradje qui ba ha,  
Pregats à Diu ne-ns e gabi pas.*

Sainte Barbe, sainte Hélène, sainte Marie Madeleine, priez Dieu que l'orage qui gronde ne nous frappe pas.

Lorsque le bruit de la mer, démontée par la tempête, résonne jusqu'à Aire et jusqu'en Armagnac, la mère exhorte les enfants à prier pour les marins, exposés au naufrage sur la côte redoutée du Golfe de Gascogne.

A chaque étoile filante, la mère dit à l'enfant de faire le signe de la croix : chaque étoile filante est une âme qui sort du purgatoire.

Ne jamais perdre de vue les enfants, non seulement de peur d'accidents, mais surtout de peur de quelque mauvaise fréquentation, voilà un autre grand souci de la mère gasconne, digne de ce nom.

Le père y joint l'autorité de sa parole, et même de ses gestes plus expressifs que ceux de la mère.

*Pay piéladous,  
Drole malerous.*

Père faible, enfant malheureux.

Le fouet, ou, pour être plus dans la couleur locale, *lou cop de benssilh cabbat las cames*, (le coup d'osier à travers les jambes) faisait partie de la vieille éducation nationale gasconne.

*Dab caouque cop de fouet,  
Lou canalhè que-n ba de dret.*

Avec quelque bon coup de fouet, la marmaille marche droit.

Tirer les oreilles s'appelle : *Segouti lous esquilhots*, secouer les noix, *segouti lou biguè*, secouer le figuier.

La mère se contentera de dire à l'enfant fautif :

*Lou petit dit de mama qu'al sab tout.*

Le petit doigt de mamam sait tout.

Le père prendra la *flingue*, cravache, la *late*, bâton, et parlera d'autorité. Corriger la jeunesse, c'est la mettre sur le bon chemin.

*Un pay e ue may qui coumplasen à tout lous maynadyes n'ous aymen pas.*

Un père et une mère qui satisfont à tous les caprices des enfants ne les aiment pas.

*Lou qui plan ayme plan que castigue.*

Qui aime bien châtie bien.

L'enfant est une cire molle que les parents doivent pétrir et façonner.

*Lous maynadyes que soun coum lous bèn.*

Les enfants sont comme on les forme.

Que les parents soient très réservés devant les enfants, dont l'intelligence est plus développée qu'on ne le pense et dont l'esprit d'observation est toujours en éveil, à tel point que le cri proverbial du XX<sup>e</sup> siècle est celui-ci :

*Ne j'a pas mey maynadjes.*

Il n'y a plus d'enfants.

Est-ce à dire que l'on doive rudoyer et malmener les enfants sans intelligence et à tout propos ? Loin de là.

*Maynadjes que soun toustem maynadjes.*

Les enfants ne sont jamais que des enfants.

*Bau més decha lou maynadje mouquirous que hou pas darriga-u lou nas.*

Mieux vaut laisser l'enfant morveux que lui arracher le nez.

Ces proverbes, bien compris et bien appliqués, compensent la sévérité nécessaire aux parents pour la bonne formation de la jeunesse, dès les premiers ans.

L'exemple donné par les parents est l'auxiliaire le plus précieux pour inculquer dans l'esprit des enfants les bons préceptes et conseils qu'on leur prodigue.

*Lous maynadjes que hèn coum bésen à ha.*

Les enfants font comme ils voient faire.

\* \* \*

Malgré la formation donnée par les parents, le fils ne ressemble pas toujours au père, du moins lorsque le père exagère la qualité qui tourne au défaut.

*Lou pay que bè rasteliès e lou hilh minjadères.*

Le père fait des rateliers et le fils des mangeoires.

*A pay amassedou,  
Hilh esperrequadou.*

A père amasscur, fils gaspilleur.

*A pay esparegnayre,  
Hilh barrejayre.*

A père économe, fils gaspilleur.

A père avare fils prodigue, cela est vrai, même en Gascogne. Sous le souffle délétère des idées modernes, les sentiments religieux ne se continuent pas toujours chez les enfants.

*Pay debot,  
Hilh diablou.*

A père dévot, fils diabolin.

\* \* \*

Le luxe dans le vêtement des enfants est au détriment de la nourriture.

*Hilh plan néurit  
Mau bestit.  
Hilhe plan bestide  
Mau néuride.*

Fils bien nourri est mal vêtu. Fille bien vêtue est mal nourrie.

Ce proverbe signifie aussi la tendance naturelle à la mère et à la fille de tout sacrifier pour la toilette. On souffre volontiers la faim pour satisfaire sa vanité. Ne va-t-on pas jusqu'à citer de vieilles familles, ayant un nom et un passé historique, qui servent fièrement pour tout menu un œuf frit sur plat d'argent ? Tout est perdu sauf l'honneur, disait François I<sup>er</sup> après une défaite.

Une mère doit-elle suivre la mode et laisser ses filles s'attifer suivant les catalogues des magasins de Paris ? Oui, sans doute, affirme un proverbe.

*La mode dou jour qu'éy toustem beroje.*

La mode du jour est toujours jolie.

Cependant la négative est de beaucoup plus en usage. Tout d'abord on abdique sa liberté ; on grève sa bourse qui ne permet plus certaine aisance.

*Lou qui bo segui la mode ne hè pas so qui bo.*

Celui qui suit la mode ne fait pas ce qu'il lui plaît.

En second lieu, on perd son temps à des riens ridicules.

*Lou qui bo segui la mode que-s ba serca coentes pègues.*

Celui qui prétend suivre la mode se crée de sottes occupations.

Plus que cela ; la fille qui suit la mode devient oisive et fille oisive est fille perdue.

*Cabaretière qui hièle,*

*Hilbe qui s'arraje,*

*Noutari qui nou sab lou quantième dou mès*

*Perduts que soun lèu tous lous tres.*

Cabaretière qui file, fille qui cherche ses aises au soleil, notaire qui ne sait pas le quantième du mois sont déjà perdus les trois.

\* \* \*

Les parents, fidèles à la loi du mariage, sont heureux de montrer des

poupons superbes, joufflus, potelés, espèces de chérubins aux cheveux bouclés et luxuriants. Qu'ils ne triomphent pas trop tôt. A vingt ans on verra.

*Beroy à la cugnère,  
Lè cabbat la carrère.*

Joli au berceau, vilain sur le chemin.

De tout temps la loi de l'atavisme a été remarquée dans la Gascogne, qui se sert d'une image remarquable pour l'exprimer.

*L'estère semble au hus.*

Le copeau ressemble au bois.

Cela se dit surtout pour les mauvais instincts. Il y a des exceptions heureuses. De parents rachitiques peuvent naître des enfants bien constitués : de parents à moralité douteuse peuvent naître des enfants honnêtes et respectés.

*De lèse male beroy bencilh.*

De vilaine souche joli rejeton.

*De tout peu boune besti.*

Il y a bonne bête de tout poil.

*De méchan boy que poden ha boune estère.*

De mauvais bois on peut tirer un bon copeau.

Tout dépend de l'éducation donnée aux enfants et de leur formation dans le bas âge : cette formation doit être affectueusement sévère.

*Gouyat trop besiat  
Au pay ne sab pas grat.  
Gouyate besiate,  
La may ne-n é pas aymade.*

Jeune homme trop flatté n'en est pas reconnaissant à son père.

Jeune fille trop flattée n'aime pas sa mère.

Quand on intervertit les rôles on ne peut qu'être victime.

*Lou qui-s hè agnet lou loup que s'ou minje.*

Celui qui se fait agneau, le loup le croque.

*Au qui-s hè mèu, las mousques que s'ou minjen.*

Celui qui se fait miel, les mouches le dévorent.

De nos jours, beaucoup de parents se font agneaux, deviennent les domestiques, les humbles serviteurs de leurs enfants qui les payent par une noire ingratitude. Il est de notoriété publique que les enfants les moins choyés par les parents sont ceux qui leur donnent le plus de consolation et deviennent leur véritable bâton de vieillesse.

\* \* \*

Nous l'avons vu, corriger les enfants est un devoir absolu du père et de la mère. L'enfance est susceptible de bonne formation ; plus tard, ce serait trop tard.

*Cau torse lou bencilh tan qui éy joen.*

Il faut tordre l'osier tant qu'il est jeune.

*Cau estorse lou bime coan é berd.*

Il faut tordre l'osier lorsqu'il est vert.

La bonne éducation passe avant l'instruction qui fait aujourd'hui tant de déclassés et de déracinés.

*Que bau mey esta nou après que mau après.*

Il vaut mieux être non instruit que mal instruit.

Si le père et la mère sont vertueux, à leur exemple les enfants le seront. Si le père et la mère ont une conduite douteuse et des exemples déplorables, les enfants prendront instinctivement le chemin du vice.

*Cau pas aprene à bilhe de guile à nada.*

Pas n'est besoin de dresser fille de canne à nager.

Ne vantez pas outre mesure vos enfants. Ce serait les rendre mous et peu armés dans la lutte pour la vie.

*Gat bantat*

*N'a pas jamé ratat.*

Chat vanté n'a jamais pris aucun rat.

*Gat bantat*

*La coude qu'ou cad.*

A chat vanté la queue tombe.

*A cam bantat las haques que-y bramen.*

Au champ vanté les vaches beuglent.



Savez-vous comment la sagesse gasconne caractérise la [faiblesse des parents qui excusent et pallient tous les défauts de leurs enfants, tandis qu'ils se répandent en vitupérations contre les défauts, vrais ou supposés, des enfants du voisinage ?

*La merde dous souns maynadjes ne put pas.*

La m... de ses enfants ne sent pas mauvais.

Cambrone devait être quelque peu gascon.

En Gascogne, la fierté familiale domine tout.

*A nouste que passe deban aus auts.*

Chez nous passe devant à chez les autres.

Aussi critiquez à volonté les enfants des voisins qui sont turbulents et possèdent tous les défauts ; ne critiquez jamais devant le père et la mère leurs propres enfants, qui sont toujours excusés et justifiés. Ainsi le veut l'orgueil moderne ; ainsi l'a toujours quelque peu voulu l'amour-propre paternel et maternel de Gascogne.

Cependant, dans les vieilles maisons de Gascogne où la vraie race se perpétue, on exige des enfants qu'ils écoutent respectueusement, ne se mêlant à la conversation que s'ils sont interrogés.

*Lous maynadjes n'an pas à parla sounque coan las garies e pichen.*

Les enfants n'ont le droit de parler que lorsque les poules font pipi.

Le programme est court, clair, expressif.

Malgré tous les soins, il se trouve des enfants qui ne donnent pas satisfaction ou qui causent des chagrins par leur jeunesse mouvementée, leur manque d'aptitude intellectuelle ou tout autre motif provenant de tares physiques, d'aberrations morales. Le public constate cet état de choses et l'explique par ces proverbes :

*La man qu'a cinq dits e nat n-es semble.*

La main a cinq doigts et aucun ne se ressemble

*Que gn'a de touts en ue familie.*

Il s'en trouve de tous dans une famille.

*Que j'a de touts bencilhs en ue mate.*

Il y a des rejetons de tout genre sur une souche.

Le manque d'intelligence ne se guérit pas :

*Lou qui bèsti part enta Libourne  
Bèsti que se-n tourne.*

Celui qui part sot pour Libourne en revient aussi sot.

\* \* \*

Nos ancêtres prônaient l'union en famille. Les parents doivent aimer également leurs enfants et ne pas avoir des préférences pour l'un ou pour l'autre.

*En toute boune familie, coan hè bèt enta un que-n hè enta tous.*

En toute bonne famille, lorsqu'il fait beau temps pour un, il y a beau temps pour tous.

Unanimité de sentiments, de joies, de peines, voilà ce que conseille le proverbe.

*S'an mau au petit dit dou pè, tout lou cos que s'abache enta l'adouba.*

Si l'on a du mal au petit doigt du pied, tout le corps s'abaisse pour le soigner.

*S'an mau au petit dit,  
Lou co que-n éy herit.*

Si l'on souffre du petit doigt, le cœur en est tout meurtri.

Point de gâteries en cachette pour quelque enfant préféré, mais une juste répartition de tout ce qui se consomme à la maison.

*So de plan partadjat que hè dou beng à tous e ne hè pas dou mau en digun.*

Les choses bien partagées font du bien à tous et ne font du mal à personne.

*Coan gn'a enta un, que gn'a enta dus.*

Lorsqu'il y en a pour un, il y en a pour deux.

Plus large encore la mesure gasconne bien entendue pour chaque foyer :

*Coan gn'a enta un, que gn'a enta tous.*

Lorsqu'il y en a pour un, il y en a pour tous.



## CHAPITRE XVIII

---

### La Ménagère. — Le Voisinage. — Les Amis.

---

Comme ménagère, la femme doit pétrir et cuire son pain.

*Enta ba au hour*

*La daune qu'a toustem lou soun tour.*

Pour la fournée, c'est toujours le tour de la maîtresse de maison.

Elle veille à ce qu'on ne mange que du pain rassis et qu'on ne brûle que du bois d'un an.

*En boune maysoun, pan hort e legne seque.*

En toute bonne maison, pain rassis et bois sec.

Il est d'expérience que le pain frais et le bois vert n'abondent pas et ne rendent à la longue que de mauvais services, l'un à l'estomac, l'autre à la bourse.

Elle veillera à la lessive et mettra son orgueil à tenir son linge bien propre et bien blanc. La lessive doit être faite assez souvent.

*Cau ha la bugade per tems*

*Ou lou linje se-n tourne hems.*

Faites la lessive à temps ou le linge devient comme du fumier.

Faites votre lessive un jour de pluie, vous risquez un beau jour pour la sécher. Combien qui se décident à la vue d'un beau soleil et qui n'ont que la pluie pour sécher le linge !

*Qu'am la daune abisade :*

*Coan plau que hè bugade.*

Nous avons notre maîtresse prévoyante : elle fait sa lessive lorsqu'il pleut.

Noël et ses environs sont redoutés par les ménagères obligées à lessiver leur linge. Adieu, soleil ! et le soleil, écrivait un jour certain aspirant au baccalauréat, a été créé pour dorer les moissons... et sécher le linge.

*Bugade de Nadau*  
*Nau jours au clau.*

Lessive de Noël, neuf jours au clou. (1)

Néanmoins, il ne faut désespérer de rien.

*Jamé ne s'é heyt bugade*  
*Qui ne-s sie secade.*

On n'a jamais vu lessive qui n'ait pas séché.

La lessive ne comporte pas un autre travail comme de coudre, lisser, etc.

*Hemne qui couts e qui hè la bugade*  
*Qu'éy mitat hole ou enradjade.*

Femme qui coud et fait la lessive est à moitié folle ou enragée. (2)

Encore moins pétrira-t-elle et cuira-t-elle son pain un jour de lessive :

*Hemne qui hè la bugade e au bour*  
*Qu'a lou diable à l'entour.*

Femme qui fait la lessive et la fournée a le diable autour d'elle.

\* \* \*

Pour laver la lessive on va au lavoir plus ou moins public, où se trouve d'ordinaire toute une armée de ménagères qui ont le don de la parole. Une

---

(1) VAR. —

*Bugade de Nadau*  
*Sèt semanas au pau.*

Lessive de Noël, sept semaines au pôteau.

(2) VAR. —

*Hemne que cots e hè bugado,*  
*Mintat enradjado.*

Femme qui coud et fait sa lessive est à moitié enragée.

*Daune* sérieuse n'attache aucune importance aux bruits colportés dans le lavoir public : autant en emporte le vent.

*Bruts de labedé*  
*Bruts d'arré.*

Cancan de lavoir, cancan de rien.

En Gascogne, le lavoir est la gazette du village et des villages d'alentour ; la cahute du forgeron et le moulin font une concurrence sérieuse au lavoir sous ce rapport.

*Lou qui bo noubèles abé*  
*Que ba au haure ou au labedé.*

Celui qui désire des nouvelles n'a qu'à se rendre chez le forgeron ou au lavoir.

*Lou qui bo noubèles de sé ou de matin*  
*Se-n àni à la bargue ou au moulin,*  
*E au labedé*  
*Tabé.*

Celui qui désire des nouvelles du soir ou du matin n'a qu'à se rendre à la forge ou au moulin et au lavoir aussi.

*Au labedé tout que s'y sab*  
*Lou boun e lou mechan plap.*

Au lavoir, bonne ou mauvaise qualité tout s'y sait.

Rien ne sert comme d'être lavandière pour avoir la langue et l'appétit aiguisés.

*Hemne qui tourne de l'arriu*  
*Que-s minyeré l'omi tout biu.*

Femme qui rentre du ruisseau dévorerait son mari vivant.

Aussi, dit-on couramment des laveuses et des femmes renommées pour leur verbiage :

*Lou qui l'a coupal lou biu que s'a gagnat lous cinq sos.*

Celui qui lui a coupé le fil a gagné ses cinq sous.

*N'an pas force sounque à la lenque.*

Toute leur force est dans la langue.

Ces cancans de lavoir, ainsi que les cancans de voisinage, causent souvent de profondes inimitiés.

*La lenque n'a pas nat os,  
Més que-n hè crousa dous gros.*

La langue n'a pas d'os, mais elle en fait briser de bien gros.

Aussi la maîtresse de maison idéale aura

*Courte lenque, lounques aurelles.  
Courte langue, longues oreilles.*

Car elle n'oubliera pas que

*Ue boune palaure ne passe pas lou soula,  
Ue mechante que passe la ma.*

Une bonne parole ne passe pas le seuil de la porte, une mauvaise passe la mer.

Ecouter beaucoup, parler peu, quel idéal irréalisable, surtout en Gascogne !

\* \* \*

L'entretien du linge incombe à la maîtresse de maison. Autrefois, le ménage filait son lin, son chanvre ou sa laine. Les soirées d'hiver se passaient à filer au coin du feu. Les femmes venaient-elles à sortir pour la garde du bétail, pour quelque course ou quelque commission ? Toutes, jeunes ou vieilles, partaient armées de leur quenouille, faisant tourner le fuseau entre leurs doigts agiles. Les vieilles, incapables de tout travail pénible, filaient du matin au soir, du premier jour de l'an à la St-Sylvestre. Les mères qui avaient perdu un enfant en bas âge déposaient leur quenouille le samedi, parce que leur enfant n'aurait pas pris part à la procession des anges dans le paradis.

Durant les belles journées, les femmes se groupaient, par quartiers ou par rues, pour filer ensemble sur le seuil d'une maison, et les cancans allaient leur train comme au lavoir. Lorsque la fileuse laissait passer dans son fil des parties de filasse mal effilochée, elle s'écriait en continuant son travail sans sourciller :

*Bourroulh ou bourroulhas,  
Au lhey de la nobie que serbiras.*

Petit ou grand nœud tu serviras pour le lit de la fiancée.

Ravauder et rapiécer les hardes du mari et des enfants est le lot ordinaire de la femme.

*Lou pedassa  
Que hè dura.  
Rapiécer fait durer.*

*Que bau mey lèse pèsse que beroy hourat.*  
Une vilaine pièce est préférable à un joli trou. (1)

\* \* \*

Nous avons mentionné les cancans de voisinage : le voisinage joue un rôle important dans la vie de Gascogne.

*Lou qui a boun besin*  
*Qu'a boun matin.*  
Celui qui a bon voisin a bon matin.

*Lou qui a boun besin*  
*Que se-n arrit cade matin.*  
Celui qui a bon voisin rit chaque matin.

Entretenir de bons rapports avec le voisinage est un des premiers soins de la maîtresse de maison. Trop souvent ce sont les jalousies ou dissensions féminines qui brouillent les meilleurs voisins. Qu'elle ne cherche pas chicane à propos de tout et à propos de rien, à cause des enfants qui se prendront de querelle bien futilement, à cause d'une poule qui picore dans le champ ou le jardin. Si l'on a besoin de secours pour un accident ou d'un coup de main pour un travail, on le trouvera plus vite et plus ordinairement chez un voisin que chez un parent souvent fort éloigné, peut-être même un peu égoïste ou jaloux :

*Qu'é mey près lou besin*  
*Que nou pas lou cousin.*  
Le voisin est plus près que le cousin

*Que bau mey un boun besin*  
*Que noun pas un mechan cousin.*  
Mieux vaut un bon voisin qu'un mauvais cousin.

Il y a toutefois une distance à garder entre voisins. Il est bon d'éviter une intimité qui n'appartient de droit qu'aux liens du sang.

*Qui dits besin*  
*Ne dits cousin.*  
Qui dit voisin ne dit pas cousin.

---

(1) VAR. —

*Bau mey lède pèsse que beroy esquis.*  
Mieux vaut vilaine pièce que jolie déchirure.

Si un voisin peut vous rendre des services, il ne vous dispense pas de gérer vous-même vos affaires ; moins encore dispensera-t-il la maîtresse de maison de vaquer aux soins du ménage.

*Lou qui counde s'ou besin enta l'aluca lou hoec que se-n ba au ltheyt chens soupa.*

Celui qui compte sur le voisin pour allumer son feu s'en va au lit sans souper.

*Qui se biso à la cosso des autes dinno tard.*

Celui qui se fie à la louche dès autres dine tard.

Mais ne soyez pas jaloux de ce que votre voisin peut posséder grâce à son travail.

*Que troben toustem la rēcorte dou besin mey bère nou pas la soue.*

On trouve toujours la récolte du voisin plus belle que la sienne.

Il y a un choix à faire. Les avocats et les plaideurs sont réputés mauvais voisins en Gascogne : ils ont toujours quelque chicane sous roche.

*Boun aboucat, mechan besin.*

*Boune terre, mechan camin.*

Bon avocat, mauvais voisin. Bonne terre, mauvais chemin.

Le Gascon, qui anime tout, redoute trois voisinages qui l'exposent à bien des craintes et à bien des déboires.

*Loup, arriu, grand camin,*

*De louy aban boun besin.*

Loup, ruisseau, grande route, bons voisins, mais de loin.

L'Armagnac conseille :

*Cau pas abé per boun besin*

*Ne omé de taulé, ne omé de bin.*

Ne considérez comme bon voisin ni un homme de table, ni un homme de vin.

Revenant à l'idée première, disons que rien ne vaut la bonne harmonie entre voisins comme entre parents, ce que la langue gasconne formule ainsi :

*Ue man que labe l'autre e las dues que laben la figure.*

Une main lave l'autre et les deux lavent le visage.

La langue française dit plus succinctement : *L'union fait la force.*



Avec les voisins, il y a les amis. D'après le fabuliste français, rien n'est plus commun que le nom, rien n'est plus rare que la chose. En Gascogne,

*Amics, que-n cau.*

Des amis, il en faut.

*N'a pas amics qui bo.*

N'a pas des amis qui veut.

Donc les amis sont rares, très rares même assure le proverbe suivant :

*Lous amics*

*Que soun semiats espès è cla sourtils.*

Les amis sont semés épais et sortis clairsemés.

Un ami véritable est un soutien, une protection, une sauvegarde.

*Boun amic,*

*Boun apric.*

Bon ami, bon toit.

Il est souvent préférable à un parent plus intéressé que dévoué.

*Que bau mey un boun amic qu'un paren.*

Un bon ami vaut plus qu'un parent.

En fait de parenté, l'argent s'inscrit au premier rang.

*Lou boun parén*

*Qu'éy l'arjén.*

Le bon parent est l'argent.

Ne soyez pas un parent pauvre et tout le monde se fera un honneur de cousiner avec vous.

*Lou qui plan arjente*

*Jamé ne desparente.*

Celui qui a des biens au soleil n'est jamais sans parents.

Aussi, un bon ami, sûr et dévoué, vaut-il un trésor.

*Boun amic que bo escut en poche.*

Bon ami vaut écu en poche.

Partout la peine gémit au fond des cœurs.

*Que j'a prou de pene pertout.*

Il y a partout beaucoup de peines.

C'est pourquoi, ayez un confident dans le sein duquel vous déverserez le trop plein de votre cœur.

*A peine estujade j'a pas remèri.*

A peine cachée point de remède.

Cependant, soyez prudent dans vos confidences. Ne vous livrez pas au premier venu qui abuserait de votre confiance.

*Pègue l'aoulhe qui-s confesse au loup.*

Sotte la brebis qui se confesse au loup.

Ce n'est pas la trop grande familiarité qui fait l'ami véritable. Savoir garder les distances est un grand art en amitié vraie. « Il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre » dit-on en français.

*Pr'abé un boun amic*

*Qu'ou cau hanta tchic.*

Pour avoir un bon ami, il le faut fréquenter peu.

A plus forte raison faut-il exclure de sa confiance les amis de table et de plaisirs.

*Disna minjat,*

*Amic escapat.*

Diner absorbé, ami disparu.

\* \* \*

Sachez donc choisir vos amis et ne prodiguez pas ce titre à tout venant.

*Amic de cadun*

*Amic de diqun.*

L'ami de tous, n'est l'ami de personne.

Le poète latin a constaté, mélancoliquement, que le succès voit foisonner des amis qui s'empressent de fondre comme neige, dès qu'un revers se dessine.

*Donec eris felix, multos numerabis amicos*

*Tempora si fuerint nubila, solus eris.*

En Gascogne, l'expérience est la même. On ne donne le titre d'ami qu'à celui que l'on a trouvé fidèle et inébranlable dans le malheur.

*Albeytat ou en presoun  
Que saben l'amic s'éy boun.*

C'est dans la maladie qui vous cloue au lit et en prison que l'on connaît si l'ami est vrai.

*L'amic que-s counech au besouy.*

C'est dans le besoin que l'on connaît un ami.

De là, ces proverbes pleins de vérité et de philosophie.

*Las praubes jens  
N'an pas ne amics ne parens.*

Les pauvres gens n'ont ni amis, ni parents.

*Las bounos sourços se counéguen à la sequèro,  
Lous bouns amics à la praubèro.*

On connaît les bonnes sources en temps de sécheresse, les bons amis en temps de pauvreté.

*Couan soun mourts e partits,  
Lous amics soun lèu esclarits.*

Lorsqu'on est mort ou parti, les amis deviennent vite clairsemés. (1)

Pauvreté, revers de fortune, absence et mort se donnent la main pour vous aider à distinguer l'amitié vraie de l'amitié superficielle ou intéressée. Après ces aphorismes de la sagesse gasconne, on comprend combien il est doux et agréable d'ouvrir ses bras et sa maison à celui qui vous a été fidèle dans le malheur auquel, tôt ou tard, chacun paye sa dette en cette vallée de larmes.

*Lous amics dous jours malérous que soun lous plans biencuts lous jours de heste.*

C'est pourquoi vantez vos amis, dites-en tout le bien possible et gardez le silence sur vos ennemis : la prudence et la charité chrétienne vous le conseillent.

---

(1) VAR. —

*Morts e partits  
Adichats lous amics.*

Etes-vous mort ou disparu ? adieu les amis.

*Quan lé grà se boeyte, les rats se-n ban.*  
Lorsque le grenier se vide, les rats désertent.

*Dise tout begn dous amics e arré dous ennemics.*

Dites tout le bien possible des amis et rien des ennemis.

Méfiez-vous de ces flatteurs qui s'attachent plus à votre argent qu'à votre personne. Leur amitié ne va que jusqu'à la bourse. On les appelle couramment : *amics de coeche*, amis de cuisse, c'est-à-dire de la bourse qui est à la poche de votre pantalon.

*Amic au presta,  
Desamic au tourna.*

Ami lorsque vous lui prêtez ; ennemi s'il doit rendre.

Aux amis de la bourse joignez les amis de table, ainsi que nous l'avons dit.

*Chibau d'erbo,  
Maysoun de terro,  
Amic de taulo  
Marchandisso aulo.*

Cheval d'herbe, maison en torchis, ami de table, marchandise sans valeur.

L'éloignement contribue souvent à maintenir l'amitié.

*Que bau mey esta amics de louy que desamics de près.*

Il vaut mieux être ami de loin qu'ennemis de près.

En vertu de ce proverbe, un père et une mère, qui le peuvent, marient leur fils ou leur fille sur un bien séparé du leur : on a une garantie de bonne harmonie et on évite les heurts de chaque jour.

Le fonctionnarisme ne sévissait pas autrefois en Gascogne ; on y constatait cependant qu'un ami haut placé valait une bourse, ou que, comme s'exprime la langue française, l'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

*Amic en place que bau mey que loidors en bousse.*

Ami en place vaut plus que louis d'or en bourse.



## CHAPITRE XIX

---

### La Prière. — L'esprit religieux.

---

Prier était un devoir consciencieusement consenti et observé de la vieille Gascogne. On priait matin et soir, on enseignait la prière aux enfants. En beaucoup de foyers, la prière du soir se disait en commun devant toute la domesticité qui y prenait part. Lorsqu'on parlait de gens assez peu religieux pour n'être pas fidèles à la prière du soir, lorsque les enfants s'endormaient avant d'avoir accompli le pieux devoir, on entendait résonner très haut ce refrain satirique :

*Pregàri dou sourdat :*  
*Lheba l'aprigue, bouta-s'y debat.*  
*Arribe prigue,*  
*Lou porc qu'arribé ;*  
*Arribe linso,*  
*Capère tout asso.*

Prière du soldat : lever la couverture et s'y glisser en dessous. Viens, couverte, le cochon arrive ; viens drap de lit, couvre-moi tout cela.

Telle était la manière d'apprécier ceux dont la négligence, paresse ou prétention à l'esprit fort, ne pliait pas le genou devant le Créateur et ne donnait jamais à l'âme la rafraichissante rosée de la prière.

Dans beaucoup de maisons de la Grande Lande... et de toute la Gascogne, à la campagne et parmi les quartiers ouvriers, il était rare que l'on fit le lit chaque matin. Beaucoup de gens couchent encore tout habillés. Nous connaissons des maisons où tout le linge sale se trouve placé entre la paillasse et la couette, jusqu'à la lessive prochaine. C'est peu hygiénique, il faut en convenir. La vie au grand air explique seule la robustesse de nos populations si peu soucieuses de leur hygiène. Aujourd'hui le bien-être, qui s'insinue

partout, a notablement changé les mœurs. Lorsqu'on parle de quelque maison où le lit entrebaille ses draps ou ses couvertes depuis le matin, on dit :

*Passe, couquin,  
P'ou bourat de l'aut matin.*

Passe coquin, par le trou de ce matin.

On blâmait ceux qui négligeaient de faire leur lit à l'égal de ceux qui négligeaient de faire la prière.

\* \* \*

La prière était pratiquée par tous et faisait partie intégrante de la vie gasconne. On priaît pendant l'orage, dans la matinée, souvent pendant le travail. A la messe, on voyait et même on entendait les lèvres murmurer les paroles pieuses ou sacrées. Il y avait des formules gasconnes rimées pour prendre de l'eau bénite, pour entrer dans l'église, pour faire le signe de la croix, pour le commencement de la messe, l'élévation, la communion, les divers travaux de la journée ou des diverses saisons, la prière du soir, la naissance, le baptême, etc. Nous en avons ouï plusieurs qui sont sensiblement les mêmes que celles publiées par M. l'abbé V. Foix, dans sa *Poésie populaire landaise* (1).

•Voici une formule récitée en prenant de l'eau bénite :

*Aygue benedite, arrousat-mé  
E tous lous pecats perdounat-mé.  
Se you n'èy heyt, se you n'èy dit,  
Dau la mie amne à Jesu-Crit.  
Per salut e per bien  
Se la mort e-m suspren  
Que-m serbirat de sacremen.*

Eau bénite, arrosez-moi, — et pardonnez-moi tous mes péchés. — Si j'en ai fait, si j'en ai dit, — je donne mon âme à Jésus-Christ. — Pour mon salut et pour mon bien — Si la mort me surprend — Vous me servirez de sacrement.

Pour l'élévation de la sainte hostie, l'inspiration est poétique :

---

(1) *Poésie populaire landaise*, Aire-sur-l'Adour, Labrouche imprimeur, 1902, in-4° à 2 colonnes de 78 pages.

*Jou bey la rose, jou bey la flou,  
Jou bey lou cos dou men Segnou.  
Jou lou bey,  
Jou lou crey, etc.*

Je vois la rose, je vois la fleur, je vois le corps de mon Seigneur. Je le vois, je le vois, etc.

Chaque fois que l'on changeait de linge, la mère faisait dire à l'enfant qui traçait le signe de croix :

*Au Diu me dau,  
Camise nabe ne-m hessis pas mau.*

A Dieu je me donne ; chemise neuve ne me sois pas nuisible.

ou encore :

*Moun Diu, se mourechi en queste camise, que sie ent'ana au cèu.*

Mon Dieu, si la mort me surprend en cette chemise, que ce soit pour aller au ciel.

Combien de fois ai-je entendu ma mère, dont toute la science était la tradition gasconne d'Aire, exprimer dans la journée ce saint désir, surtout pour éviter des impatiences :

*Ah ! moun Diu, Sent Esprit, dats-me lou cèu  
Au mey biste e au mey lèu !*

Mon Dieu, Saint Esprit, donnez-moi le ciel au plus vite et au plus tôt !

En franchissant la porte du cimetière, on saluait les morts silencieux en leur souhaitant le repos éternel.

Des complaintes chantées ou récitées se transmettaient d'une génération à l'autre. C'était le *Patère lou Petit coum Nousté Segnou l'a dit*, *Sente Marguerite se-n ba de biladye en biladye, lou desert de la Madelène*, la Passion, les Vierges sages, le songe *de la Sainte Vierge*, etc. (1).

Les complaintes ou prières rythmées n'étaient pas toujours dans les termes

---

(1) Voyez, V. Foix, poésie populaire. M. l'abbé J.-B. Laborde, curé de Bruges, (B.-P.), a publié une complainte béarnaise recueillie à Arette, par H. Pellisson, le félibre de Barétous (Pau, G. Lescher Moutoué, 1912). Dans les *Réclams de Biarn e Gascogne*, 1912, p. 217, 1906, p. 101, Hourique-Plach a parlé de complaintes béarnaises de la Passion.

de l'orthodoxie la plus pure, ni dans les rimes les plus riches. Ainsi *Lou Salut de Diu* se termine de cette façon :

*Lou qui lou Salut de Diu sabera,  
E tres cops per jour lou dira,  
Dens lou hoec ne-s burlera,  
A l'aygue ne-s neguera,  
Can ho n'ou gnaquera,  
Loup-garou ne troubera,  
Hoec d'inher ne beyra  
E au paradis qu'anera.*

Celui qui saura *Le Salut de Dieu*, et le récitera trois fois le jour, ne sera pas brûlé dans le feu, ne se noiera pas dans l'eau, ne sera pas mordu par des chiens enragés, ne rencontrera aucun loup-garou, ne verra pas le feu de l'enfer et ira au paradis.

Cette panacée universelle est un monument de simplicité naïve plutôt que de théologie dogmatique. Mais on priait pour les âmes du purgatoire, détenues dans les flammes pour avoir « juré la tête et le sang de Jésus », et on évitait soi-même le blasphème. On n'ignore pas que l'Espagne a un juron affreux concernant le précieux sang du Sauveur. Qui sait si cette prière naïve de nos Landes de Gascogne n'a pas extirpé de chez nous ce même blasphème odieux ?

\* \* \*

Frappés par les magnifiques spectacles de la nature, la montagne gigantesque et figée en escalade vers le ciel, la mer avec ses vagues sans cesse renaissantes et toujours vaines, le ciel ramenant chaque matin le soleil et rallumant chaque soir ses étoiles, les champs échangeant en épis d'or leur toison verdoyante du printemps, les côteaux étalant les pampres succulents de la vigne vigoureuse ; frémissants d'une sainte admiration au souvenir du martyr et des miracles de Sainte Quitterie, de Saint Sever, de Saint Vincent de Xaintes, de Saint Taurin, de Saint Girons, de Saint Léon et de tant d'autres dans le sang desquels la foi a germé en notre Gascogne, nos ancêtres ont fièrement arboré l'étendard de la Croix et placé Dieu à la base de leur naissance, de leur vie et de leur mort. C'est sans faiblesse, comme sans forfanterie, qu'ils ont orienté leurs actions vers le ciel, ainsi que le nautonnier oriente son navire vers le port. De là, ces habitudes plusieurs fois séculaires, imprégnées d'une croyance naïve, simple, confiante, que l'on retrouve encore dans les familles fidèles au sol des aïeux.



Chrétiens, nos aïeux l'étaient jusqu'à la moëlle des os, ou, pour parler le langage de ces mêmes aïeux, jusqu'au bout des ongles, *dinc'au cap de las uncles*.

\* \* \*

Absolu le respect du Dimanche, jour du Seigneur.

*Que j'a prou de la semana enta treballha.*

Il y a assez de la semaine pour travailler.

*Lou dimenche qu'és enta Messe e 'Brespes.*

Le dimanche est pour la Messe et les Vêpres (1).

Intrigué par la forme apparente que les montagnes dessinent sur la surface de la lune, le Gascon appelle cette forme : *l'omi de la lue*.

Un paysan manqua un jour gravement au respect du dimanche. Il se saisit de sa fourche et porta sur son épaule des ronces pour fermer un passage ouvert par les bestiaux sur le talus d'un champ. En punition, Dieu le figea dans la lune avec la fourche et les ronces sur l'épaule. L'imagination populaire voit encore cette figure dans le dessin formé par les montagnes de l'astre des nuits.

Malgré la tolérance des lois civiles actuelles, le travail du dimanche et des grandes fêtes est toujours un scandale pour la grande majorité de nos populations gasconnes.

Absolu aussi le respect du Carême dont on observait, jusqu'en ces derniers temps où Rome a atténué cette pénitence, toutes les prescriptions avec la plus rigoureuse ponctualité. On allait même jusqu'à rincer avec de la cendre le pot au feu, le soir même de carnaval, pour ne pas enfreindre le précepte défendant l'usage de la graisse. Dans la Lande, on ensevelissait les agneaux trop précoces : le Gascon n'était pas carnivore comme de nos jours.

*Lou qui ne hè pas lou Coaresme coan cau, la toupie que l'y hè ha coan ne cau pas.*

Celui qui ne fait pas le carême en son temps, le pot de graisse l'oblige à le faire à contre temps.

---

(1) VAR. *Se n'ère pas lou dimenche, lou mounde que serèn saubadjes.*

Sans le dimanche, les gens tomberaient dans la sauvagerie.

*Se n'ère pas lou diméche, cambierén pas la camise dus cops per an.*

N'était le dimanche, on ne changerait pas de chemise deux fois l'an.

*Trabalh de dimenche qu'apetitech l'oustau.*

Travail du dimanche diminue les revenus d'une maison.

Les contracts de boucherie portaient chômage de viande pendant le Carême et même l'Avent, excepté pour les malades. Quelle joie, quels cris d'allégresse, lorsque les cloches, revenues de Rome, annonçaient à tous les échos l'*alleluya* de la Résurrection. On s'apprêtait à l'omelette au lard que l'on gagnait, le matin de Pâques, en devançant ses voisins à l'église.

*Coan sounen l'Alleluya,  
Tems de minja l'aurelha.*

Lorsqu'on sonne l'*Alleluya*, il est permis de manger l'oreille du porc.

La poêle, trop longtemps silencieuse, reprenait la joyeuse chanson de la tranche de jambon, à moins que la cuisse d'oie ou le salé de porc ne s'installât confortablement dans le pot-au-feu parmi les choux verts ou pommés, entremêlés de pommes de terre ou de haricots blancs ou verts.

*Coan sounen l'Alleluya,  
La padère que pot canta.*

Lorsqu'on sonne l'*Alleluya*, la poêle reprend sa chanson.

Pâques voyait tous les fidèles s'agenouiller à la Sainte Table. On comptait la paroisse, — le nom de commune n'existe que depuis la Révolution, — par âmes et par communiants.

*Carnabal dab la hemne e Pascous dab lou curè.  
Carnaval avec sa femme et Pâques avec son curé.*

\* \* \*

La Providence était reconnue.

*Lou Boun Diu qu'at hè bibe tout.  
Le bon Dieu donne pâture à tout.*

*Au qui bo trabalha, lou Boun Diu que balhe pan.  
A qui veut travailler Dieu donne le pain.*

Et l'on disait courageusement à l'oisif qui plaignait misère :

*Jamé balén ne s'é mort de hàmi.  
Jamais laborieux n'est mort de faim.*

Dieu joue un grand rôle dans la philosophie pratique du paysan gascon.

*S'à Diu plats.*

S'il plaît à Dieu.

*Se lou boun Diu at bo.*

Si Dieu le veut.

*Coum lou boun Diu boulbi.*

Comme Dieu voudra.

Ces expressions reviennent à chaque instant sur les lèvres du rural chrétien et résigné.

A celui qui voudrait tirer vengeance prompt de quelqu'un, ou voir ses vœux trop rapidement réalisés, on dit :

*Diu ne pague pas tout sé :*

*Que pague au soun lesé.*

Dieu ne paye pas chaque soir : il paye quand il lui plaît.

Lorsqu'on est exaucé au-delà de ses vœux et que la bénédiction entre, comme disait Louis Veillot, en cassant les vitres, on fait finement remarquer :

*Abescops au qui demande arrous Diu qu'embie la plouje.*

Parfois à qui demande la rosée Dieu envoie la pluie.

Et l'on conclut judicieusement :

*Decham ha lou boun Diu.*

Laissons faire Dieu.

*Lou boun Diu que-n sab mey que nou pas lous omis... e besouy.*

Dieu en sait plus long que les hommes, et c'est fort heureux.

*Lou boun Diu qu'é lou meste.*

Dieu est le maître.

Ne vous moquez jamais d'une personne difforme ou dépourvue d'intelligence ; vous vous entendriez ainsi apostropher :

*Cadun qu'é coum lou boun Diu l'a heyt.*

Chacun est comme le bon Dieu l'a fait.

Aide-toi, le ciel t'aidera, se dit en gascon :

*En tout préga lou boun Diu, pousse la garlope.*

Tout en priant Dieu, pousse ta varlope

Avez-vous besoin de la protection d'un homme puissant ? Adressez-vous à lui sans intermédiaire.

*Que bau mey prega Diu que lous apostous.*

Il vaut mieux prier Dieu que les apôtres.

Ne vous découragez jamais, dans vos prières ou vos sollicitations : la persévérance seule est récompensée.

*Au qui prou damoure Diu que l'at da.*

A qui reste assez, Dieu le lui donne.

Vous saurez enfin ces trois choses nécessaires à la vie honnête et bien comprise :

*Ne-s cau pas jamé trufa dou boun Diu.*

Il ne faut jamais se moquer de Dieu.

*N'é pas jamé trop tard coan lou boun Diu ayde.*

Il n'est jamais trop tard lorsque Dieu se met de la partie.

*Un cop ou aut, lou boun Diu qu'ous gabe tous.*

Un jour ou l'autre, Dieu s'empare de tous les hommes.

\* \* \*

L'homme, qu'est-il en face de Dieu ? Que peut-il même pour la culture si Dieu ne donne l'abondance ?

*Que cau decha ha lou qui pigalhe las mounjetes.*

Laissons faire celui qui saupondre de points brillants les haricots.

*Que harèts cèlhs au gat e ne'y beyré pas brigue.*

Vous feriez des yeux au chat, il n'y verrait goutte.

Le ciel et ses mondes qui le décorent, en clous d'or ou poussière lumineuse, donnent au Gascon une haute idée du Créateur.

*Lou qui a plantat las estèles qu'abè lou bras mey loun que jou e vous.*

Celui qui a planté les étoiles avait le bras plus long que vous et moi.

Le serment gascon et béarnais, fait sur les saints évangiles pour affaires de justice, soit à l'autel de l'église paroissiale, soit par devant notaire, n'était-il pas invariablement : *Au Diu bibèn*, (Au Dieu vivant ?) Cette expression, rayée des actes notariés depuis déjà trois siècles, ne survit-elle pas sur les lèvres gasconnes souvent peu respectueuses, rarement incroyantes ou impies ?

Nos ancêtres respectaient l'autorité civile légitime, mais à cette autorité ils reconnaissaient une limite qu'ils exprimaient ainsi :

*Lou rey qu'a meste.*

Le roi lui-même a un maître.

*Lou rey n'a pas poudé sounque lou qui lou boun Diu e l'a balhat.*

Le roi n'a pas d'autre pouvoir que celui que Dieu lui a donné.

*Touts qu'an un mestè, lou rey coum lous auts.*

Tous les hommes ont un maître, le roi aussi bien que les autres.

Et ils concluait magistralement par cette vérité incontestée :

*Lou boun Diu n'a pas nat meste.*

Dieu ne connaît aucun maître.





## CHAPITRE XX

---

### Héritages. — Vols. — Foires et Marchés

---

Parcourez les vieilles archives nationales et vous trouverez qu'un des grands soucis de nos ancêtres était de tranquilliser leur conscience par un testament. Tout le monde testait, même les mendiants. On testait jusqu'à cinq et six fois dans la vie. Lorsqu'on laissait des enfants, héritiers naturels, pas de difficultés. Mais lorsque les héritiers naturels faisaient défaut, les dictons conseillaient d'instituer héritiers ceux dont on avait reçu le plus de services.

*Lou qui dou beng e-m hara*

*Lou men begn qu'abera*

Celui qui me fera du bien aura mon bien.

Faire un héritage se dit de cette façon imagée :

*La crabe que l'a heyt un saut au casau.*

La chèvre a sauté dans son jardin.

Quand on apprend un riche héritage fait par quelqu'un, on s'écrie invariablement, en Chalosse :

*Coan tous lous asous de Souprosse s'escanerén, ne me-n arriberé pas un cabestre.*

Quand tous les ânes de Souprosse s'étrangleraient, il ne m'en reviendrait pas un licol.

Dans la Bigorre, Ossun sert de proverbe :

*Coan tous ets asous d'Aussu e crebarén, nou me-n arriberé pas u cabestre.*

Quand tous les ânes d'Ossun crèveraient, il ne m'en arriverait pas un licol.

Le Marensin, riche en chèvres, dit :

*Quen toutes les crabes dou Maransin creberèn, ne m'en arriberé pas un cor.*

Quand toutes les chèvres du Marensin crèveraient, il ne m'en arriverait pas une corne.

\* \* \*

Dans la partie de la Gascogne qui maquignonne, on est tenté de faire quelques accrocs au commandement de Dieu qui ordonne le respect du bien d'autrui. Malgré la boutade usitée en maint village :

*Assi j'a pas boulurs, sounque prenurs,*

Ici il n'y a pas de voleurs, il n'y a que des preneurs,

le gascon, vraiment digne de ce nom, ne fait aucune concession à la manie de s'approprier de menus objets, qui ne constituent pas toujours un vol grave, mais qui lésent plus ou moins l'honnêteté et la justice. Marauder pour vivoter est plutôt le défaut des pauvres gens, plus enclins à la paresse qu'au travail. Pour eux, pas plus que pour les autres, les proverbes suivants n'excusent rien :

*Pana tchic e pana souben qu'ayde à bibe.*

Voler peu et souvent aide à vivre.

*De pana n'éy pas un aunou, mès qu'ayde à bibe.*

Voler n'est pas honorable, mais cela aide à vivre.

*Lou qui nou pane boy l'ibern, cuye l'estiu*

*Ne beyt pas jamé lou boun Diu.*

Qui ne vole pas du bois l'hiver et des citrouilles l'été ne voit jamais le bon Dieu.

Ces proverbes, recueillis à Beylongue, sont d'une vie matérielle et peu chrétienne plutôt que d'une vie morale et honnête. D'autres préjugés existent encore :

*Pana de luts n'éy pas pana*

*Pana de neyt, qu'éy pana.*

Voler de jour n'est pas un vol : voler de nuit est un vol.

Le Marensin vient gaiement et humouristiquement à la rescousse du pays de Brassensx :

*Pana un boulur qu'es minya choyne.*

Voler un voleur est manger du pain blanc.

Ce mets délicieux, prôné par les Marensins qui cultivent une douce gaîté, ne



peut que venir directement du *Roman de la Rose*, de ce moyen âge qui, faisant juger par le singe une affaire de vol de gigot commis par un chien au préjudice d'un chat, découvrit facilement que le premier voleur était le chat et conclut que voleur volé n'a pas droit de porter plainte.

Serait-il vrai que, à toutes les époques, les voleurs de haut vol aient tenu le haut du pavé, salués par la foule qui les admire, ou qui les craint, à moins qu'elle ne les jalouse ?

*Lou qui pane qu'éy plan bis.*

Celui qui vole est bien vu.

*Touts lous boulurs ne soun pas en presoun.*

Tous les voleurs ne sont pas en prison.

*Lou maje boulur que-n ba en boiture e lou mendre que-n ba de pè.*

Le grand voleur va en carrosse et le petit à pied.

La foule dit de ces voleurs qui commettent impunément leurs rapines :

*Cade matin, la camise que gabe un boulur p'ou cot.*

Chaque matin la chemise de cet homme prend un voleur par le cou.

On voit quelquefois des gens qui exhibent des objets qu'on ne leur connaissait pas ou que leurs ressources personnelles ne leur permettaient pas de se procurer. Discrètement les voisins annoncent :

*Qu'at a croumpat à la hère d'empougne.*

Il a acheté à la foire d'Empoigne.

Une des foires les plus curieuses de Gascogne est encore celle du jeudi saint à Mont-de-Marsan et appelée la *foire des voleurs*. On y voit des outils de toutes sortes, engins de chasse, rateaux, etc., faits avec du bois volé par des maraudeurs : de là le nom de la foire.

\* \* \*

Le gascon sensé, raisonnable, qui veut se prémunir contre la tentation du vol, médite ces aphorismes vengeurs, sauvegarde de la conscience.

*Que-s cau sabé passa de so que n'an pas.*

Il faut savoir se priver de ce que l'on n'a pas.

*So dous auts n'é pas jamé so de soun.*

Ce qui appartient aux autres ne vous appartient jamais.

*Pana qu'és boun mestié tant qui ne s'y dèchen pas gaba.*

Voler est un bon métier tant qu'on ne s'y laisse pas prendre.

*So de panat*

*A-d arrés n'a proufitat.*

Bien volé n'a profité à personne.

*Lou qui pane cuye, lou diable que se-n l'arrit.*

Le diable sourit à qui vole des citrouilles.

*So de panat nou hè pas abounde.*

Chose volée ne profite pas.

L'impunité n'est pas de tous les jours et l'aurore du châtiment vengeur finit par luire tôt ou tard :

*Cade porc qu'a lou soun Sen Martin :*

*Cade bouleur lou soun mechan matin.*

- Chaque porc a son St-Martin ; chaque voleur son mauvais matin.

*Tan ba la bane à la boun*

*Que-y dèche l'anse ou lou tutoun.*

Tant va la cruche à la fontaine qu'elle y perd l'anse ou le goulot.

Et puis, voler est un défaut incorrigible.

*Lou qui pinte ou qui pane que s'y tournera.*

Qui vole ou boit sera récidiviste.

Triste constatation ! Le bien volé a une saveur spéciale.

*So de panat que bau mey que so de soun.*

Ce qui est volé est meilleur que ce que l'on a chez soi.

\* \* \*

En ménage, on achète et on vend. Tout le monde ne sait pas acheter ou vendre : aussi n'enverra-t-on à la foire ou au marché que le plus habile de la maison.

*Lous abinles au marcat, lous pecs à case.*

Les habiles au marché, les sots à la maison.

Certaines contrées de Gascogne vivent de parcourir les foires et les marchés. On y conduit son bétail, on y porte ses denrées, on y cause, on s'y promène, on y maquignonne, on y apprend les nouvelles. Certaines foires et certains marchés fixent les prix pour la région. Il y a des époques de prospérité et des crises de marasme. Mais pour vendre, on ne confie les denrées qu'au plus habile.

*Las habes au marcat, lous pecs à case.*

Les fèves ou haricots au marché, les sots à la maison.

En Armagnac, vendre n'exige qu'une demi habileté, parce que les cours fixent le prix de la denrée et que l'on a déjà un prix approximatif avant le départ pour la foire ou le marché.

*Qui bèn a pas besoun que d'un oelh.*

Celui qui vend n'a besoin que d'un œil.

Dans toutes les affaires importantes ou non, en dehors des denrées de consommation courante pour les ménagères, on ne conclut aucun marché sans trinquer.

*Ne hèn pas marcat chens gousta bin.*

Le vin est le conseiller et inspirateur ordinaire pour la conclusion des affaires sur les places de la Gascogne.

*Qu'és au qui pren lous sos à paga lou tchaupet.*

C'est au vendeur à payer la chopine.

Le bon ouvrier vend chez lui ce qu'il a de meilleur et au marché ce qui n'a qu'une moindre valeur.

*Au marcat tout que s'y bèn.*

Sur le marché tout se vend.

*Nat bene coum à case, nat croumpa coum au marcat.*

Nulla vente n'égale celle que l'on fait chez soi, nul achat celui que l'on fait au marché.

Il y a un prix juste qui représente la valeur réelle de l'objet. Si ce prix n'est pas atteint, on le déplore :

*Trop à boun marcat  
N'é pas ne benut ne dat.*

Ce qui est à trop bon marché n'est ni vendu, ni donné.

Mettez un prix suffisant aux objets que vous achetez ; sinon, vous payerez cet objet plus cher qu'il ne vaut parce qu'il ne sera pas de durée ni de qualité.

*So d'à boun marcat que se-n tourne ca.*

Ce qui est bon marché revient cher.

*So d'à boun marcat  
Qu'é toustem trop pagat.*

Ce qui est à bon marché est toujours trop payé.

Surtout, n'écoutez pas la réclame faite par les marchands. Le charlatanisme a des orateurs remarquables sur nos marchés de Gascogne.

*Marchan courtés  
Que croumpe à coate e bén à très.*

Marchand courtois achète à quatre et vend à trois.

Ecoutez le marchand aimable, il vend à perte puisqu'il achète à quatre sous ce qu'il revend à trois sous : c'est d'une courtoisie irrésistible. Résistez cependant, parce que vous feriez une mauvaise affaire : le marchand n'est pas sincère.

*Que bau mey chauma que mau moule.*

Mieux vaut chômer que mal moudre.

Certains poussent l'intérêt jusqu'à dire :

*Que bau mey desdise-s que nou pas ha un mechan marcat.*

Mieux vaut retirer sa parole que conclure un mauvais marché.

Cet axiome ne brille pas par sa valeur morale. Mais sur la lisière du Béarn — *la lisière ne bau pas lou dràp*, — nous avons entendu bien des fois en conversation ordinaire émettre cette expression lorsqu'on se voyait pris dans ses propres filets :

*S'at èy dit, que me-n desdic !*

Si je l'ai dit, je me dédis.

En Gascogne, on aime à rester indépendant pour ses achats. Le marchand trop solliciteur n'a pas toujours le succès qu'il espère.

*Marchan pregayre*  
*Ne bèn pas oayre.*

Marchand solliciteur ne vend guère.

\* \* \*

Marché renvoyé, marché raté, dirait le français. Le gascon a une image plus expressive pour conseiller de ne pas se rendre à un marché qui n'est pas tenu au jour fixe.

*Marcat mudat*  
*Nè bau pas ue pèt de gat.*

Marché renvoyé ne vaut pas la peau d'un chat.

Soyez honnête dans les affaires. Ne trompez ni sur la qualité, ni sur le poids, ni sur le mesurage. N'imitiez pas ceux qui ont deux poids et deux mesures.

*Que gna qu'an la mesure ent'ou marcat, e gn'aute ent'ou mouliè.*

Il y a des gens qui ont une mesure pour le marché et une mesure pour le meunier.

Pour le marché, mesure courte ; pour le meunier, mesure démesurée, le meunier étant censé se payer outre mesure.

*Cambia de mouliès qu'èy cambia de boulurs.*  
Changer de meuniers est changer de voleurs.

On se rend généralement au marché avec quelques pièces blanches dans le gousset pour la dépense. L'auberge ou le café absorbent le meilleur du temps. Il est si agréable de trinquer et de causer avec les parents ou amis, que l'on est bien aise de revoir. Au retour dans le foyer, on ne sait pas raconter les pèripéties du jour. On trouve que le marché a été bien maigre, sans foule qui se pressait ; on déclare même que les marchés commencent à se perdre. On s'est attablé et on n'a rien vu.

A cela il y a un remède infallible. Partez la bourse vide. N'ayant pas un sou vaillant, vous errerez de rue en rue, d'étalage en étalage, et vous constaterez que le marché, qui allait se perdre, est plus fréquenté que jamais.

*Lou qui ba au marcat chens arjen*  
*N'a pas jamé bis tant de jen.*

Celui qui se rend au marché sans argent n'a jamais vu autant de monde.





## CHAPITRE XXI

---

### La Cuisinière

---

La ménagère gasconne a sur elle les yeux de tous les habitants de la maison : c'est d'elle, comme d'une providence, que chacun attend sa pitance journalière. Les repas sont élémentaires dans la Gascogne paysanne et ouvrière, qui sent le vieux terroir. Tous les jours, il y a la soupe : c'est le fonds de la nourriture. C'est pourquoi le jardin, travaillé par la *Daune*, ne sera pas un parterre :

*Casau de flous ne hè pas soupe.*

Jardin de fleurs ne fait pas de soupe.

Çà et là, au jardin de certaines maisons de propriétaires, on voit quelques fleurs parmi lesquelles des violiers, appelés *guirouflejes*, ce qui a donné lieu au curieux proverbe suivant, très usité en certaines contrées pour blâmer les mauvaises fréquentations.

*Lou qui dou cu dou can s'amourouseje  
Que se-n hè ue bère guiroufleje.*

Mais le paysan gascon ne témoigne que peu d'enthousiasme pour les fleurs : les légumes et les céréales lui conviennent mieux.

*Flous ! aco boun ent'ous qui an de qué.*

Dés fleurs ! cela est bon pour ceux qui ont du bien.

*Flou, flourete,  
B'ès tu berouyete !  
Més ne balhes pas pan  
Au praube paysan.*

Fleur, feurette, — Que tu es joliette ! — Mais tu ne donnes pas du pain —  
Au pauvre paysan.

Des fleurs dans un jardin de Gascogne indiquent soit un bon propriétaire, soit un très bon métayer, soit une surabondance de jeunes filles. Pour les autres,

*Jamé flous n'an hèyt soupe,*  
Jamais fleurs n'ont fait de la soupe.

*Mey las flous e hèn troupe,*  
*Mens que hèn soupe.*

Plus les fleurs forment massif, moins on a de quoi faire la soupe.

Cette soupe, le plus souvent faite de choux verts ou de choux pommés, s'appelle la *Garbure* qui exige beaucoup de graisse et surtout un morceau de confit d'oie ou de porc salé, humoristiquement appelé *trebuc*, *limac*, *courau*, comme dans les dictons suivants :

*Nade boune garbure se n'a pas trebuc*  
Aucune bonne garbure si elle n'a pas un obstacle.

*Un limac que hè boune la garbure.*  
Une limace rend la garbure excellente.

*Enta boune garbure que cau*  
*Un boun tros de courau.*

Pour avoir bonne garbure, il faut un morceau de bois de chêne.

Plus poétiquement on dit encore :

*La garbure que bo un pot de la toupie.*  
La garbure veut un baiser du pot de graisse.

Ce proverbe se dit d'une autre manière :

*Soupe dab grèche e cam dab bems,*  
*Aco boun en tout tems.*

Soupe avec de la graisse et champ avec du fumier, cela est toujours bon.

*So de boun que hè boune bouque e que hè begn.*  
Ce qui est bon est agréable au palais et fait du bien.



De la garbure et du pain, cela suffit à la robustesse du gascon.

*Garbure e pan,  
Aco plan.*

De la garbure et du pain, voilà qui est bien.

\* \* \*

La Garbure a eu son jour de gloire, grâce à l'aventurière Marguerite Brunet, dite la Montansier, née à Bayonne le 18 Décembre 1730.

Intrigante et audacieuse, ayant déposé tous ses scrupules à la Barre de l'Adour, la fille de l'épinglier Brunet échoue sur le pavé de Paris, passe à La Martinique, avec une suite brillante pour y devenir quelque temps après marchande de modes, rentre en France, simule la grande dame et finit par trouver sa vocation en s'improvisant comédienne et directrice de spectacles. Après Nantes, la voici dès 1768 à Versailles où elle se crée un public de choix. Elle attirait jusqu'à la Cour. Marie-Antoinette paya de sa personne.

« Ce soir-là, dans la petite salle pleine de spectateurs, tous les yeux amusés étaient tournés, à un moment, sur la scène, attentifs à cet épisode pittoresque des *Moissonneurs* où la soupe est trempée et servie aux paysans. C'était une vraie soupe aux choux, une de ces appétissantes garbures dont les ménagères de Gascogne ont le secret et dont le poète Al. Cartero a si heureusement rimé la recette. Comme le parfum en emplissait soudain la salle, la Montansier, aux aguets dans les coulisses, entend d'une loge grillée : « Ah ! que ça sent bon ! » Nul doute, c'est la Reine. Quel succès ! La directrice avait prévu le mot : cette note de réalisme champêtre ne pouvait manquer de plaire à cette jeune souveraine et à ce Versailles alors engoué de vie rustique. Mais où la Montansier, payant d'audace, acheva sa victoire, ce fut de faire savoir à Sa Majesté qu'« on avait réservé la part de la Reine » et Marie-Antoinette accepta. Le tableau est curieux de la petite Gasconne mangeant la Garbure de son pays avec la Reine de France, la fille de Marie-Thérèse » (1).

Grâce sans doute à sa Garbure savoureuse, la Montansier faillit devenir impératrice puisqu'elle fut fiancée en 1798 à Bonaparte, le futur empereur (2).

---

(1) L. Médan : *Revue de Gascogne*, Mars 1914, p. 102.

(2) *Mémoires de Barras*, I. p. 242 et *Appendices*, (*Les projets de Bonaparte et de Mlle de Montansier*). V. *Revue de Gascogne*, *ibid*, p. 111-112.

Cette gasconne, amie de la Garbure, qu'elle avait introduite au théâtre, mourut nonagénaire le 13 Juillet 1820, précédant d'un an à peine dans la tombe son ex futur impérial fiancé.

\* \* \*

Dans les campagnes, tous les jours en certaines saisons, beaucoup de maisons ont l'*escoutoun* ou *milhas*, pâte de maïs bouillie, ou la *cruchade*, pâte de millet bouillie, celle-ci plus particulière à la Lande proprement dite. La *cruchade* se mange avec une sauce ; l'*escouton* avec du lait ou une sauce, du jambon grillé en tranches sur les charbons ou frit à la poêle et saupoudré de cassonnade : ce dernier plat est une gourmandise.

L'*escouton* ne nourrit pas dit l'Armagnac :

*Qui dambe milhas, a soupat  
Dinc'o la porte ey réglat.*

Celui qui soupe avec de l'*escouton* a son compte réglé jusqu'à la porte.

A la saison des oies grasses et des cochons gras, on mêle à l'*escouton* un peu de *saliagre* ou résidu de chaudière pour la graisse des confits : ce mets appelé *armotos* dans l'Armagnac, est très apprécié. Souvent on grille la farine de maïs à la *coquèle*, et on fait l'*escouton* avec le bouillon de choux verts : c'est le *Burguet*. Aujourd'hui, on mange beaucoup plus de viande qu'autrefois. La ménagère satisfait les siens lorsqu'elle frit à la poêle une tranche de jambon, une cuisse d'oie, du salé appelé *mousset* dans toute la Grande Lande. En réalité, la nourriture n'est guère variée.

Rarement on se met à table, excepté en ville et dans les bourgades. Manger sur le poing, même à la maison, est un vieil usage de Gascogne. Un couteau à bec recourbé, sert de fourchette. D'aucuns l'appellent familièrement : *lou piquepan*, le tranche pain. Le travail donne droit à la pitance.

*Lou qui tralalhe que deut minja.*

Celui qui travaille doit manger.

Si celui qui travaille a droit au couvert, celui qui ne travaille pas n'a droit à rien : la rime est aussi riche que la pensée :

*Lou qui ne tralalhe pas  
Ne minje pas.*

Celui qui ne travaille pas ne mange pas.

*Tardè venientibus ossa*, à celui qui arrive en retard on donne les os, disait le Latin carnivore. Le vieux Gascon, plutôt végétarien, dit :

*Tart arribat minje pas soupe.*

Celui qui arrive en retard ne mange pas de la soupe.

\* \* \*

En Gascogne, manger vite est un signe d'ardeur au travail.

*Balen à taule, balen au travailh.*

Expéditif à table, expéditif au travail.

*Lou qui minje biste qu'és un balen.*

Celui qui mange vite est laborieux.

*Lous qui damouren bère pause à taule que soun de fenians.*

Ceux qui restent longtemps à table sont des fainéants.

Chanter à table est signe de sottise ou d'oisiveté.

*Qui canto au leyt e canto à taulo  
S'èy pas pec se-n manco pas oayro.*

Qui chante au lit et à table est bien près d'être fou s'il ne l'est déjà.

La maîtresse de maison fera une cuisine bien préparée et bien présentée.

*So qui ba aus oelhs que ba à l'estoumac.*

Ce qui plaît aux yeux plaît à l'estomac.

Mais, de grâce, qu'elle ne se fie ni à la mine confite du chat qui ronronne, ni à l'air recueilli du chien qui semble un ermite. Ronronner se traduit en gascon par *dise lou Credo*, réciter le *Credo*. Ce ronronnement n'est qu'hypocrisie et prétexte à larcins imprévus.

*Lou can e lou gat  
Que preguen Diu pr'ou m'au abisat.*

Le chien et le chat prient pour celui qui ne veille pas.

Elle la préparera aussi abondante que possible de manière à pouvoir dire de

ses enfants ou de ses convives rassasiés qui regardent encore le plat d'un œil de convoitise :

*Qu'an mey de oelhs que de bente.*

Ils ont plus d'yeux que de ventre.

La salière sera sur la table pour les œufs à la coque, appelés *oéus à la brase*, œufs cuits sous la cendre.

*Un oéu chens sau*

*Ne hè pas ne begn ne mau.*

Un œuf sans sel ne fait ni du bien, ni du mal.

Elle procurera du vin pour le jour où l'on mange des œufs à la coque.

*Dap un oéu à la brase, que cau bebe sèt cops au crech.*

Pour les œufs à la coque, on boit sept fois à la coquille.

Elle ne commencera pas un pain sans faire sur lui le signe de la croix avec le couteau. Le pain ne sera jamais posé par elle sur la table *crouste birat*, c'est-à-dire de ventre en l'air. Cela porterait malheur ; il n'y a que les sorcières qui se permettent cette licence.

\* \* \*

Nous le répétons, la maîtresse de maison fera un bon ordinaire suivant la condition de la famille et l'usage du pays, ou bien le travail languira.

*Plan minja e plan trabalha ne hèn pas tort au meste.*

Bien manger et bien travailler ne nuisent pas au maître.

Le baromètre du bon travailleur de Gascogne est l'appétit satisfait.

*Bente boeyt qu'a ret.*

Ventre vide a froid.

*Lou qui é pec à taule qu'é pec pertout.*

Qui n'est pas débrouillard à table ne l'est nulle part.

*Lou qui é pec à taule qu'ou manden enta la lane.*

Qui n'est pas débrouillard à table est envoyé à la lande.

Tailler la tuie, la bruyère ou les ajoncs épineux pour le soutrage n'est pas un travail de premier ordre et ne nécessite pas une cuisine bien raffinée.

Ail et oignon étaient en grand honneur dans la vieille Gascogne. En Septembre et Octobre, on frottait d'ail une bonne croûte de pain saupoudrée de sel et on allait dans la vigne manger des raisins encore humides de rosée. Le *pan alhat*, pain frotté d'ail et saupoudré de sel, plaisait durant toute l'année.

*Ail e pan*

*Repech dou paysan.*

Ail et pain, repas du paysan.

L'oignon venant se greffer sur l'ail comme principale nourriture, ce qui était le cas de beaucoup de pauvres gens, ne jouissait pas d'une bonne réputation : c'était plus échauffant que nourrissant.

*Alh lou sé, sébe lou matin.*

*Qu'é lou malur dou médecin.*

Ail le soir, oignon le matin, est le malheur du médecin.

*Alh lou sé, ougnoun lou matin,*

*Proufeyt pr'ou medecin.*

Ail le soir, oignon le matin, profit du médecin.

*Alh la neyt, ougnoun lou matin,*

*Qu'apère lou medecin.*

Ail le soir, oignon le matin, appellent le médecin.

Aire tranche la question à coup de sabre et dit :

*Alh e ougnoun*

*Que hè pousoun.*

Ail avec oignon, c'est du poison.

Si la qualité des aliments n'y est pas qu'il y ait au moins la quantité.

*Que sie palhe ou que sie hegn*

*Perbu lou bente que sie plegn.*

Paille ou foin, mais que le ventre soit plein.

*D'oun j'a de qué qu'at muchen.*

Où il y a de l'avoir on le fait voir.

L'ouvrier de Gascogne confondrait facilement l'estomac avec le cœur.

*Lou bente qu'èy l'ahalet dou co.*

Le ventre est la respiration du cœur.

Arrêtons-là ces considérations philosophico-gastronomiques d'ordre par trop spécial et qui sembleraient une gasconnade.

\* \* \*

Ainsi que nous l'avons dit, la soupe était la principale nourriture de la vieille Gascogne : elle l'est encore en plusieurs lieux. La ménagère veillera à ce qu'il y ait un coup à boire après le potage : c'est le coup hygiénique, appelé aussi *le coup du médecin*.

*Arroun la soupe, un boun bourrat de bin  
Pane un escut au medecin.*

Après la soupe, un bon coup de vin vole un écu au médecin.

*Enter la soupe e lou caulet  
Que cau bebe un petit goulet.*

Entre la soupe et le chou il faut boire un petit coup. (1)

---

(1)

*Arroun soupe e caulet  
Bèbe un goutet.*

Après la soupe et le chou boire la petite goutte.

*Prene-s un tchic de soupe e bebe un tchic de bin  
Hèn huye malaudie e medecin.*

Manger un peu de soupe et boire un peu de vin font fuir maladie et médecin.

Le Marensin dit :

*Un beyre de bin  
Qu'esperagne chis mès de medecin.*

Un verre de vin épargne six mois de médecin.

Le Gers affirme :

*Après la soupo un bet bourrat de bin  
Descoumando lou medecin.*

Après la soupe, une bonne goutte de vin décommande le médecin.

*Entro la soupo e lou caulet  
Cau béue un bet goulet.*

Entre la soupe et le chou, il faut boire un bon coup.

C'est d'ailleurs le seul coup de vin bu d'ordinaire dans la journée, pour les maisons où l'on boit du vin que l'on ne récolte pas. Il est des contrées vinicoles. Le soleil de Gascogne mûrit admirablement la grappe dorée ou vermeille sur les côteaux d'Armagnac, de Chalosse, de Béarn, sur les dunes du littoral. Le vin joue un rôle considérable dans la nourriture journalière du gascon, du moins sur la majeure partie du terroir.

La trempette du pain dans le vin, ou *roste*, suffit à un repas secondaire. Une tranche de pain et un coup à boire rendent l'agriculteur joyeux et ardent.

*Aygue e pan,  
Bite de can.  
Pan e bin,  
Bite de couquin.*

Eau et pain, vie de chien ; Pain et vin, vie de coquin.

L'idéal de l'aisance et de la santé est le suivant :

*Qu'am pan, qu'am bin,  
Qu'am habes au toupin.*

Nous avons du pain, du vin et des haricots dans le pot-au-feu.

On dit d'un malade qui entre en convalescence :

*Que tire habes dou toupin.*

Il sort les haricots du pot-au-feu.

Il mange de la soupe. L'appétit revient... avec un petit coup à boire : c'est la santé complète à brève échéance.

Généralement, le peuple boit le vin pur et non coupé d'eau.

*Se lou boun Diu au bin aygue abè tant boulut,  
Que gn'aberé métut.*

Si Dieu avait réellement voulu de l'eau dans le vin, il y en aurait mis.

*Lou bin e la leyt  
Coum Diu l'a heyt.*

Vin et lait comme Dieu les a faits.

Le régime lacté avec un coup à boire est réputé donner de l'embonpoint.

*Leyt e bin  
Que hè sajin.*

Lait et vin font du lard.

*Bin e leyt  
Acò plan heyt.*

Du vin et du lait, c'est bien fait.

L'eau est nécessaire pour moudre le grain et faire le pot-au-feu : c'est même là sa spécialité.

*Cau decha l'aygue ent'ous mouliès.*

Il faut laisser l'eau pour les meuniers.

*L'aygue, e nou pas lou bin,  
Que hè bouri lou toupin.*

L'eau, et non le vin, fait bouillir le pot.

Lorsque, le soir, les chemins se remplissent de chansons, dites bien haut que la vendange a été bonne.

*Cansous p'ous camis,  
Bin blanc au peys.*

Chansons par les chemins, vin blanc au pays.

*Lou boun bin qu'apère la cante.*

Le bon vin appelle la chanson.

Les ivrognes de profession donnent un motif religieux pour excuser leur penchant vicieux. Ils déclament le couplet suivant verre en main, et, après la dernière rime, avalent d'un coup le verre plein. C'est ainsi que l'on fait à Mongaillard, où nous avons recueilli cette perle :

*L'ayguete,  
Aquere praubete  
Qui serb enta-ms regenera,  
Que la cau esparagna.  
Mes lou bin,  
Aquet couquin,  
Quins é hè perde la resoun  
Boutam-lou en presoun !*

L'eau, cette pauvrete qui sert à nous régénérer, épargnons-là. Mais le vin, ce pendart qui nous enlève la raison, mettons-le en prison.



Une bonne rasade, mais c'est la santé de l'Armagnac qui formule ainsi son principe d'hygiène.

*Minja caut,  
Coutcha haut,  
Beue roustoulat,  
L'omé sera plan quilbat.*

Manger chaud, coucher haut, boire à pleine rasade, l'homme sera bien droit.

Comme partout, l'ivrogne de Gascogne doit cuver son vin.

*Après boun bin  
Boun cop de couchin.*

Après bon vin, un bon coup d'oreiller.

Avoir le vin gai, se dit : *Esta beroy omi*, être joli homme, ou encore : *abé beroy bin*, avoir joli vin. On dit de l'ivrogne insolent ou récalcitrant : *Qu'a machan bin*, il a le vin mauvais.

\* \* \*

Le potage ne sera pas *aveugle*, c'est-à-dire qu'il laissera surnager de beaux yeux provenant d'une large cueillerée de graisse : le beurre et l'huile sont inconnus dans la cuisine gasconne.

*Toupin grechat, la soupe que se-n sèn :  
A l'estoumac lou boulhoun qu'é plasén.*

Pot graissé, la soupe s'en trouve bien : le bouillon plaît à l'estomac.

La bonne ménagère ne comptera pas sur autrui pour approvisionner son pot-au-feu.

*Se bos ha bouri lou toupin  
Ne coundis pas sus nat besin.*

Si tu veux faire bouillir ton pot, ne compte sur aucun voisin.

C'est de très bon matin que le pot sera placé sur le feu ou devant le feu.

*Toupin prou dedore au hoec  
Que dèche cose plan e garie e caulet.*

Le pot d'assez bonne heure au feu laisse bien cuire poule et chou.

Le bouillon de viande doit cuire à petit feu :

*Bouillon de garie que se-n bo tan per tan arise.*

Le bouillon de poule veut à peine sourire.

Lorsqu'il y a poule au pot, c'est jour de fête : longtemps on en parle et le voisinage ne l'ignore pas.

*Lou qui a garie au toupin  
Que-s pot apera lou besin.*

Celui qui a poule au pot peut inviter son voisin.

Un peu de fricot aide à manger le pain ; autrefois on disait la *mesture*, mais l'usage du pain de froment ou de seigle a prévalu sur celui du pain de maïs.

*Mesture blousse,  
Arré ne la pousse.*

Pain de maïs tout sec, rien ne le pousse.

*Un tros de mesture  
Que bo masquedure.*

Un morceau de pain de maïs veut du fricot.

Dans le pays d'Orthe, le *fricot* s'appelle *masquedure*, et en Béarn, *mascadure*. Le fricot masque ou cache le pain qui n'en est que meilleur.

*Mascadure s'ou paa  
Qu'esta hère plaa.*

Du fricot sur le pain, voilà qui est très bien.

En somme, le mot *masquedure* ou *mascadure* signifie tout ce qui vient agrémenter le pain comme viande, miel, confiture, etc.

Un proverbe gascon fait l'éloge de la *méture* ou pain de maïs cuit au four, et lui donne la supériorité sur le pain de froment ou de seigle. Ce proverbe est d'autant plus remarquable que la culture du maïs en Gascogne ne date guère que du XVII<sup>e</sup> siècle.

*Lou pan  
Que hè came de can,  
La mesture  
Came dure.*

Le pain donne jambe de chien ; la *méture* jambe résistante.

A ceux qui font les dégoutés, on conseille d'attendre la faim qui est le meilleur des assaisonnements.

*Coan la hami pique  
Qu'èy boune la mique.*

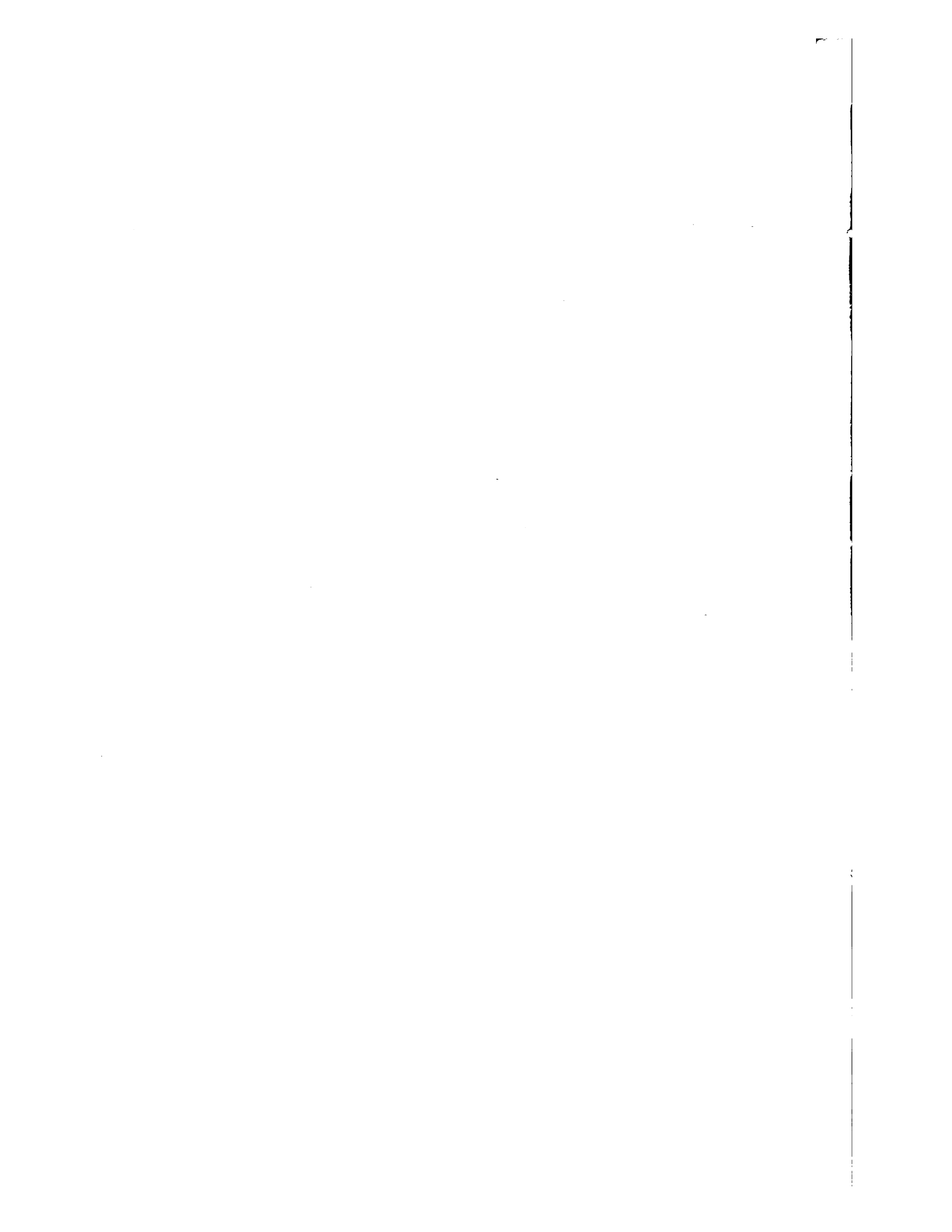
Lorsque la faim torture, la miche est bonne.

Ou, comme dit une partie de l'Armagnac :

*L'ase, de ham  
Minjo l'aglam.*

Pressé par la faim, l'âne mange le gland.





## CHAPITRE XXII

---

**L'homme. Il doit : parler peu, épargner, éviter l'avarice, les dettes et les procès, aimer les arbres. — Les parvenus. — Les orgueilleux. — Indépendance. — Les médisants. — Economie sociale et domestique.**

---

Nous avons dit le rôle de la femme. L'homme a aussi son rôle qui consiste à procurer le pain de la famille et à rendre la maison honnêtement prospère.

Ainsi que nous l'avons dit, se montrer actif dans les affaires et sortir à temps pour les entreprendre ou les régler, voilà pour lui un premier devoir.

*Lou qui arré nou hè arré nou gagne.*

Qui ne fait rien ne gagne rien.

Plus que cela : qui n'avance pas recule.

*Lou qui arré nou hè que despén.*

Qui ne fait rien dépense.

Un peu partout c'est à : *Porte te-n y, c'est-à-dire à Portes-en si tu en veux.*

*Lou qui-n bo cau que se-n gâgni.*

Qui en veut doit en gagner.

*Se-n bos bey te-n coelhe.*

Si tu en veux cherches-en.

Le proverbe raille ainsi ceux qui se refusent à tout travail.

*Sentech nas, passe te-n bouque.*

Nez, sens. Bouche, passe-t'en.

Sous ce rapport, Paris est en pleine Gascogne.

*A Paris, lou qui bo de que minja  
Qu'ou cau : trabalha,  
Ou pana,  
Ou espia.*

A Paris, quiconque veut manger doit travailler, ou voler, ou regarder.

Or, regarder n'est pas manger et ne profite guère à l'estomac si l'œil se déclare satisfait.

*Enta calé trabalha e mourri, pertout qu'è Paris.*

Pour travailler et mourir, c'est partout Paris.

\* \* \*

Le travail va de pair avec les affaires : nous en parlerons au chapitre suivant. Le paysan travailleur de Gascogne, spirituel, poli et courtois, sait causer quand il le faut, mais ne perd pas son temps en conversations inutiles.

*Louque paraulade  
Que hè courte la journade.*

Longue conversation rend la journée courte.

*Bères palaures ne balhen pas pan.*

Les beaux discours ne donnent pas du pain.

Il ne s'attarde pas à pintocher, tandis que l'attelage rumine ou s'impatiente devant le cabaret ou la maison amie ; car le vin provoque des conversations interminables et inutiles.

*Que y a mey de palaures en ue tasse de bin nou pas en tres mesures de roumen.*

Il y a plus de paroles-dans une chopine de vin que dans trois mesures de froment.

La sagesse multiplie pour lui les conseils sur ce point délicat.

*Escoute lou prumè, parle lou darrè.*

Sois le premier pour écouter, le dernier pour parler.

*Que soun lous qui mens e saben lou qui mey parlen.*

Ce sont ceux qui savent le moins qui parlent le plus.

*Escouta que bau mey que parla.*

Ecouter vaut mieux que parler.

Il est vrai que

*En parla lous abas que-s saben.*

C'est en parlant que les affaires s'apprennent.

*En parla lous abas que-s hèn.*

C'est en parlant que les affaires se font.

Mais la riposte est prompte et vient s'ajouter au proverbe qui dit que les paroles, même les plus belles, ne donnent pas du pain.

*Parle tchic e parle bien :*

*Que passeras per esta sapien.*

Parle peu et bien ; tu passeras pour être savant.

*Lou qui parle que semie : lou qui escoute qu'amasse.*

Celui qui parle sème : celui qui écoute cueille.

*Gran parledou,*

*Gran troumpedou.*

Grand parleur ; grand hableur.

Encore une fois, le travail silencieux et persévérant donne du pain, et, si la parole est d'argent, le silence est d'or.

Au lieu de dire du paysan gascon qu'il est un causeur intarissable, le proverbe conseille qu'on puisse dire de lui qu'il est débrouillard parce qu'il est laborieux.

*Coan ne pot pas bouja qu'arrascle.*

Lorsqu'il ne peut pas labourer, il herse.

*Se ne poden pas ha estoupe que hèn capits.*

Si on ne peut faire de l'étope, on fait de la bourre.

\* \* \*

Faire des économies a toujours été en honneur dans la vieille Gascogne

pauvre, mais prévoyante. Les aphorismes abondent. L'imprévoyance est condamnée sur toute la ligne.

*Lou qui a blat au soulè que pot escouta lou ben à bouha.*

Celui qui a du blé au grenier peut écouter le vent qui souffle.

*Lou qui ne tire pas à l'espragn  
Toute la bite que plagn.*

Celui qui n'économise pas geint toute la vie.

*Que bau mey arjen d'espragne  
Que or d'Espagne.*

Mieux vaut argent d'épargne qu'or d'Espagne.

*Lou prumé so esparégnat  
Qu'èy lou prumé gagnat.*

Le premier sou d'épargne est le premier gagné.

*Oey ou douman  
Plegne la cause de lan.*

Aujourd'hui ou demain remplis ton bas de laine.

Il ne faut cependant pas tomber dans l'avarice : alors on posséderait sans jouir.

*Lou qui tire trop à l'espragn ne-s sen pas de so qu'a.*

Celui qui épargne trop ne jouit pas de ce qu'il possède.

L'avare est qualifié de termes de mépris : c'est *lou bilèn*. On dit de lui, et c'est l'expression la plus favorable :

*Qu'è badut lous pugns sarrats.*

Il est né les poings fermés.

On l'appelle : *Sarrebrouquet, piche-miut, cu-sarrat, cague-amalaysse, cague-l'arique, piche-courdètes, cague-liguètes*, toutes appellations qui se résument, en français, dans celle de *Fesse Mathieu* si connue de Molière (1).

---

(1) Son défaut est si sordide que la Sagesse Gasconne indignée lui applique ces deux proverbes que nous ne traduirons pas, mais que la langue gasconne supporte très bien :

*Se poudè, que caguèré dab la mitat dou cu.  
Que seré boun enta semia milh dab la pus dou cu.*

Ainsi l'intuition gasconne a prévu les semoirs dont on fait aujourd'hui un usage courant.



Il n'a ni parents, ni amis.

*L'omi abare n'a pas parens sounque à la mort.*

L'avare n'a de parents qu'à sa mort.

Comme l'avare, le gourmand, le goinfre, ne vivent que pour eux-mêmes.

*Lou qui a boun gulic*

*N'a pas arré pr'ou soun amic.*

Celui qui a bon gosier n'a rien pour son ami.

\* \* \*

Economiser est bien. Mais comment suivre ce conseil lorsque les dettes abondent ? Triste la situation de celui qui a recours à l'emprunt. Il se voit harcelé par ses créanciers et par ses besoins personnels.

*Mes magre ey l'ase, mes las mouscos lou piquen.*

Plus l'âne est maigre, plus les mouches le harcèlent.

Quelle figure fera-t-il en société ?

*Mau ba la pelhe coan j'a frinestes.*

L'habit est mal porté lorsqu'il y a des ouvertures.

Il lui faut des paroles mielleuses pour qu'on attende ses termes, pour qu'on lui prête de l'argent destiné à solder un créancier trop impatient.

*Lou qui n'a pas arjen à la potche qu'ou cau mèu à la bouque.*

Celui qui n'a pas de l'argent à la poche doit avoir du miel à la bouche.

Et, somme toute, après avoir fait un nouveau trou pour en boucher un autre, on lui appliquera ces mots humiliants :

*Desbesti sen Yan enta besti sen Pè.*

Dévêtir St-Jean pour vêtir St-Pierre.

ou encore, avec une ironie toute gasconne :

*Darriga la coude en un can enta-n besti ugn'aut.*

Arracher la queue à un chien pour la mettre à un autre.

Savoureuse de tout point cette parole philosophique :

*Mey bau tchic abé  
Que d'abé hère e tout debé.*

Mieux vaut avoir peu qu'avoir beaucoup et devoir tout.

Le premier soin du gascon endetté sera d'amortir peu à peu sa dette. Quelque petit que soit l'acompte, il n'est jamais négligé.

*Coan an tirat un péu, à l'ase, ne l'an pas ta pelut.*  
Lorsqu'on a arraché un poil à son âne, on l'a moins velu.

Et, comme les petits ruisseaux font les grandes rivières, on finit par se libérer en vertu de ce proverbe qui complète le précédent :

*Péu per péu, l'ase que perd la bourre.*  
Poil par poil, l'âne perd sa toison.

\* \* \*

Passons aux procès. Malheur à qui les recherche ! C'est bien assez d'avoir à les supporter lorsqu'ils s'imposent soit par les circonstances, soit par les chicanes d'un mauvais voisin.

*Que bau mey un machan arranjemen qu'un boun proucès.*

Mieux vaut un mauvais arrangement qu'un bon procès.

*L'aboucat qu'éy lou soul qui ne perdi pas en un proucès.*

L'avocat est le seul à ne pas perdre dans un procès.

Quant au plaideur, même heureux, il laisse toujours quelques plumes dans les affaires litigieuses.

*Nat ausèt de gabat que plume ne perdi.*

Pas d'oiseau pris sans qu'il perde quelque plume.

En cas de procès, ne consultez pas beaucoup d'avocats ; vos affaires n'en deviendraient que plus embrouillées.

*Mey counsurten abocats, mens que beden cla.*

*Au soun aba.*

Plus on consulte d'avocats, moins on voit clair en son affaire.

Adressez-vous à un avocat expérimenté, qui connaît toutes les ruses du métier et qui a blanchi sous le harnais. L'expérience et le succès manquent aux jeunes.

*Joen aboucat, erteradye perdut.*

*Joen médecin, cemitéri boussut.*

Jeune avocat, héritage perdu ; jeune médecin, cimetièrè bosselé.

Payez de bon cœur le bon avocat.

*Lou boun aboucat*

*N'èy pas jamé trop pagat.*

Le bon avocat n'est jamé trop payé.

Surtout ne vous fiez pas outre mesure à l'évidence de votre bon droit, et ne dites pas étourdimement :

*Boun dret n'a pas besouy d'ayude.*

Bon droit se suffit à lui seul.

Nos anciens vous répondent :

*De trop abé dret que poden abé tort.*

Avoir trop raison peut vous donner tort.

*Lou dret qu'a souben tort se n'a pas ayude.*

Le bon droit a souvent tort s'il n'est pas secouru.

Ce secours, quel sera-t-il ? Hélas ! Lafontaine disait :

*Selon que vous serez puissant ou misérable*

*Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.*

En Gascogne, on dit :

*Ue junte de fabou que bau mey nou pas un quintau de dret.*

Une (poignée ?) de faveur vaut plus qu'un quintal de droit.

Nous n'ajouterons pas :

*Martet d'aryen que cope porte de hè.*

Marteau d'argent brise porte de fer.

Le noyer, le chêne, le tauzin et le châtaignier, étaient les arbres de la vieille Gascogne. Chaque maison avait son verger petit ou grand, son allée de chênes superbes, son bosquet ou arial ombragé, son *cassourra*, chénaie, son *pachera*, châtaigneraie, à haute futaie pour la cueillette des châtaignes, ou à taillis pour cercles, douves et pieus. Tout cela périt aujourd'hui, comme la vigne elle-même, sous l'influence d'un phylloxéra dont la marche ne paraît pas enrayée.

Beaucoup de bois communaux existaient. Chaque maison avait droit d'y couper son bois de chauffage ou de construction. Dans les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les consuls de Mant, dans le canton de Hagetmau, veillaient à ce que chaque maison plantât chaque année deux chênes, à un jour qu'ils déterminaient, afin d'assurer l'avenir de la forêt communale. Nous l'avons dit plus haut :

*Lou qui hè maridadjes que-n éy maladit.*

*Lou qui plante arbres que-n éy benedit.*

Celui qui fait des mariages est maudit ; celui qui plante des arbres est béni.

L'Armagnac affirme :

*Qui joen planto*

*Bielh canto.*

Qui jeune plante, vieux chante.

Comment cueillir si l'on ne plante pas ?

*Plante se bos coelhe.*

Plante si tu veux cueillir.

Abattre un arbre peut devenir un crime ou une imprudence dont on se repent toute la vie.

*Un arbre qu'é biste coupat :*

*N'é pas ta biste poussat.*

Un arbre est vite abattu ; il ne pousse pas aussi vite.

*Lou qui cope un arbre ne sab pas so qui hè.*

Celui qui abat un arbre ne sait pas ce qu'il fait.

Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à l'initiative intelligente de nos pères et arrière-grands-pères ?

*Se lou pay n'abè pas plantat, lou hilh ne coelheré pas.*

Si le père n'avait pas planté, le fils ne cueillerait pas.

Tout arbre n'est pas pour porter du fruit ; mais l'ombrage est apprécié sous le beau soleil de Gascogne.

*Lou qui plante arbres qu'abera oumpre ne n'a pas ruyte.*

Celui qui plante des arbres aura de l'ombre s'il n'a pas des fruits.

A la naissance d'un enfant, on plante parfois des peupliers ou des carolines dans les barthes ou lieux déserts et marécageux. Il est de notoriété publique que ces arbres acquièrent environ un franc de valeur par an. Lors du mariage du fils ou de la fille, on les abat et on dote ainsi en tout ou en partie, grâce à cette plantation prévoyante.

\* \* \*

Que le Gascon soit ingénieux et possède cent tours dans son bissac, rien d'étonnant puisqu'il possède et met en pratique ce proverbe :

*So que lioun ne pot ha,  
Arrenart qu'at hara.*

Ce que lion ne peut faire, renard le fera.

La ruse remplace avantageusement la force.

Il a un profond mépris pour le parvenu qui se pavane et dédaigne ses amis ou ses égaux d'autrefois. Il lui applique ses paroles sanglantes :

*Ase floucat ne dèche pas de brama.*

Un âne que l'on fleurit ne laisse pas de braire.

*Un pedoulh arrebestit qu'a mèt de réga mèy tchin qu'ét.*

Un poux habillé craint de coudoyer plus petit que lui.

Le parvenu dédaigneux, méprisant et brutal (1), s'entend ainsi apostropher :

---

(1) Traité à l'égal de l'avare, il est affublé des mêmes mots du dictionnaire gascon. Il nous suffira de citer sans traduire.

*Qu'ou semble n'a pas soumque à aubri lou cu enta gaha mousques.*

*Qu'ou semble n'a pas lou soum cu heyt enta caga.*

On souligne ainsi sa vantardise :

*Bante-t, cu qui ta plan cague !*

S'il passe fier ou dédaigneux, on le poursuit de cette réflexion :

*Que dirén qu'a un pau au cu.*

*Qu'èy counechut lou soun pay, que poutèbe esclops.*

J'ai connu son père : il portait des sabots.

Le fin mot de l'appréciation se rime ainsi :

*Qui de milhas arrive à pan  
Qu'èy piri que can.*

Qui de méture arrive à pain de froment est pire que chien.

Et encore, d'après l'Armagnac :

*Quan beng la glorio,  
Adu la memorio.*

Quand vient le succès, adieu le souvenir.

\* \* \*

Avoir son franc parler et son indépendance de caractère est un des signes de la vieille Gascogne qui a connu le métayage, mais jamais le servage. Aussi dit-on couramment dans toutes les classes de la société :

*Lou qui a lou cu lougat ne pète pas coan bo.*

La fierté gasconne ne connaît pas les bassesses et les flagorneries parce que

*Méy s'abachen, méy lou cu que parech.*

Le Béarnais, fin et courtois, est d'avis qu'il est inutile de flatter et de courtiser les grands dont l'amitié est instable.

*Amistat de gran e bén dou cu  
Qu'èy tout u.*

On connaît le spirituel sixain gascon composé au XVIII<sup>e</sup> siècle par un abbé Darbins, de Samadet.

*Hanta lous grans nou y a qu'aunou :  
Gran pec qui-n serque la fabou.  
Se-n dits dou begn que-n as mentit.  
Se-n dits dou mau que-n ès punit.  
Qu'ès escribut darrè la porte :  
Qui mens y ba melhe se-n porte.*

A fréquenter les grands il n'y a pas seulement de l'honneur. — Bien sot qui en recherche la faveur. — En dites-vous du bien ? Vous avez menti. — En dites-vous du mal ? Vous en êtes puni. — Il est écrit derrière leur porte : — Qui moins y va ne s'en porte que mieux.

Mais comment avoir son franc parler et son indépendance lorsque la conscience laisse à désirer et prête aux reproches ?

*Lou qui a lou cu palhous qu'a toustem pou que se l'aluqui.*

Ces proverbes, que nous ne traduisons pas, sont très bien portés, malgré la crudité native de leurs expressions, en Gascogne gasconnante, c'est-à-dire non francisée. D'ailleurs

*La bertat n'a pas qu'e face.*

La vérité n'a qu'un visage.

\* \* \*

Gare à la médisance que l'on paye quelquefois très cher.

*Lous boéus s'atrapen per las cornes e lous omis per la lenque.*

On prend les bœufs par les cornes et les hommes par la langue.

Un médisant est aussi dangereux pour vous que pour celui dont il dit du mal.

*Lou qui-t dit dou mau dous auts que-n disera de tu.*

Celui qui te dit du mal d'autrui en dira de toi.

Ne vous en rapportez jamais sans preuves aux paroles des médisants.

*Cent entenuts nou balen pas un bis.*

Cent : on dit ne valent pas un : j'ai vu.

D'ailleurs, les affaires des autres ne sont pas nos affaires : dès lors, ignorons-les et ne critiquons pas.

*Mique qui enta tu ne-s toste, so que-t hè se-s brusle.*

Miche qui ne rôtit pas pour toi, que t'importe si elle brûle ?

La contradiction n'est pas la médisance. Sachons la supporter puisque autant de têtes, autant d'avis, ce qui se traduit en gascon par cette image pittoresque empruntée à l'art culinaire :

*Tan de nas, tan de hums.*

Autant de nez, autant de fumets.

Il est rare qu'un médisant ne donne pas ses qualités aux autres. Il voit la paille dans l'œil du voisin et ne voit pas la poutre qui perce de son œil. Une

voix vengeresse manque rarement de le stigmatiser de ce proverbe, qui est tout à fait dans le génie de la langue gasconne :

*Que boute lou soun pèt au cu dous auts.*

On nous dispensera de traduire.

Le médisant agirait mieux en s'appliquant ce conseil :

*Se bos cartiga so de mau  
Couménse pr'ou toun oustau.*

Veux-tu punir le mal ? Commence par ta maison.

\* \* \*

Le paysan gascon doit avoir quelques idées générales, transmises par les ancêtres ou même suggérées par sa propre expérience : idées de morale, d'économie, de relations sociales ou autres. Il dira :

*Mau ha nou pot dura.*

Mal agir ne peut durer.

*Lou plan ha que passe pertout.*

Bien faire passe partout.

*Lou qui mau nou hè mèn nou pense.*

Celui qui ne fait pas le mal ne le pense pas des autres.

*Plan dise,*

*Que hè arise ;*

*Plan ha,*

*Que hè cara.*

Bien parler — fait rire. — Bien faire — fait taire.

*Cau pas jamè decha de ha plan.*

Il ne faut jamais laisser de bien faire.

S'il doit prendre une résolution énergique, qui coûte à son amour-propre, mais qui paraît nécessaire pour son honneur, sa santé ou ses affaires, il n'hésite pas en vertu de ce proverbe que l'on nous excusera de ne pas traduire :

*Se pots e cau balha au cu dou can*

*Tan bau oey coum douman.*



Pour ses relations sociales, où les déceptions sont presque de chaque jour, il pensera comme ses ancêtres qui regardaient philosophiquement et sans sourciller les imprévus de la vie.

*Cau prene l'arjen au cours, lou tems coum arribe et lou mounde coum soun*  
Il faut prendre l'argent au cours, le temps comme il vient et les gens tels qu'ils sont.  
Ne jamais mépriser personne : on a souvent besoin d'un plus petit que soi.

*Qu'an souben ayude dou qui ne pensen pas.*

On reçoit souvent aide de celui auquel on ne s'attendait pas.

Saisissez l'occasion par les cheveux et battez le fer tant qu'il est chaud.

*Tan qui lou can e piche, la lèbe que s'escape.*

Tant que le chien lève la patte, le lièvre s'enfuit.

Le malheur est le lot de la vie et rarement un malheur arrive sans un douloureux cortège.

*Un malur n'arribe pas jamé tout soulet.*

Un malheur n'arrive jamais seul.

Si le malheur s'acharne sur quelqu'un, on dit :

*Au praube la biasse.*

Au pauvre la besace.

*Coan lou malhur en bo, un pedoulh qu'escaneré un ase.*

Lorsque le malheur s'acharne, un pou étranglerait un âne.

Tout s'use, même la vie de l'homme.

*A force de-n ana, l'esclop que-s trauque.*

A force de servir, le sabot se perce.

Voulez-vous être heureux ? regardez au-dessous de vous, dit le français. Le gascon s'exprime ainsi :

*A tout mau que-s pot bese piri.*

Pour tous les maux on peut voir pire encore.

Il faut savoir perdre pour gagner.

*Que bau mey perde un dit que nou pas la man.*

Il vaut mieux perdre un doigt que la main.

*Que cau sabé perde un so*

*Ente gagna un linsso.*

Il faut savoir perdre un sou pour gagner un linceul.

On repasse avec plaisir les peines de la vie passée.

*Pène passade que hè plasé*

*Peine passée fait plaisir.*

Quand on veut, on peut.

*Ne j'a pas nèu ou plouje ent'ou qui bo courre.*

Il n'y a ni neige, ni pluie, pour celui qui veut sortir.

Ne lâchez pas la proie pour l'ombre.

*Nou déchis lou pèche pou béla.*

Ne laisse pas la pâture pour le bêlement.

Soyez prudent avec les sots.

*Dap lous peccs ne cau pas pegueja.*

Avec les imbéciles point de plaisanterie.

Et Dieu sait s'ils sont nombreux sur terre d'après le vieux proverbe :

*Coan lou sou éy couchat que j'a hort d'ases à l'oumpre.*

N'être ni chair ni poisson — *nou pas esta ne pigue ne courbach* — c'est vouloir servir deux maîtres à la fois. Or,

*L'ase de dus mestes la coude que s'ou péle.*

L'âne de deux maîtres a la queue pelée.

Ne pas toujours prendre les devants est une science et un profit :

*Bese biene que bau un escut.*

Voir venir vaut un écu.

Quand on commande un travail, il est bon d'y mettre le prix.

*Que bau mey paga hàure que haurilhoun.*

Mieux vaut payer forgeron que forgeronnet.

Qui veut voyager loin ménage sa monture.

*Ne cau pas trop usa la haus se bolen que copi touje.*

Il ne faut pas trop user la faux si on veut qu'elle coupe la bruyère.

La gourmandise abrège la vie.

*Lou gourman que-s hè la hosse dab las dens.*

Le gourmand creuse sa fosse avec ses dents.

Rendez-vous compte de vos moindres actions.

*Ne cau pas bene gat en sac.*

Ne vendez pas un chat dans un sac.

Avoir plusieurs cordes à son arc, savoir soi-même fabriquer ou réparer ses outils, unir plusieurs talents dans une même main ne peut que profiter au paysan, souvent éloigné de tout secours.

*Lou qui n'a pas sounque ue cante ne gagne pas sounque un ardit.*

Celui qui ne connaît qu'une chanson ne gagne qu'un liard.

Faites chacune de vos actions sérieusement en commençant à propos et en n'oubliant aucun détail.

*Enta pouja sus un arbre cau parti dou pè aban.*

Pour monter sur un arbre on commence par le pied.

Vous fait-on une gracieuseté ? Acceptez sans discuter.

*A chibau dat n'esprien pas las dens.*

A cheval donné on n'examine pas les dents.

Ne comptez pas sur la reconnaissance : l'ingratitude est plus que jamais à l'ordre du jour. Les images sont prises sur nature et absolument vécues.

*Hèts dou begn en un ase que-b paguera dab péts.*

Faites du bien à un âne, il vous payera en pétarrades.

*Hèts dou begn en un courbach, que-b curera lous oelhs.*

Faites du bien à un corbeau, il vous arrachera les yeux.

Enfin, écoutez les vieillards dont l'expérience sera pour vous une lumière.

*L'adje que-n sab mey que nou pas lous livres.*

L'âge en sait plus que les livres.

Surtout souvenez-vous que le mieux peut être l'ennemi du bien.

*Coan an lou plan, cau pas serca lou mielhe : que pouyrén trouba piri.*

Lorsqu'on a le bien il ne faut pas chercher le mieux : on risque de trouver pire.

Ce qui se dit encore de façon plus pittoresque :

*Ha coum lou diable à la came de sa may : en bèt l'y boulé trop adouba, que l'y abè  
acabade de coupa.*

Faire comme le diable à la jambe de sa mère : en voulant la lui trop soigner,  
il en avait complètement provoqué la rupture.



## CHAPITRE XXIII

---

### Le Gascon et la guerre

---

L'heure à laquelle paraît ce travail donne une actualité particulière à l'idée que l'homme de Gascogne se fait de la guerre. La paix lui paraît préférable à tout.

*Arré ne bau la pats.*

Rien n'égale la paix.

*Se ne j'abè pas guerre, lou mounde que sérén trop urous.*

Si la guerre n'existait pas, les hommes seraient trop heureux.

Pour lui, comme pour le Français, l'argent est le nerf et même le principal agent de la guerre.

*La pats que hè l'arjen, l'arjen que hè la guerre.*

La paix produit l'argent, l'argent produit la guerre.

Aussi bien la paix est-elle une chimère sur notre planète.

*N'a pas la pats qui bo.*

N'a pas la paix qui veut.

*La pats n'éy pas de queste mounde.*

La paix n'est pas de cette terre.

Considérez autour de vous :

*Que j'a guerre, pertout.*

La guerre est partout.

Partout, en effet, la lutte fait rage : lutte pour la vie qui développe chez les animaux les instincts grossiers, cruels et sanguinaires ; lutte pour la vie et pour les intérêts entre les humains qui érigent en droit absolu et international la liberté de s'entredéchirer et de s'entretuer, malgré la défense de droit naturel et divin, pour la conquête d'un honneur souvent problématique, toujours trop payé par le sang versé.

*A la guerre qu'an lou dret de tuba pramou que s'ou prenen.*

A la guerre, on a le droit de tuer parce qu'on le prend.

Mieux que cela : plus on peut se vanter d'avoir égorgé d'ennemis, plus on triomphe et plus on est comblé de louanges. Déjà, du temps de Saül, les femmes des Hébreux n'accouraient-elles pas en jetant des fleurs sur les pas de David victorieux et en chantant : Saül en a tué mille et David dix mille !

*Lou qui mey e-n pot tuba qu'é lou méy én aunou.*

Celui qui en tue le plus est le plus honoré.

Seuls, les morts jouissent de la paix au fond de leurs tombes où ne pénètrent pas les bruits et les rivalités des humains.

*Ne j'a pas sounque lous morts qn'an la pats.*

Les morts seuls goûtent la paix.

*Lous mourts à la terre,*

*Lous bius à la guerre.*

Les morts en terre, les vivants en guerre.

\* \* \*

Est-ce à dire que le Gascon n'est pas soldat et bon soldat ? Non certes. Nos Gascons, vaillants et glorieux, ne redoutent la comparaison avec personne. L'histoire les range parmi les meilleurs soldats du monde. On connaît ces cadets qui, pendant plusieurs siècles, ont porté, avec leur bonne humeur gasconne, le bon renom de la France dans l'Europe entière et jusque dans le nouveau monde. La Hire est célèbre au temps de Jeanne d'Arc. Henri IV, le fin Gascon-Béarnais, arborait son plumet blanc au plus fort des batailles, pour rallier tous les courages et décider de la victoire. Dominique de Gourgues, au XVI<sup>e</sup> siècle, n'hésita pas à équiper une flotte à ses frais pour reconquérir la

Floride ; ce brave était né à Mont-de-Marsan. Combien d'autres de tout rang pourrions-nous citer.

Malgré sa valeur et son sens inné de la guerre, le Gascon déplore cette rude nécessité.

*La guerre qu'ès ue lèse cause.*

La guerre est une vilaine chose.

*Lou boun Din e-ns-é goayli de la guerre.*

Que Dieu nous préserve de la guerre.

Le paysan laboureur de Gascogne met toute sa diplomatie à bien travailler ses terres, à bien vendre ses grains et ses bestiaux. L'autre diplomatie, qui aboutit trop souvent à des catastrophes, lui échappe totalement.

*La guerre n'é pas joc de paysans.*

La guerre n'est pas l'affaire des paysans.

De la guerre il ne voit que le côté sanglant et désastreux :

*Se sabèn la guerre so qu'éy, digun ne-n bouleré.*

Si l'on savait ce qu'est la guerre, personne ne la désirerait.

*La guerre qu'é toustem un gran malur.*

La guerre est toujours une grande calamité.

Calamité inévitable, dit cependant le Gascon qui sait son histoire.

*Guerres que gn'a toustém abut e que gn'abera toustém.*

Il y a toujours eu des guerres et il y en aura toujours.

Il est rare qu'un long cortège de maux de toute sorte n'accompagne pas une guerre, quelque juste qu'elle soit.

*Guerre et misère que bèn camin amasses.*

Guerre et misère voyagent de concert.

Dès lors

*Lou qui pense à la guerre qu'ou baleré mey de se-n ana droumi.*

Celui qui songe à faire la guerre gagnerait à dormir.

Combien de guerres futiles entreprises dans le cours des siècles !

*Coan de guerres heyles chens sabé perqué !*

Que de guerres déclarées sans motifs plausibles !

*Coan de guerres an heyt sounque enta ha tuba mounde.*

Que de guerres qui n'ont abouti qu'à tuer des hommes !

\* \* \*

Il y a des guerres justes.

*La boune guerre que la hèn de besouy, nou pas de glori.*

La bonne guerre, on la fait par nécessité, non par vantardise.

Les deux belligérants peuvent-ils se réclamer également de la justice de leur cause ? La sagesse gasconne ne le pense pas.

*En toute guerre, coum én tout proucès, que gn'a per lou mens un qu'a tort.*

Dans toute guerre, comme dans tout procès, l'un des deux pour le moins est dans son tort.

Pour le Gascon, la force ne prime pas le droit.

*Abé lou dessus à la guerre nè bo pas dise qu'an résoun.*

L'emporter dans une guerre ne prouve pas que l'on est dans son droit.

Si celui qui se voit injustement attaqué se défend vaillamment et taille des croupières à l'agresseur, celui-ci n'a qu'à s'en prendre à son imprudence. Ne provoquez jamais celui qui est dans son droit.

*Lou qui ne dèchen pas tranquile que-s tourne et que hè plan.*

Celui que l'on provoque se défend et fait bien.

*Cau pas alata un nid de boussalouns. \**

On ne bat pas à la gaule un nid de frelons.

De là, cet axiome qui fulmine l'arrêt de mort contre celui qui déchaîne une guerre injuste.

*Lou qui éy l'encause de la guerre que-s baleré d'abé lou cot coupat.*

Celui qui provoque une guerre mériterait d'être décapité.

\* \* \*



Une nation bien gouvernée prévoit la guerre et s'y prépare : c'est encore le meilleur moyen de conserver la paix. *Si vis pacem, para bellum* : l'axiome antique est toujours vrai. La sagesse gasconne s'exprime ainsi :

*Lou qui ne bo pas guerre abé  
Que hè coum se l'anabe abé.*

Celui qui veut éviter la guerre agit comme si elle menaçait.

La raison en est bien simple. Si l'on sait que l'adversaire rendra victorieusement coup pour coup, on respectera sa tranquillité.

*Que dêchen lou qui saben que tournera las péres au sac.*

On n'inquiète pas celui que l'on sait devoir riposter.

Dans l'antiquité, la force corporelle et l'adresse suffisaient avec la ruse pour abattre l'ennemi. Aujourd'hui la Science, qui devait libérer la conscience humaine et faire de tous les hommes des frères, fait faillite à son programme et multiplie les formidables engins de destruction. Malheur à qui n'a ni hommes, ni munitions, ni finances prospères.

*Lou qui n'a pas canouns, sourdats e mounédes que pot decha de ha la guerre.*

Celui qui n'a ni canons, ni hommes, ni argent, peut renoncer à la guerre.

Plus que jamais la paix armée est à l'ordre du jour. Est-ce un bien ? Sans doute, puisque la nation sera respectée et jouira de tous les bienfaits qu'apporte une paix profonde. Est-ce un mal ? Sans doute encore, puisque le sourire forcé entre nations n'est qu'une menace déguisée. Ce que nous avons dit du voisinage entre particuliers s'applique au voisinage entre nations. Vivre sur le *qui vive* perpétuel empoisonne la vie d'une nation comme celle des individus.

\* \* \*

Que dire des ruines que sème la guerre ? Que d'hommes fauchés dans la fleur de l'âge par une lutte meurtrière et sans merci !

*Batalhe,  
Mourtalhe.*

Bataille, tuerie.

*A la guerre que hèn aus tubats.*

En guerre, on joue à qui tuera l'adversaire.

Plus que jamais, avec les engins modernes, est vraie la réflexion mélancolique de nos ancêtres gascons.

*Arré de triste coum la guerre et lou boec.*

Rien n'est triste comme la guerre et l'incendie.

Sans doute, pour le paisible observateur, le spectacle est aussi beau que terrifiant. Entendre le grondement incessant du canon, considérer les vagues humaines qui déferlent en assaut sous les balles et la mitraille, voir tout un pays brûler avec des crépitements sinistres, contempler la nuit qui s'éclaire soudain pour vomir à flots la mitraille et la mort, tout cela peut paraître beau en cinématographe, en littérature, en art. Mais le côté artistique doit le céder à la sanglante réalité.

*Que seré hort bèt la guerre se n'ère pas la bataille.*

La guerre serait un beau spectacle s'il n'y avait pas le combat.

Que d'hommes s'effondrent lamentablement dans la fournaise ! Que de fortunes privées anéanties, et quelle brèche effrayante à la fortune publique elle-même !

*La guerre que coste omis e ardots.*

La guerre coûte des hommes et des deniers.

Tandis que les Drapeaux claquent au vent comme sous un souffle de gloire, le deuil est dans les foyers et dans les cœurs.

*La guerre que-n hè ploura bère troupe.*

La guerre mets des larmes dans les yeux de plusieurs.

*Coantes qui debèn madura, la guerre qu'ous dalhe én erbe !*

Combien qui auraient dû mûrir et que la guerre fauche en herbe !

Le cœur des mères est encore peut-être plus meurtri que celui des pères ou des épouses, des frères ou des sœurs.

*S'èren las mays, j'aberé pas guerres.*

Si l'on consultait les mères, on n'aurait aucune guerre.

Dans les batailles meurtrières, la mort fauche indistinctement le bon et le mauvais, plutôt même le bon que le mauvais parce que le bon, n'écoutant que

la générosité de son âme et la noblesse du devoir patriotique, ne recule jamais devant le sacrifice.

*La guerre que tube auta plan lou boun coum l'aut.*

La guerre tue le bon aussi bien que le méchant.

\* \* \*

Nos guerres modernes, aux allures titaniques, sont plutôt un carnage qu'une guerre au sens ancien et vrai du mot.

*Oéy ne hèn pas guerre, que hèn boucherie.*

Aujourd'hui ce n'est plus la guerre; c'est la boucherie.

L'homme se met, pour ainsi dire, au-dessous des animaux les plus cruels, qui ne s'en prennent qu'à des êtres qui ne sont pas de leur espèce.

*Lous omis soun méy loups nou pas lous loups : lous loups ne s'esgoarren pas enter êts.*

Les hommes sont plus loups que les loups qui ne se dévorent pas entre eux.

Le sang humain, versé à flots, engraisse le sol pour de nouvelles fleurs et de nouvelles moissons.

*Grane guerre,*

*Grech de terre.*

Grande guerre, graisse de terre (engrais de terre).

Une guerre épuise le pays en hommes et en ressources de toute nature.

*La guerre que boute lou pays à un hiu.*

La guerre met le pays à un fil, (à un doigt de sa perte).

Le souvenir des horreurs d'une guerre hante pour la vie entière ceux qui en ont été les témoins et qui n'ont plus qu'un désir : mourir sans éprouver les horreurs d'une guerre nouvelle.

*Lou qui beyt ue guerre n'a pas idée de-n bese gn'aute.*

Celui qui a vu une guerre ne désire pas en voir une seconde.

\* \* \*

De quelles qualités doit être orné un vrai guerrier ? Car tout le monde n'a pas l'âme guerrière, et l'uniforme ne fait pas plus le soldat que l'habit ne fait le moine.

*Touts ne soun pas sourdats.*

Tous n'ont pas l'âme d'un soldat.

Il aura l'adresse,

*A la guerre cau esta roats.*

A la guerre, il faut être rusé.

le sang-froid :

*Cau pas jamé perde lou SUSCIPIAT. (1)*

Il ne faut jamais perdre le *Suscipiat*, (le Nord).

A l'adresse et au sang-froid il joindra la loyauté, et ne sortira pas des règles admises.

*A la guerre cau esta francs.*

A la guerre il faut être franc.

Un bon soldat ne sera ni douillet,

*A la guerre, se-n cau pas da de toutes.*

A la guerre, il ne faut pas se formaliser de tout.

ni exigeant pour la nourriture,

*A la guerre, que-y passen hâmi e sêt.*

A la guerre, on souffre faim et soif.

ni lâche, ou même simplement peureux.

*Lou qui n'é pas sourdat que-n bo sauba un.*

Celui qui n'est pas un vrai soldat cherche à en sauver un.

Il ne redoutera ni les balles, ni la mitraille, quoique balles et mitraille soient une maigre pitance.

*Fesins e mitralhuses que soun de mechans pruès.*

Fusils et mitrailleuses sont de mauvais pruniers.

---

(1) Les expressions proverbiales latines sont très nombreuses en gascon ; elles dénotent l'esprit essentiellement religieux de la vieille race qui vivait beaucoup des choses d'église. Le *Suscipiat* est un peu long et se répond de mémoire, tandis que l'on range les burettes et le manuterge. Quelle confusion pour le servent si sa mémoire lui fait défaut devant tout le public qui le considère attentivement !

Si la mort guette et menace tous les combattants,

*Lou qui ba à la guerre que pot esta tubat.*  
Celui qui part pour la guerre court le risque d'être tué.

beaucoup cependant en reviennent :

*A la guerre, se-n saube toustem cauqued'un.*  
A la guerre, quelqu'un échappe toujours.

Il faut combattre avec l'espoir et la certitude que l'on remportera la victoire.

*A la guerre, tous que crésen de gagna.*  
A la guerre, chacun croit l'emporter.

Aller toujours de l'avant et ne jamais douter, voilà le tempérament du vrai soldat.

*Lou qui s'espie enta darrè*  
*Ne sera pas jamé guerriè.*  
Celui qui regarde en arrière ne sera jamais guerrier.

On se tient sur le *qui vive* pour éviter toute surprise :

*A la guerre que soun dus à dise : A L'AGNUS T'ATÉNDI.*  
A la guerre, on est deux à se dire : je t'attends à l'agnus. (1)

Une habileté consommée sera la qualité primordiale d'un chef d'armée,

*A la guerre, lou qui coumande cau pas que sie nat pèc.*  
Celui qui commande à la guerre ne doit pas être un sot.

Le chef ne sera donc ni un fat, ni un mégalomane dont les visées irréalisables l'exposeraient à des déceptions cruelles.

*Jamé gourman ne-s harte.*  
Jamais gourmand ne se rassasie.

---

(1) Encore une histoire de curés. Un curé chasseur était allé de bonne heure vider ses trappes, et, n'ayant point de cage, avait enfermé les oiseaux dans la soutane, sur sa poitrine, pour pouvoir célébrer la messe sans rentrer au presbytère. Pendant l'office, les oiseaux, perdant patience, se mirent à picorer avec le bec et à égratigner avec les pattes. Des démangeaisons cuisantes s'ensuivirent ; mais le curé, obligé d'avoir les bras étendus, n'osait enfreindre la rubrique et se contentait de dire de temps à autre : *à l'agnus t'atèndi*. A l'agnus, il frappa sa poitrine, suivant la rubrique, et l'on entendit chaque fois des : *couics !* Les oiseaux, tués par les coups reçus, ne bougèrent plus et le curé put achever en paix sa messe. De là l'expression proverbiale : *à l'agnus t'atèndi*.

Il doit tout prévoir pour donner des ordres convenables sur tout le front.

*Lou général cau que-y besi enta tous.*

Le général doit y voir pour tous.

Sa science inspirera un courage invincible à ses hommes et facilitera la victoire.

*Que-s hè boun bate dab un qui sab coumanda.*

Le combat est facile avec un chef qui sait commander.

*Lou général, à la guerre, ne drom pas tout cop qui bo.*

A la guerre, le général ne dort pas quand il veut.

Par moments, généraux et soldats se ravitaillent en vivres par toutes sortes d'expédients. Nécessité n'a point de loi.

*A la guerre, que hèn coum poden.*

A la guerre, on fait comme l'on peut.

*A la guerre, que-n tiren de doun gn'a.*

A la guerre, on prend là où il y en a.

On tire le meilleur parti possible de chaque situation.

*Que-s cau bate coum se troben.*

On se bat comme l'on est.

Chose autrefois rigoureusement observée : On soigne les chevaux toujours, les hommes quand on le peut.

*Omís, qu'ous apèren ; chibaus, qu'ous croumpen.*

Les hommes, on les convoque ; les chevaux, on les achète.

\* \* \*

Quand on part en guerre, on est toujours comme du temps de la chanson, on ne sait quand on reviendra.

*La guerre que sàben coan se coumence, ne sàben coan se dèche.*

La guerre on sait quand elle commence, on ne sait pas quand elle finira.

On ne sait même pas qui en reviendra.

*Dous qui parten à la guerre, tous ne tournen pas.*

De ceux qui partent à la guerre, tous ne reviennent pas.

Pour quelques détails insignifiants, on ne laisse pas d'entreprendre une campagne.

*Per un sourdat, ne dècchen pas de ha la guerre.*

Pour un soldat, on ne laisse pas de faire la guerre.

Mais, il faut savoir s'arrêter à temps :

*A toute guerre que cau ue fin.*

A toute guerre il faut un terme.

Ne pas savoir accepter une paix honorable et vouloir imposer des conditions trop draconiennes expose les belligérants à perdre tous les avantages.

*Lou qui at bo tout qu'a arré.*

Celui qui veut tout finit par ne rien avoir.

Jusqu'à la fin des hostilités, on vit dans l'indécision.

*Lou qui hè guerre nou sab*

*Oun héra cap,*

Celui qui entreprend une guerre ne sait où il aboutira.

Il n'y a qu'un gagnant :

*A la guerre, coum pertout, gn'a pas sounque un que gagne.*

A la guerre, comme en toutes choses, il n'y a qu'un gagnant.

Ce gain peut n'être que très problématique. Vainqueurs et vaincus compteront peut-être leurs pertes plus que leurs gains.

*Guerre ou proucès n'an pas qu'un ert :*

*Auta malau lou qui gagne coum lou qui perd.*

A la guerre, comme dans un procès, même résultat : celui qui gagne est aussi malade que celui qui perd.

Et puis, quel poids de haine séculaire laisse après elle la paix en apparence la plus solide !

*Arroun guerre que se-n bolen mey de cent ans.*

Après une guerre, on se voue une haine de plus de cent ans.

Autrefois, les guerres étaient moins cruelles et moins générales que depuis la Révolution Française, et, surtout, qu'en ce commencement du XX<sup>e</sup> siècle. Le principe de la nation armée n'existait pas. La noblesse seule avait obligation de porter les armes pour la défense de ses intérêts ou de ceux de ses feudataires. Payant l'impôt du sang et assurant la justice, elle était dispensée des autres impôts. L'enrôlement dans les milices était volontaire, comme il l'est encore en Angleterre. Aujourd'hui, en France, tout citoyen est soldat. Les guerres prennent des proportions effrayantes. De régionales qu'elles étaient pendant des siècles, elles deviennent européennes, menaçant de devenir mondiales.

*D'aus còps que hasè la guerre lou qui boulè :  
Oéy tous que la cau ha.*

Autrefois le volontaire seul faisait la guerre ; aujourd'hui tout le monde est enrôlé pour la faire.

\* \* \*

Une consolation reste à celui qui rentre heureusement dans ses foyers après une rude campagne, celle de raconter ses exploits vrais ou supposés. En Gascogne, l'imagination aidant, on a le droit de s'attribuer des gloires qui ont péri dans l'œuf, mais qui auraient pu être authentiques si l'œuf était clos. Nos paysans désignent ce droit par un nom typique : *engrecha un istoèr*, embellir, enjoliver, amplifier, littéralement engraisser un conte.

*Lou qui de la guerre éy tournat,  
Que dit messounye coum bertat.*

Celui qui est revenu de la guerre raconte le mensonge comme une vérité.





## CHAPITRE XXIV

---

**Fidélité au sol. — Le travail. — La famille grandit. — Il faut songer à marier sa fille.**

---

Nous avons dit la douceur du foyer ; disons maintenant la fidélité au sol. Que le paysan de Gascogne aime le sol des ancêtres, sol défriché par eux et fécondé de leurs sueurs. Qu'il ne devienne pas un déraciné, un déclassé, grisé par l'attrait de la ville, d'une vie facile dont le faste est trompeur, d'un emploi de fonctionnaire servile, se refusant à travailler la terre parce qu'il faut voûter son dos pour la travailler.

*La terre qu'èy hère bache.*

La terre est bien basse.

Oui, la terre est basse, pas assez cependant pour qu'un jour elle ne s'entrouvre et ne nous reçoive plus bas encore en ses entrailles jusqu'au jugement dernier.

La terre, que l'on appelle trop basse, donne l'épi qui fleurit et le grain doré qui fournit le pain de chaque jour.

*La praube terre qu'at néurech tout.*

La pauvre terre nourrit tout.

La ville est approvisionnée, chaque jour, par la campagne laborieuse et féconde.

*Se n'ère pas la campagne, la bile ne biberé pas.*

N'était la campagne, la ville ne vivrait pas.

Grâce au bouvier, la ville mange son pain blanc.

*Qu'èy lou boè qui hè base pan enta tous.*

C'est le laboureur qui fait pousser le blé pour tous.

A la campagne, on n'a pas tous les jours un ordinaire choisi ; mais chaque jour la soupe savoureuse, enrichie souvent de quelque gourmandise fraîche ou salée de la basse-cour bien approvisionnée, chante devant le feu qui pétille dans l'âtre, et s'offre fumante aux estomacs, dont l'appétit est sans cesse renouvelé par le travail et le grand air.

*A la campagne, que biben mey adayse qu'à la bile.*

A la campagne, la vie est plus facile qu'à la ville.

On se contente de peu à la campagne, et c'est au profit de la santé.

*A la campagne, soun pas ta gourmans coum à la bile.*

A la campagne, on n'est pas aussi gourmand qu'à la ville.

La ville nécessite un salaire de chaque jour ou bien c'est la misère noire.

*A la bile cau toustem lou so au cap dous dits.*

A la ville, il faut toujours de l'argent au bout des doigts.

Si, dans la cité populeuse, avec l'argent on peut se procurer tout ce que l'on désire,

*A la bile, dap lous sos que troben de tout,*

A la ville, avec l'argent on trouve de tout,

n'oubliez pas que l'argent n'est pas toujours facile à décrocher :

*A la bile, lou qui n'a pas sos*

*Ne cure pas hort d'os.*

A la ville, celui qui n'a pas d'argent ne cure pas beaucoup d'os.

*Se lou de la bile n'arditeje pas*

*Ne hè pas gras.*

Si le citadin ne gagne pas constamment quelques sous, il fait maigre chère.

Qui n'a vu à Bordeaux, et ailleurs, ces visages pâles, hâves, ces habits déguenillés ou défraîchis d'hommes attendant, au coin de quelque place, d'être embauchés pour un travail de quelques instants ou de quelques heures ?

*A la bile, mant'un que gn'a*

*Ne sab pas se soupera.*

A la ville, il en est plus d'un qui ne sait s'il soupera.

*La bile, enta mant'un capot,  
Qu'és à minje coan n'a e atrape coan pot.*

La ville, pour plus d'un qui en est mortifié, est à manger si tu en as, et attrape si tu peux.

Anssi, les villes ne sont-elles qu'un long défilé de boutiques, magasins, restaurants, cafés, débits de toute sorte attendant le client comme les toiles d'araignées attendent les mouches imprudentes. Je ne parle pas des cafés-concerts et des théâtres où la morale manque d'air et ne saurait s'acclimater.

*A la bile, que soun tous atrape sos ou peluque ardits.*

A la ville, tout le monde est attrape-sous ou pince-argent.

Vous me direz : dans la ville, on est bien mis, on vogue avec élégance, on se sent vivre, tandis qu'à la campagne on est toujours en habit de travail, on ne porte que des vêtements fatigués, que sais-je encore ? Laissons répondre l'expérience gasconne :

*N'é pas lou qui porte bère camise lou mey urous.*

Le plus heureux n'est pas celui qui porte une belle chemise.

L'habit ne fait pas le moine, dit le proverbe français. Le gascon, qui porte le béret traditionnel, se contente d'une partie de l'habit pour démontrer sa thèse.

*N'é pas de pourta chapèu qui hè lou moussu.*

Porter le chapeau ne fait pas le monsieur.

Trompeuses sont bien souvent les apparences.

*Mey d'un qui porte chapèu  
Qu'ou déut belhèu.*

Plus d'un qui porte chapeau le doit peut-être.

La vérité est modeste, dit la sagesse gasconne.

*Que-s trobe capets que balen mey nou pas chapèu.*

On trouve des bérets qui valent plus qu'un chapeau.

Nimium ne crede colori, c'est-à-dire ne jugez pas toujours sur la mine.

*Enta counèche un moussu, se-n cau pas ana au chapèu.*

Pour connaître un monsieur, il ne faut pas regarder au chapeau.

Que le paysan gascon ne se fasse pas nomade ou déraciné : pierre qui roule n'amasse pas mousse.

*Mey galopen, mey màcouc que soun.*

Plus on court, plus pauvre on est.

On se plaint que la terre ne rend plus comme autrefois. C'est un peu vrai ; mais n'est-il pas vrai aussi que la terre se sent dédaignée, méprisée, abandonnée et qu'elle semble prendre une revanche ?

*Tan bau l'omi, tan bau la terre.*

Tant vaut l'homme, tant vaut le champ.

La terre n'est point ingrate ; elle répond aux soins qu'on lui donne.

*La terre que tourne so que la balhen.*

La terre rend ce qu'on lui donne.

Ayez des bras ardents et nombreux pour la fouiller, la terre retrouvera sa fécondité première.

*La praube terre mey l'esperréquen, mey que balhe.*

La pauvre terre, plus on la met en lambeaux, plus elle rend.

\* \* \*

Le métayer, peut-être plus encore que le propriétaire, est l'homme du sol gascon. Autrefois, il naissait, vivait et mourait pendant des siècles sur la même terre et dans la même maison, ne connaissant, après Dieu, que le même maître terrien à la fortune duquel il semblait attaché. De nos jours, rares sont les familles de métayers qui peuvent se glorifier d'exister depuis deux, trois cents ans, sur la même métairie. Nomade, et pour ainsi dire déraciné sur le sol même de la Gascogne, le colon erre de propriété en propriété, traînant ses pauvres meubles sous le soleil ou la pluie le jour de St-Martin, date traditionnelle. Maître et colons y perdent également.

*Ue mudade*

*Que bau ue jelade.*

Un déménagement vaut une gelée.

L'estime ne suit pas celui qui ne sait pas rester stable sur la terre qui a

nourri les aïeux. Peu apprécié, il est remplacé par un autre nomade dont on se méfie, dit le proverbe.

*A Sen Martin,  
Dehore couquin !..  
Lou boulur qu'èntre.*

A St-Martin, dehors fripon ! Le voleur entre.

Beaucoup de métayers reconnaissent qu'ils sont plus heureux que les maîtres à qui incombent toutes les charges et tous les soucis, tandis que, sa journée finie, le métayer n'a plus qu'à dormir du sommeil du juste. Pour lui, à chaque jour suffit sa peine.

\* \* \*

Travailler est une loi de la nature déchue.

*Toustem qu'a calut tralabá.*

Il a toujours fallu travailler.

*So de boum ne-s plante pas soulet.*

La bonne plante ne se plante pas d'elle-même.

Rares et heureux ceux à qui la fortune sourit dès le berceau.

*Urous lous qui an lou pan tout gagnat : que soun clas.*

Heureux ceux qui ont le pain gagné d'avance : ils sont clairsemés.

Les jeunes mariés doivent se consacrer au travail sans relâche dès qu'ils ont uni leurs destinées, sinon ils auront une vieille laborieuse et besogneuse.

*Lou qui ne tralalbe pas pourin*

*Que tralalbe roussin.*

Celui qui ne travaille pas poulain travaille quand il est rosse.

*Pan de bielhesse*

*Qu'es déut moule en joennesse.*

Pain de vieillese doit se moudre en jeunesse.

Ce proverbe est d'autant plus juste que plus la farine est vieille, plus elle abonde pour un pain meilleur. C'est pour cela que toute bonne maison de Gascogne a son grain moulu trois et quatre mois à l'avance.

*Pan d'un jour, bin d'un an, harie d'un mès.*

Pain d'un jour, vin d'un an, farine d'un mois.

C'est pendant le jour que se font les travaux des champs. La culture est le gagne-pain de Gascogne ; l'industrie, jusqu'à ces derniers temps, y était peu connue. Le renard disait :

*La neyt ne j'a pas jamé hèyt au jour.*

La nuit n'a jamais surpassé le jour.

*Jamé cla de lue n'a balut un your sombre.*

Jamais clair de lune n'a valu un jour sombre.

Aussi, dans toute la Gascogne,

*Obre de neyt, bergougne de jour.*

Œuvre de nuit, honte de jour.

La fameuse journée de huit heures ne faisait pas fureur comme aujourd'hui.

*Cau trabalha tan qui hè luts.*

On doit travailler tant que le jour paraît.

Le travail de nuit est inconnu à la campagne. La vieille Gascogne était purement rurale : elle l'est encore en très grande partie.

*Trabalha dempuch lou sou coucat,*

*Serbici chens grat.*

Travail après le coucher du soleil, service sans récompense.

En ce cas, mieux vaut dormir à poings fermés.

*Trabalha e nou pas gagna*

*Tan bau s'esta.*

Mieux vaut le repos que le travail sans rémunération.

Le chien lui-même dédaigne de sourire avec sa queue s'il n'y voit quelque intérêt.

*Arré per arré, lou can ne lhèbe pas la coude.*

S'il n'y a rien à gagner, le chien ne lève pas la queue.

Ne renvoyez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui et ne laissez pas languir trop longtemps un travail commencé.

*Obre hèyte qu'esta plan.*

Travail terminé est bien.

*So de hèyt n'é pas mey à ha.*

Ce qui est fait n'est pas à faire.

*Trabalh un cop abiat*

*Que-s bo d'esta acabat.*

Travail commencé demande à être terminé.

*Oey, é nou doumàa,*

*Que cau abé l'obre en màa.*

Aujourd'hui, et non demain, il faut avoir l'œuvre en main.

On gagne à faire vite :

*Lou qui hè detire que hè dus cops.*

Celui qui fait immédiatement son travail le fait deux fois.

D'ailleurs le temps passé est irréparable.

*L'aygue passade ne hè pas moule lou moulin.*

L'eau qui est passée ne fait pas moudre le moulin.

Entrez vos travaux de bon cœur et vous trouverez le temps court.

*Trabalh de boun co còumensat*

*Qu'és à mitat acabat.*

Travail commencé de bon cœur est à moitié fait.

Occupez-vous, même lorsque votre situation vous permettrait d'éviter toute fatigue. Le travail sera pour vous un réconfort, une sauvegarde et une cause de prospérité.

*Lou travailh que tire l'anujè.*

Le travail dissipe l'ennui.

*Lou tralalh que saube l'omi. (1)*

Le travail sauve un homme.

La flême est connue en Gascogne. On l'appelle : *la cagne*.

*Lou qui s'estire aban de dejuna*

*N'a pas oayre idè de tralalha.*

Celui qui baille avant déjeuner n'a guère envie de travailler.

Dès mains calleuses font honneur au gascon travailleur.

*Man blanque qu'ayme tralalh heyte.*

Main blanche aime le travail tout fait.

*Mans negres que hèn minja pan blan.*

Les mains noires font manger le pain blanc.

N'entreprenez que ce dont vous connaissez bien le maniement.

*Enta tout que s'y cau sabè prène.*

Pour tout, il faut le coup de main, il faut savoir si prendre.

Une trop grande hâte gâterait votre œuvre.

*Tralalh trop biste hèyt.*

*Tralalh mau hèyt.*

Travail trop hâtif, travail mal fait.

---

(1) VAR. —

*De tralalha que hè aunou e serbici.*

Travailler rend honorable et rend service.

*Plan bibe e nou pas tralalha*

*Ne pot pas dura.*

Vivre largement sans produire ne peut durer.

*Lou qui tralalhe que s'at bire.*

Celui qui travaille fait honneur à ses affaires.

*Lou qui tralalhe cau que sie bien pec se ne s'at bire pas.*

Celui qui travaille doit être bien sot s'il ne gagne pas de quoi vivre.

*Lou qui tralalhe*

*Diu que-n lou balhe.*

A qui travaille Dieu donne.

*Tralalhe tan que bite àyis.*

Travaille tant que tu auras un souffle de vie.



Invoquer l'excuse suivante, comme le font tous les laboureurs maladroits, ne justifie pas la maladresse :

*Arrègue torte,  
Lou boun Diu que-n y porte.*  
A sillon tortueux, Dieu donne bon grain.

\* \* \*

Mais les enfants grandissent, travaillant déjà le bien avec une vigueur que les parents ne connaissent déjà plus. Les époux, qui comptent 18, 20 ou 25 ans de mariage, commencent à éprouver les tranches par lesquelles avaient passé leurs père et mère, leurs grands-pères et leurs grand'mères.

*Hilbe, à sedze ans, tire-té-lé dou dise dou mounde.*  
Jeune fille de seize ans, enlève-la à la critique.

Elle est nubile et en état de prendre son vol.

*Guite croudzade  
Que hè la boulade.*  
Canne dont les ailes se croisent prend son vol.

*Aouset plumit  
Que sort dou nit.*  
Oiseau qui a ses plumes sort du nid.

Qu'elle le veuille ou non, elle est remarquée et convoitée.

*Hilbe à sedze ans,  
Qu'a galans.*  
Fille à seize ans a des galans.

*Hilbe maridedère,  
Fors que pensen a-d-ère.*  
Fille en âge d'être mariée, beaucoup pensent à elle.

Beaucoup pensent à elle, dit le proverbe. Elle est peut-être la première à ne

pas s'oublier et à se mettre en évidence. Se promène-t-elle avec une fleur au milieu ou sur le côté du corsage ? Le public se déclare renseigné.

*Flou au mitan*  
*Serque galan.*  
*Flou au coustat*  
*Galan troubat.*

Fleur sur le milieu, cherche un galan. Fleur sur le côté, galan trouvé.

Les appréhensions que l'on avait pour la mère recommencent pour la fille ; le père et la mère pensent ce que pensaient les arrière-grands-pères et les arrière-grand'mères :

*Que bau mey hilhe maridade*  
*Que hilhe créticade.*

Mieux vaut fille mariée que critiquée.

*Hilhe maridade,*  
*Hilhe saubade.*  
Fille mariée, fille sauvée.

De nouveau est véridique ce proverbe :

*La gouyate e lou caperan*  
*Ne saben pās oun minjeran lou pan.*

Jeune fille et curé ne savent pas où ils mangeront le pain.

Seules les filles de boucher restent à la maison où l'abondance règne : elles s'étioleraient dans une ferme, ou une maison de propriétaire, où la viande de boucherie ne fait son apparition sur la table que pour la fête locale.

*Plante badude s'ou hemè*  
*E hilhe de bouchè*  
*Ne las cau pas muda de pè.*

Plante née sur le fumier et fille de boucher il ne faut pas les déplacer. (1)

---

(1) Si le jeune homme voit sa fiancée lui échapper et en épouser un autre, on dit :

*Las causses que s'ou buslen.*  
Ses bas prennent feu.

On sait que courtiser se dit : *ba brase*, brûler du bois. Evidemment lorsque les bas prennent feu, on n'a qu'à fuir au plus vite.

La jeune fille, dont les sens sont éveillés et dont la coquetterie s'accroît, aimera à courir les fêtes et les marchés ; en certaines contrées, se sont les *assemblades*, ou fêtes locales et religieuses avec foire greffée sur le tout.

*Hilhe qui galope lous marchés  
Nou damoure goayre chens péchés.*

Jeune fille qui court les marchés ne reste guère sans péchés.

Un proverbe plus général ne dit-il pas :

*De piocs e de péchés  
Que-n souv plan biste ensemensats.*

On a vite abondance de poulets et de péchés.

Voilà pour les marchés. Pour les fêtes, c'est encore plus dangereux, si possible.

*Hilhe qui-s plats à hesteja  
Que s'ou déut tarda de maynadeja.*

A fille qui court les fêtes il doit tarder de devenir maman.

Le grand souci sera de trouver un parti convenable. Plusieurs se présenteront. La jeune fille s'en réjouira secrètement ; mais le père et la mère se montreront difficiles. Ils hésiteront, discuteront, tergiverseront comme si eux, et non leur fille, devaient faire un mariage de raison. Par une conséquence forcée, la fille leur restera sur les bras.

*Per boulé trop causi,  
La hilhe que damoure aqui.*

De vouloir trop choisir, la fille reste en panne.

Et les voisins et amis de s'écrier à qui mieux mieux :

*Aquère que ba damoura au clau.  
Celle-là reste au clou.*

Qui la décrochera, ou, comme dit la langue française, qui décrochera la timbale ?

Soucieuse et contrariée, la jeune fille ne songera qu'à ses atours. Elle n'aura qu'un désir : échapper à la surveillance de ses parents, et se rendre libre en contractant des nœuds qui la lieront pour la vie entière. Le contraste est palpable ; la jeune fille seule ne le verra pas et continuera à être absorbée par ses atours.

*Hilhe maridedère*

*Nou pense sounque a-d-ère.*

Fille en âge d'être mariée ne pense qu'à elle-même.

Et, à son tour, le pauvre père, à qui la fille devenue soucieuse est restée en compte, se voit obligé de jouer un rôle pénible et de chaque instant :

*Lou qui hilhes a e n'a pas jè*

*Qu'éy toustem aulhè.*

Celui qui a des filles et pas de gendres est toujours berger.

Cependant, les parents peuvent être tirés d'embarras, soit parce que leur fille commence à plaire d'autres,

*Hilhe qui agrade*

*Qu'é mitat maridade,*

Fille qui plaît est à moitié mariée,

soit parce qu'un prétendant nouveau lui plaît et qu'elle écoute ses propositions,

*Hilhe qui escoute lou galan*

*Qu'é prése aban un an.*

Fille qui écoute son galant est prise avant un an.

A cela rien de mal ; car ce sont les jeunes gens qui se marient, non le père et la mère. Les mariages d'inclination, de plus en plus rares, sont les plus heureux et les seuls qui devraient se contracter. Malgré la contrariété que leur apportent certains de ces mariages, les parents finissent par s'estimer heureux.

Alors se recommencent ces mille tracasseries, ces envois de messages, ces diners plantureux d'avant-garde dont nous avons parlé pour le mariage du père et de la mère. La mère prépare, avec une ardeur fébrile, le trousseau qui sera admiré, surtout si le linge de corps est en quantité notable, ce qui placera sa maison parmi les plus cotées.

*Hilhe de boune maysoun*

*Qu'a camise mey lounque que lou coutilhoun.*

Fille de bonne maison a chemise plus longue que le cotillon.

\* \* \*

Doter la jeune fille sera une autre préoccupation. Car, de nos jours, et cette

note va s'accroissant, ce n'est plus comme du temps du père et de la mère qui savent le répéter à tous les échos. En Gascogne, surtout dans la partie landaise où l'or coule à flots grâce à la gemme odorante des pins, la dot commence à faire partie intégrante de la jeune fille. D'ailleurs, nos jeunes filles d'aujourd'hui, qui toutes savent lire, écrire et admirer la toilette de leur institutrice, sacrifient trop à la mode pour qu'un jeune homme ne s'assure pas autant que possible une dot suffisante.

*Atau lou jour : ne j'a pas nouce  
Se lou pay ne da pas la gouyate e la bousse.*

Aujourd'hui il en est ainsi : pas de mariage si le père ne donne pas la jeune fille et la bourse.

Le résultat économique pour les parents sera celui-ci :

*Aban la nouce,  
Taste la bousse.  
Arroun la nouce,  
Tourne-t plegna la bousse.*

Avant la noce, tâte ton porte-monnaie. Après la noce, remplis à nouveau ta bourse.

Heureux de se sentir revivre dans leurs enfants, les heureux parents feront tous les sacrifices nécessaires pour les établir tous suivant leur condition, et, quelquefois même, au-dessus de leur condition, ce qui est une suprême imprudence. Nous disons suprême imprudence, parce que certains se saignent aux quatre veines sur le seuil de la vieillesse, malgré le proverbe :

*Ne-s cau pas descaussa  
Prumè de-s coucha.*

Ne vous déchaussez pas avant de vous mettre au lit.

C'est-à-dire ne vous dessaisissez pas de vos biens avant la mort. Vous savez bien ce que l'on dit des héritages que l'on attend toujours et qui n'arrivent jamais ?

*Lou qui s'atén lous souliès d'un mort que riscle de-n ana pey-nud toute la bite.*  
Celui qui attend des souliers d'héritage risque de marcher nu-pieds pendant toute la vie.

Ces proverbes si sages sont confirmés par le suivant :

*Que cau sauba-s ue père enta la sét.*  
Il faut garder une poire pour la soif.

Que les jeunes époux travaillent, comme les ancêtres, et se fassent une situation en attendant l'héritage paternel, rien de plus sensé et de plus naturel, surtout lorsqu'on songe aux proverbes suivants :

*Amou de jendre, sou d'iber.*

Amour de gendre, soleil d'hiver.

*Amou de nore e de jè*

*Bugade chens brasè.*

Amour de belle-fille et de gendre, lessive sans cendres.

*Hilhe maridade que-n ayme d'outs.*

Fille mariée en aime d'autres.

Si, pour comble, la fille vient à mourir, le gendre cherche dans un autre foyer une affection nouvelle, et le soleil d'hiver, qu'est l'affection du gendre, devient la nuit perpétuelle des régions boréales ou australes.

*Hilhe morte, jendre perdu.*

Fille morte, gendre perdu.

\* \* \*

Marier ses enfants n'est pas un signe de jeunesse, mais d'âge mûr. Désormais l'avenir est dans les jeunes foyers. La mère entre dans ses quarante ou cinquante ans, quoiqu'elle n'en avoue que trente-cinq. Elle bercera ses petits-fils ; son âge lui défend de bercer les siens.

*Hemme qui quaranteje*

*Nou maynadeje.*

Femme qui dépasse la quarantaine n'a pas d'enfants.

Il y a des exceptions. Le proverbe affirme la possibilité de fécondité tardive.

*Hemme plan agragnade*

*A cinquante ans que hè maynade.*

Femme bien douée donne des filles à cinquante ans.



## CHAPITRE XXV

---

### La mort. — Le veuvage. — Secondes noces

---

Jusqu'à l'heure, nous avons pris le cas d'un couple qui suit le cours normal d'une vie relativement longue, ce qui est le cas le plus ordinaire, du moins aujourd'hui, les règles de l'hygiène étant observées mieux qu'autrefois. Mais il faut mourir.

*So dou baptistèri  
Que dure dinc' au cemitèri.*

Ce qui vient du baptistère dure jusqu'au cimetière.

La nature nous sert de leçon avec ses fruits.

*Coan la père éy madure, cau que càsi.*  
Lorsque la poire est mûre, elle doit tomber.

Même leçon de la part des feuilles.

*Toute hoelhe se-n tourne brouste.*  
Toute feuille d'arbre devient feuille morte.

Cette loi est générale et ne souffre pas d'exception :

*Cau touts mouri.*  
Tous doivent mourir.

Elle est égalitaire par essence.

*Arré mey juste que la mort.*  
Rien n'est plus égalitaire que la mort.

Il y a une quasi consolation :

*Cau pas mourî sounque un cop.*

On ne meurt qu'une fois.

\* \* \*

La mort a de ces surprises douloureuses qui séparent des époux dont la carrière ne paraît pas terminée.

*Cau pas esta bielhs enta mourî.*

Il n'est pas nécessaire d'être vieux pour mourir.

Elle n'a de considération pour personne.

*La mort n'espie pas arré.*

La mort ne considère rien.

*La mort ne counech pas digun.*

La mort ne connaît personne.

*La mort n'atén pas digun.*

La mort n'attend personne.

Pour comble d'infortune,

*Que soun lous qui hèn mey besouy qui parten lous prumès.*

Ceux qui paraissent les plus nécessaires meurent les premiers.

Ce sont des pleurs sans fin, des désespoirs indéfinissables, des déchirements cruels. La maison retentit de cris, de sanglots, de plaintes éplorées, inconsolables. On multiplie les couronnes, les fleurs, les démonstrations navrantes. Pour la femme surtout, malgré ses crises de larmes et ses protestations retentissantes, sera toujours vrai le vieux proverbe.

*Que bau mey pourta lou do*

*Que nou pas lou linso.*

Mieux vaut revêtir le deuil que le linceul. (1)

---

(1) Nous ne disons rien des funérailles. On peut voir des détails assez curieux dans P. Cuzacq, *op. cit.* Nous avons constaté certains usages probablement particuliers à la Gascogne. Si l'agonie se prolonge, un voisin charitable enlève une tuile au toit pour que l'âme puisse sortir plus facilement. Dans certaines contrées des Landes, on donne



Quelques jours, quelques heures même en certaines circonstances, suffisent à cicatriser la plaie en apparence la plus saignante. Le temps non seulement jette le voile de l'oubli, mais encore efface comme si jamais rien n'avait existé.

*Lou tems que ba en cap de tout.*

Le temps vient à bout de tout.

*Tout n'a pas sounque un tems.*

Tout n'a qu'un temps.

Tout n'a qu'un temps, même les douleurs les plus éternelles, et le temps modifie les idées : ainsi en va-t-il sur notre planète roulante.

*Lou tems que balhe abis.*

Le temps porte conseil.

Quelle surprise désagréable, quel effroi subit, quelle gêne glaciale causerait, la plupart du temps, le retour au foyer du mort le plus chéri, le plus regretté ! La physionomie du foyer a changé, on s'en accomode.

*Lou mort lou mey plourat que haré gran puchiu se tournèbe.*

Le mort le plus regretté généraït grandement s'il revenait.

Le proverbe ajoute même qu'il y a plus d'abondance pour les autres.

*Coan l'un éy mort, pan enta gn'aut.*

Si l'un meurt, il y a plus de pain pour un autre.

Telle est la philosophie gasconne sur cette question délicate entre toutes.

\* \* \*

Le veuvage montre réellement la valeur de la femme. Jeune fille, elle n'avait que la volonté de ses parents. Mariée, elle avait son mari pour guide et

---

au mort une pièce de monnaie. Après les funérailles et les messes de devoir, la famille sert un repas aux parents, voisins et amis. Après le repas, on récite des prières. Dans certaines contrées, la famille et les assistants vont prier sur la tombe avant le repas, à la sortie de la messe de devoir. En certaines paroisses des Landes et des Pyrénées, pendant la messe d'enterrement, une personne recueille les offrandes pour messes : ces offrandes sont appelées *ramas* ou *basilique*.

Dès qu'une personne a rendu le dernier soupir, on arrête la pendule et on ne lui redonne le mouvement qu'après les funérailles.

pour soutien. Seule comme une goutte d'eau, suivant l'expression du pays, que fera-t-elle en son veuvage, surtout si des enfants en bas-âge s'imposent à la sollicitude maternelle et menacent de l'absorber au détriment de ses affaires matérielles ? Sera-t-elle énergique, sérieuse, digne ? Sera-t-elle volage, inconsidérée, ne sachant ni former ses enfants, ni leur conserver l'héritage, parce qu'elle ne saura pas mettre son cœur ou sa coquetterie à l'abri des tentations, peut-être même des chutes ?

*Boulets counèche ue hemne en toute sa balou ?*

*Que la cau counèche coan es bedoue.*

Voulez-vous connaître une femme dans toute sa valeur ? Il vous faut la connaître quand elle est veuve.

Le veuvage est la liberté reconquise. Comment la femme usera-t-elle de cette liberté ?

*Baco desatalado que-s pot leca.*

Vache qui sort du joug peut se lécher.

Généralement, la veuve est faible pour sa fille ou son fils orphelins.

*Hilhe qui perd lou pay,*

*Fèble la may.*

Fille qui perd son père, faible la mère.

Si le père était là, il ne lâcherait pas la bride. Devant les prodigalités du fils ou la coquetterie exagérée de la fille, il dirait avec énergie :

*Qu'ou bouteram un clau au nas.*

Nous lui mettrons un clou au nez.

\* \* \*

La mort de la mère produit un autre effet. La fille doit se révéler avant son âge ; elle prend, d'office, la place laissée vide par la mère pour les soins du ménage, l'éducation de ses frères et sœurs plus jeunes et la prospérité de la maison. Elle devient la collaboratrice attitrée du père. Elle doit se montrer femme.

*Hilhe qui perd la may*

*Cau que sie hemne d'abord, de bray !*

Fille qui perd sa mère doit commencer par se montrer femme aussitôt, en toute vérité.

La veuve est faible pour sa fille, assure le proverbe ; le veuf le sera plus encore, si possible.

*Hilhe qui perd la may  
Que hè tout so qui bo dou pay.*

Fille qui perd sa mère fait tout ce qu'elle veut de son père.

\* \* \*

Souvent le veuf ou la veuve est obligé de se remarier par convenance ou par nécessité.

*Bau mey hemne arremaridade  
Que béuse creticade.*

Mieux vaut femme remariée que veuve critiquée.

Le proverbe affirme de la veuve ce qu'il dit de la jeune fille.

*Ne j'a pas dissapte chens sou  
Ne nade béuse chens amou.*

Il n'y a ni samedi sans soleil, ni veuve sans amour.

C'est surtout pour elle que les conseillers ne manquent pas.

*Jamé dissapte chens sourelh  
Ne béuse chens counselh.*

Jamais samedi sans soleil, ni veuve sans conseil.

La veuve est-elle jeune ?

*Béuse trop joène  
Que dêche biste la soue pêne.*

Veuve trop jeune abandonne vite son chagrin.

*Béuse joène  
Touts que s'y hèn t'à la tira de pêne.*

Veuve jeune, tout le monde s'emploie à bannir son chagrin.

Est-elle riche ? Elle n'en sera que plus convoitée.

*Béuse daurade  
Biste counsolade.*

Veuve dorée est vite consolée.

\* \* \*

Le veuf sera remarié dans les trois mois. La veuve, que la loi oblige à attendre près d'un an, poussera la condescendance jusqu'à attendre deux ans. Si le premier mariage était d'inclination, le second sera un mariage de raison... à moins que ce ne soit le contraire. Le proverbe se contente de conseiller un mariage de raison.

*Lou qui a à-s marida dus cops que pot pensa-y un.*

Celui qui se marie deux fois a le temps d'y penser une fois.

Si, pour le premier mariage, les parents ont contrarié les vœux de la jeune fille, on verra le veuvage unir des cœurs de trente, quarante, cinquante ans, parce que l'époux convoité s'est résigné, et a stoïquement embrassé le célibat. On voit aussi un double veuvage permettre, sur le déclin de la vie, la réalisation des vœux de jeunesse. Plus que jamais, alors, sera vrai le proverbe qui court la Gascogne depuis que la langue existe :

*E-b boulets ha pleyteya ? marida-pe.*

*E-b boulets ha banta ? mouri-pe.*

Voulez-vous que l'on vous discute ? Mariez-vous. — Voulez-vous que l'on fasse votre éloge ? Mourez.

En Béarn, on semble incliner vers la discussion, puisqu'on émet le vœu d'échapper le plus longtemps possible à l'éloge funèbre :

*Diu que-b goarde deu die de las laudes.*

Que Dieu vous garde du jour des éloges (de l'oraison funèbre).

Pour preuve que se marier est s'exposer à être fortement discuté, on honore le veuf qui se remarie d'un de ces charivaris qui font époque et durent facilement de trois semaines à un mois. Le charivari accompagne les époux à l'église, quelque matinale que soit l'heure, et, surtout, parce que les veufs recherchent une heure matinale. Ce charivari peut cesser dès les premiers jours si le veuf ou la veuve, faisant bon cœur contre mauvaise fortune, entre en composition avec les artistes qui s'orchestrent de pelles, chaudrons, cornes de bœuf et autres ustensiles bruyants non encore approuvés par les conservatoires de musique, et payent quelques rasades de vin.

Ajoutons que ces charivaris comprennent une partie littéraire bien supérieure à la partie musicale. Un orateur du crû improvise des couplets grossièrement rimés, et, monté sur un talus, sur un arbre ou sur un toit, les lance à tous les échos de la nuit à l'aide d'un porte-voix. Il évoque le défunt ou la défunte, les morts de la famille et un personnage typique, du nom de *Ranquinet*, qui

rappellent les convenances dues au conjoint défunt, les défauts du veuf ou de la veuve qui se remarie, les tares de famille. Chaque couplet est suivi d'un air chaotique joué par l'orchestre dispersé çà et là. Rien n'est curieux, à la fois comique et impressionnant, comme d'entendre, dans la nuit, cette évocation des morts applaudie par cette musique discordante dont les échos retentissent à plusieurs kilomètres à la ronde, surtout dans les pays de collines. Ces scènes improvisées en plein air, au clair de lune éclatant ou douteux, sont autrement grandioses que celles du théâtre de Shakespeare.

L'esprit populaire appelle le premier mariage :

*Caussa-s de nau.*

Se chausser à neuf.

Il appelle le second mariage, et, à plus forte raison, le troisième et le quatrième :

*Arressemela.*

Ressemeler.

\* \* \*

On se remarie pour retrouver le bonheur perdu : mais que de déboires réserve l'avenir !

*Béuse qui-s tourne marida  
Qu'ou damoure penitenci à ha.*

A veuve qui se remarie il reste pénitence à faire.

*Béuse joene  
Ne s'a pas bis toute la pene.*

Veuve jeune n'est pas au bout de ses peines.

Ici se pose de nouveau la question des mariages entre jeunes et vieux. La sagesse gasconne la solutionne par ces aphorismes :

*Béuse qui-s pren un joén  
Que sab qui dêche, sab pas qui prén.*

Veuve qui épouse un jeune sait qui elle laisse, ne sait pas qui elle prend.

*Béuse qui-s prén un bielh  
N'a pas per bêt tems sourellh.*

Veuve qui épouse un vieux n'a pas soleil pour longtemps.

Une femme malheureuse avec son premier mari, qui la maltraitait et la battait comme plâtre, est certainement cuirassée de triple airain si elle épouse un ivrogne.

*Béuse de patacayre e qui-s pren un briac  
Qu'ou cau boun estoumac.*

Veuve de querelleur, qui épouse un ivrogne, a bon estomac.

Comment la femme veuve échapperait-elle à un nouveau mariage, s'il faut en croire un proverbe du Marensin ?

*A l'auberye nabe e le hemne bedoue  
Tout lou mounde qu'y cou.*

Vers l'auberge nouvelle et la femme veuve tout le monde accourt.

\* \* \*

S'il faut en croire l'expérience gasconne, la seconde femme d'un veuf est absolument heureuse. La première femme était un vrai souffre-douleurs, *estroulbe-pès*, essuie-pieds, comme on le chante le jour des noces. La seconde est la reine indiscutée du foyer, la *Daune*.

*La prumère qu'ère la saume  
La segounde qu'ère la daune.*

La première était l'ânesse ; la seconde la maîtresse.

En revanche, les enfants du premier lit sont à plaindre parce qu'ils ne retrouveront pas l'affection maternelle.

*Nou y a jamés abut sounque ue mayraste de bouines : lou loup que  
se l'a minjade.*

Il n'y a eu qu'une marâtre bonne : le loup l'a dévorée.

Néanmoins, le second mariage n'est pas béni et radieux comme le premier. Les mariages suivants — en Gascogne autrefois on se remariait facilement jusqu'à cinq, six et sept fois, — sont de moins en moins bénis et radieux parce qu'ils se rapprochent de la décrépitude. Ce ne sont même plus des mariages de

raison, mais de *pecs*, de sots, comme dit énergiquement un proverbe cité plus haut.

*Au prumè maridadje Diu quc-y ba.*

*A l'aut que-y embie.*

*Aus auts nou y ba, ne nou y embie.*

Dieu va au premier mariage. Au second, il envoie. Aux autres ni il y va, ni il y envoie.

\* \* \*

Tous les mariages ne voient pas le cercle de la famille s'agrandir. Dieu, qui ouvre et ferme les générations, laisse bien des foyers sans enfants. Une consolation reste aux époux inféconds, celle d'avoir des neveux et des nièces qu'ils pourront adopter. Mais est-ce bien un avantage et une consolation ? Hélas ! il est à croire que non.

*A qui Diu nou da maynadyes, lou diable qu'ou da nebouts.*

A qui Dieu ne donne pas d'enfants, le diable donne des neveux.

Ces neveux — et nièces, — seront la plupart du temps à l'affût d'un héritage ; leur affection intéressée ressemblera beaucoup à celle du gendre, plus pâle qu'un soleil d'hiver.

*Nebouts e neboudes*

*Tan bau dise : loups e loubes.*

Neveux et nièces, autant vaut dire : loups et louves.

La rime n'est pas riche, mais l'expression est énergique.

Dans l'Armagnac, où la dépopulation s'accroît, on dit, depuis déjà plusieurs générations, des héritiers de ménages sans enfants :

*Aoey da,*

*Tantos creba,*

*E douman enterra.*

Aujourd'hui donner, ce soir mourir, et demain enterrer.

Quelle punition pour ceux qui volontairement ne coopèrent pas à l'œuvre créatrice de Dieu et n'ont pas d'enfants, ou n'en ont qu'un que la mort guette et enlève implacablement !

\* \* \*

Terminons cette étude par ce rapprochement très curieux : c'est dans les années de misère que l'on voit le plus de champignons et de mariages.

*L'an de la cèpère,*

*L'an de la misère.*

*An de maridère,*

*An de misère.*

Année de champignons, année de misère. Année de mariages, année de misère.

Quoique St François de Sales ait dit que le meilleur des champignons ne vaut rien, les cèpes de Gascogne, si renommés, sont excellents, et, grâce à Dieu, les mariages de Gascogne aussi, lorsqu'ils sont véritablement chrétiens.

C. DAUGÉ.





# ERRATA

---

PAGE	LIGNE	AU LIEU DE	LISEZ
5	24	<i>St Benoit</i>	<i>St Bernard</i>
18	18	<i>Ce qui</i>	<i>Ceux qui</i>
49	30	<i>territoriale</i>	<i>territoriales</i>
70	1	<i>embaume</i>	<i>embaume</i>
82	note 2	<i>Seraient-ile</i>	<i>Seraient-ils</i>
175	18	<i>égoïstes, féroces</i>	<i>égoïstes féroces</i>
194	15	<i>après</i>	<i>après</i>
206	1	<i>ennemics</i>	<i>enemics</i>
217	1	<i>nationales</i>	<i>notariales</i>
239	1	<i>Nous avons dit</i>	<i>Nous avons montré</i>
240	11	<i>au</i>	<i>à un</i>
250	6	<i>cartiga</i>	<i>castiga</i>
252	11	<i>pou</i>	<i>p'ou</i>
256	17	<i>qn'an</i>	<i>qu'an</i>
257	27	<i>Lou qui pense à la</i>	<i>Lou qui pense à ha la</i>
260	3	<i>et</i>	<i>e</i>
265	5	<i>dècchen</i>	<i>dèchen</i>
274	4	<i>dc</i>	<i>de</i>
279	18	<i>les heureux parents</i>	<i>les parents</i>
»	19	<i>tous les sacrifices</i>	<i>les sacrifices</i>
286	30	<i>payent</i>	<i>paye</i>





# TABLE

PRÉFACE .....	PAGES v
---------------	------------

## Avant le Mariage

CHAPITRE PREMIER. — Le Mariage. — N'avoir que des filles. — Toilette et danse. — Dois-je me marier ? — Ma fille, bos un pa d'esclops ? — On trouve toujours un parti.....	2
CH. II. — C'est le jeune homme qui doit chercher une épouse. — Où ira la jeune fille ? — Sur qui doit-elle porter son choix ? — Sur qui le jeune homme doit-il porter son choix ? .....	15
CH. III. — Pourparlers et fréquentations. — Se marier dans le voisinage. — Quand faut-il se marier ?.....	27
CH. IV. — Mariage entre parents et de jeune à vieux. — La Bielhe d'Aulourou, de Mourlaàs. — La vieille de Paris .....	35
CH. V. — La dot. — Les belles-mères.....	45

## Les Noces

CH. VI. — Demande en mariage. — Invitations. — Porte lit. — Les neuf pommes. — Remise des cadeaux de l'époux à l'épouse.	53
CH. VII. — Le matin des noces. — Vêture de l'épouse. — Couronne, bénédiction ou cintadje. — Noces de Cana .....	69
CH. VIII. — Départ pour l'église. — Chants. — Entrée dans l'église. — Bénédiction nuptiale. — Sortie de l'église. — Retour .....	81
CH. IX. — Introduction des époux dans la maison. — Le repas de noces.....	95
CH. X. — Départ des invités. — Le lendemain des noces : la Cruche en Armagnac. — En Chalosse, on veut rendre l'épouse aux parents .....	107

## Après les Noces

CH. XI. — La vie réelle. — L'épouse était convoitée. — Antipathie	
---	--

des caractères. — La dot était un mirage. — L'Asoade. — Plus de mariés que d'heureux.....	115
CH. XII. — Divorce inconnu. — Douceur du foyer. — L'homme dirige les affaires. — La place de la femme est au foyer ...	129
CH. XIII. — Triste condition de la femme. — Mauvaise tête. — Inconstante. — Bavarde. — Contrariante.....	137
CH. XIV. — Jalousie. — Pas trop de femmes. — Que la femme évite l'ivrognerie, l'inconduite. — Le paysan regrette plus sa vache que... — La femme est l'architecte du foyer .....	147
CH. XV. — Qualités de la Daune. — Laborieuse, hospitalière, elle a une belle basse-cour. — Economie sociale et domestique...	155
CH. XVI. — Les affaires. — Vestiaire. — Patience et discrétion chez la belle-fille. — La crémaillère. — Le tinel. — Les domestiques .....	165
CH. XVII. — Les enfants. — Le Baptême. — Education et correction des enfants. — Union en famille.....	181
CH. XVIII. — La Ménagère. — Le Voisinage. — Les Amis.....	197
CH. XIX. — La Prière. — L'esprit religieux.....	207
CH. XX. — Héritages. — Vols. — Foires et Marchés.....	217
CH. XXI. — La Cuisinière .....	225
CH. XXII. — L'homme. Il doit : parler peu, épargner, éviter l'avarice, les dettes, les procès, aimer les arbres. — Les parvenus. — Les orgueilleux. — Indépendance. — Les médisants. — Economie sociale et domestique.....	239
CH. XXIII. — Le Gascon et la guerre.....	255
CH. XXIV. — Fidélité au sol. — Le travail. — La famille grandit. — Il faut songer à marier sa fille .....	267
CH. XXV. — La mort. — Le veuvage. — Secondes noces.....	281
ERRATA .....	291
TABLE DES MATIÈRES.....	293

